

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

R. HARTMANN

— — — — —

LES PEUPLES
DE
L'AFRIQUE

— — — — —

BIBLIOTHÈQUE
SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. EM. ALGLAVE

XXXIV

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Em. ALGLAVE

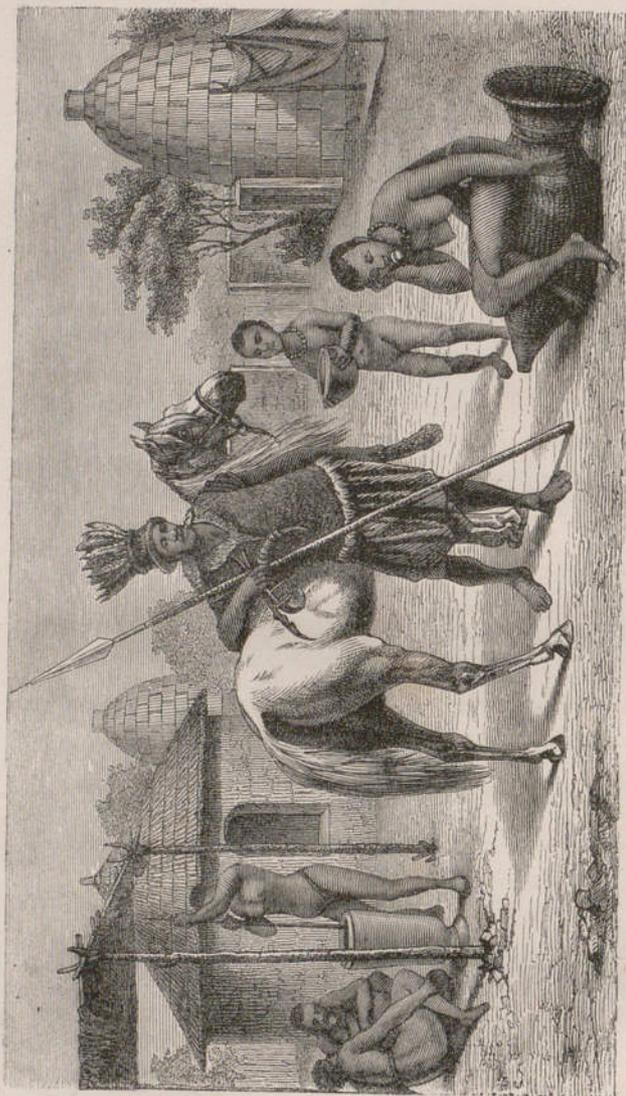
Volumes in-8° reliés en toile anglaise. — Prix 6 fr.
Avec reliure d'amateur, tr. sup. dorée, dos et coins en veau. — 10 fr.

VOLUMES PARUS :

- J. Tyndall.** LES GLACIERS ET LES TRANSFORMATIONS DE L'EAU, suivis d'une étude de M. *Helmholtz* sur le même sujet, avec 8 planches tirées à part et nombreuses figures dans le texte. 2^e édition. 6 fr.
- W. Bagehot.** LOIS SCIENTIFIQUES DU DÉVELOPPEMENT DES NATIONS. 3^e édition. 6 fr.
- J. Marey.** LA MACHINE ANIMALE, locomotion terrestre et aérienne, avec 117 gravures dans le texte. 2^e édition. 6 fr.
- A. Bain.** L'ESPRIT ET LE CORPS considérés au point de vue de leurs relations, avec figures. 3^e édition. 6 fr.
- Pettigrew.** LA LOCOMOTION CHEZ LES ANIMAUX, avec 130 fig. 6 fr.
- Herbert Spencer.** INTRODUCTION A LA SCIENCE SOCIALE. 3^e édit. 6 fr.
- Oscar Schmidt.** DESCENDANCE ET DARWINISME, avec fig. 3^e édit. 6 fr.
- H. Maudsley.** LE CRIME ET LA FOLIE. 3^e édition. 6 fr.
- P.-J. Van Beneden.** LES COMMENSAUX ET LES PARASITES dans le règne animal, avec 83 figures dans le texte. 2^e édition. 6 fr.
- Balfour Stewart.** LA CONSERVATION DE L'ÉNERGIE, suivie d'une étude sur LA NATURE DE LA FORCE, par *P. de Saint-Robert*. 2^e édit. 6 fr.
- Draper.** LES CONFLITS DE LA SCIENCE ET DE LA RELIGION. 6^e édit. 6 fr.
- Léon Dumont.** THÉORIE SCIENTIFIQUE DE LA SENSIBILITÉ. 2^e édit. 6 fr.
- Schutzenberger.** LES FERMENTATIONS, avec 28 fig. 3^e édit. 6 fr.
- Whitney.** LA VIE DU LANGAGE. 2^e édit. 6 fr.
- Cooke et Berkeley.** LES CHAMPIGNONS, avec 110 figures. 2^e édit. 6 fr.
- Bernstein.** LES SENS, avec 91 figures dans le texte. 2^e édit. 6 fr.
- Berthelot.** LA SYNTHÈSE CHIMIQUE. 3^e édit. 6 fr.
- Vogel.** LA PHOTOGRAPHIE ET LA CHIMIE DE LA LUMIÈRE, avec 95 figures dans le texte et un frontispice tiré en photoglyptie. 2^e édition. 6 fr.
- Luys.** LE CERVEAU ET SES FONCTIONS, avec figures. 4^e édit. 6 fr.
- W. Stanley Jevons.** LA MONNAIE ET LE MÉCANISME DE L'ÉCHANGE. 2^e édition. 6 fr.
- Fuchs.** LES VOLCANS ET LES TREMBLEMENTS DE TERRE, avec 35 figures dans le texte et une carte en couleurs. 2^e édition. 6 fr.
- Général Brialmont.** LA DÉFENSE DES ÉTATS ET LES CAMPS RETRANCHÉS, avec nombreuses figures et deux planches hors texte. 6 fr.
- A. de Quatrefages.** L'ESPÈCE HUMAINE. 5^e édition. 6 fr.
- Blaserna et Helmholtz.** LE SON ET LA MUSIQUE, avec 50 figures dans le texte, 2^e édition. 6 fr.
- Rosenthal.** LES MUSCLES ET LES NERFS, avec 75 figures dans le texte. 2^e édition. 6 fr.
- Brucke et Helmholtz.** PRINCIPES SCIENTIFIQUES DES BEAUX-ARTS, suivis de L'OPTIQUE ET LA PEINTURE. 1 vol. avec 39 fig. 2^e édit. 6 fr.
- Wurtz.** LA THÉORIE ATOMIQUE, avec une planche hors texte. 2^e édit. 6 fr.
- Secchi.** LES ÉTOILES. 2 vol. avec 63 figures dans le texte et 17 planches, en noir et en couleurs, tirées hors texte. 12 fr.
- N. Joly.** L'HOMME AVANT LES MÉTAUX, avec 150 figures dans le texte et une planche. 2^e édit. 6 fr.
- A. Bain.** LA SCIENCE DE L'ÉDUCATION. 1 vol. in-8°. 6 fr.
- Thurston.** HISTOIRE DE LA MACHINE À VAPEUR. 2 vol. avec 140 figures dans le texte, 16 planches tirées à part, et nombreux culs-de-lampe. 12 fr.
- Hartmann.** LES PEUPLES DE L'AFRIQUE, avec 94 figures dans le texte. 6 fr.

VOLUMES SUR LE POINT DE PARAÎTRE.

- Herbert Spencer.** LES BASES DE LA MORALE DANS LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION.
- E. Carthailac.** LA FRANCE PRÉHISTORIQUE D'APRÈS LES SÉPULTURES.
- Th. H. Huxley.** L'ÉCREVISSE.



Musgu avec armes et bagages. (Voir page 105.)

T 4 G 7

LES PEUPLES
DE
L'AFRIQUE

PAR
R. HARTMANN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE BERLIN



Avec 93 figures dans le texte.

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^e

102, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 102

En vente de la librairie Germer.

1850.

Tous droits réservés.

T 4 G 7

LES PEUPLES
DE
L'AFRIQUE

PAR

R. HARTMANN

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN



Avec 93 figures dans le texte.

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1880

Tous droits réservés.



Mars et ses armes et bagages. (Voir page 100.)

LES PEUPLES

L'AFRIQUE



R. HARTMANN

PRÉFACE

Le petit livre que je présente aux lecteurs de la *Bibliothèque scientifique internationale* est une description succincte des peuplades de l'Afrique et de leur genre de vie. Je ne puis, il est vrai, tracer ici qu'une esquisse. Malgré cela, j'espère que ce petit volume encouragera les recherches de quelques élèves en ethnologie, et qu'il parviendra même à intéresser un plus nombreux public.

Aujourd'hui surtout, les regards des hommes qui pensent et espèrent sont dirigés sur ce mystérieux continent africain, dont les cartes, grâce à l'esprit d'investigation de notre temps, ne présentent

plus en aussi grand nombre ces taches blanches qui marquaient autant de désolantes lacunes dans nos connaissances. Mais ma plus grande satisfaction serait de voir quelques voyageurs partant pour l'Afrique joindre mon livre à leur bagage, avec l'espérance d'en tirer un peu de profit dans leurs explorations.

ROBERT HARTMANN.

AVIS DES ÉDITEURS.

Les figures nos 3, 12, 17, 37, 38, 44, 45, 74, 76 et 91 sont tirées de Stanley, *A travers le continent noir*; les figures nos 9, 11, 16, 21, 42, 62, 64, 66 à 70, 75, 77, 79 à 82, 87, de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*; les figures nos 10, 39, 73, 88 à 90 de Cameron, *A travers l'Afrique*; la figure 92, de Speke, les *Sources du Nil*.

Nous devons la communication de ces gravures à l'obligeance de MM. Hachette et C^{ie} éditeurs, auxquels nous adressons tous nos remerciements.

INTRODUCTION

En débarquant, près d'Alexandrie, sur le bas rivage de l'Égypte, je crus reconnaître dans les fellahs, les Nubiens et les nègres qui se présentaient à moi, des types de races entièrement différentes, étrangers les uns aux autres et réunis par le hasard. Ces tableaux vivants réveillèrent en moi des leçons, des réminiscences et des idées longtemps oubliées. La foule immense de Massr-el-Qahireh, ville savante et bénie de l'Orient musulman, troubla d'abord l'image qui venait de se former en moi. Je ne parlerai pas ici des Arnauts, avec leurs costumes éclatants et originaux, et dont huit régiments faisaient alors caracolier leurs chevaux dans la poussière du vieux Caire; ni de la garde tcherkesse du gouverneur Saïd-Pacha, couverte de fer; ni des pèlerins du Turkestan¹; ni des négociants et dellals² de Smyrne,

1. Des pèlerins du Turkestan (l'on désigne sous ce nom en Orient les territoires de Khiwa, Bochara, Taschkend, etc., etc., de l'Asie intérieure) se rendent assez fréquemment à de saints pèlerinages en Égypte, où on les reconnaît à leurs bonnets coniques, brodés de diverses couleurs et bordés de franges de laine, ou à leurs hauts turbans. Leurs traits sont tantôt bien dessinés, tantôt camus à la manière des Kirghiz. Beaucoup d'entre eux sont des derviches mendiants et des Haschachs.

2. Les dellals ou courtiers se rendent indispensables dans tout l'Orient. Ils sont surtout utiles aux acheteurs des bazars, qui ont à se garder de mille escroqueries. Klunzinger rapporte que les pèlerins, pressés par le besoin, font vendre par des courtiers les marchandises qu'ils ont achetées en chemin. Ce sont des armes, des livres, des encensoirs, des débris de coraux noirs, des chapelets de bois d'aloès, des vases en cuir ou en métal, remplis d'eau sacrée de Semsem, des images des lieux saints, de petites mottes de terre de la Mecque ou de Médine, des dattes du tombeau du Prophète, des cure-dents et d'autres reliques. J'ai trouvé les dellals jusque dans l'intérieur de l'Afrique; c'est grâce à leur concours que j'ai obtenu des Funjés et des livres Abu-Rofs de la montagne de Gulé les produits cités page 137. H. Brugsch nous fait

Beyrouth, Damas, Basra, Bagdad, Mesched et Ispahan; ni des graves pachas osmanlis; ni des beys et des agas, dominateurs actuels du pays; car tous ces hommes n'étaient, ainsi que les Arméniens, les Grecs et les Francs¹, que des étrangers sur le sol de l'Afrique. Il en était tout autrement de tous ceux que l'on désignait par le nom si facile et si légèrement appliqué d'Arabes; de ces 4,000 cavaliers campés près de Bulak et qu'on avait recrutés dans les États barbaresques, dans le Magreb proprement dit, ou dans l'Afrique occidentale, et de ces nombreux représentants de toutes les tribus des bords du Nil, du centre et de l'ouest et dont l'aspect provoquait une question relative à leur origine sémitique, caucasique ou éthiopienne.

En essayant de classer mes impressions d'abord trop rapides et fugitives, je parvins à saisir les détails du tableau. Mon opinion sur les peuplades de l'Afrique, que j'avais jugées d'abord selon des préjugés invétérés, se modifia sensiblement, à mesure que je remontais le Nil, parcourant le pays district par district, jusqu'aux steppes et aux forêts de Fanje, où je fus arrêté dans mes excursions par les altièrès et hostiles Ingassena au sommet de la montagne de Fazoglo, et par l'impitoyable fièvre qui ne put toutefois mettre fin à mes investigations.

Sur le sol africain, je reconnus bientôt l'insuffisance de nos idées de races caucasique, sémitique, hamitique, aryenne, indo-européenne, touranienne, pour déchiffrer le problème si com-

une description humoristique des plus intéressantes de l'activité des dellals persans, dans ses relations du voyage de l'ambassade prussienne en Perse, 1860 et 1861 (Leipzig, 1863), II, 74, etc. Au nord de l'Afrique, il y a aussi des dellals féminins qui ont accès dans les harems, trafiquent avec les broderies et autres jolis ouvrages de femmes, et font en même temps le métier de katbeh ou d'entremetteuses de profession.

1. Le nom de Francs désigne en Égypte les Inglis ou Anglais, les Fransa ou Français, les Sbaninlins ou Espagnols, les Bertukans ou Portugais, les Nemsas ou Allemands du Sud et Autrichiens, les Burusianins ou Prussiens, Allemands du Nord, les Talianins ou Italiens et les Moskobs ou Russes. Le Grec ou Rumi n'est pas compris dans les Francs. Les Osmanlis sont appelés Turuks, les Américains Malekamins, les Arméniens Arménis.

pliqué des relations des peuplades de l'Afrique septentrionale, et la nécessité d'ouvrir à l'investigation d'autres voies que celles qui ont été suivies jusqu'à ce jour, savoir l'opposition des contrastes extérieurs et la désignation commune de peuples que les doctrines scientifiques ne peuvent confondre.

Outre l'observation des matériaux vivants, que me valut la réputation usurpée de médecin éminent¹, je pratiquai l'investigation des cadavres, des squelettes, des crânes². Je me servis aussi des fresques, des reliefs, des bustes et des statues de l'Égypte ancienne, qui sont les créations caractéristiques de l'art national dans son enfance, et dont les détails bizarres facilitent les recherches historiques.

Grâce aux communications plus actives entre les peuples, les Africains ne sont pas rares sur le sol de la vieille Europe. Nous trouvons aussi une source inépuisable d'informations dans les tableaux des éminents artistes, Vernet, Gérôme, Gentz, Richter, Makart, R. Kretschmer, Alma Tadema, Daniell, C. Harris, Baines, Harnier, Schweinfurth, Peschuël-Loesche, etc., etc., et dans les incomparables productions de la photographie, les œuvres des Hammerschmidt, James, Sébah, Trémaux, Kisch, Fritsch, J.-M. Hildebrandt, Falkenstein, Elton, Playfair, Joaque, Buchta, et de beaucoup d'autres encore.

Je fus de plus en plus convaincu de l'inexactitude de la désignation de nègres appliquée aux habitants plus ou moins

1. Grâce à ma réputation usurpée de médecin distingué accompagnant le fils d'un prince prussien, et que mon extrême jeunesse rendait alors peu vraisemblable, je fus admis dans les appartements des femmes du Soudan; je jouis ainsi d'une plus grande confiance que bien des médecins voyageurs, et j'obtins bien des informations ethnologiques.

2. Grâce aux efforts de Sachs, Schweinfurth, Lenz, Falkenstein, Pogge, Hildebrandt et à mes propres recherches, je suis parvenu à rassembler de précieux matériaux ostéologiques de diverses tribus africaines; j'ai même des spécimens très rares dont je parlerai dans mon second volume sur les Nigritiens. J'ai fait aussi quelques autopsies avec le Dr Th. Bilharz à l'hospice de Kasrel-Ain au Caire (8 octobre 1861) et avec le Dr Alfred Peney à l'hospice de Khartoum (avril 1861).

foncés de peau et crépus d'une grande partie de l'Afrique. Aussi ai-je proposé, il y a quelques années, d'y substituer la dénomination plus précise de Nigritiens¹. Je fis mon livre² sur les Nigritiens, qui est un recueil d'études historiques, ethnographiques, physico-anthropologiques et de linguistique. Le modeste ouvrage que je présente ici n'est pas un extrait de ce livre, mais un aperçu de la vie des habitants aujourd'hui connus de l'Afrique. Peut-être cette manière plus attrayante d'exposer un sujet vivement discuté encore réussira-t-elle à lui faire de nouveaux amis.

1. J'ai exposé dans mon traité sur la *Position historique des Funjés dans l'ethnologie africaine* les raisons pour lesquelles je voudrais que la désignation de Nigritiens fût adoptée par la science.

2. *Les Nigritiens, monographie anthropologico-ethnologique* de R. Hartmann, 1^{re} partie, avec 52 tables lithographiques et 3 gravures sur bois. (Berlin, 1876.)

PEUPLES DE L'AFRIQUE

CHAPITRE PREMIER

DIVERSES RACES DE L'AFRIQUE

I

ÉGYPTE ET NUBIE.

Nous ne connaissons que les obscures traditions des sages de l'antique Égypte sur les temps primitifs du merveilleux pays gouverné par le sceptre des Pharaons (fils du soleil, comme ils se plaisaient à se nommer). Le premier roi qui a régné sur l'Égypte était, selon Hérodote, Ménès (Mena). Tout le pays, à l'exception du nome thébaïque, n'était alors que marécages, et l'on n'y voyait nulle trace de toute la région située au-dessous du lac de Mæris, etc., etc¹. On dit que les prédécesseurs de Ménès ont été des dieux, des demi-dieux, des rois fabuleux derrière lesquels les anciens cachent leur ignorance de l'histoire primitive de l'Égypte. Ménès est représenté comme le chef du nome de Tini, et on lui attribue la fondation de Memphis et la construction de colossales digues, ce qui prouve que, 6,000 ans environ avant notre ère, l'Égypte était divisée en nomes ou districts et jouissait déjà d'un certain degré de civilisation.

Qui est-ce qui a colonisé ces terres formées par un limon fertile? Sont-ce des émigrants syro-arabes? L'étude de l'ancienne

1. *Les Muses d'Hérodote d'Halicarnasse*, traduites par J.-Chr.-F. Bähr (Stuttgart, 1866), Euterpe, ch. iv.

langue égyptienne constate la connexion intime de la langue du peuple des Pharaons avec les idiomes indo-germaniques et sémitiques, ce qui prouve les relations intimes entre ces divers peuples. Mais aucun indice physique important ne peut faire présumer une origine sémitique des Égyptiens. Alors même que l'anthropologie reconnaît l'identité des idiomes indo-européens, elle n'admet pas pour cela l'unité ethnographique des peuples indo-européens. Les rapports de langage ne prouvent pas nécessairement la parenté nationale et ethnographique. Les philologues ne nous ont pas encore suffisamment éclairés sur l'origine sémitique de la langue égyptienne, que la langue copte¹ a perpétuée en l'appauvrissant, et qui peut ne renfermer que plus ou moins de mots empruntés aux idiomes sémitiques.

Quelques savants ont cru reconnaître un lien national entre les anciens Égyptiens et la grande famille libyenne du nord-ouest de l'Afrique; ils ont invoqué à l'appui de leur opinion la ressemblance entre quelques mots égyptiens et libyens. Il est vrai que les habitants du nord-ouest de l'Afrique ressemblent physiquement au peuple des Pharaons, tel que l'on représente celui-ci sur les anciens monuments égyptiens. J'ai consacré des jours entiers à l'étude des habitants de Magreb, c'est-à-dire des cavaliers libyens de Bulak, et j'ai remarqué, parmi ces beaux soldats du gouverneur égyptien, beaucoup des physionomies que j'avais rencontrées dans les villes égyptiennes et les campagnes des environs du Caire. C'est surtout dans les riches bazars tunisiens du Caire que j'ai été frappé de la ressemblance du type du jeune Magreb avec celui du jeune Fellah. Le même fait attira mon attention chez les Turcos que je vis à Paris en 1867 et en Allemagne en 1870-1871. La conformation du crâne des Libyens et des Égyptiens confirme notre opinion.

Les Égyptiens ont pour voisins, d'un côté, les Berabras proprement dits (singulier : Berberi), et, de l'autre, les habitants noirs des districts rocailleux et misérables de la Nubie. Dans l'antiquité,

1. La langue copte, depuis environ deux mille ans, n'est plus parlée ni comprise du peuple de la Basse-Égypte, tandis que dans la Haute-Égypte elle semble avoir été encore usitée dans le xvi^e et le xvii^e siècle, à en juger par des auteurs du temps. Même aujourd'hui encore les Coptes instruits prient dans leur langue. La Bible dans les églises est lue en copte, mais interprétée en arabe. Les livres liturgiques sont imprimés en caractères arabes, mais dans l'idiome copte.

on désignait ceux-ci par le nom de Nahasu — les noirs, les nègres, les Nigritiens. — Inquiétés par ces tribus, les Pharaons leur firent plusieurs fois la guerre et glorifièrent, sur leurs monuments, leurs insignifiants faits d'armes par des images et des inscriptions figurées. Ils ne purent s'avancer beaucoup dans le pays accidenté des vaillants Nahasu. Nous reconnaissons encore aujourd'hui d'anciens noms de leurs tribus, tels que Beraberata, Kens, Argin, Prim, dans ceux de Berabra, Kenus, Argo, Ibrim, etc., etc., qui désignent des localités. Pendant que les diverses couches du sol géologique se sont formées graduellement en Égypte par le dessèchement de la mer du Sahara, les familles nubiennes se sont peu à peu avancées dans le lit du Nil, dont le cours incertain et périodique a fini par se régulariser entre ses deux rives. Elles cultivèrent successivement toutes les places abandonnées par les eaux, et créèrent ainsi l'un des rares centres de la civilisation antique. Isolées dans la vallée fertile du Nil fermée par des déserts rocailleux, ces tribus conservaient leurs caractères particuliers; et leurs mœurs, éminemment africaines, se transmettent de génération en génération. Elles se firent une espèce de culte fétichiste¹ à l'image du phénomène naturel de l'élévation et de l'abaissement des eaux du Nil², phénomène dont dépendaient leur vie et leur prospérité. A mesure qu'elles acquéraient la conscience de leur force, elles s'étendaient sur les contrées voisines, et forçaient des tribus syro-arabes, sémitiques, nomades, de s'établir et de les servir³.

Brugsch rapporte que les Amus, c'est-à-dire des tribus sémitiques, s'établirent dans la partie du Delta qui se trouvait aux alentours du lac appelé aujourd'hui Menzaleh. Les colons nu-

1. Le Dr B. Pietschmann a publié dans le *Journal de la Société géographique* un très intéressant travail sur le fétichisme des anciens Égyptiens (1878).

2. L'explication que j'ai donnée de la légende d'Osiris n'est ni neuve ni originale, mais elle paraît la plus conforme aux idées des Rétus. Osiris symbolise la crue du Nil sous l'action des pluies annuelles du centre et de l'est de l'Afrique, et son influence bienfaisante sur la végétation, tandis que Typhon, le frère ennemi d'Osiris, représente les ardeurs dévorantes du vent du désert et les mois de sécheresse pendant lesquels les Égyptiens arrosent péniblement la terre au moyen de la roue et du seau.

3. Les Rétus forcèrent des tribus nomades de leur propre nation et d'autres tribus bedjas, syro-arabes et israélites, à prendre des demeures sédentaires et à leur rendre les plus pénibles services.

biens ont pu se mêler avec ces émigrants asiatiques. De tels mélanges eurent lieu vraisemblablement aussi du côté de la Libye, entre les habitants des pays qui touchaient aux bords du Nil. Ainsi se formèrent les Rétus, peuple conquérant, qui implantèrent partout leur haute civilisation. Le sang africain prédominait chez eux, mais ils étaient moins noirs que les Berabras. Nos voyageurs font trop ressortir ordinairement le contraste entre les pâles Égyptiens et les noirs Nubiens. J'ai toujours pensé qu'ils passaient en dormant l'espace entre Kéné et Syène; car c'est précisément dans cette région que l'on remarque la transition entre les deux types. Cela tient non seulement à l'émigration et à l'établissement de familles nubiennes dans le Saïd et la haute Égypte, mais aussi à la proximité du tropique, dont le soleil, plus ardent, noircit de plus en plus les habitants du Saïd, lesquels contractent plus de mariages avec les Berabras. Il est possible que le colon nubien de la vallée du Nil pût blanchir graduellement sous le doux soleil de l'Égypte moyenne et peut-être aussi par son union avec des tribus plus pâles; mais, dans ces circonstances, l'adaptation au sol et à ses conditions physiques et climatiques est un fait naturel, incontestable.

Aucun observateur attentif ne pourra nier la ressemblance physique entre les Égyptiens et les Berabras. Celui qui m'objectera la différence de couleur se sera laissé induire en erreur par cette particularité, nullement décisive. Brugsch nous a fait connaître des relations plus intimes entre les anciens Égyptiens et les Nubiens (par la langue ancienne de Méroé), et l'on pourrait étendre encore le vocabulaire publié par le savant égyptologue¹.

Les Rétus égyptiens qui, après la chute de leur immense empire, ont eu à supporter tant d'invasions étrangères, se sont mêlés, après la conquête musulmane, sous Amr-Ibn-el-Asi, avec les Perses, les Grecs, les Syro-Arabs et même les Osmanlis. Ces croisements de races continuent aujourd'hui avec l'adjonction de l'élément nigritien. Ainsi le type primitif de la population s'est sensiblement transformé; mais le sang des Rétus s'y est conservé à un degré considérable. On en retrouve les représentants les plus remarquables non seulement chez les Coptes chrétiens où le type s'est moins modifié, mais aussi chez les Fellahs musulmans,

1. Comparez H. Brugsch, *Revue géographique*, nouvelle suite, XVII, et *Histoire d'Égypte sous les Pharaons* (Leipzig, 1877), p. 730.

plus mélangés. On aimerait parfois à errer le long des allées de palmiers qui ombragent les misérables villages du Nil, et à s'abandonner entièrement aux rêves de l'imagination qui nous montrerait la statue de Ramsès, ranimée après des milliers d'années, descendant de son piédestal, et les vierges gracieuses s'échappant du milieu des fresques thébaïques, où elles s'enivraient du parfum du lotus, pour se rendre, comme autrefois, près des eaux du fleuve sacré.

Les Berabras nubiens, voisins et proches parents des Égyptiens, s'étendent à 6 degrés de latitude, jusque vers la sixième cataracte du Nil, entre les montagnes nues et rocailleuses de la vallée du Nil, où ils cultivent péniblement les rares terres labourables que n'épargnent pas, chaque année, les inondations du fleuve. La Nubie, plus pauvre, souffre plus que l'Égypte de la diminution graduelle du limon fertile, sous l'action de l'élévation des eaux, car l'Égypte, plus étendue, ressentirait moins la perte de quelques pouces de limon. Dans beaucoup de districts, les types nubiens se sont conservés dans leur pureté primitive; ce sont, encore aujourd'hui, les hommes bruns, à chevelure abondante, qui figurent dans les peintures des Pharaons, à côté des Rétus rouges, et qui soutenaient des guerres contre leurs voisins inquiets, soit pour les dompter, soit pour leur enlever l'or des montagnes d'Ollaki. Ces Berabras s'étendaient, d'ailleurs, plus vers le sud qu'aujourd'hui. Peut-être même ont-ils occupé pendant des siècles, non seulement la vallée du Nil au delà de Khartoum, mais encore les districts de Cordoufan, Taka et Sennar. Dans ces régions, beaucoup de localités portent des noms qui appartiennent évidemment à la langue des Berbers. Plus tard, ces peuples furent refoulés par les conquêtes des Furés, des Bedjas et des Funjés qui se sont confondus avec les Berabra. Vers la fin du moyen âge, à l'époque où florissait dans le Sennar l'empire d'Aloa dont les chefs étaient des Bedjas, il s'était formé, au confluent des deux Nils (en arabe Mogren), une peuplade mélangée dont le principal élément était Berabra. Plus tard, les Funjés nigritiens s'y mêlèrent aussi. Il y avait aussi, entre les Berabra purs, des communes disséminées, établies par des Bedjas arabes auxquels se joignirent des groupes de pèlerins du centre de l'Afrique, etc. Même parmi ces familles étrangères il

s'en trouve beaucoup ayant conservé leur type primitif. La souche la plus pure des Berabras est dans les districts actuels de Wady-Kenu, Dar-Sukkot, Dar-Mahas et Dongolo septentrional. Les mélanges se rencontrent dans la Haute-Égypte, près de Syène, dans le Dongola méridional et la Barbarie.

II

ABYSSINIE. — LES BEDJAS.

Les Bedjas ont une position particulière dans l'ethnologie africaine. Longtemps on les a considérés et décrits comme des émigrés arabes, sans mélanges. Bien des voyageurs avaient cru reconnaître en eux la fidèle image des habitants de la presqu'île arabique avec tous les traits de leur physionomie. Quelques-uns même, et ceux-là n'étaient pas expérimentés dans la science anthropologique, s'étaient imaginé retrouver les types de l'Arabie du nord et de l'ouest dans les Bedjas (de la tribu des chasseurs de Homran) exposés, il y a deux ans, par K. Hagenbeck. Cette opinion a rencontré naturellement les contradictions les plus énergiques, sinon le dédain le plus absolu.

L'Afrique est un pays dont les habitants, dès l'antiquité, étaient divisés en castes ou en classes sociales semblables à des castes. Cette division tenait, en quelque sorte, à la nature du sol. Nous en voyons la preuve particulièrement dans le nord où, chaque année, les changements de niveau du Nil livrent des terres à l'agriculture, qui est libéralement récompensée aussi sur les pentes fertiles des montagnes de l'Abyssinie. L'immense désert, couvert, il est vrai, d'une végétation bien rare, et le vaste steppe verdoyant fournissaient de grandes étendues à l'élevage des bestiaux.

Aussi les principaux animaux domestiques, tels que le cheval, l'âne, le dromadaire, le bœuf, le mouton et la chèvre, s'y multipliaient prodigieusement. Ils y trouvaient en abondance la nourriture qui leur convient; tandis que la forêt primitive était pour le chasseur un vaste champ d'activité. Le berger pouvait même se livrer au plaisir de la chasse dans le steppe riche en gibier. Il en est ainsi dans toute l'Afrique.

Cependant les habitants de ces contrées ne s'occupaient pas exclusivement d'agriculture, d'élevage de bestiaux ou de chasse; le Bedja, par exemple, était agriculteur fixe quand les eaux du fleuve se retiraient, tandis qu'il était chasseur et nomade dans le désert et le steppe. Là même, il ne négligeait pas toujours l'agriculture; mais ce n'était pour lui qu'un travail accessoire: il ne le pratiquait que dans la saison mauvaise, celle des pluies (ou kharif), qui mettait un terme à sa vie errante et aventureuse. On peut dire que l'occupation favorite des Bedjas était la conduite des troupeaux et qu'un petit nombre d'entre eux avait des établissements fixes. Dans ces pays de traditions, on attribuait de tout temps au Bedja une prévoyance particulière et une certaine aptitude à l'élevage des bestiaux, surtout du chameau. Il en est encore ainsi aujourd'hui. Ceux qui étaient d'une autre nationalité n'osaient pas rivaliser avec les Bedjas, leurs voisins. Près de la montagne de Guli ou Gulé, dans le Sennar, l'un des principaux centres des Funjés, les tribus habitent des villages, cultivent la terre et élèvent des bestiaux. On y rencontre rarement un chameau, si ce n'est chez les chefs des Funjés. Leurs voisins, les Abu-Rofs, autre tribu de Bedjas, sont d'autant plus riches en chameaux, en bœufs, en moutons, etc. Quand je demandai pourquoi les Funjés possédaient peu de chameaux et de bœufs, on me répondit qu'ils en pouvaient louer ou acheter chez les Abu-Rofs. Les Funjés ne dédaignent pas de faire la chasse au gros gibier de leurs steppes et de leurs forêts, au buffle, à l'antilope, au gnus, à la gazelle, à la girafe, à l'éléphant, etc.; ils regardent cette occupation comme étant utile et digne de l'homme. Mais lorsqu'ils organisent une grande chasse ils demandent l'aide d'un habile agagir ou matador abu-rof, qui sait abattre un buffle mieux que tout autre. Ce sont là des coutumes profondément enracinées.

L'origine des Bedjas est obscure; on peut présumer qu'elle se trouve dans l'Afrique orientale où un lien commun réunissait les grandes tribus des Bedjas, des Schohos, des Afers ou Danakils; des Somalis, des Masays, des Dschaggas, des Galas, des Ormas, des Wahumas et des A-Bantus. Une partie de ces peuples, pour la plupart guerriers, se dispersèrent dans diverses directions. Tandis que les Galas et les Dschaggas se précipitaient vers le centre de l'Afrique, les A-Bantus se dirigèrent plus vers le

sud. De telles émigrations ont dû se faire à l'aube même de l'histoire de l'humanité, car les monuments des Pharaons mentionnent déjà les Scharis dont le nom peut s'appliquer aujourd'hui aux Beschari. Les ruines d'Aksum renferment le nom des Bukas, Bugaites (Bedjas), auxquels le roi Lasan (Aizanas) a fait la guerre; on y retrouve aussi celui des Halengas, autre tribu de Bedjas qui fleurit encore aujourd'hui, et qui se rapproche des Homrans qu'on a fait voir en Europe. Les Begas ou Bedjas apparaissent en outre dans l'inscription d'Adulis, attribuée à Ptolémée Évergète. Nous devons une excellente description ethnologique de ce peuple au savant arabe Makrizi. Divers passages de Strabon, Agatharchides, Diodore et Claudius Ptolémaüs, s'appliquent évidemment aux Bedjas¹. L'ancien empire d'Axoum comprenait plusieurs de ces tribus. Dans la célèbre ville d'Aloa, des Bedjas chrétiens jouaient le principal rôle. Makrizi et Ibn-el-Wardi mentionnent aussi un roi des Bedjas. Bien des Candaces ou reines d'Éthiopie paraissent être issues des Bedjas. Tout semble indiquer la réunion de ces tribus en un puissant empire, dans l'antiquité et le moyen âge. La chute d'Axoum ébranla pour longtemps cette puissance qui s'évanouit lors de la destruction d'Aloa par les Funjés. Les peuplades dispersées devinrent tributaires des habitants de Darfour, Sennaar et Habesch, et, depuis 1820, des Égyptiens. Dans le pays de Taka, elles se ligèrent de nouveau, pendant le cours de notre siècle, pour résister à l'esprit de conquête des Égyptiens; mais cette union fut dissoute par les bataillons des pachas Achmed-el-Tscherkesse et Achmed-Meneklé.

Le christianisme fit sentir de bonne heure son influence aux groupes plus considérables de peuples répandus sur les terres fertiles du Soudan oriental, où ils cultivent le durra ou blé des nègres, le maïs, le froment, les courges, les melons, la guimauve, les oignons, le piment, le coton et le tabac; mais, soumis plus tard par des païens (Funjés), ils se convertirent avec leurs vainqueurs à l'islamisme. Cette religion trouva facilement accès auprès des Bedjas nomades. Ces peuples graves, enclins à la méditation et à la contrition religieuse, accueillirent favorablement les apôtres de l'Islam, qui étaient pour la plupart des émigrés arabes ou des Nigritiens revenant du pèlerinage à la

1. V. *Nigritiens*, t. I, p. I, ch. II.

Mecque; ils leur prêtèrent l'appui de leur force et de leur influence dans leur propre tribu, se soumièrent à la constitution politique, aux mœurs et aux lois des Bédouins de l'Hedjaz, et devinrent Arabes par leur organisation municipale, leur langue et leur religion. Ils s'attachèrent à l'islamisme avec un opiniâtre fanatisme, et se glorifièrent d'être de la noble nationalité des Arabes. Il est vrai que maintes tribus nomades, telles que celles des Halengas, des Hadendas, des Schukuries, de Homrans, etc., conservèrent et défigurèrent leur idiome bedja. Le fait de cette conservation des idiomes particuliers est omis par les voyageurs qui veulent faire de nos nomades de vrais Arabes pur sang (fig. 1). J'ai fait remarquer que les bergers et les chasseurs bedjas avaient été plus accessibles à l'islamisme que les agriculteurs et les habitants des villes. Malgré cela, les nomades croyants, qui se divisent en prosélytes inférieurs (*fukra fakir*) et en savants interprètes d'Allah (*fukaha fakir*), ont conservé des idées et des coutumes païennes; et même les tribus, intercalées entre les Nigritiens avec lesquels elles contractent mariage, telles que les Bagaras, les Hamars et les Abu-Rofs, sont plutôt des païens, comme les Shilluks et les Denkas que des musulmans proprement dits. Ce sont là des contradictions, que l'ethnographie de l'Afrique présente en grand nombre. Ce serait une grande erreur que de considérer comme des Arabes les Bedjas nomades de la côte de l'Abyssinie, du Taka, de Sennaar, de Cordoufan, de Darfour, de Waday, etc. Si, en s'incorporant aux Arabes, ils ont reçu dans leurs veines du sang arabe, ils ont cependant conservé un type particulier qui ressemble beaucoup plus aux Égyptiens, aux Berabras et aux Nigritiens plus énergiquement caractérisés, tels que les Funjés, les Wahumas et les A-Bantus (fig. 2).



Fig. 1. — Bedja nomade.

III

MONTAGNARDS ABYSSINIENS. — SOMALIS.

Les montagnards abyssiniens ressemblent beaucoup aux Bedjas; certaines tribus, telles que les Agaus, les Koemants, les Falaschas,



Fig. 2. — Bedjas nomades campant sous leurs tentes.

les Schohos, les Bogos, sont parentes des Bedjas et paraissent

être des peuplades fort anciennes. D'autres ne se sont formées que dans le cours des siècles, des indigènes mélangés avec des Bedjas, des Galas, des Afers et des émigrés arabes; leur idiome a de l'analogie avec le sémitique et le syro-arabe. On trouve plus fréquemment chez les Abyssiniens orientaux que chez les Bedjas arabes des figures du type juif et arabe. Les habitants du Habesch que j'ai vus de mes propres yeux avaient, malgré la couleur de leur peau, de l'analogie avec les Bedjas de Sakra et de Sennaar, avec les Abadés et les Berabras. Les physionomies des Ubis, Kasas (empereur Théodoroo), Kasays (empereur Jean) et Madrakals rappellent celles de Homrans et d'Abaddes, de Ramsès et d'Amenemha, des rois pasteurs de Gebel-Barkal. Les Afers ou Danakils et les Somalis sont aussi parents des Bedjas et des Abyssins. Ceux-ci, issus de la même souche que les Galas, se sont modifiés d'une manière toute particulière par leurs fréquents croisements avec les Arabes. J.-M. Hildebrandt, l'un des meilleurs connaisseurs des Somalis, a remarqué en eux (particulièrement dans les familles privilégiées) l'élément arabe méridional, qui se manifeste surtout dans leur forme et leur expression. Il est vrai que, par leur situation, ils sont plus exposés à l'influence du sud de l'Arabie, qui leur envoie sans cesse des émigrants, et qui en était autrefois submergé, ainsi que les contrées de l'Afrique orientale. Ces migrations du sud-ouest au nord-est ont produit dans l'Arabie méridionale une population qui n'est pas purement arabe, mais arabo-nigritienne. Le retour de ces éléments en Afrique et leur participation à la fondation des communes des Afers et des Somalis n'ont pas pu changer le type de ceux-ci de manière à leur donner à toujours l'apparence des habitants du nord de l'Arabie, de la Palestine, de la Syrie, etc. Si nous trouvons de ces types parmi les Danakils et les Somalis, nous pouvons les attribuer à un père ou à un grand-père issu du Nedjed. Nous voyons prédominer chez les Afers des caractères particuliers qui appartiennent aux Nigritiens. De tous les peuples de l'Afrique orientale, les Somalis sont les plus puissants; et leur force vient de s'accroître encore par la victoire d'une de leurs plus féroces tribus sur leurs ennemis mortels, les Galas, qu'elle a dépouillés de plusieurs possessions importantes sur la côte et refoulés vers l'intérieur. (Fig. 4 et 5.)

Les Galas ou Wahumas, qui s'appellent eux-mêmes Ilmormas

(fils des hommes), ont leur berceau dans les districts au pied des montagnes neigeuses de Kenia et de Kilimandjaro. Ce sont de purs Nigritiens, vigoureux, conquérants, de mœurs spartiates, qui se sont répandus dans diverses directions et qui ont conquis une grande partie de l'Abyssinie méridionale et des districts du Nil Bleu, où ils se sont confondus avec les Bedjas, les Agaus et les Abyssiniens mélangés.

De ce croisement est résulté un intéressant type, dont le profil est plus fin que celui des visages aplatis des Ormas. Ce type est représenté par le joli profil d'un Adjao-Gala, d'après Salt, copié bien souvent pour des ouvrages ethnologiques; cette figure a entraîné bien des ethnologues à la considérer comme le type des Ormas et à attribuer à ceux-ci une origine sémitique, rapprochée des Caucasiens. C'est là une grave erreur de nos ancêtres et même de quelques-uns de nos contemporains, dont la génération actuelle doit combattre les préjugés. Les Ormas ont colonisé les pays de Guragie, Kafa, Inarya, etc., au sud de Schoa, et se sont répandus sur la côte orientale et vers le centre de l'Afrique. Les Wanyambos et les Watusis, près du lac Ukerua-Nyanza (Victoria-Nyanza), paraissent appartenir à la tribu des Ormas. Les indigènes de Kitara, qui étaient des Wahumas ou des Nigritiens, ont été soumis par des Galas. Plus tard, Kitara se démembra en empires d'Unyoro, Uganda, Usoga et Mruri.

Stanley nous représente le robuste et intelligent Mtesa, kataba ou empereur d'Uganda, comme un homme grand, bien fait, dont les traits expressifs rappelaient à nos éminents voyageurs ceux des sculptures de Thèbes et des statues du musée du Caire. « Il a les mêmes lèvres fortes, mais ce trait est adouci par une expression affable pleine de dignité qui se répand sur tout son visage et par de grands yeux qui brillent d'une flamme inquiète et qui lui donnent une beauté merveilleuse, particulière à sa race. Sa peau est rouge brun foncé et remarquablement lisse. » Je crois que ce portrait est celui des Ormas, et il me rappelle des individus de la tribu des Wollos et d'autres Galas que j'ai remarqués dans mon voyage (fig. 3).

D'autres parents des Somalis sont les Wamasays, à l'est de l'Afrique, sur l'Équateur. Cette tribu sauvage et guerrière est voisine des Wakambas (fig. 6), qui lui ressemblent. On peut rapprocher d'eux et des Galas les Wanyikas, les Wakuafis, les Wanya-

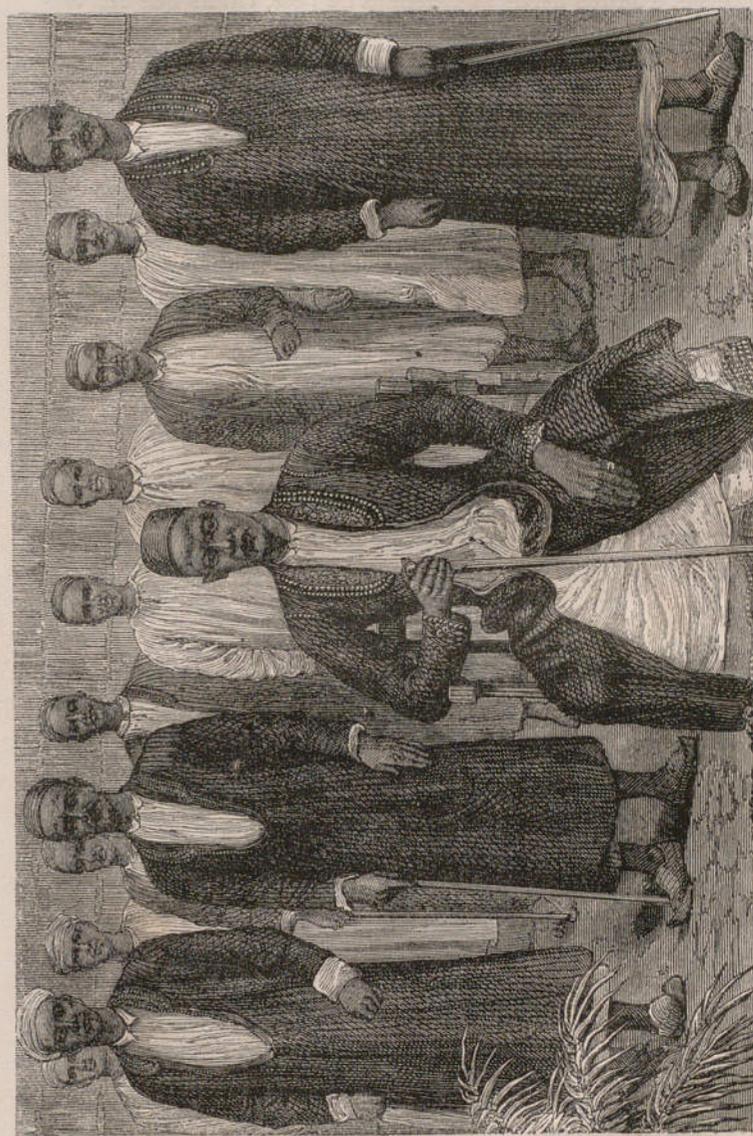


Fig. 3. — Mtesa, empereur d'Uganda avec sa suite. (Extrait de Stanley, *A travers le continent noir.*)

mesis et d'autres tribus nigritiennes de l'est, tandis que les Wasuahelis du Zanzibar renferment beaucoup de sang arabe (fig. 7).

IV

AFRIQUE SEPTENTRIONALE. — LES BERBÈRES.

Mais revenons aux proches voisins des Égyptiens sur la côte africaine du nord. Les principaux sont les Berbers, auxquels



Fig. 4. — Somali de Geledi.



Fig. 5. — Somali Medjerts.

paraît devoir s'appliquer la désignation collective des indigènes imoschach. C'est un peuple très ancien dont les deux tribus orientales, les Libus ou Ribus (Libyens) inquiétaient souvent les frontières égyptiennes. Les Ramessides leur firent la guerre et les représentèrent sur leurs monuments, pâles, blancs ou roux, avec des yeux bleus.

Les Berbers sont nombreux, nomades ou fixes. Les Libyens, les Gétules, les Mauritaniens et les Numidiens des anciens fai-

saient partie de ces Imoschach. Ils paraissent avoir eu de bonne heure des communications avec l'Europe méridionale; et beaucoup d'historiens les croient de la même race que les peuples de l'Europe auxquels nous devons les menhirs et les dolmens élevés en Europe, dans l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale. Il est vrai qu'on rencontre au nord de la Barbarie des



Fig. 6. — Femmes wakambas.

individus dont les traits rappellent vivement ceux des Espagnols et des Italiens. Il est possible qu'il y ait eu un lien entre ces nationalités avant que les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar) aient eu leur configuration actuelle¹. D'un autre côté, les Espagnols et les Italiens ont subi l'influence des Maures du moyen âge; mais ceux-ci étaient, pour la plupart, des Berbers.

Hanoteau et Letourneux, dont l'ouvrage classique sur *la Kabylie* renferme une foule de renseignements importants, ont cru reconnaître une origine européenne dans les habitants

1. Sur la propagation des dolmens, etc., etc., voyez sir John Lubbock, *les Temps préhistoriques*, expliqués par les vestiges de l'antiquité et les sauvages actuels. Édition allemande autorisée de A. Passow. (Iéna 1874, page 102.)

des villes de Rusasuz, Jomnium, Rusucurru, Bida, Municipium, etc., etc.

Sur les côtes, principalement dans les villes, la population, très mêlée, a été formée par les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Arabes, les Juifs, les Turcs, toutes les nationalités de l'Europe, désignées sous le nom de Francs, tous les aventuriers nés entre le cap Nord, le cap Finisterre et Malte, et jetés sur la terre d'Afrique; de plus, tous les esclaves chrétiens emmenés



Fig. 7. — Famille suaheli.

par les corsaires pendant des siècles. La plus importante souche de ces peuples est formée par les Maures, Moros, Moresques. Ceux-ci sont surtout des Berbers, mais plus mélangés que la population des terres labourables, des montagnes et des déserts. Avant l'introduction de l'islamisme en Afrique, les Carthaginois, les Grecs, les Romains, les Vandales, etc., s'étaient déjà mélangés avec les indigènes. Plus tard, les armées victorieuses des propagateurs du Coran se sont amalgamées avec les Imoschach.

Il importe ici de se faire une idée des conditions ethnologiques des conquérants mahométans. Leur principal contingent a été incontestablement fourni par des Syro-Arabes, nomades ou fixes, originaires de la Palestine, de l'Arabie et de la Mésopotamie; mais l'étendard de Mahomet était aussi suivi par des tribus de l'Asie Mineure, des Grecs, des Kurdes, des Arméniens convertis,

des Persans, des Égyptiens, des Berabras, des Soudanais. L'islamisme ne s'inquiète pas de l'origine ni de la couleur de ses sectateurs, mais il unit par la foi en un seul corps les éléments les plus hétérogènes. On peut se figurer les transformations opérées par l'invasion de cette masse bigarrée dans l'Afrique septentrionale, dont la population primitive avait toujours subi l'influence étrangère; on comprend aussi que la tribu arabe y ait joué le principal rôle, puisque la plupart des envahisseurs étaient Arabes. On suppose que le gros de l'armée se composait d'esclaves noirs, appelés Fethawies¹.

On retrouvera souvent chez les Maures les particularités de la physionomie des Arabes. Mais les Juifs convertis, dont la configuration physique se rapproche beaucoup de celle des Arabes, ont contracté des mariages avec les Maures, et il est difficile de distinguer les Mauresques des Juives dans les villes de Tanger, Tétuan, Alger, Tunis, Tripoli, etc.² Les Européens convertis y sont en trop petit nombre pour que leur influence y soit sensible. Mais les croisements entre les Maures et les noirs y sont très reconnaissables. Il en résulte des mulâtres; mais ce n'est pas là un fait ethnologique constant³. Quand les Maures, dont le

1. A l'égard des Fethawies, *redemptores*, Wetstein, le plus savant et le plus profond des connaisseurs des Arabes, fait remarquer que dans les plus importantes guerres des Arabes les fonctions principales sont confiées à des esclaves noirs de force athlétique, à des cuirassiers noirs. Ceux-ci, nés presque toujours dans leurs tribus et élevés pour le combat, comme les gladiateurs romains, sont les vrais héros des camps; ils sont toujours prêts à exposer leur vie pour le profit ou l'honneur de leurs maîtres. L'Arabe est trop prudent pour être courageux jusqu'à la mort; c'est ce qu'attestent une foule de proverbes, etc., etc. (*Journal ethnologique et Société anthropologique de Berlin*, 1878, page 388.)

2. Parmi les Mauresques hommes et femmes, on voit souvent des physionomies qui rappellent celles des Arabes et des Juifs. Cela provient : 1° des mélanges de sang syro-arabe; 2° de la conversion au mahométisme de beaucoup de Juifs habitant le Magreb, qui, dans cette condition de renégats, sont classés avec les Maures et contractent avec eux des alliances qui laissent subsister les traces de leur origine de génération en génération; 3° de ressemblances accidentelles, telles qu'on les rencontre aussi dans des familles purement germaines d'origine.

3. Les individus issus des mélanges de Berbers, Bedjas, Abyssinie, etc., avec des Nigritiens, conservent d'une manière plus durable que les Osmanlis, les Arabes, les Francs mêlés avec les Nigritiens, les caractères physiques qui établissent une grande ressemblance entre les diverses nations africaines. Souvent, après quelques générations, le type des ancêtres se reproduit chez ceux-là.

teint est assez clair, s'unissent aux Arabes plus basanés ou aux Juifs d'Orient, leurs rejetons ne s'éloignent pas du type des parents autant que dans les mariages entre Maures et noirs.

Malgré le type évidemment mêlé des Maures, l'ethnologue reconnaîtra que l'élément primitif berber y est prédominant. Le mot de Maure désigne une idée susceptible de grande extension, et, grâce à la pauvreté de notre langue ethnologique, on a appliqué ce mot à des communes berbères qui se sont refusées jusqu'à présent à toute union avec des renégats, des Juifs, etc., etc., et qui en contractent tout au plus avec des serfs nigritiens. Tels sont les habitants de la province d'El-Rif, les Sus et d'autres tribus du Maroc, ainsi que les Maures du Sénégal (Trarza, Brakna, Dowisch, etc., etc.). Les cas de mélanges arabes sont ici trop rares pour être pris en considération.

Une grande partie des Berbers du nord de l'Afrique, et surtout de l'Algérie, sont désignés par le nom banal de Kabyles; et pourtant Kabyleh, dont le pluriel est Kabail, signifie en arabe une tribu composée de familles qui réunissent des individus plus ou moins nombreux. Malgré cette confusion d'idées, le nom de Kabyle sert, surtout en France, à désigner un peuple. Parmi ces Kabyles, les individus blonds ne sont pas rares; et ce fait rappelle les blonds Libu-Tamhus des anciens Égyptiens. Hanoteau et Letourneux mentionnent, dans leur monographie susdite, les immigrations arabes, et ils font observer que la race arabe a pris possession du pays moins par la force armée que par l'influence de l'islamisme. Il est probable qu'à l'époque de la conversion musulmane un certain nombre de familles arabes s'y sont établies comme missionnaires. Mais les marabouts, qui paraissent donner l'impulsion religieuse, ne sont pas tous Arabes; il y a parmi eux des indigènes berbers qui, pour gagner en considération auprès de leurs compatriotes, se disent issus du pays du Prophète. On prétend que les Schirfa (singulier Scherif), c'est-à-dire les descendants de Mahomet, qui constituaient une véritable noblesse religieuse, sont Arabes et se disent marabouts par excellence. Mais bien des individus noirs, bruns ou jaune brun se qualifient, dans l'Afrique musulmane, du titre de schérif.

Les Tuariks ou Tuareks (au singulier Targi) sont une autre peuplade berbère pure ou d'Imoschach, dans un sens plus restreint. Ils se subdivisent en un grand nombre de tribus, disséminées

dans le désert du Sahara, parmi lesquelles les Ahogars (au pluriel Ihogar) prétendent à une certaine noblesse vis-à-vis des Imrads (singulier Amri), leurs vassaux. L'Ahogar ressemble aux Européens du sud, c'est-à-dire qu'il a les traits du Berber, tel que nous l'avons représenté sous le pseudonyme de Kabyle. L'Amri ressemble plutôt au Nigritien. Il y a chez les Tuariks (ou Touaregs) une autre catégorie intermédiaire, espèce de condottieri qui louent leurs services aux diverses communes des Imoschach, comme les aventuriers mercenaires du moyen âge. Comment peut-on s'expliquer une telle condition? D'une part, on serait porté à croire qu'une tribu de Berbers pâles a assujéti une tribu noire de l'espèce des Tibus ou Tedas. Et les Imrads des Tuariks orientaux ressemblent, en effet, aux Tibus d'une manière frappante. D'autre part, on pourrait supposer que les Tuariks nobles ou les Imrads, par leur mélange avec les Tedas ou avec des Nigritiens du Soudan, ont formé une race moyenne, dépendante des familles de pur sang noble. Celles-ci pouvaient d'autant plus facilement arriver au pouvoir et s'y maintenir, qu'elles avaient seules, par tradition, le droit de faire la guerre. Les Imrads achetaient des Ihogar le droit d'exercer des métiers paisibles, en reconnaissant la suprématie de leurs maîtres et en s'y soumettant. Les Ihogar, réduits à leurs propres forces, n'étant pas assez nombreux pour soutenir les guerres des tribus, enrôlaient ceux des Imrads qui étaient propres au métier des armes; ils engageaient aussi les aventuriers de toute nationalité dont l'Afrique surabonde, et ils dressaient des esclaves adroits au service militaire. Ces divers éléments ont formé la classe moyenne dont nous venons de parler, et qui n'était ni dominatrice ni vassale. Il n'est pas rare de rencontrer, même dans d'autres pays que ceux de l'Afrique, un état militaire privilégié, du consentement des habitants de basse extraction qui veulent s'adonner, en toute sécurité, à l'agriculture, à l'élevage des bestiaux, au commerce, à toute espèce de métiers, etc., etc., et gagner paisiblement leur pain en laissant à leurs compatriotes plus aisés le soin de les défendre. Les privilégiés qu'ils leur vendaient ainsi étaient souvent revendiqués avec beaucoup d'opiniâtreté par les guerriers. Il arrive souvent aussi qu'une tribu victorieuse en assujéti une autre, dont la classe dominante lui devient alors inférieure, à l'égard de la classe dégradée, vouée au travail. On ne peut expliquer que par

ces faits la formation de certaines castes et de certaines relations de protection et de vasselage sur le sol de l'Afrique. Il est probable que la classe noble des Bedjas n'est autre qu'une tribu victorieuse qui, pendant longtemps, avait fait le service militaire chez les Nawabs, maîtres de la côte abyssinienne, et dont l'idiome primitif est l'éthiopien ou gees. Plus tard, cette tribu guerrière a soumis les possessions des Béni-Amir, et elle a imposé sa domination aux paisibles Bédouins.

Les Kabyles et les Tuariks parlent le berber; mais ceux-là ont introduit dans leur langue beaucoup de mots arabes (et en Algérie des mots français). Ils se servent aussi d'une langue secrète, et chaque profession a la sienne. Ces idiomes sont des mélanges de français, de berber et de kabyle (Hanoteau et Letourneux). Même les Abaddes du désert arabe de l'Égypte se sont fait une espèce de patois en défigurant l'arabe et le bedja. Outre ces Berbers dont personne ne conteste plus les résidences primitives, on compte encore un grand nombre de tribus arabes de nationalité pure, dans les États de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc. Les unes ont des demeures fixes, les autres sont nomades. Le meilleur peintre moderne de ces Arabes à demi cultivés est le grand peintre d'histoire Horace Vernet. Les types que nous représenté cet éminent artiste nous rappellent, non les physionomies sémitiques, mais les visages aplatis des Nigritiens. Ils appartiennent à ces Berbers qui accusent leur proche parenté avec les habitants du Soudan, non seulement par la conformation de leur crâne, mais encore par leur figure préminente dans son ensemble et aplatie dans ses parties. Une telle ressemblance ne peut être que le résultat de nombreux croisements entre des Berbers mélangés d'Arabes et des Nigritiens. Parmi ces tribus nomades, l'arabe pur est aussi rare que parmi les marabouts du Magreb.

Hanoteau et Letourneux attribuent aux Issés une origine arabe dans laquelle prédomine l'élément berber par de fréquents croisements. Il est possible que les Arabes sémitiques qui se sont établis dans ces pays au temps de la propagation de l'islamisme aient pris en main le gouvernement des tribus et les aient administrées d'après les coutumes de leur patrie. Celles de ces tribus qui s'adonnaient à la conduite des troupeaux étaient d'autant plus disposées à se soumettre à la loi des

Bédouins du désert syro-arabique, que cette loi laissait la plus grande liberté possible à l'individu et assurait à la nation l'union la plus étroite. La constitution des Bédouins arabes est un système municipal très libéral. Chaque individu est libre et ne reconnaît aucun maître. Il est vrai que chaque camp élit son scheik ou émir, chaque tribu son grand-scheik (scheikh-el-kebir), selon le degré de considération, les qualités personnelles ou l'influence due à la fortune. Le scheik est le chef pendant la guerre, il dirige les négociations de sa tribu, il choisit le campement, il reçoit les hôtes éminents. Mais il n'est pas prince, bien que sa dignité se transmette en ligne directe par héritage. Burckhardt rapporte que même les plus puissants conducteurs de la tribu syrienne d'Aenezé ne peuvent infliger la plus légère punition au plus infime des leurs sans s'exposer à sa vengeance mortelle et à celle de toute sa famille. Dans les différends, les parties en appellent à un jugement du scheik, ou bien elles transigent en se soumettant aux sentences du kadi-el-arab, dont la dignité est aussi héréditaire. Il y avait même dans le désert syriaque un tribunal de Dieu dont les décrets appartenaient au juge suprême Mebesschae. Aucun châtimement corporel n'est infligé; on se contente de prélever des amendes en argent ou en nature. Ces libres institutions convenaient à tous les peuples nomades de diverses nationalités qui parcouraient les immenses déserts et les grands steppes de l'Asie orientale et de l'Afrique septentrionale. L'islamisme était conforme à la manière de voir de ces hommes de la nature. Les modifications introduites dans cette libre constitution chez les Nubiens et les habitants du Sennar doivent être attribuées à l'influence des rois des Funjés et plus tard à celle des Turcs, car ces puissances accordèrent aux scheiks bedjas plus de droits sur leurs peuplades, afin de leur extorquer des tributs plus considérables. Leurs délégués furent bien obligés parfois de se servir du bâton pour percevoir les impôts des récalcitrants. Là où les Turcs se sont établis, la liberté des Bédouins a disparu du Magreb, et l'on prétend que l'Algérie n'est pas plus heureuse depuis l'occupation française. Il faut avouer, à la vérité, que des groupes plus compacts et plus politiquement constitués ne peuvent autoriser dans leur sein cette liberté sans frein de la vie nomade sans mettre en péril les bases mêmes de leur propre puissance.

Nous pouvons donc aisément comprendre que des tribus indigènes du nord-ouest de l'Afrique, en adoptant les lois et la langue des Arabes, aient conservé opiniâtrément, pendant des siècles, leurs corporations séparées, leur division en camps et en tribus. Quand les immigrants arabes étaient assez nombreux pour avoir de l'influence sur une de ces tribus nomades, ils pouvaient aussi modifier l'apparence physique des membres de la communauté, de manière à lui communiquer des caractères sémitiques. Mais l'expérience ne nous permet pas d'admettre que des tribus entières d'immigrants de l'Arabie, alors peu peuplée, aient pu conserver dans les pays de Magreb leur type primitif dans toute sa pureté. Il s'agit ici des Arabes prétendus purs qui habitent le Soudan sous les noms d'Uled-Soliman, de Schua ou de Schiva, etc., etc.; ainsi que de ceux de Waday et de Darfour, parmi lesquels on croit trouver maint oncle ou neveu du Prophète. La seule assertion des voyageurs Barth, Nachtigal, etc., etc., ne suffit pas pour nous convaincre scientifiquement de la pureté de ces Sémites, il nous faut une sérieuse étude anthropologique qui ferait tomber la théorie relative aux tribus du Soudan central aussi bien que celle de Hagenbeck sur la prétendue origine sémitique des Nubiens Bedjas. Ou bien ces Bédouins de l'Afrique centrale sont des tribus dispersées de Bedjas, ou bien ce sont des Berbers mélangés d'Arabes. Cette question sera résolue par les consciencieuses recherches d'ethnologues capables. On a suffisamment prouvé que, dans ces recherches, il ne fallait pas avoir égard à la langue arabe, qui a remplacé les idiomes primitifs parce qu'elle est la langue de la religion, des lettres et du commerce¹.

Les registres tant vantés des familles et des tribus des scheiks et des marabouts n'ont pas plus de valeur pour nous, comme documents, que les titres de noblesse des familles européennes qui cherchent leurs ancêtres jusque chez les anciens Romains,

1. Voyez les *Nigritiens de divers pays*. La langue arabe et le Coran, avec le rituel et les lois morales de l'Islam, se substituent partout aux langues indigènes de l'Afrique. Partout où les Osmanlis et leurs descendants se sont établis, la langue arabe devient la langue officielle, et elle est favorisée par les gouvernants comme langue nationale. D'ailleurs l'arabe est l'idiome principal de beaucoup de marabouts ou missionnaires et des derviches ou moines de l'Islam.

ou les faux certificats des sporting-gentlemen qui viennent visiter nos villes.

V

SENNAR. — LES FUNJÉS.

A côté des Berabras et des Bedjas au nord-est de l'Afrique se trouvent les Funjés, qui ont leur principale résidence au sud de la péninsule de Sennar ou Senar (en berber, Senna et Arti, île), formée par le Nil Blanc et le Nil Bleu, et auxquels appartiennent les Beruns ou Buruns, les Ingassanas ou habitants des montagnes de Tabi et les Hammedj des pays de Roseres et Fasogl. Les habitants foncés des Abay, les Basenas ou habitants de Basen (Abyssinie occidentale), ainsi que les nobles de Takla, Tagela ou Tegeli, au sud du Cordoufan, sont de purs Funjés. Je compte ceux-ci parmi les Nigritiens, qui forment la transition entre les Bedjas, les Berabras et les Berbers. Un autre connaisseur des Funjés, le baron Pruyssenaere de la Wostyne, appelle les Hammedj de « beaux nègres » et remarque « qu'ils servent de transition aux nègres comme les Nubiens du Cordoufan »¹. On ne voit nulle part une limite tranchée entre les Berabras, les Bedjas et les noirs; mais il y a de nombreuses transitions entre ces types.

Dans le xvi^e siècle, les Funjés acquirent une grande puissance par la conquête de l'État d'Aloa. Ils fondèrent l'empire de Sennar et eurent l'hégémonie sur un grand nombre de tribus même plus éloignées de la Nubie, de Taka et du Cordoufan. Convertis du paganisme à l'islamisme, les Funjés, voisins des Abyssins, qui étaient depuis longtemps chrétiens, soutinrent contre ceux-ci de nombreuses guerres. Dans le siècle dernier, une armée abyssinienne fut écrasée par les belliqueux Funjés dans les forêts du Sennar. Déchiré par les dissensions intestines, l'empire des Funjés déclina graduellement jusqu'à ce que vers 1830 il devint, malgré sa vigoureuse résistance, la proie des peuplades guerrières disparates avec lesquelles Mahomet-Ali, pacha

1. Supplément aux communications de Vetermann par le baron Pruyssenaere de la Wostyne, n^o 51, p. 2, page 7.

d'Égypte, étendit sa domination jusqu'à la limite méridionale de la Nubie (fig. 8). Les Égyptiens détrônèrent les Funjés de Sennar, mais ils accordèrent à Adlan, l'un des descendants de l'ancienne famille des Wesirs, une royauté nominale sur un district de la montagne de Gulé, et cet État végète encore aujourd'hui sous la suzeraineté du khédive. Par suite des rapports entre les Funjés, les Berabras, les Bedjas, les Nobas et les esclaves nigritiens ou abyssiniens de diverses contrées du centre, se sont formées dans le Sennar inférieur et le Cordoufan des peu-



Fig. 8. — Funjé.

plades mélangées qui, dans leur apparence, présentent le type des Nigritiens, tout en ayant les caractères physiques particuliers aux Berabras, dont le sang prédomine dans ces mélanges. On trouve parmi elles des familles entières plus foncées et plus aplaties de visages que d'autres qui se distinguent par une teinte plus claire et un profil plus fin. Ces inconsistances résultent de la quantité plus ou moins considérable de sang nigritien; elles peuvent se répéter dans la même famille, en ligne descendante, si l'on y contracte des mariages de telle ou telle nationalité; comme il peut y avoir, par la même raison, des retours vers les Berabras, vers les Funjés ou les Bedjas. C'est pourquoi les anthropologues éprouvent de grands embarras à l'égard de ces peuples, dont le type est si mobile et qui s'étendent de plus en plus. Les diverses tribus qui les forment ont entre elles une si grande analogie que leurs mariages sont très féconds. Les Djaalins, qui appartiennent aux Bedjas, sont confondus, depuis environ dix ans, dans ces croisements, car les sabreurs turco-égyptiens, dans leur manie de tout égaliser et centraliser, ont abattu les bornes nationales qui séparent les diverses tribus nubienes. Cette peuplade nombreuse et vail-

lante était située sur les bords du Nil supérieur; leur chef ou melik qui, au xviii^e siècle, était encore vassal des Funjés, s'était rendu indépendant et résidait à Schendi. Les Djaalins unissaient l'énergie et la ruse avec l'orgueil et la vanité religieuse. Ils étaient fervents dans leurs croyances, et nul autre peuple du Soudan oriental n'a produit plus de fukaha ou interprètes de l'islamisme, ni plus de prêtres inférieurs (fukra), ni plus de missionnaires. A leur nom de Djaali et leur penchant pour le mysticisme musulman, ils ont joint, en tout temps, le désir orgueilleux de se faire passer pour un peuple saint, descendant directement des Arabes. Divers voyageurs ont accepté et répandu cette prétention des Djaalins sans la soumettre à l'examen de la critique.

En 1821, le prince égyptien Ismaïl-Pacha, chargé de conquérir Sennar, arriva à Schendi après sa victoire sur les Schaikies près Corti. C'est là que se trouvait le camp modeste de Melik-el-Nimr, homme fier et indépendant. Incapable de résister à l'armée égyptienne pourvue d'artillerie et de mousqueterie et renforcée par une excellente cavalerie, El-Nimr se soumit au pacha avec désespoir. Celui-ci, enivré de merisi, l'offensa gravement. El-Nimr, pour se venger du pascha, le surprit nuitamment et le brûla, avec toute son escorte, dans les chaumières où campaient les Turcs. Après cet attentat, il s'enfuit à May-Gogwa sur la frontière abyssinienne. Ses fidèles Djaalins le rejoignirent et lui formèrent une armée grossie par tous les mécontents du Soudan oriental et par des aventuriers abyssins. Ils soutinrent une longue et sanglante guerre d'escarmouches contre les Égyptiens. Après la mort de Melik, cette lutte fut continuée par son fils, Hasan-Woad-Nimr, excité par le roi Tedrus, le héros de Magdala. Elle vient de se terminer par des transactions.

Après la trahison de Schendi, le cruel Mahomet Bey-el-Defterdar, beau-frère d'Ismaïl-Pacha, résolut de le venger en faisant la guerre aux opiniâtres provinces nubienes. Il fit passer plusieurs milliers de Berabras au fil de l'épée, et livra à la destruction toute la partie de la Nubie comprise dans la vallée du Nil. Les Djaalins se dispersèrent dans toutes les directions. Ils montrent aujourd'hui le type nigritien d'une manière évidente, bien que beaucoup de nos voyageurs persistent à reconnaître en eux de purs Arabes d'Hedjas. Le peuple mélangé qui habite

les bords du Nil supérieur, entre Khartoum et Berber, renferme beaucoup d'éléments djaalins¹.

VI

LE SAHARA, LE SOUDAN, L'AFRIQUE CENTRALE.

Par ce qui précède nous voyons que les Berbers, et leurs parents les Berabras, les Égyptiens, les Abyssiniens, les Somalis, les Ormas et les Bedjas occupent le nord et l'est du continent. A eux se rattachent d'autres tribus encore peu connues, que beaucoup de voyageurs ont visitées sans nous en avoir fait une description satisfaisante, telles que les Tibis ou Tedas, les Kanoris ou Kanuris et les Fulans ou Felatas. Les premiers habitent le Sahara oriental, Tibesti, Wadjanga, Borgu, où ils sont libres; Kauar, où ils sont opprimés par les Kellui (Taarik); Fesan, où les Turcs les tyrannisent, et on les trouve disséminés dans beaucoup de régions du Soudan central. A en juger par les portraits qu'on nous en fait, ces peuples, pour la plupart grands et majestueux, se rapprochent plus des Berbers et des Bedjas que des nègres. Les Tedas forment en partie les Troglodytes et les Garamantes des anciens, auxquels appartiennent aussi les peuples mélangés du sud de l'Algérie, entre la Kabylie et la Nigritie; ils habitent les oasis et ils ont formé le principal contingent des tirailleurs indigènes ou turcos de l'armée française. On rapproche encore des Tedas d'une part et des Bedjas de l'autre les Blemmys, dont une inscription du temple de Talmis chante les incursions sur les bords du Nil et la défaite par le roi nubien Silco, qui était chrétien.

Les Fulans ou Fulbés (singulier Pullo) les Fellatas du Soudan oriental, les Peuhls ou Pouls du Sénégal paraissent issus de Futatoro, à l'ouest de l'Afrique. A la fin du siècle dernier, ils conquièrent le pays de Futadjalon des Mandingues, fondèrent en 1802 l'empire de Sokoto sous leur prince Danfodio, musulman inspiré,

1. Tandis que les Djaalins, nomades dans le Sennar, sont restés fidèles à leur caractère physique de Bedjas, ceux du Nil Bleu inférieur et supérieur ont perdu le leur par des mélanges avec les Berabras, les Schilluks, les Funjés et autres Nigritiens. Voyez Hartmann, *Journal d'ethnologie*, 1879, 2^e cahier.

et s'étendirent de plus en plus à l'intérieur. Ils sont grands et minces; leurs cheveux sont peu crépus; leur barbe, rouge brun ou plus foncée, est rase; leur langue rappelle celle des Berbers. Ils paraissent appartenir aux Bedjas et peut-être aussi, avec les Monbuttus, à une plus grande famille nubi-berbère.

Enfin les Canoris de Bornu sont des Nigritiens, auxquels se rattachent aussi les habitants de Bagirmi, Waday, les nombreux Biddumas, Bulalas, Musgus et d'autres habitants du Soudan oriental et méridional trop imparfaitement décrits par les voyageurs.

Les Nigritiens se divisent en groupes nombreux, dont bien peu ont été étudiés jusqu'à présent par l'anthropologie. Van der Hœven, Fritsch, Bilharz, Falkenstein, Kœhler et l'auteur de cet ouvrage sont les seuls qui aient étudié le Nigritien dans sa terre natale, sous le point de vue de sa conformation physique. Schweinfurth nous l'a fait connaître de main de maître sous le rapport ethnographique. Bastian, Gussfeldt et Pechuël.-Lœsche ont étudié à fond ses mœurs et ses coutumes. D'autres savants nous en ont fourni de précieuses informations: tels sont Burkhardt, Rueppell, Russegger, Klunzinger, Pallme, Brehm, Pruyssenaere, Heuglin, Kaufmann, Krapf, New, Guilain, Hildebrandt, Speke, Stanley, Cameron, Livingstone, Baines, Alberti, Anderson, Thomas, Bowditch, Lenz, Fleuriot de Langle, Barth, Vogel, Nachtigal, Denham, Clapperton, Park, Lander et Beurmann. Il est regrettable, à la vérité, que ces éminents voyageurs n'aient pas pu appliquer les instruments du véritable anthropologue, qui doit être à la fois médecin et surtout anatomiste.

Nous devons rendre hommage aussi à quelques savants qui ont étudié avec beaucoup de zèle et d'habileté des matériaux anthropologiques transportés de Nigritie en Europe: tels sont Owen, Ecker, Zuckerhandl, Weissbach, Aeby, Davis et les auteurs du livre de *Crania ethnica*¹.

Il nous est difficile de nous faire une image complète des peuples nègres de l'intérieur et de l'ouest de l'Afrique, vu l'énorme quantité de relations ethnologiques qui nous arrive de divers côtés sur la Nigritie. Ce que nous présentons ci-dessous ne doit donc être considéré que comme un faible essai.

J'ai déjà dit plusieurs fois que les tribus des Berbers dont

1. *Crania ethnica* (les Crânes des races humaines), par Quatrefages et Hamy. Avec de nombreuses gravures et lithographies (Paris).

nous venons de parler ne doivent pas être mises en opposition avec les Nigriliens proprement dits; et je suis forcé de déclarer que l'existence d'un type de nègre bleuâtre mentionnée par plusieurs anthropologues n'est, selon moi, qu'une fable.

Du nord à l'est, les Funjés, les Tedas, les Ormas, les Mandingues et les Wolos servent de trait d'union entre les Nigriliens-



Fig. 9. — Niam-Niam. (D'après Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

Ceux-ci présentent tant de déviations de tribu à tribu qu'il nous faut faire abstraction de l'idée que nous nous sommes faite du nègre aux cheveux crépus, au nez camus, aux lèvres grosses et à la peau noire comme l'aile du corbeau ou la poix. De telles images figureront mieux dans les débits de tabac que dans les cabinets d'anthropologie.

Aux Funjés se rattachent les habitants de la presqu'île de Sennar et des bords du Nil Blanc. Parmi ces derniers, les Shilluks prétendent à la plus proche parenté avec les Funjés. L'histoire nous prouve que les peuples païens qui ont détruit l'empire

d'Aloa se sont servis d'un nombre considérable de Shilluks comme troupes auxiliaires. Toutes les tribus du Nil Blanc jusqu'aux Baris ont les mêmes caractères physiques et la même langue; et en séparant l'important groupe des Djenges, ou Denkas, des groupes des Schirs, des Nuers et des Baris, il ne faut pas oublier le lien commun qui les unit. Les Musgus qui demeurent au sud de Bornu, les Djurs, les Bongos, les Mittus, les Golos et les Momwu pré-

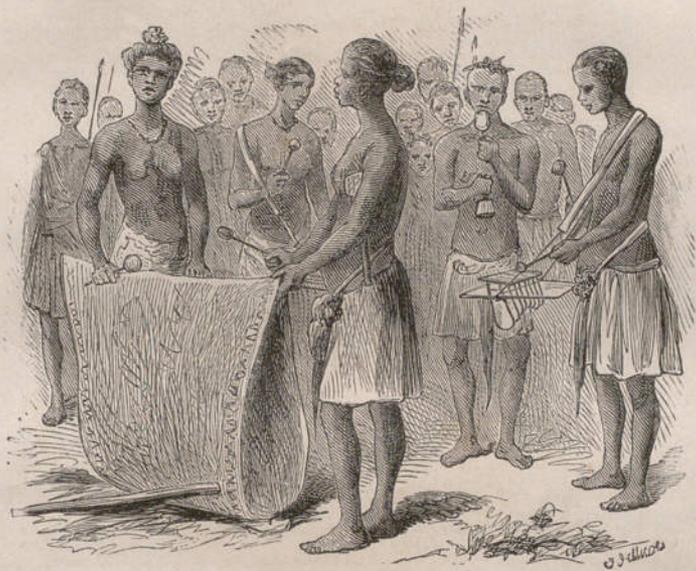


Fig. 10. — Musiciens kasongos. (D'après Cameron, *A travers l'Afrique.*)

sentent le même type (fig. 10). Autour des lacs d'Ukerua-Nyanza et Mwutan, les Ormas paraissent former le principal élément de la population, au milieu de tribus primitives nigriliennes. Les Sandés ou Niam-Niams du centre (fig. 9) forment un groupe considérable qui s'étend jusqu'aux Fan ou Faon, vers le territoire de Gabon, et qui paraît comprendre, à l'est, les Wanyemas, les Waguhas, les Waruas et les Wanyamesis, et au sud de l'Afrique intérieure, les Balondas et les Bandombés, décrits par Livingstone, Cameron et Stanley.

D'après les relations de Schweinfurth, les Monbuttus cannibales paraissent former une tribu isolée au milieu des peuples du fleuve



Fig. 11. — Munsu, roi des Monbutts. (D'après Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

Ulle (fig. 11). Il nous apprend que 5 pour 100 des individus de cette nation, assez civilisée, ont des cheveux d'un blond grisâtre, que leur peau est plus claire et leur barbe plus épaisse que chez les Niam-Niams, et que leurs yeux trahissent une inquiétude malade. Le nez des Monbutts, souvent démesurément long et courbé, s'éloigne sensiblement du nez des nègres, et rappelle des profils sémitiques. L'auteur de ce livre peut affirmer que les crânes des Monbutts, préparés par Schweinfurth, ont un caractère dolichocéphale-nigritien. D'après la description de ce savant, les Monbutts seraient parents des Fulbés. La chevelure fauve chez les Africains est un fait trop rare pour qu'on en conclue à une déviation considérable. Le nez courbé se rencontre çà et là chez les Nigritiens; et la barbe très développée n'est pas sans exemple chez les nègres, comme nous l'indique la photographie ci-jointe, que nous devons à Stanley. Les Manyemas ont aussi une chevelure très abondante; ils pourraient donc être rapprochés des Monbutts aussi bien que les Waguhas dont Livingstone nous représente les cheveux diversement arrangés en touffes, le nez recourbé et la barbe tressée qu'ils portent au menton (fig. 12).

Ces tribus, qui habitent à l'est du lac de Tanganika, forment la transition entre les Balondas et les A-Bantus. Mais les Bedjas doivent aussi être comparés avec les Monbutts. Il est aussi exact de rapprocher ceux-là des Bédouins du Cordoufan, de Sennar et de Taka, que de considérer ceux-ci comme des descendants des Arabes. Si l'on m'objecte, à ce sujet, qu'il y a parmi les Bedjas des physionomies arabo-judaïques, je répondrai que ce n'est peut-être là qu'un hasard ou bien le résultat de mariages



Fig. 12. — Kité, chef des Mpungus en Manyema. (D'après Stanley, *A travers le continent noir.*)

contractés entre des Bedjas et des immigrants syro-arabes.

Les Nigritiens de la côte africaine du nord-est comprennent aussi les Kunamas ou Basenas (habitants de Basen à l'ouest des provinces abyssiniennes de Hamasen et Sarae), les Hammedj et les Beruns de Sennar, les Funjés et les tribus du Nil Blanc, parmi lesquelles se distinguent, entre le 12° et le 2° degré de latitude nord, les Shilluks, les Denkas ou Dinkas et les Baris.

Toutes ces tribus ont entre elles une certaine ressemblance physique. Leur taille est haute, leur peau foncée, leurs cheveux sont crépus, et leur nez, très développé, est proéminent, droit ou courbé. Il est rarement aplati comme celui des Niam-Niams et des tribus de l'ouest. Le crâne des Shilluks présente en outre un développement considérable des os du nez, tandis que ces parties sont très peu développées chez les Monbuttus. Les langues des Shilluks, des Denkas et des Baris ont une grande analogie entre elles.

Dans les districts montagneux du sud du Cordoufan se trouvent les Nobas, dont le nez est fort et la chevelure épaisse. Parmi eux se sont établis, surtout dans les régions montagneuses de Takla ou Tekele, des Funjés (Shilluks) qui forment les familles les plus considérables du pays. La langue des Nobas ressemble aux dialectes berbères, et l'on peut présumer que de leur pays sont issus les Berabras partis du Cordoufan, dans les anciens temps, pour conquérir la vallée du Nil nubien et le Sennar.

D'autres parents des Shilluks sont les Luohs ou Djurs qui habitent les montagnes du cours inférieur des fleuves de Wau et de Djur; tandis que les Bongos ou Dors habitent les bords du fleuve des Gazelles entre le 8° et le 6° degré de latitude nord. Les Mittus, qui d'après Schweinfurth forment un groupe, se rapprochent, selon ce savant, des Bongos et forment peut-être la transition entre ceux-ci et les Niam-Niams. Les Bongos ont, outre les Musgus, d'autres parents au sud de Waday, Baghirmi et Bornu. Le noyau des Furés est formé par des Nigritiens à grand nez, dont certaines tribus, telles que celle de Gondjara, ont acquis une puissante influence par leurs services militaires, ainsi que la caste des guerriers en Égypte et les soldats de Berun enrôlés par les sultans des Funjés du Sennar. A Fur, nous trouvons à côté de beaucoup de Solengos ou Solendji, c'est-à-dire des Bedjas nomades émigrés, les Tunjurs ou Tundjurs que des observateurs superficiels

ont appelés des immigrants arabes, et qui sont parents des Fulans ou des Bedjas.

Dans le Soudan occidental, habitent, sur une étendue considérable, les Hausas, Nigritiens dont le nez, moins développé, a de larges ailes, et dont les lèvres sont grosses. Cette nation vive et impressionnable fait sentir l'influence de sa civilisation jusqu'à Aschanti et dans les tribus nigritiennes du golfe de Benin.



Fig. 13. — Mandingues.

Outre les Hausas, les Sonrays, Nigritiens du Niger, ont un certain développement historique. Dès le premier siècle de notre ère, leurs capitales, Kukia et Gerho, sont sorties des ténèbres de l'histoire du Soudan. Des missionnaires égyptiens paraissent avoir introduit l'islamisme chez les Sonrays. Leur empire fut détruit dans la suite par les Marocains qui s'établirent dans les pays conquis et formèrent le peuple mélangé des Aramas ou El Rumas, qu'on prétend reconnaître encore aujourd'hui au milieu des Sonrays.

Un autre grand empire du Soudan occidental, Melle ou Melli, fut fondé par les Mellingues ou Mandingues, purs Nigritiens, au nez tantôt droit, tantôt aplati, à larges ailes, et dont la taille est élancée (fig. 13). Melli est depuis longtemps détruit, mais les

Mellingues sont encore un peuple nombreux, qui s'est répandu dans l'Afrique occidentale, et auquel se rattachent les Bambaras, célèbres de nos jours par leurs conquêtes, et dont la noblesse ou les kurbary jouissent de grands privilèges. Leur roi héréditaire sort des rangs des plus nobles, appelés Massassi. Des prisonniers forment la garde des Sofa, toujours prête à se dissoudre.

Les contrées qui formaient autrefois les empires de Sonray et de Melli sont soumises à de singulières conditions ethnologiques et politiques. Les Bambaras et leurs captifs, les Zulas, les Hausas, les Sonrays et les Berbers, se disputent le pouvoir par des guerres acharnées. La grande ville commerçante de Timbouctou est depuis longtemps le siège des intrigues politiques les plus raffinées et l'objet des plus vives contestations. Dans ces contrées se sont établis des essaims de Berbers parmi lesquels se trouvent de savants marabouts qui, par leurs enseignements, attirent de nombreux thalibs ou disciples dans toutes les parties de la population, et par eux acquièrent une grande influence politique, due aussi à la ruse et à l'énergie particulières aux missionnaires mahométans. A ces marabouts appartenait le célèbre Kunta-Schekh Achmed-el-Bekay, le noble protecteur de Barth et pendant longtemps le chef spirituel et politique de Timbouctou. Dans ces pays, les choses se passent comme il y a plusieurs siècles, sous l'influence des apôtres musulmans. Que ce soit là un avertissement pour tous ceux qui, fidèles à d'anciens préjugés ou à de fausses traditions, attribuent la plupart des mouvements religieux et des faits politiques de l'Afrique à l'influence d'une immigration arabe et à la conservation ethnologique des tribus formées par ces immigrants. En dépit de leurs assertions, depuis plusieurs générations, de nombreux nègres nigritiens, revenus du pèlerinage à la Mecque, les Tékarins, parcoururent l'Afrique de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, non seulement pour prêcher l'islamisme à leurs compatriotes païens, avec tout le zèle de l'enthousiasme, mais aussi pour le répandre avec le fer et le feu.

Parmi ces ascètes nègres, plusieurs fanatiques ont exercé une grande influence politique et religieuse sur des pays d'une étendue considérable, et inscrit leur nom en lettres de feu dans les annales de l'histoire de l'Afrique. C'est Hadj-Omar qui, vaincu par le général Faïdherbe dans une guerre acharnée contre les Français du Sénégal, s'est tourné vers l'intérieur, où il a mis fin,

par de sanglants combats, à l'empire vermoulu des Pullos de Hamdallahi sur le Niger; puis Danfodio, nouveau fondateur de la puissance des Fulans; Hadj-Mahomet-el-Amin, fondateur de Baghirmi, et d'autres encore; même le scheik Mahomet-el-Amin n'était qu'un énergique Kabyle, lequel s'empara de la puissance déchue de l'empire de Bornu et fonda la capitale Kuka. Il était de race nigritienne mêlée, natif de Fesan, et créa un nouvel Etat politique, une nouvelle dynastie. Ces hommes célèbres ont trouvé de nombreux imitateurs dans des sphères plus étroites. Partout des Tekari noirs jouent le rôle de marabouts qu'on n'attribue généralement qu'aux Arabes. L'islamisme s'enracine de plus en plus profondément du côté de l'Afrique occidentale. Dès 1815, des missionnaires maures et nigritiens, sous prétexte de faire le commerce, se sont introduits à la cour de Coumassie et d'Agbome, pour y répandre leur doctrine parmi les cabocirs (chefs) et l'infime multitude. On sait que le Coran permet aux croyants de conclure de petites affaires dans leurs pèlerinages sacrés; pourquoi le croyant maure ne pourrait-il pas aussi, dans les pays du Magreb et du Soudan, réunir les choses agréables et divines, vendre çà et là des étoffes et des perles fausses tout en gagnant des favoris aux houris du paradis? Des hauteurs de la culture moderne, on se figure que la vie de l'indolent Nigger s'écoule uniforme et stérile comme une rivière fangeuse à travers un lit bourbeux. Dans ces régions de haute civilisation, où cependant la demi-science et même l'ignorance trouvent encore place, on ne peut se faire une idée de la vie singulière et restreinte, il est vrai, mais pleine d'activité politique, religieuse et sociale, des habitants du Soudan. Il faudrait que les psychologues vinssent les étudier.

VII

AFRIQUE OCCIDENTALE.

Toute l'Afrique occidentale, au sud du Sénégal, est habitée par des Nigritiens qui, tout en se divisant en nombreuses tribus, ont un lien commun par leur apparence physique, leur langue, leurs coutumes, etc., etc. Parmi ces tribus, on trouve le type

banal du nègre, tel qu'il est décrit dans les livres, bien constitué, au nez aplati, aux cheveux crépus, aux lèvres épaisses. Elles s'étendent jusqu'à Benguella et comprennent dans leurs limites quelques peuples de l'intérieur, tels que les Fans ou Faons, Fana, d'Ogowe, dont le nom difficile à prononcer rappelle celui des Funjés. Ce sont des Nigrítiens vigoureux, dont la chevelure et la



Fig. 14. — Quissamas.

barbe sont tressées, et qui, avec le temps, occuperont inévitablement la vraie patrie du gorille.

Dans l'intérieur de l'Afrique, au sud de l'Équateur, règne, dans sa résidence variable, le Muata-Yanvo, dont la puissance et les richesses sont depuis longtemps célèbres. Un Allemand, le Dr Pogge, a eu la chance de saluer ce grand prince des Nigrítiens dans sa mussumba. Les Balondas, ses sujets, paraissent réunir les caractères typiques des Niam-Niams, des Fans, des nègres du Loango et ceux des A-Bantus ou des Caffres. Il en est de même des conditions ethnologiques des Guissamas ou Quissamas d'An-

gola, parmi lesquels se trouvent des individus dont le nez est écrasé et dont les cheveux sont lisses, tels que les Niam-Niams et les peuples de Tanganika et d'Ogowe que nous ont fait connaître Livingstone, Cameron et Stanley; et d'autres au profil plus fin des Bedjas; enfin d'autres encore dont la face grossière est aplatie comme celle des Zoulous et des Xosas. Je ne prétends nullement affirmer que les Quissamas seuls réunissent ces caractères; je ne les mentionne que parce qu'ils ont été parfaitement photographiés par Joaque.

Les habitants du Loango et du Congo, les noirs d'Angola et de Benguella ont en général les traits plus plats, le nez plus



Fig. 15. — Femme manganja.

écrasé, les lèvres plus fortes et le menton plus fuyant, comme les Niam-Niams et les Nigrítiens du Gabon (fig. 14). Les Gas, les Aschantis et les Fantis de la Côte d'Or ont au contraire le nez plus bas, mais plus proéminent et moins large des ailes; de plus leur bouche est assez proéminente, mais leurs lèvres ne sont pas très grosses.

Au sud du lac de Tanganika, vers le cours moyen du Zambèze, se trouve une série de tribus qui, à en juger par de trop incomplètes relations, se placent, ainsi que les Balondas, etc., entre les Nigrítiens du centre et les A-Bantus. Certaines de ces tribus, telles que les Manganjas du Schiré, se défigurent horriblement en s'introduisant d'énormes chevilles de bois dans les lèvres et le bout des oreilles, ce qui rappelle la manière grossière dont se décorent les Botocudos du Brésil. On retrouve la même coutume chez les Mittus-Luba (fig. 15) et les autres

Mittus; elle se pratique même avec moins d'excès, il est vrai, chez les Musgus, au sud de Logon, et les Kadjés, à l'ouest du lac Tsad.

VIII

AFRIQUE AUSTRALE. — LES CAFFRES ET LES ZOULOUS.

Les A-Bantus ou Caffres occupent aujourd'hui le sud de l'Afrique entre le Kunene, la baie des Baleines et le Zambèze.



Fig. 16. — Femme Iuba. (D'après Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

Ils comprennent les groupes des Amaxosas, des Amazoulous, des Betchuanas, des Ova-Hereros et des Owambos. Les Amaxosas habitent la Caffrerie propre, entre la colonie du Cap et la Terre de Natal; les Amazoulous, qui comprennent la puissante tribu guerrière des Amatabeles, occupent le pays situé entre le Zambèze et

Umzinvubu, les Betchuanas la région comprise entre le fleuve Orange et le Zambèze. A ceux-ci se rattachent probablement d'autres tribus du grand fleuve, telles que les Machololos, les Maschonas, les Banyays et les Batokas; de plus, les Knopnenzenes, les Amatongas ou Batongas et les Maselis ou Vaalpenzes. Les Amaswasis et les Mafittes (dont les Watutas de Stanley forment une branche) sont composés de Betchuanas et de Zoulous, et particulièrement d'Amatabeles (fig. 17).

Les Amazoulous, tribu féroce, énergique, guerrière, que leur lutte contre les Anglais vient de rendre célèbres, ont opéré



Fig. 17. — Mtuta. (D'après Stanley, *A travers le continent noir.*)

de grands changements dans la constitution de l'Afrique méridionale, par leur force physique, leur discipline militaire, leur façon de combattre en colonnes serrées, qui leur assuraient une grande supériorité sur leurs voisins plus faibles. Des nations entières, les A-Bantus et une partie des Hottentots, ont été démembrées et dispersées par ces conquérants. Les débris de ces tribus disséminées de Caffres se sont mis sous le protectorat de l'Angleterre qui les a défendus vigoureusement : tels sont les

Amafengus ou les Fingoes, bien connus, qui combattent maintenant dans les rangs de leurs protecteurs contre les tribus rebelles des Xosas et des Zoulous (fig. 18). L'empire zoulou d'ailleurs s'est écroulé sous les coups des Anglais, et le roi Cettiwayo est aujourd'hui leur prisonnier.

Les Ova-Hereros ou Damaras habitent le nord du pays de Namaqua, entre le steppe de Kalihari à l'est et l'Océan à l'ouest. Ils ont été tout récemment démembrés et affaiblis par les attaques des Nama-Hottentots. Les Owambos, qui s'étendent jusqu'au Kunene, sont leurs proches parents. Les Bergdamaros sont formés de beaucoup d'éléments hétérogènes. Pressés par de nombreux ennemis, ils se sont établis dans les districts rocailloux des frontières des Kalihari.

D'où viennent tous ces A-Bantus? Beaucoup de voyageurs européens font remarquer à tort la ressemblance de leur conformation avec celle des peuples de l'Europe; ils parlent même des physionomies et des articulations sémitiques qu'on rencontre parmi eux. Les A-Bantus pratiquent la circoncision, et beaucoup de leurs coutumes rappellent celles des tribus du nord de l'Afrique. Leur tradition, bien qu'obscur, indique une origine plus septentrionale. G. Fritsch mentionne, d'après les informations d'un fonctionnaire anglais digne de foi, que les Fingoes ont conservé le souvenir de certaines relations écrites, qui ont été détruites dans leurs longues guerres¹. Il faudrait admettre ainsi que les A-Bantus, après la perte de leur écriture et la destruction de leurs documents, eussent vécu pendant des siècles dans un complet abrutissement. La manière d'être actuelle des Caffres semble, en effet, indiquer une décadence intellectuelle. On trouve au sud de l'Afrique des ruines d'anciens États et des débris d'immenses constructions qui prouvent que même les Caffres, abrutis aujourd'hui, ont été capables autrefois de créations importantes dans le domaine politique et matériel. L'immense empire de Monomotapa jouissait d'une grande considération à l'époque des conquêtes portugaises dans la baie de Siam. Il était maître du lavage de l'or, repris aujourd'hui avec tant de succès. Stanley nous apprend que le Monomotapa comprenait autre-

1. Fritsch, *Trois Années dans l'Afrique du sud*. Esquisses de voyages d'après les notes du journal. (Breslau, 1868, p. 95.)

fois la partie sud-ouest de l'Afrique, occupée aujourd'hui par les Amatabeles et toutes les tribus que l'on connaît sous le nom de Zoulous. Le roi du Monomotapa s'appelaient Benomotapa ou Kitewe. L'une de ses résidences était Zimbaoe, située entre le 20^e et le 14^e degré de latitude méridionale, et le 31^e et le 48^e de longitude occidentale, au milieu des champs d'or. D'anciens auteurs portugais, tels que De Barros, en parlent comme d'une merveille.



Fig. 18. — Amazoulous.

Elle renfermait d'immenses constructions de pierre et des inscriptions que ni les Portugais ni les Arabes ne pouvaient déchiffrer. Les ruines de Zimbaoe ont été découvertes en 1871 par K. Mauch. Elles paraissent avoir été récemment endommagées et même renversées par des noirs qui voulaient probablement en utiliser les pierres. Mauch n'y retrouva plus d'inscriptions, mais il y vit de grossiers ornements, disposés en zigzags, entremêlés de carrés¹. Zimbaoe était jadis le siège des princes, peut-être

1. Peinture des Zimbaeoës ou Zimbabyés de K. Mauch dans le *Journal d'ethnologie*, 1876, table xxii, pages 185 et suiv., et de Th. Baines, *les Régions*

du furo ou chef même, qui devait surveiller les champs d'or. J'ai comparé la peinture que nous fait Mauch de la ville de Zimbabwe avec les images que nous fournit Hubner des anciennes fortifications du pays des Amatabeles, qui sont l'ouvrage des Maschonas; et j'y ai reconnu la même méthode de construction. Fritsch est du même avis. Baines nous parle d'autres ruines éloignées de 80 milles anglais des champs d'or de Tâti, et d'autres encore à l'ouest du Nil. Des missionnaires m'ont donné des informations analogues. Ce sont peut-être là aussi les débris de la gloire des Caffres. De nouvelles recherches et les fouilles de ces ruines nous feront connaître l'histoire des Bantus dont l'obscurité n'est encore que très faiblement éclairée.

La ressemblance physique de beaucoup de Bantus (tels que les Zoulous, les Swazis et les Sutos) avec les Bedjas¹ est frappante. Les Masays, parents des Somalis, rappellent les Zoulous par leurs armes et leur manière de combattre². Si l'on peut s'en rapporter aux relations des Portugais et des Anglais, les Zoulous, et en particulier la tribu de Matabele, doivent être semblables à ces hordes terribles, sorties au xv^e siècle du pays de Kilima, sous le nom de Djaggas, pour répandre l'horreur dans le centre et l'ouest de l'Afrique, et y verser des flots de sang. On pourrait douter cependant que ce peuple, issu d'un coin reculé de la partie sud-est de l'Afrique, eût été assez nombreux pour inonder une si vaste étendue et y répandre la terreur de son nom. Mais parmi les féroces Nigriliens, toujours disposés à la violence, il s'est trouvé en tout temps des tribus prêtes à se joindre à d'heureux et vaillants conquérants et à faire avec eux cause commune. Ainsi l'armée des Djaggas, peu importante d'abord et composée

de l'or de l'Afrique du sud-est (Londres, 1877), qui renferme deux très intéressantes photographies.

1. MM. A. Schultz et A. Krause, deux de mes auditeurs, nés dans l'Afrique du sud, et étudiants en médecine à Berlin, m'ont assuré à plusieurs reprises qu'ils ont reconnu une grande analogie entre certains Nubiens de Hagenbeck, tels que des Swazis, des Zoulous et des Sutos. Voyez aussi Virchow dans le *Journal d'ethnologie*; traités de la Société anthropologique de Berlin, 1878, p. 402.

2. Nous parlerons à la page 221 de ce livre de la manière de combattre des Masays. Pour celle des Zoulous, voyez Fritsch, *les Indigènes du sud de l'Afrique, sous le rapport ethnographique et anatomique* (Breslau, 1882, p. 130.)

de guerriers disparates, a pu grossir en chemin par le concours d'autres tribus et tomber comme une avalanche sur les pays de l'intérieur pour glacer les peuples de terreur et les étouffer finalement dans le sang. Dans leur ardeur infatigable, ils ont parcouru district sur district, réduisant tous les habitants sous le joug de leur épouvantable discipline. Ainsi ce n'était plus la nation des Djaggas, mais des hordes féroces, pleines d'une sauvage énergie et gouvernées d'après les lois et coutumes des Djaggas. Ces conquérants, réunis fortuitement, ont pu paraître à l'ouest de l'Afrique avec les années; après avoir atteint l'apogée de leur puissance, ils disparaissent dans la masse des tribus nigriliennes liguées pour la résistance. De tels exemples de grandes expéditions conquérantes ne sont pas rares dans l'Afrique, qui, récemment encore, s'est vu bouleverser par une invasion de la tribu septentrionale des Betchuanas, dans la colonie du Cap, en 1823. Nous pouvons citer encore les expéditions des Amazoulous, parents des Djaggas de Kilima. Ces peuples sont régis par une constitution militaire analogue à celle du hideux Tem-Bana-Dumba; et leurs chefs Utchaka, Udingaan et Umselekatsi les ont conduits jusqu'aux bords du Limpopo et à l'embouchure du Tugela. Mon livre sur les Nigriliens¹ renferme plus de détails sur ces révolutions qui rappellent les expéditions de Berbers et de Bedjas conduites par les Arabes du moyen âge.

IX

LES HOTTENTOTS ET LES BUSCHMANS.

Les Koikoin ou Hottentots habitaient les plaines fertiles arrosées par le fleuve Orange jusqu'au Cap, avant que les A-Bantus eussent foulé de leur pied destructeur ces belles et riches contrées. Les Hottentots ne paraissent pas appartenir à la race africaine : leur peau est jaune foncé, couleur de cuir, leurs cheveux sont courts et crépus, leur tête a la forme d'une poire, leur nez est aplati, leurs lèvres sont fortes. Malgré ces caractères phy-

1. *Les Nigriliens*, t. I, partie I, chapitre IX.

siques, si différents de ceux des peuples du sud de l'Afrique, je ne doute pas qu'ils ne puissent être classés parmi les Nigritiens quand on aura retrouvé la transition naturelle de leur tribu et celle des autres Africains (fig. 19)¹.

Les Hottentots, qui sont assez bien doués sous le rapport de l'intelligence, mais d'une force physique inférieure à celle des A-Bantus, ont été refoulés par ceux-ci et surtout par les Européens, qui leur sont supérieurs à tous égards. Ils sont aujourd'hui dispersés, et leur lien national est anéanti. Un essaim de



Fig. 19. — Femme hottentot.



Fig. 20. — Cora-Hottentot.

Hottentots, mélangés d'Européens, les Griquas proprement dits, se sont établis, près du fleuve Orange, dans la contrée où ce fleuve se réunit au Vaal, et, sous leur vaillant chef Andriès Waterboer, ils ont pris part à la sanglante défaite des Mantati près Lataku.

Une tribu hottentote nomade, les Koranas (fig. 20), a conservé jusqu'à présent une certaine indépendance nationale dans le pays situé entre le fleuve Orange et le Vaal. Fritsch distingue dans cette tribu deux types : celui des Hottentots, grands et robustes, et celui des Buschmans, plus grêles. C'est à ceux-ci que paraît appartenir l'individu que nous représentons ici d'après une photographie.

Les Hottentots du Namaqua enfin vivent indépendants, entre le fleuve Orange et la frontière du Damara, à l'ouest des steppes

1. Les Hottentots dans leurs rapports avec d'autres tribus africaines sont traités d'une manière détaillée dans mes *Nigritiens*, t. I, p. 489.

de Kalihari. Bien qu'ils soient diversement mélangés, ils présentent encore le type hottentot bien marqué.

Un certain nombre de tribus dispersées, remarquables par leur



Fig. 21. — Bambi, Akka.
(D'après Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*.)

petite stature, ont une position particulière parmi les Africains. Ce sont là les Pygmées ou nains de l'antiquité (fig. 21). Après les fables ingénieuses d'Homère, d'Hésiode, de Pline et d'Aristote, le génie sagace d'Hérodote a étudié la question des pygmées et nous a fait connaître que, de son temps, il y avait sur les bords

des fleuves du Sahara central des peuples au-dessous de la taille moyenne, appelés Tedas. De nos jours, les Dokos du sud de Schoa et de Kafa ont été découverts par Krapf, Harris et l'auteur de ce livre¹; les Akkas, ou Tikki-Tikkis, du fleuve Ullé, par Schweinfurth, Marno, Chaillié Long-Bey; les Abongos (fig. 22) ou Obongos de



Fig. 22. — Jeune Buschman.



Fig. 23. — Femme buschmanne.

l'ouest par Koelle, du Chaillu, O. Lenz et les membres de l'expédition allemande du Loango. Ces peuples ne sont plus noyés dans les brouillards des anciens, mais ce sont des êtres réels, fidèlement décrits par les savants. Ceux-ci s'accordent à dire que les Akkas et les Abongos ont une hauteur moyenne de 1,230-1,340 millimètres. Des statures plus élevées trahissent des mélanges avec leurs voisins nigritiens. Long-Bey nous a fourni, d'après une photographie qui paraît bonne, l'image d'une femme des Akkas. Ne pouvant la reproduire ici, j'y substitue celle d'une Akka dessinée d'après Schweinfurth (fig. 23). Marno ne nous a donné que des caricatures de ces peuples².

1. J'ai publié sur les Dokos des informations récentes, dans mes *Nigritiens*, t. I, p. 496.

2. E. Marno, dans les *Comptes-Rendus de la Société anthropologique de Vienne*, 1875, p. 157, a fait tracer deux caricatures des Akkas qui n'ont aucune valeur anthropologique. Mais il y a deux bonnes figures dans *Central Africa, naked truths of naked people*, par le colonel Chaillié Long-Bey, p. 264 et 267.

Les Buschmans du sud de l'Afrique, qui font partie de ces tribus, sont hauts de 1,440 millimètres. Un voyageur récent croit que ce peuple possédait autrefois tout le sud de l'Afrique depuis le Cap jusqu'au Zambèze et même au delà. On les a souvent considérés comme des Hottentots dégénérés. Cette opinion est vivement contestée par Fritsch, Hahn, etc., etc., bien que certaines particularités physiques rapprochent ces peuples des Hottentots. En faisant abstraction de beaucoup de divergences physiques et de particularités locales, les Dokos, les Akkas, les Abongos et les Sans ont une grande analogie, soit dans leur apparence extérieure, soit dans leur manière de vivre. Plusieurs connaisseurs de l'Afrique les regardent comme les débris d'une population primitive du plus singulier des continents, comme des tribus dispersées en tous sens par les Nigritiens. Mais on peut conclure de beaucoup de faits que ces petits hommes ne sont pas bien éloignés des Nigritiens proprement dits. Je retrouve en eux, ainsi que dans les Hottentots, les caractères des Nigritiens, avec quelques modifications nationales. Lenz exprime ainsi son opinion qui nous est précieuse : « Quant à ce qui regarde l'extension des peuples nains de l'Afrique, je crois que vraisemblablement les Abongos d'Ogowe, les Dongos du fleuve Stette, les Bakke-Bakkos de la côte du Loango, ne sont que des tribus d'une grande peuplade nègre que l'on retrouve plus vers l'intérieur, mais sous d'autres noms : celui de Kenkob en Bettañ, dans le pays de Lufum, celui de Mala-Gilage, au sud de Baghirmi, et plus loin, vers l'est, celui d'Akkas ou Dokos et Berikimo, etc., etc., et que ce grand peuple, qui est peut-être le vrai peuple primitif, autochtone, de l'Afrique équatoriale, a été refoulé et dispersé par des tribus immigrantes. Il en est de même des Buschmans de l'Afrique méridionale. Les peuples qu'on appelle nains existent donc, en effet, dans cette série de tribus nègres nomades qui, dégénérées physiquement et intellectuellement, mènent une vie misérable et inquiète; mais on ne devrait pas si légèrement appliquer le nom de nain, qui éveille des idées souvent étrangères aux faits. A côté des Abongos et de leurs parents africains existent encore diverses nations dont la taille moyenne est la même et souvent même plus petite; pour la même raison, on devrait appeler nains, non seulement les Buschmans de l'Afrique, mais encore les habitants du nord, les Lapons et les Esquimaux. Il faut remarquer que ces

peuples, caractérisés par leur petite stature, habitent des contrées dont la température est excessive¹.»

Sans ratifier toutes les observations du Dr Lenz, je reconnais cependant que la manière dont il traite un sujet intéressant, mais encore trop obscur, mérite l'attention des voyageurs en Afrique, de ceux au moins qui veulent poursuivre leur but, non pas en dilettanti de la science, mais en véritables anthropologues anatomistes. Lenz a observé ici, comme dans toutes les contrées qu'il a visitées en Afrique, avec l'œil perspicace du savant.

1. O. Lenz, *Esquisses de l'Afrique occidentale* (Berlin, 1878), p. 117.

CHAPITRE II

CONFORMATION PHYSIQUE DES AFRICAINS

I

FELLAHS ÉGYPTIENS.

Comme point de départ de nos observations, nous allons étudier de plus près les Rétus ou Egyptiens, le plus ancien des peuples connus de l'Afrique. Leur apparence physique nous est représentée par les monuments, les momies et les témoins vivants que nous rencontrons encore dans la vallée du Nil. Les Égyptiens ont en général un physique agréable. Ils ont de larges épaules; leur thorax a la forme trapézoïdale que nous regardons comme le principal attribut d'un homme bien fait; leurs muscles sont bien développés; leur colonne vertébrale est gracieusement inclinée, leurs hanches sont sveltes, leurs attaches sont fines, leurs mains et leurs pieds sont petits; leurs doigts sont minces, leurs orteils droits et bien plantés; leur talon n'est ni gros ni proéminent. Leur front est assez élevé, fuyant et diminuant de diamètre vers les tempes. Le sommet de leur tête est aplati; leur crâne est étendu en longueur; leur tête entière est dolichocéphale. Leurs yeux sont fendus en amande et ombragés de sourcils bien arqués. L'iris est brun foncé. Leur nez est très proéminent, un peu aplati dans sa partie postérieure; il est rarement droit, plus souvent recourbé; le bout forme un angle droit avec la partie connexe de la cloison, et il a de larges ailes. La bouche n'est pas grande, mais les lèvres sont charnues, sou-

vent grosses et même boursouflées. La ligne du nez aux lèvres est développée. Les joues sont larges; le menton est allongé, fin et fuyant. Les oreilles, bien formées, sont grandes et attachées en arrière; ce fait est exagéré dans les statues et les tableaux de l'antiquité. Le profil égyptien a beaucoup de caractère, et il frappe surtout par la grande distance entre le menton et l'oreille. S. Morton a déterminé l'angle facial de 78 degrés. La charpente de ces hommes a de la finesse et de l'élégance. Chez les femmes se présentent les caractères que nous venons de décrire, mais ils sont plus adoucis. Les jeunes filles sont extraordinairement minces. Nous voyons à Thèbes une charmante peinture des jeunes Égyptiennes, sous la figure des trois filles de Ramsès III jouant avec leur père à un jeu analogue à celui des échecs. Le voyageur ne manque pas d'occasions d'étudier les formes des Égyptiens, en observant les baigneurs ou les passeurs qui vous portent à travers les terres inondées et dont le corps est en partie nu. Les Égyptiennes se montrent au médecin sans pruderie ni affectation. Leurs épaules et la partie supérieure de leurs bras sont souvent très bien formées. La cuisse, l'avant-bras et la jambe sont souvent trop maigres, mais il y a à cet égard de belles exceptions. Les seins sont, dans la jeunesse, ovales et rebondis; mais, à mesure que le corps se développe et que les couches se répètent, ils se flétrissent et deviennent pendants (fig. 24).

La couleur des Égyptiens est d'un brun bronzé, variant du rouge brun au jaune. Dans la Thébaïde, elle est souvent cuivrée. Quant à la nuance café au lait, décrite par quelques voyageurs, je ne l'admets ni pour les Égyptiens ni pour d'autres Africains. La chevelure est noire de corbeau et assez épaisse. Tantôt les anciens se rasaient, tantôt ils laissaient croître leurs cheveux. Beaucoup se servaient de longues perruques, frisées d'une manière très compliquée, telles que nous en voyons encore chez les Bedjas, les Funjés, les Niam-Niams, etc., etc. Autrefois, comme aujourd'hui, les femmes faisaient de leur chevelure une quantité de petites tresses qu'elles ornaient de perles, de pierres précieuses, de petites plaques de métal précieux, etc., etc.

Voilà le type des Rétus purs. Il faut avouer qu'il est à la fois singulier et agréable. Qui n'admirerait la noble tête du roi Ramsès le Grand, dont le superbe front porte un grand chapeau

de guerrier, capricieusement orné? On voit cette tête parmi les colosses de Mitrachinna, de Thèbes, Derr et Ipsambul. Le type des Rétus se retrouve chez les Berabras, les Bedjas et les Nigritiens; il est enraciné dans la race africaine. Pour se rendre compte de la différence entre ce type et celui des peuples sémitiques, il suffit de regarder les tableaux des races du grand temple de Karnak où le Syro-Arabe est si fidèlement représenté avec sa barbe pointue et son nez recourbé; ou bien les images colossales qui peignent la victoire de Ramsès II sur les Chetites à Kedesch.

On reconnaît les divers mélanges des Égyptiens avec d'autres



Fig. 24. — Jeune Égyptienne moderne.

peuples dans un grand nombre d'individus, et particulièrement dans les villes. On y rencontre un type qui ressemble aux Nigritiens, des physionomies dures dont l'expression est stupide, un nez large ou recourbé, une grande bouche à lèvres minces, un corps osseux, de grosses mains, de larges pieds. En voyant errer dans les rues de Zagazig, du Caire ou d'Abu-Girgeh les Bédouins du Sinaï avec leurs cornes de bouc, leurs peaux de gazelle et leurs colliers de dattes, il est difficile, même à l'observateur le plus exercé, de discerner entre ces enfants de l'Arabie Pétrée les éléments qui forment la population mélangée de l'Égypte. Et pourtant je pus juger de la différence entre leur type et celui des Fellahs en voyant passer par Alexandrie des recrues arabes, destinées à l'île de Crète, et en contemplant le vénérable grand scheik syrien Mahomet-el-Duchi, au moment où il entra avec son escorte à la mosquée du Caire. Certains habitants de

l'Égypte d'aujourd'hui semblent indiquer une dégénérescence. Les lourds impôts, la misère et certaines maladies endémiques, telles que l'anémie, la dysenterie, la syphilis, la fièvre, etc., etc., ont laissé des traces chez les descendants du peuple des Pharaons. Cette triste impression s'accroît encore à la vue des enfants ventrus et chancelants qui mendient à la porte des temples de Dendera, d'Edfu et de Louksor. Nous ne voulons pas dire par là que les Rétus soient pour nous l'idéal de la proportion, de la force et de la santé.

Je cite ici un extrait de mon journal, à l'égard des transformations subies par la vallée égyptienne du Nil, et des contrastes entre l'état actuel et celui d'autrefois : l'Égypte, sous les Ramesides, a dû présenter le plus vivant tableau. En remontant le cours du Nil, le voyageur admirait les riches moissons sur les bords du fleuve. Même dans la saison sèche où régnait le dieu Seb, les terres du florissant empire n'étaient jamais en friche. Les roues criaient sur les talus des rivages, les seaux s'abaissaient et remontaient pour répandre la fertilité sur les plantations desséchées. Les villages se touchaient à l'ombre touffue des sycomores, à l'ombre douteuse des acacias, des palmiers ou des bananiers. Les maisons en briques creuses et ornées de tourelles étaient agréablement badigeonnées, et portaient sur leurs façades des hiéroglyphes, des images significatives de la vie des habitants, ou des inscriptions en miniature et des sentences disposées en guirlandes autour du portail.

Dans les rues, sur les rivages, dans les champs et les plantations, on découvrait des hommes bruns, bien faits, actifs. Ici ils ouvraient la terre avec leurs bêches, là ils taillaient les arbres fruitiers; plus loin ils puisaient l'eau du fleuve dans de grands vases de terre, ou ils conduisaient leurs beaux bestiaux dans les pâturages.

Les regards étaient attirés de temps en temps par des villes populeuses, aux murailles élevées, aux portes magnifiques. Là s'élevaient des temples superbes, ornés de colonnes et de statues, vers lesquels conduisaient de longues allées bordées de lions et de sphinx au repos. Une foule immense s'agitait dans les rues étroites et sur les places publiques, dans les marchés animés, au milieu des fruits de toute espèce, des boucheries bien approvisionnées, des poissons de toute sorte, et dans les riches

bazars pourvus de tous les produits de l'industrie. On entendait sortir des maisons ouvertes le rythme monotone et sauvage des timbales, le chant aigu et discordant du chalumeau à double tuyau, ou même les douces mélodies de la harpe. Des curieux de toute nationalité entouraient les psyllés qui montraient leurs babouins apprivoisés, leurs serpents à demi morts de faim et privés de venin, et qui faisaient courir sur leurs bras des scorpions mutilés. Tout à coup retentissait dans les rues tortueuses le pas pesant et régulier des soldats, suivis d'une brillante garde et des porteurs de queue bizarrement parés qui entouraient le char du Pharaon dans toute sa gloire; le visage noble de ce fils du soleil était plein de majesté.

De longs cortèges de bonzes, tout rasés et couverts de peaux de panthère, et de saintes femmes richement parées, se dirigeaient vers les temples, en chantant, en faisant vibrer des sistres et en portant des emblèmes. Des troupes d'ânes robustes, pesamment chargés, se dirigeaient vers le désert.

À certaines époques, la surface unie du Nil était couverte de barques magnifiquement ornées d'où partaient en tout temps les ris, les chants et les jeux. Des milliers d'hommes affluaient aux fêtes sacrées et aux foires où les indigènes passaient des jours de délices, mais où se tramaient aussi des complots, se réglait les affaires et se jugeaient les différends.

Aujourd'hui encore, après tant de générations, le pays ne présente pas un aspect bien différent de celui d'autrefois. Il est vrai qu'il est moins florissant, moins populeux. L'oppression et la misère ont laissé leurs traces sur la terre d'Osiris et d'Isis. Malgré cela, l'Égypte est demeurée le ravissant pays du fleuve sacré auquel aspirent tous ceux qui se sont désaltérés à ses eaux bénies.

Aujourd'hui encore, la roue crie, le seau oscille au levier, la moisson verdit, l'herbe de Halfay pousse, les sycomores donnent leur ombre. Sous les palmiers, les habitants labourent et arrosent leurs plantations, font paître leurs bœufs et leurs chèvres monumentales aux longues oreilles. Les femmes puisent l'eau du Nil, comme au temps de l'antique Memphis. Des buffles velus, d'origine étrangère, se vautrent dans le limon, et des troupes de chameaux se dirigent vers les gouffres de Wadys dans la vallée. On aperçoit encore une multitude de villages dont les maisons

ont la forme de tours; mais il n'y a plus ni fresques ni hiéroglyphes. Le cactus d'Anahuac déploie toujours ses feuilles charnues et épineuses sous le lebbek d'Arabie; la poinciane fleurit encore dans les roseaux, dans les parkinsonies et les sesbanies; et l'eucalyptus d'Australie étend ses branches de tous côtés.

Les temples d'Amon-Ras, le Neit et le Hator, les palais des Ramsès et des Amenhotep se sont écroulés. Les ruines désolées des constructions les plus colossales que l'homme ait jamais créées s'élèvent, comme un *memento* de la gloire passée, sur le rivage sablonneux que dévore çà et là le Nil. Les minarets coniques fendent l'azur, et de leurs hautes galeries retentit le chant à la fois familial et solennel des muezzins. Au pied du mont Mokattam, où se trouvaient autrefois les monuments gigantesques de Memphis, on voit s'élever les ravissants châteaux sarrasins des Kahiras victorieux, dont les créneaux se baignent dans l'air divin de Misraïm.

Des escadrons de cavaliers font résonner leurs sabres dans les rues étroites, tortueuses comme autrefois. Au lieu d'un Pharaon, se montre à leur tête un bey corpulent, vêtu à la moderne, dont les traits rappellent ceux des habitants des steppes du Turkestan ou des montagnes du Caucase, et dont la brillante escorte déploie le luxe asiatique. Au lieu des légers chars de combat, l'on entend crier les pesantes roues des voitures d'Arabie, et l'on voit voler à travers les champs et les déserts de rapides coursiers dont les maîtres lâchent les rênes. Le vautour se repose sur les poteaux télégraphiques. La timbale et le chalumeau retentissent comme jadis; le psyllé fait ses exhibitions comme il y a trois mille ans. Au lieu des brillants cavaliers des Pharaons, armés de lances ou de rondaches, on aperçoit aux coins des rues, à la lueur des réverbères, de misérables enfants de Kadar, de Maini et du Kourdistan, au nez crochu, le fusil sur l'épaule et les pistolets à la ceinture. Le pays a encore ses foires, ses fêtes religieuses dont les noms ont à peine changé. Le Nil est encore couvert de barques, mais ces barques ne portent plus les monarques et les grands prêtres; on n'y voit plus que des *masters* et des *misses*, la lorgnette à leur main gantée. Bien des choses anciennes n'ont pas changé, d'autres au contraire ont été complètement transformées par le cours du temps. Les ethnologues sont forte-

ment captivés par ce singulier mélange des restes d'une civilisation florissante et primitivement africaine avec la vie turco-arabe et les éléments d'une culture occidentale péniblement implantés¹.

Les Berabras nubiens sont d'une taille moyenne, quelques-uns atteignent 168-170 centimètres. Ils sont généralement plus sveltes que les Fellahs, et leur thorax n'est pas aussi développé que celui des habitants du Nil égyptien. Leur tête est allongée comme celle des Égyptiens, leur front est parfois élevé, bombé dans sa partie inférieure et rétréci dans sa partie supérieure, leur yeux sont fendus, leurs sourcils un peu arqués, leur nez tantôt droit, tantôt courbé, mais aplati au bout et large des ailes; leur bouche est assez grande, leurs lèvres sont charnues et grosses, la ligne du nez est fortement accusée, le menton est petit, fuyant, les joues sont proéminentes, les oreilles sont écartées et plantées très haut comme chez les Égyptiens. Les physionomies retuses ne sont pas rares chez les Berabras. Les membres sont bien proportionnés, les mains et les pieds sont petits et bien faits. Toute la stature donne l'impression d'une maigreur et d'une gracilité extrême. Les enfants nous frappent souvent désagréablement par leur front bombé, leurs membres grêles comme ceux des oiseaux et leur gros ventre. Les femmes sont sveltes et minces. Elles se développent plus tard que les Égyptiennes, et souvent on rencontre des jeunes filles de quatorze ans, dont le sein n'est pas formé. Leurs plus belles années sont celles de quinze à dix-neuf ans. Comme la plupart des femmes du sud elles se fanent prématurément. Les vieilles femmes nubiennes sont particulièrement laides. Les cheveux des Berabras sont noirs et crépus, la couleur de leur peau est celle du bronze, tirant sur le chocolat et la cannelle, quelquefois plus foncée et même d'un

1. Voyez Hartmann, dans le *Journal d'ethnologie*, 1869, p. 135 et suiv.

brun noirâtre; la paume de la main et la plante des pieds sont, comme chez les Africains foncés, d'une teinte plus claire, analogue à la couleur ternie de la chair. Les ongles ont la couleur de l'agate.

III

LES BERBÈRES.

Les Berbers du Magreb rappellent les Égyptiens par leur extérieur, et les têtes de Ramsès ou de Hator ne sont pas rares parmi eux. Barth rapporte qu'il a remarqué des profils égyptiens parmi les Tuarik-Tadmekkes et les Tuarik-Hekikans. J'ai trouvé moi-même beaucoup de ressemblance entre les Magrebins d'Égypte, les turcos, et les tableaux d'Horace Vernet et de nombreuses photographies. Ceux qui se rapprochent le plus des Retus sont les habitants de certaines oasis lybiennes, débris de populations primitives, anciens Libus ou Tamhus, ou bien immigrants des districts lointains du nord-ouest. Ceux-là sont plus purs, ceux-ci plus mélangés. Aux immigrants appartiennent les Senusis, mahométans fanatiques. Les Berbers sont de taille moyenne. Beaucoup de Kabyles du Djurdjura, beaucoup de Marocains des provinces d'El-Rif et Tetuan, ainsi que des Touaregs ou Imoschach, atteignent, il est vrai, la hauteur de 169 à 170 centimètres. Leurs formes sont bien proportionnées. La tête allongée a un front bombé en bas, rétréci en haut; la racine du nez est tantôt plate, tantôt fortement plantée. Le nez est tantôt droit, tantôt recourbé, aplati au bout et à larges ailes; les lèvres sont charnues, souvent boursoufflées; le menton est arrondi, fuyant; les oreilles sont bien faites, mais plantées assez haut; les muscles des membres sont bien formés: les Kabyles des districts montagneux ont même de forts mollets, tels qu'on n'en remarque pas souvent chez les Africains. Les attaches des mains et des pieds sont fines, les doigts et les orteils sont bien formés et souvent d'une grande beauté. Les femmes, dont le visage est beau et la taille gracieuse dans la jeunesse, vieillissent prématurément: alors leurs traits grossissent et elles prennent de la corpulence; on trouve surtout

parmi les vieilles Mauresques des femmes d'un embonpoint désagréable.

Les peuples mélangés du sud du Sahara présentent le type nigritien. Leurs traits sont plus grossiers, leurs cheveux plus crépus, et la couleur bronzée de leur peau se change en tons d'ombre ou en brun noirâtre, même en teinte chocolat ou suie. Leurs formes sont souvent anguleuses et pesantes. Les Bedjas présentent un type très intéressant: ils sont aussi de taille moyenne, bien qu'on trouve parmi eux des individus de 172 à 174 centimètres. La tête est allongée, le front est assez élevé, bombé en bas, quelquefois droit, le visage est ovale, les yeux varient en grandeur, le visage présente des particularités très variables: tantôt il est aplati ou arrondi, tel qu'on le voit chez beaucoup d'habitants du centre et de l'ouest du Soudan; tantôt il est allongé et ovale, comme chez les autres Bedjas; le nez est recourbé ou droit, quelquefois aplati plus ou moins. La bouche varie en grandeur, les lèvres sont charnues, même boursoufflées. La mâchoire inférieure a une grande étendue; son angle varie: il est tantôt plus obtus, tantôt plus rapproché de l'angle droit. L'oreille n'est pas plantée très haut, elle est bien formée, la ligne du nez est bien marquée. On trouve souvent parmi les Bedjas des têtes égyptiennes du type antique. J'ai remarqué surtout le nez et les lèvres des sculptures et peintures des grandes époques de la dix-huitième et de la vingtième dynastie. Malgré les variétés de la face, il y a chez les Bedjas un type commun bien marqué. Cette remarque a été faite par tous les anthropologues berlinois, qui ont étudié cet automne les Bedjas exposés par C. Hagenbeck. En général, la forme de leur visage est agréable, souvent noble, quelquefois même belle, selon les idées européennes; l'expression est intelligente. Ces gens nous inspirent de la sympathie par un air éveillé, ouvert, franc, souvent même intrépide.

IV

BEDJAS. — ABYSSINIENS. — SOMALIS. — TEDAS. — FUNJÉS.

Le cou du Bedja est long, mince, quelquefois même il l'est excessivement, et le nœud de la gorge est très proéminent. Le thorax est généralement de la forme trapézoïdale et d'une merveilleuse beauté, surtout dans la région du dos et des reins. L'épaule est gracieuse, mais elle finit trop brusquement; tandis qu'elle présente chez le Germain et dans la sculpture antique une plus forte rondeur vers les muscles du delta. La partie supérieure du bras est musculeuse, l'avant-bras est gracieux, le poignet est fin, ainsi que toutes les autres attaches. La cuisse est très charnue, mais la hanche, par sa maigreur, et la jambe, par le peu de développement du mollet, ne produisent pas une impression agréable. Le tendon d'Achille s'étend en ligne droite jusqu'au talon, sans être interrompu, comme chez nos races, par le renflement du mollet. Le pied du Bedja est bien formé. Chez les personnes d'un certain âge, l'usage des sandales a produit un écart entre le gros orteil et l'orteil suivant, et le pied s'est élargi par l'habitude de faire de longues et violentes courses, ce que les Bedjas, très gais de leur nature, aiment passionnément. (Voir fig. 1 et 2, pages 21 et 22, et fig. 41, page 93.)

Les jeunes garçons et les jeunes filles sont en général bien faits; celles-ci surtout ont souvent un torse d'une beauté idéale. Du reste, les traits des femmes sont plus gros que ceux des hommes; le front et le nez ne sont pas aussi distincts: le nez est court, aplati, et ses ailes sont larges; la bouche est grande et les lèvres charnues, le menton petit et arrondi.

La chevelure des Bedjas ressemble à celle des Berabras. Ils la tressent jusqu'à trente centimètres et au delà. La barbe est moins développée que chez les Syro-Arabes. Il y en a qui la teignent en rouge, ce qui leur donne un air diabolique; d'autres arrivent au même effet par l'usage de divers cosmétiques mordants. On attribue une chevelure cendrée ou blonde à une tribu

païenne, encore peu connue, les Sabalas, Bedjas nomades des forêts primitives de Roseres et de Fasoglo.

Les Abyssiniens (fig. 25 et 26) ressemblent beaucoup aux Bedjas. Ceci est vrai des Agas ainsi que de leurs ramifications, les Mensas, les Bogos, les Falaschas, les Kœmants, etc. Plusieurs tribus abyssiniennes, telles que les Amharas, les Schoaenes, les habitants de Lasta, sont fortement mélangées de Galas, et elles ont les caractères de cette peuplade; leurs femmes se distinguent par leurs



Fig. 25 et 26. — Abyssiniens d'Amhara.

formes et leur visage gracieux et délicat. Les habitants de Semie et de Tigrie, au contraire, trahissent des mélanges fréquents avec les Syro-Arabes. On remarque parmi eux des physionomies bien dessinées, rappelant les types syrien et juif. On attribue ces mélanges aux expéditions des Abyssiniens en Arabie, au v^e et au vi^e siècle après Jésus-Christ, et aux relations commerciales des Arabes avec les habitants de la côte abyssinienne.

Les Afers et les Somalis (fig. 27) ressemblent aussi aux Bedjas. Parmi eux on trouve des individus gigantesques, à formes osseuses, dont les profils grossiers et durs rappelant le vautour, la forte constitution et les lèvres charnues, boursoufflées, produisent un ensemble sauvage. Des tribus entières, telles que les Ysas et les Mudaitos, ont des traits plus plats, plus nigritiens. C. Harris décrit d'une manière pittoresque et très peu exagérée, selon moi, l'apparence de Lahaita Ibn Ibrahim, makabantu ou akil (juge, chef) des Dubbani-Danakils. « Aussi mal vêtu que les individus sales et déguenillés composant son escorte, il se distinguait d'eux par des armes plus brillantes. La garde de sa

lance, semblable à un arbre de tisserand, était enrichie sur sa plaque étincelante d'anneaux de laiton et de cuivre, tandis que la poignée et le fourreau étaient ornés de la même manière qu'un couteau recourbé. Sa contenance noble, ses traits pleins de résolution, tout son extérieur répondait à sa réputation de guerrier. De longues boucles noires tombaient comme des plumes



Fig. 27. — Somali de Merka.

d'aigle sur des formes osseuses et musculeuses, ses bras longs et nerveux se terminaient par des doigts dont les ongles s'avancèrent comme les serres d'un oiseau de proie. Courageux à l'extrême, à la tête d'une nombreuse tribu de guerriers fameux et féroces, il est craint et respecté sur toute la côte d'Asie, et il paraît très bien connaître son importance sur la grande route (entre la mer Rouge et les montagnes de Schoa). »

Nous avons parlé des caractères physiques des Galas quand nous avons fait connaître les Nigriliens proprement dits, dont je ne puis plus les séparer.

Les Tedas ou Tibus de Tibesti sont, d'après Nachtigal, de taille moyenne, ou un peu au-dessus de la moyenne. Ils sont bien formés, leurs mains et leurs pieds sont petits, leur peau bronzée, leur nez

assez long, soit droit ou recourbé, soit aplati ou pointu; leur bouche est grande et leurs lèvres grosses; leur barbe est peu touffue, mais plus abondante que celle des nègres; leurs cheveux sont plus longs, moins crépus et moins durs que ceux des noirs. Leur excessive maigreur est le résultat d'une existence misérable, dans un pays peu fertile, et aussi de leurs habitudes nomades.

Les Funjés, que nous connaissons à fond, habitent la frontière, entre les Berabras, les Bedjas et les Nigriliens, bien qu'ils se rattachent beaucoup plus à ceux-ci qu'aux autres. Ils appartiennent à ces ramifications extrêmes que la grande souche nigrilienne produit encore dans les Bantus et peut-être même dans les Tedas. Ils sont d'une stature moyenne; mais il y a, parmi eux, des individus qui atteignent 1,730 à 1,750 millimètres. Les hommes petits, dégénérés, sont rares chez eux. Leurs formes sont proportionnées. Un thorax large, bombé, de forme trapézoïdale, ne fait point partie des attributs de la beauté masculine, que l'on pourrait chercher longtemps parmi eux. La colonne vertébrale est droite. Ce que nous avons dit des épaules des Bedjas s'applique aux leurs. La tête est longue. — Ailleurs j'ai appelé les Funjés mésocéphales; — cependant il y a, parmi les Funjés du sud, de très longs crânes. Le front est bombé, assez large; il fuit obliquement dans sa partie supérieure, comme chez la plupart des Africains dont nous avons parlé. Le nez est droit ou légèrement recourbé, aplati au bout, rarement retroussé, plus souvent incliné un peu vers le bout avec des ailes larges. Leurs mâchoires sont évidemment plus proéminentes et leurs dents moins droites que celles des Berabras et des Bedjas. C'est ce qu'on observe chez les Ingassenas. La ligne entre le nez et les lèvres est profonde, et ce trait donne même aux jeunes Funjés une apparence digne et aux jeunes filles un air décent. Les lèvres sont charnues, mais, même chez les Ingassenas, elles sont rarement boursoufflées. Les yeux ont de longues paupières; ils sont grands et très bien fendus. Les sourcils ne sont pas très larges. Les oreilles sont arrondies, un peu écartées; le menton, mince, est moins fuyant que chez les Berabras. Parmi les Funjés, on voit des profils égyptiens et des physionomies qui rappellent les Bedjas. Deux jeunes Homrans de Taka, qui se sont trouvés dans la caravane des Nubiens et de K. Hagenbeck, et deux Ha-

lengas qui ont figuré à l'Exposition de 1878, ainsi qu'un Beni-Amir, ressemblaient beaucoup aux Bedjas. Si ces individus avaient été plus foncés, on aurait pu les prendre pour des Beruns de la montagne de Gule. Leurs cheveux sont crépus et arrangés en toupets comme chez les Galloas, les Okandes et les Fans du Gabon et des contrées de Calabar.

La couleur varie du jaune brun foncé et du chocolat au noir à reflets bruns. Le bras et la cuisse sont charnus et bien faits; l'avant-bras est mince, délicat; la jambe est trop faible du mollet. Les mains et les pieds sont petits et bien formés. Chez certains Funjés nobles, ces parties sont d'une grande beauté. Tout le maintien est gracieux; l'expression du visage est presque toujours grave, douce et intelligente. Je n'ai rencontré nulle part en Afrique des enfants aussi gracieux et aussi aimables que chez les Funjés.

V

NIGRITIENS PROPREMENT DITS OU NÈGRES.

Les Nigritiens proprement dits, que O. Peschel appelle des nègres du Soudan, ont des crânes dolichocéphales et proéminents, dont l'angle facial est de 69 à 75 degrés. La boîte du crâne est comprimée sur les côtés, étroite et allongée aux tempes, et souvent bombée au sommet. Le front est très fuyant, les os sont durs, anguleux et pourvus de forts muscles. La forme de l'os du nez varie selon les tribus. Les dents sont placées obliquement en avant; les dents supérieures dépassent les inférieures. Elles ont souvent l'apparence de la porcelaine; elles sont bien plantées, saines, mais quelquefois usées dans les parties propres à la mastication, ce qui tient à leur nourriture grossière, dure, mêlée de particules calcaires.

La charpente du torse et des membres est solide, souvent délicate dans les formes; les os droits des extrémités attirent l'attention. Les squelettes des hommes nigritiens présentent souvent de forts développements musculaires et des os proéminents. Les os de la partie moyenne de la main et du pied, ainsi que des doigts et des orteils, sont très fins. On a décrit encore

bien des particularités du squelette nègre; mais le manque de matériaux empêche toutes les études ultérieures.

Les cheveux des Nigritiens sont courts dans beaucoup de tribus, séparés par petites touffes ou tresses qui, crépues et enchevêtrées, ont reçu des Arabes, par analogie, le nom de filfil ou grain de poivrier. Chez d'autres, les cheveux sont divisés en boucles irrégulières, ou par couches autour desquelles on roule des cheveux isolés. Dans quelques tribus, les cheveux atteignent 30 centimètres de longueur; ils sont plus poreux, tendent à grossir et à se séparer en touffes. Ils se laissent aussi tresser. Ces cheveux sont ceux des Nobas, Manyemas, Niam-Niams, Balondas, Fans, Galas, etc. On trouve même des variétés de ce genre chez des individus d'une seule et même tribu, ainsi que chez les Berbers, les Bedjas, les Abyssiniens, etc., etc. Ceux-ci arrangent leurs cheveux par couches quand ils n'en font pas de longues tresses. Les cheveux des Nigritiens sont raides, durs, brillants et noirs; parfois ils sont de la couleur de la filasse, rarement fauves, plus souvent rouges ou roux.

La barbe et les sourcils ne sont pas épais; cependant quelques tribus ou quelques individus nigritiens sont pourvus d'une assez forte barbe.

La peau est foncée et passe par toutes les nuances du jaune et du rouge brun jusqu'au noir. On ne voit pas souvent ce gris noirâtre au lustre rouge brun, qu'on a appelé improprement bleu noirâtre (Beruns, Shilluks, Denkas, Baris, etc., etc.). Souvent aussi la couleur naturelle de la peau est défigurée par des pommades, des graisses, des couleurs, etc. etc.. La peau du Nigritien est toujours grasse, souple, veloutée, fraîche, riche en verrues, grains et petits nœuds. Elle répand beaucoup d'odeur; mais je doute de l'odeur spécifique des nègres. Peut-être n'est-ce qu'une odeur pénétrante et très désagréable de la sueur qui se forme chez ces hommes quand ils ont chaud. Si l'on examine le front, le nez, les lèvres et le menton, on remarque une grande disproportion entre les représentants de ces types extrêmes, auxquels on peut attribuer un vrai visage de nègre. Un front bas et fuyant, un nez court et large, de grosses lèvres boursoufflées, un petit menton, forment souvent un ensemble d'une grande laideur. Mais on voit aussi des tribus entières et des individus isolés s'éloigner de ce type plat. On y remarque un front élevé,

des nez peu écrasés, droits ou recourbés à larges ailes, des lèvres peu épaisses, des joues peu proéminentes, un petit menton. On peut trouver jolie une physionomie même nigritienne, malgré sa couleur foncée, si elle est animée par de grands yeux parlants et une expression affable, bienveillante et intelligente. Combien de jeunes filles négresses, dont les formes ne sont pas

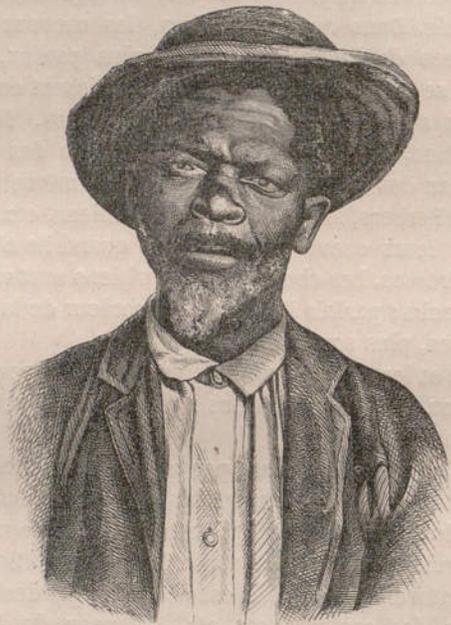


Fig. 28. — Nègre du Brésil récemment arrivé en Afrique.

trop déplaisantes, sont embellies par un bon et malicieux sourire qui relève les coins de la bouche et découvre deux rangées de dents blanches ! Il n'est pas besoin d'être amateur de romans à idylles ou abolitionniste fanatique pour éprouver un certain goût pour de telles physionomies. Le cou des Nigritiens (fig. 28) est en général court et gros, bien qu'il y ait de fréquentes exceptions. Le thorax des hommes est très diversement développé, comme dans nos races. Parfois il est élevé, large et fort, de cette forme trapézoïdale qui, dans la statuaire antique, était considérée comme un attribut d'une puissante conformation

masculine. On rencontre çà et là des torses herculéens. La région de la poitrine est alors d'une véritable beauté classique. Mais le plus souvent, et surtout chez les tribus mal nourries, le torse est beaucoup moins développé. L'ensemble des côtes présente alors la forme d'un carré allongé, auquel répondent des épaules plus étroites. Aux extrémités, on remarque la conformation du muscle du delta, telle que nous l'avons décrite à la page 76. Il est rare qu'elle soit bien arrondie. Le bras supérieur est en général musculéux, l'avant-bras plus souvent maigre et disproportionné. Les formes des doigts sont bien variées, et il est impossible d'en déterminer les règles. Chez les Nigritiens robustes, bien bâtis, à larges épaules, la région du bassin se fait remarquer par un fort développement des muscles du siège, ainsi que par la forme agréable du ventre et de la région de l'aîne, et enfin par l'arrondissement charnu de la cuisse. Les Nigritiens plus faibles présentent une constitution plus grêle dans ces parties. La jambe a plus souvent un mollet peu développé, et la région osseuse est laide et épaisse. Le talon est bas, la plante du pied est plate. Le talon s'avance souvent disgracieusement en forme conique. Les orteils sont tantôt longs et minces, tantôt courts et gros. Il n'y a point de saillie sous les orteils. Chez beaucoup de Nigritiens, on remarque une courbure désagréable de la jambe à l'extérieur, mais ce n'est pas là un attribut de la conformation nigritienne.

Beaucoup de jeunes filles ont un buste gracieux, flexible et délicat. Les seins sont ovales, rebondis, arrondis du bas, et plus plats en haut. L'auréole du mamelon est bombée, comme chez beaucoup de nos jeunes filles, et surmontée d'un petit mamelon. Mais d'ordinaire le sein des jeunes Nigritiennes est plus conique, à l'exception du mamelon, et cette conformation n'a rien de beau (fig. 29). L'esthétique du torse féminin disparaît quand ces seins coniques se flétrissent et deviennent pendants. Après de fréquentes couches, ils ressemblent à des plis de la peau flasques, étroits et pointus; ils prennent l'apparence de sacs vides et ne rappellent plus guère ce qui fait la parure de la jeunesse chez les femmes. Quelques Nigritiennes, dans leur fleur, ont des seins larges, hauts, pleins, souvent même trop pleins; mais ils se flétrissent prématurément et ne laissent que des restes semblables à des blagues à tabac vides et platées. Un

ventre gros et branlant défigure quelquefois les Nigritiens de tout sexe et de tout âge.

Soumis à toutes les variations physiques imaginables, le Nigritien ne représente plus le type parfait d'une race. Il n'est pas toujours une caricature absolue dans sa laideur et digne de sa prétendue parenté avec le gorille, le chimpanzé et d'autres singes; mais il ne rappelle pas non plus communément les formes



Fig. 29. — Jeunes filles zouloues.

idéales de la période sculpturale classique. On trouve rarement chez les Nigritiens la vraie beauté; mais on n'en remarque pas complètement l'absence. Il ne faut pas que les Européens prennent pour base de leurs jugements sur les avantages physiques des Africains leurs propres idées sur l'esthétique de la forme humaine. Tel visage de nègre, qui peut produire une bonne impression avec sa teinte foncée, deviendrait repoussant s'il avait un teint blanc et des cheveux clairs. Dans la plénitude d'un cadre tropical, sous le soleil éclatant du midi, un groupe de gracieuses jeunes filles nigritiennes, dans leur simple parure nationale, peut faire une impression agréable sur un voyageur intelligent, exempt de tout préjugé. Transplantées dans un salon européen, ces mêmes jeunes filles auraient un aspect comique et même repoussant. Les vêtements contribuent beaucoup à l'effet. Un guerrier unyoro ou berta et un empacasseiro d'Angola

(chasseur de buffle), s'ils sont bien faits et revêtus de leur grossière armure, produiront sur des esprits virils l'impression d'une force fière, ayant conscience d'elle-même, et d'une sauvage énergie. Le plus beau Nigritien, dans la toilette d'un fashionable drawing-room, paraîtra une indigne caricature. Qu'une jeune négresse ne se pare jamais de la robe de bal d'une Parisienne! La naïveté primitive des enfants algériens que nous



Fig. 30. — Enfants mauresques.

représentons ici (fig. 30) a souvent excité, surtout dans la photographie originale, le vif intérêt des personnes de ma connaissance. Si l'on mettait ces êtres naïfs en parallèle avec nos enfants, ils perdraient immensément par cette comparaison.

Les Nigritiens comme tous les autres Africains se défigurent, non seulement par de nombreux ornements, tels que des couleurs tranchantes appliquées à certaines parties de leur corps, des incisions, des dessins pratiqués à la peau, des mutilations, des déchirures, des coups de lime donnés à leurs dents pour les rendre aigüés; mais encore en fermant habituellement leurs paupières aux rayons du soleil, en donnant à leur visage une expression pleurnicheuse qui contracte leurs muscles, et enfin en se laissant aller à une molle indolence.

Je dois parler ici, brièvement, des caractères physiques des Nigriliens transplantés dans les colonies d'Amérique.

Les créoles, c'est-à-dire les blancs nés en Amérique, restent en général fidèles à leur type national primitif. Le Brésilien reste Portugais, le Porteno de Buenos-Ayres et le Chilien restent Espagnols, le Yankee, Anglais, le Mynheer de Java ou Banka, Hollandais. Malgré cela, les connaisseurs remarquent chez eux certains



Fig. 31. — Négresse créole du Brésil dont l'origine est douteuse.

changements. On dit avec raison que le Yankee a contracté, dans la coupe de la figure et dans la forme du corps, quelques particularités qui l'éloignent des Anglo-Saxons, et même qu'il est devenu plus semblable aux Indiens mélangés. Le Gaucho des Pampas a quelque analogie avec les Tehuelches. Le Nigrilien transplanté à l'étranger subit une transformation analogue (fig. 31), mais beaucoup plus lente. La couleur de sa peau s'éclaircit, sa chevelure s'assouplit avec les générations, les traits sont moins écrasés, les lèvres diminuent. La manière d'être qu'ils tiennent de leur tribu et qui se manifeste encore chez les nouveaux ar-

rivés (*negros novos*), s'efface peu à peu chez les nègres créoles. Incontestablement, le climat agit tout d'abord. La manière de vivre exerce bien aussi son influence. Les portefaix noirs du port de Rio-Janeiro, qui emportent sur leur tête, en courant et en se jouant, les plus lourds sacs de café, acquièrent une force herculéenne. Au contraire, le vaqueiro ou bouvier des campos, toujours équipé, reste maigre et sec à l'intérieur. Il ne faut pas oublier ici, à la vérité, les mélanges de races. Il est difficile de ne pas reconnaître les mulâtres, c'est-à-dire les gens mêlés d'Européens et de Nigriliens, ainsi que les Zambos ou Mamlucos, issus de Nigriliens et d'Indiens. Mais il y a des nuances plus fines, qu'un œil exercé peut seul distinguer. Il n'est pas rare de confondre les nègres créoles avec les Mulatos et les Zambos et *vice versa*.

V

HOTTENTOTS ET BUSCHMANS

Il nous reste à dire un mot de la conformation physique des derniers peuples indiqués dans notre chapitre premier.

Les Hottentots sont moins grands que les Nigriliens; ils ont une coupe de visage particulière, caractérisée par un trapézoïde droit, raccourci vers le menton, des formes anguleuses, des mains et des pieds bien proportionnés. Les formes des femmes sont gracieuses, surtout celles des épaules, de la poitrine et des bras. Daniell, le plus célèbre des iconographes anciens de l'Afrique méridionale, nous a laissé le portrait de quelques jolies filles hottentotes. Leur couleur est cuir clair, comme celle de nos selles neuves (fig. 32 et 33).

Les tribus pygmées proprement dites, désignées sous le nom de Buschmans, les Abengos, les Akkas, les Dokos etc., présentent, malgré beaucoup de variétés, un caractère physique commun. Ils sont de petite stature, leur tête est grosse et allongée, leurs épaules sont larges, leur ventre est gros, leur siège est proéminent; leurs membres sont grêles, bien proportionnés, leurs mains et leurs pieds sont petits; la couleur de leur peau varie du noir brun, noir olive, au jaune brun et rouge brun. La face a

la forme d'une poire ou d'un trapézoïde; elle est raccourcie vers le menton, le front est roide, le nez court, écrasé, les mâchoires sont saillantes, les lèvres charnues et boursouflées, le menton fuyant et anguleux. La barbe n'est pas touffue. Les cheveux noirs se divisent, comme chez la plupart des Hottentots, en boucles



Fig. 32 et 33. — Hottentots.

courtes, enchevêtrées, que nous avons désignées ci-dessus par le nom arabe de *filfil*.

On a voulu attribuer à ces pygmées, ainsi qu'à la plupart des Hottentots, des particularités physiques qui ne se retrouveraient chez aucun autre peuple. Leur langue riche en labiales et certains traits de leurs mœurs et coutumes ont donné aux Hottentots et aux Buschmans une position exceptionnelle qui ne permet d'établir aucun parallèle entre eux et les Nigritiens ou autres Africains. On a même supposé une corrélation avec les Mongols, ou avec les Australiens, et l'on a construit une race particulière, *species* d'hommes, *homo hottentotus*. La science doctrinaire était ici en pleine floraison.

Les traits qui leur ont valu cette situation exceptionnelle (fig. 34 et 35) sont l'embonpoint excessif du siège chez les femmes des Hottentots et des Buschmans, la stéatopygie, le développement du tablier, un prolongement considérable de la

peau des organes sexuels, les rides et les plis prématurés de la peau. Mais cette stéatopygie se rencontre aussi chez des femmes des A-Bantus, des Nigritiens du Nil, des Bongos par exemple, et même des Berbers. Le tablier des Hottentots n'est pas particu-

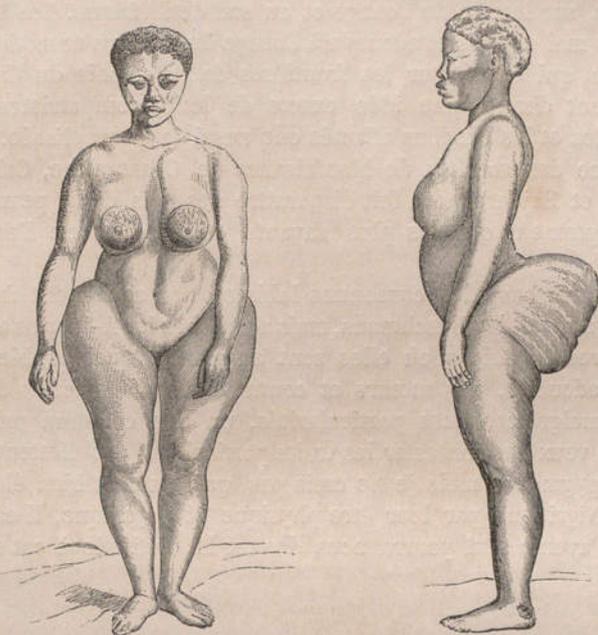


Fig. 34 et 35. — Vénus hottentotes (femmes buschmannes).

lier au sud de l'Afrique, on le trouve sur tout le continent et même fréquemment en Europe. Ceux qui n'étudient l'ethnologie que dans leur cabinet seraient étonnés de voir soigneusement conservés dans l'alcool de ces tabliers hottentots préparés dans la capitale Berlin. *Facta loquuntur!* Les plis de la peau sont aussi nombreux chez les Nigritiens, les Berbers et les Égyptiens mal nourris (par exemple chez les misérables Kitch du Nil Blanc) que chez les Africains du sud. Les Kitch dégénérés, placés au Caire sous la férule du maître d'armes et nourris des viandes de la table du gouverneur de l'Égypte, devinrent en peu de temps de gigantesques et gras soldats de la garde, capables de prendre le pas de course avec tout leur bagage et leurs armes qu'ils

portaient avec une orgueilleuse hardiesse. Où étaient alors les plis de la peau? Ce qui me prouve que ce n'est pas là une particularité des Akkas, des Buschmans et des Hottentots, ce sont les photographies des jeunes gens bien nourris, prises au Nil Blanc, sur la côte du Loango et au sud de l'Afrique. Les Buschmans mal nourris et adonnés à l'usage du chanvre narcotique de Dacha, qui errent sur les frontières de la colonie du Cap, ne peuvent donner une idée exacte de leurs compatriotes. Les Kabyles et les Hindous affamés ont aussi la peau plissée. L'influence des sociétés de bienfaisance de Constantine, Calcutta, Agra et Haiderabad a fait disparaître ces plis de la peau plus promptement que les plus savants ethnologues ne l'eussent pensé.

On retrouve les consonnes labiales, non seulement chez les Hottentots et les Buschmans, mais aussi chez les A-Bantus et chez d'autres Nigriliens où elles sont aussi remarquables, bien que plus adoucies. Les mœurs et coutumes de ces Africains du sud ont, malgré certaines particularités, un lien commun primitif. Je ne veux pas contester les traits particuliers des Hottentots et des pygmées, mais je ne crois pas qu'ils soient bien éloignés des Nigriliens par leur être physique et psychique. Il est vrai que l'avenir seul pourra nous donner la certitude à cet égard.

CHAPITRE III

VIE DOMESTIQUE

I

LES HABITATIONS.

L'islamisme et la civilisation arabo-persique qu'il a introduite en Afrique ont produit, dans le nord de ce continent, de grandes et durables transformations politiques et économiques. C'est surtout l'architecture qui montre ces transformations d'une manière évidente. En Égypte et au Magreb, l'observateur remarque le style architectural arabe, magnifique et gracieux, qui n'est pas dépourvu d'éléments byzantins et perso-indiens. Sur la côte orientale, on voit des constructions arabes aussi loin que s'étend l'influence arabe due aux relations commerciales. C'est ce que l'on observe surtout dans Zanzibar, qui dépend en quelque sorte des sultans d'Oman. On y voit aussi des restes de constructions portugaises avec leurs motifs en partie gothiques, qui rappellent Batalha, etc., etc. Dans les villes des colonies portugaises, nous retrouvons l'architecture de la mère-patrie plus fortement modifiée par l'influence arabe et africaine. La Ciudad de Mozambique passe pour la plus belle. Au sud de l'Afrique, on trouve les constructions des colonies hollandaises et anglaises, qui sont uniformes et sans style. Cependant on rencontre aujourd'hui dans le gouvernement du Cap et la terre de Natal la riche et gracieuse charpente de la construction de Gotha, et, dans les champs de diamant, la maison de fer importée des chantiers de la vieille Angleterre et la tente en toile à voiles.

Les anciens Égyptiens avaient un style particulier. Les mai-

sons des profanes, les palais des rois et les temples avaient des murs à plan incliné, et un toit plat. Les tourelles, les fenêtres et les créneaux étaient ornés de colonnes magnifiques, revêtues de gracieuses peintures.

On retrouve une architecture semblable, à l'exception des colonnes, dans l'Afrique septentrionale, au delà du 10^e degré de latitude nord. On y voit des murs inclinés, avec ou sans tourelles, des créneaux, des toits plats, des portails et des fenêtres qui rappellent les anciens temples égyptiens. On en voit également à Dongola, en Barbarie, en Sennar, à Socoto, à Sego et à Sansandi. Les matériaux en sont presque partout les mêmes : du limon plastique du fleuve ou de l'argile, façonnée en briques à air, mêlée avec de petites pierres, des cailloux, des cheveux, des broussailles, des graines; des entablements et des architraves en bois ou en pierre, et pour ornementation des vases à demi brisés, etc., etc. On forme avec de la bouse de vache et de l'argile un ciment dont on enduit les murs extérieurs. On emploie rarement les tuiles durcies par le feu, et plus rarement encore la pierre. Si l'on se sert de celle-ci, on choisit de préférence la pierre brute jointe par le mortier. La ville de Zimbaœ, bâtie en granit, est dépourvue de mortier. On sait que les palais et les temples des anciens Égyptiens étaient formés de blocs soigneusement travaillés.

A côté de ces solides constructions, l'on voit des chaumières

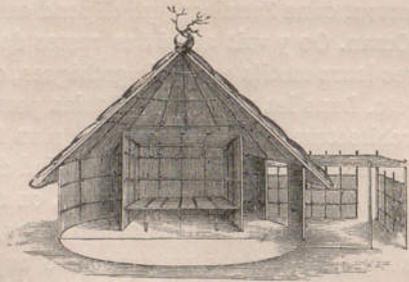


Fig. 36. — Togul du Sennar.

rondes plus légères, que j'appelle toguls, d'après la désignation usitée à Sennar. Elles sont arrondies en cercle, sur une construction inférieure formée d'argile, de pierre des champs et de

paille, et pourvues d'un toit conique couvert de paille. Des poutres, de longs roseaux et des bambous en forment le fondement. Souvent la partie antérieure de ces huttes est munie d'une espèce de véranda, ouverte ou fermée; à l'intérieur il y a une chambre à coucher, séparée par des nattes (fig. 36). Ces habitations sont solides, épaisses et agréables. On les trouve dans une grande partie de l'Afrique, en Nubie, en Sennar, en Abyssinie, au centre, chez les Betchuanas, etc. A Uganda (fig. 37), chez les Zoulous, etc., le togul est un toit fait de broussailles, de la forme d'une ruche d'abeilles, et supporté par une construction très basse. Parfois ces toguls ont des toits ornés de chapiteaux sculptés, de forme

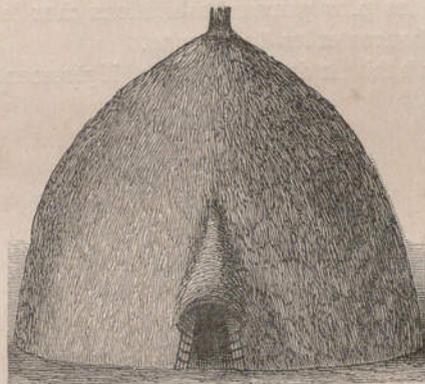


Fig. 37. — Chaumière d'Uganda. (Extrait de Stanley, *A travers le continent noir.*)

conique, et supportés par des poutres. Une autre sorte de construction est une maison à base carrée dont le toit incliné, à pignon, est uni ou bilatéral. Le fondement est en bois, en roseau, en papyrus, en bambou, ou en palmier. Le toit est fait des mêmes matériaux et recouvert de feuilles de palmier et de bananier. Dans ces constructions se manifeste une grande adresse; cette architecture est plus semblable à la nôtre. D'après Schweinfurth, les Monbuttus cannibales élèvent de hautes et légères constructions, analogues à nos gares de chemin de fer et à nos bazars commerciaux : ils se servent à cet effet des tiges du palmier à vin. On en rencontre aussi de semblables dans la Guinée supérieure et inférieure; les Aschantis en forment la base avec

du sable argileux, l'enduisent d'une couleur rouge et lui donnent toutes sortes d'ornements en relief. Coumassie, capitale de cet État guerrier et qui fut brûlée le 6 février 1874 par les Anglais victorieux sous sir Garnett Wolseley, fit sur ses vainqueurs une puissante impression comme ville de nègres. Les maisons carrées de Whydah, Agbome (en Dahomé), Benin, Bonny, Lagos et d'autres villes commerçantes de la côte occidentale, sont également pourvues de toits inclinés (fig. 38). Cameron a vu des chaumières sur pilotis, avec des toits à pignons, dans le pays d'Urua, nouvellement découvert sur le lac de Mohrya. Les dispositions de ces chaumières doivent reproduire celles de nos constructions préhistoriques sur pilotis (fig. 39).

On trouve les plus pauvres habitations chez les Bedjas nomades, les Babongos et les Buschmans.

Les Bedjas habitent de jolies tentes, légèrement construites

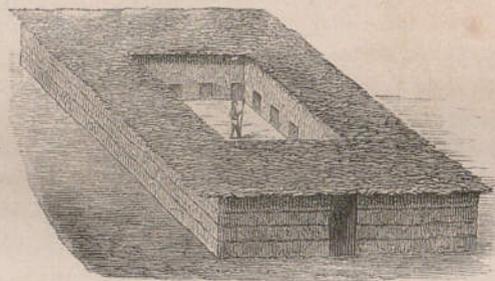


Fig. 38. — Tembé d'Ugogo.
(D'après Stanley, *A travers le continent noir.*)

avec des nattes, et beaucoup moins compliquées que celles des Égyptiens, des Berbers du Magreb et des contrées du centre du Niger, lesquelles sont faites de tissu de crin et défendent leurs habitants contre le vent et toutes les intempéries. A Mensa, dans le pays des Bogos, chez certains Danakils, chez les Abongos et les Buschmans, on se contente de bâtir des chaumières avec des branches d'arbres encore chargées de feuilles et de les couvrir de nattes et de peaux d'animaux. Dans diverses régions moins arides des déserts de l'Afrique septentrionale, on élève, avec des branches d'arbres de différentes espèces et des feuilles de palmier, des habitations toutes primitives, appelées ranchos.

Ces demeures répondraient aux besoins des Papouas australiens et des Indiens du Brésil. Bien des bergers bedjas, errants dans le steppe de Bajada ou sur les côtes de la mer Rouge, préfèrent à toutes espèces d'habitations les branches touffues des capparides. Des cavernes même servent de demeure à des Africains de diverses nationalités, dispersés ou menacés par une puissance ennemie.



Fig. 39. — Chaumière sur pilotis du lac de Mohrya.
(Extrait de Cameron, *A travers l'Afrique.*)

La maison peut être la propriété d'un seul. Souvent aussi le maître réunit autour d'un seul feu un nombre plus ou moins grand d'habitants, qui se défendent contre les agressions de leurs ennemis ou contre les attaques des bêtes féroces, par des palissades, par une haie de roseaux ou d'épines. Les groupes des maisons des rois ou d'autres personnages considérables ont souvent beaucoup d'étendue; les appartements des femmes légitimes ou illégitimes, des esclaves, etc., y prennent en général beaucoup de place.

II

LE MOBILIER.

Partout où règne l'islamisme, le style du mobilier est en grande partie asiatique. En Égypte et au Magreb, on remarque le même appareil fastueux, élégant, artistique, dans les sculptures, les incrustations, les broderies et les peintures, que dans les intérieurs turcs, persans et arabes; ce qui témoigne avec évidence du bon goût et du vif sentiment esthétique des propriétaires. On voit dans leurs somptueuses demeures, embellies par des sculptures sur bois et sur pierre, les riches tapis à dessins fantastiques et compliqués d'Uschak, de Sultanabad et des steppes des Turcomans, les divans moelleux, couverts de riches brocarts, les tables et les tabourets magnifiquement incrustés, les plaques, les aiguières, les vases, les cruches et les pots en métal précieux, les lanternes richement décorées, les bahuts en laque, les vases ornés d'arabesques. Le Soudan mahométan présente un pâle reflet de ce luxe artistique des habitations; dans les pays situés entre la mer Rouge et la côte de la Sénégambie, on retrouve chez maint sultan noir, chez maint melik ou scheik, les riches mobiliers que nous venons d'analyser. Même dans le Soudan central et occidental, il y a une industrie particulière qui n'est pas dépourvue de belles formes. L'attention y est attirée par des ouvrages en bois, en vannerie, en cuir et en terre. Les coussins de cuir des Haussas, dont les couleurs un peu ternes sont disposées avec goût, les vases des Touaregs, aux nombreux orifices, se placent avantageusement à côté des nattes, des paniers et des couvercles charmants que les Berabras (fig. 40), les Funjés, les habitants des oasis algériennes, les Marocains, etc., confectionnent avec des brins de paille, des joncs, des feuilles de palmier, des fils de lin ou de laine, des lanières de cuir, peints des plus vives couleurs.

Les ouvrages en fer sont grossiers dans le Sennar; on y fabrique, avec des fragments de galet pétris, la burma qui a la forme d'une bombe, et qui est une image exacte de nos vases

préhistoriques. Les Abyssiniens et les Galas affectionnent la coupe d'hydromel ou wontscha, sculptée en corne de bœuf et semblable à la coupe allemande en corne primitive. Beaucoup de tribus africaines emploient des cuillers parfaitement ciselées, telles que les grandes cuillers de corne des Baris, les cuillers de bois des Somalis, des Wasuahelis et des Amazoulous. Dans toute l'Afrique tropicale, on se sert beaucoup de gourdes pour des usages domestiques; très souvent ces gourdes sont pourvues d'un



Fig. 40. — Cour d'une maison des Berabras.

étui en paille ou en cuir tressé avec goût, et d'un couvercle orné avec plus de goût encore. Les Africains du sud et de l'ouest rivalisent d'adresse et de goût dans l'art de confectionner des coupes gracieusement gravées et ornées. Les tribus nigritiennes font même avec le plus grand soin des écuelles de terre et de bois. Dans le Soudan oriental, au contraire, les verres à anse et les vases en porcelaine de Bohême se sont substitués aux ustensiles indigènes. Les Africains fabriquent fort peu de verre: aussi au Nil Bleu, paie-t-on au poids de l'or, les vieilles bouteilles à vin ou à bière. En Abyssinie, les bérilles ou biriles, grossières bouteilles vertes à long goulot, qui ont été introduites par les marchands perso-indiens, trouvent un immense débit. Dans le Soudan oriental, chez les A-Bantus et les Buschmans l'œuf d'autruche entouré de lanières forme un vase propre à renfermer l'eau et d'autres liquides.

L'Africain couche, en bien des cas, sur la terre nue, ou bien il s'étend sur des branches d'arbre, des peaux ou des nattes, mais il se sert de préférence d'un bois de lit plat, consolidé par des barres, des tiges végétales, des lanières, etc., ou bien les sangles dont nous nous servons. L'idéal d'une couche facile à

transporter est fourni par les algues des Abyssiniens, les angarebs des Soudanais qui consolident leur lit avec des lanières de peau de chameau ou de bœuf dont les pieds sont souvent agréablement taillés. Les indigènes nigritiens de l'intérieur, de l'ouest et du sud de l'Afrique ont une prédilection particulière pour les chaises sculptées dont la forme est très variée chez les diverses tribus. Les Monbuttus cannibales se distinguent par de très jolis ouvrages de cette nature. Dans l'ancienne Égypte, on se servait de charmants supports en bois, en marbre, en albâtre, etc., etc, pour soutenir le cou pendant le sommeil. Les Nubiens et diverses autres tribus nigritiennes les emploient encore aujourd'hui pour maintenir leurs coiffures artistiques.

III

LES VÊTEMENTS.

Le costume simple mais pittoresque des anciens Égyptiens s'est peu conservé dans la vallée du Nil. Les lins fins des ingénieux Retus se sont perdus depuis longtemps. Dans toute l'Afrique, on trouve aujourd'hui la toile d'Amérique, fortement mélangée de coton, le Dammur malekami des marchés funjés, les étoffes de soie et toutes les espèces d'étoffes de coton teint et non teint qui sont entrées dans le commerce et y font la loi.

Dans les pays où s'est enraciné l'islamisme, le costume des Africains présente une certaine uniformité. Nous retrouvons chez les Africains musulmans de diverses nationalités, au Caire comme à Dongola, à Constantine et à Tuggourt, à Fez comme à Timbouctou, sur la côte de Zanzibar, etc., etc., des parties de costume telles que nous les voyons dans les bazars de Constantinople ou de Smyrne, sur le marché d'Adjem au Caire, au Rigistan de Khiwa et de Samarkand. Ce sont les turbans, les burnous, le pardessus d'autrefois, les longues chemises, les souliers et le costume des mamelouks, dans ses divers degrés, depuis la plus grande magnificence jusqu'à la plus solide simplicité. Ce sont des produits asiatiques, venant de Damas, de la Perse, de l'Inde, de Constantinople, et aussi de l'Égypte, de Tunis, d'Alger et du Maroc; grâce au commerce des caravanes, ils pénètrent jusque

dans l'intérieur du continent. A ces parties exotiques du costume africain s'ajoutent quelques produits indigènes qui se sont répandus du nord jusque dans les régions équatoriales. Ce sont diverses espèces de bonnets, la ferdah et la tobé, en feutre, en coton, en jonc. La ferdah (fig. 41) est une grande pièce d'étoffe de coton, le plus souvent blanche avec un bord en couleur, que l'on dispose en plis et contours pittoresques autour du corps. Elle est particulièrement usitée chez les Abyssiniens (qui l'appellent schama), chez les Bedjas et les Funjés. La tobé est un large surtout, en forme de chemise, dont les manches sont amples, et qui est muni d'une ouverture pour y passer la tête; elle est aussi en coton très diversement colorié. La plus jolie est le type gris perle du Soudan central. La tobé est plutôt un costume des habitants du centre et de l'ouest de l'Afrique, qui en mettent plusieurs à la fois, comme dans le Darfour, Waday, Baghirmi, Bornu, etc. (Voyez la fig. 13, p. 45, qui représente des Mandingues vêtus de tobés).



Fig. 41. — Bedja (Bischari) enveloppé de sa ferdah.

Les Nigritiens païens se contentent pour la plupart des vêtements les plus insignifiants. Les Gallas, les Niam-Niams et les Fans couvrent les parties sexuelles d'un morceau de cuir ou de peau. Les Bertas laissent ces parties à nu, et ne couvrent que le siège. Les Cafres font de même, ou bien ils se servent de ceintures diversement confectionnées.

Les Shilluks, les Denkas, les Baris et d'autres tribus préfèrent la nudité absolue du paradis. Leurs femmes mariées portent un tablier de cuir, comme les Bassoutos, les Hottentots et les Buschmans. Beaucoup de nègres nus portent une peau sur l'épaule. Le plus remarquable manteau de cette espèce est celui des Bantus et des Hottentots, qui est souvent arrangé avec beaucoup de goût, et fait de peaux d'antilope, de chat sauvage, de chacal, d'hyène, de panthère, etc., etc.

Dans les pays situés sur les grands lacs, tels que Uganda et

Unyoro, et chez les Monbuttus, on fabrique des manteaux courts, des tabliers (fig. 42), et des draps avec l'écorce battue d'une espèce de figuier (*Urostigma*) à très grandes dimensions; ces pièces forment une enveloppe décente. Ces étoffes d'écorces rappellent les tapas des insulaires de la mer du sud. Au Loango et dans d'autres contrées de l'Afrique occidentale, on tisse des étoffes fines, simples et élastiques, ainsi que de jolis bonnets, avec les nervures du Pandanus et du palmier à vin, produits qui excitent l'admiration des représentants les plus expérimentés de l'industrie textile en Europe. Le nègre de la Guinée est vêtu jusqu'à un certain point, et le cabocir ou chef des Aschantis porte avec satisfaction les bottes hautes soigneusement brodées dont se servent aussi le vaillant Bambara et le Wolof. Beaucoup d'Africains (Berabras, Bedjas, et même Hottentots ou Buschmans), portent encore des sandales, confectionnées avec plus ou moins de luxe, et souvent aussi travaillées sans art.

IV

LES PARURES.

Le sauvage et le demi-sauvage de l'Afrique méritent plus encore que les nations civilisées le reproche de prodiguer à leur personne des parures bizarres et sans goût. L'Orient a l'art de produire d'élégants bijoux en pierre et en métaux précieux, des colliers, des bracelets, des bagues, des diadèmes, des regardez-moi, qui flattent les yeux des connaisseurs. On trouve sur les marchés d'Égypte et de Magreb, à Khartoum et Timbouctou, ces riches produits, dans la confection desquels les Hausas, les Funjés, les Berberis et les Djaalins rivalisent avec les Fellahs et les Maures. Beaucoup de jolies Égyptiennes ou Mauresques rehaussent, par cette parure, le charme naïf de leur personne. Qui n'y trouverait du plaisir? Nous voudrions proscrire l'affreux anneau que les femmes musulmanes de l'Afrique septentrionale s'introduisent dans le nez, avec l'idée de s'embellir, goût absurde, aussi bien que les lèvres tatouées de bleu et le cercle des paupières noirci. Les femmes des Bertas, des Bongos, des Nuers, des Mittus, des Mangandjas, etc., se donnent un aspect

affreux en s'introduisant dans les lèvres des brins d'herbe, des coins en fer et en bois, des chevilles de bois, etc., etc., et



Fig. 42. — Guerriers monbuttus avec leurs tabliers d'écorce
(D'après Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

en s'aiguissant les dents incisives de manière à les rendre pointues. La vieille femme mangandja a un air bestial avec

l'énorme anneau de sa lèvre qui, par son poids, barre continuellement la bouche, et découvre des dents pointues, semblables à celles des bêtes féroces (voyez fig. 15 et 16). Beaucoup de tribus nigritiennes, telles que les Zoulous, se percent le bout de l'oreille et en agrandissent l'ouverture en y introduisant, d'une manière informe, des feuilles roulées, des cylindres de cuir, des crins, etc. (voy. fig. 11, le roi Mtesa).

Aucune parure n'est aussi répandue en Afrique que les perles fausses; c'est un des principaux articles du commerce de l'importation, et on les fabrique, à cet effet, en Bohême, en France, en Thuringe, à Aix-la-Chapelle, à Venise, etc., etc. Il y en a de diverses formes et de diverses grosseurs, depuis la berréd sphérique de la grosseur de la noisette ou d'un œuf de pigeon, jusqu'aux plus petites qu'on emploie dans la broderie. Les couleurs varient aussi à l'infini. Nulle part la mode n'est plus tyrannique que dans le débit des perles. Telle tribu nigritienne se tient, de génération en génération, à une seule espèce de perles, de grosseur, de forme et de couleur déterminées, et n'en veut aucune autre. Chez telle autre tribu, on change de perles plusieurs fois par année. Le prix de cet article est souvent fixé très arbitrairement et même avec une sorte d'opiniâtreté puérile; aussi dans le commerce des perles il y a beaucoup de circonspection et de routine. Les usages des perles fausses sont bien divers : on en fait des colliers, des bracelets et même des ceintures, et l'on en orne le rahad, la coiffure et le tablier. Les A-Bantus en font d'élégantes broderies, à dessins bien choisis, et ils préfèrent à cet effet les modèles blanc et bleu, jaune et bleu, blanc et noir.

Les fausses perles sont souvent remplacées par le vrai corail, les perles d'ambre jaune, l'agate, le galet, les cylindres d'argile, les boules de résine, les coquillages d'eau douce, taillés en feuilles, les graines de plantes (particulièrement de couleur écarlate ou les ombiliquées noires de l'*Abrus precatorius*), même les dents des hommes ou des animaux. L'ivoire est travaillé en perles, en cylindres, en anneaux pour les bras et les pieds. Mais on emploie aussi pour la parure la corne, le poil des éléphants, des girafes, des buffles, etc., etc. Le cuir reçoit de belles et solides couleurs par le moyen de certaines substances végétales, telles que le modus (gousses de *Cassia arereh*), les téguments de quelques

variétés du blé de Caffrerie ou du millet des nègres (durrah, sorghum). Ainsi travaillé, il sert non seulement à confectionner des collerettes, des tabliers, des manteaux, des bottes, des souliers, des sandales, mais encore des colliers, des supports d'objets de parure, des capsules pour amulettes (*hedjab* ou *gri-gri*) dont se chargent les Funjés, les Bedjas, les nègres de Bornu,

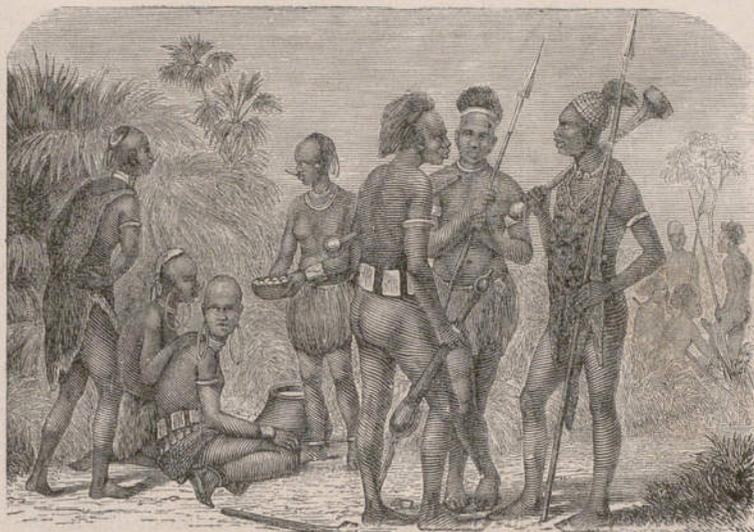


Fig. 43. — Nuers en pleine parure.

les Mandingues, les Wolofs, les Aschantis, les Nuers, etc., etc., jusqu'à s'en rendre ridicules (fig. 43).

C'est ici le moment de donner quelques détails sur le soin particulier des Africains pour la chevelure, la peau, les ongles et les dents. Chez beaucoup d'Abyssiniens, chez les Berabras et les Bedjas, les coiffures bizarres varient selon le caprice des tribus ou des individus : ils font des tresses, des bourrelets, des chenilles, des boucles et des cordons. On en voyait aussi dans la chevelure ou les perruques des anciens Égyptiens, telles que nous les représentent les ornements de sculpture, les fresques et les fouilles du temps des Rétus. Les Funjés, les Niam-Niams, les Balondas, les Wanyamesis, les Fans, etc., etc., arrangent

leurs cheveux de la même façon. Les Monbuttus, les Waguhas, et une partie des Fulbés couvrent de chapeaux de vannerie, parés de plumes, leurs tours à chignon et leurs tresses semblables à celles des jeunes filles (fig. 45). Beaucoup de Nigriliens du centre et du sud de l'Afrique ont aussi des coiffures grotesques, dont nous ne pouvons décrire ici toutes les variétés. On ne sait ce



Fig. 44. — Habitant de Manyema.



Fig. 45. — Jeune fille de l'est de Manyema.

(D'après Stanley, *A travers le continent noir*).

qui est le plus bizarre, ou l'auréole des Balondas et des Niam-Niams, ou le toupet des Galloas et d'autres tribus occidentales qui rappelle les coiffures des dames romaines, ou les boucles et les espèces de papillotes des Manyemas (fig. 44), ou les tresses échelonnées des Maschonas. Le poil des parties naturelles, et même des sourcils, est souvent soigneusement arraché; on se sert à cet effet de pincettes très élégamment travaillées (fig. 46).

Les incisions et les piqûres de la peau sont très fréquentes, depuis les grossières entailles des joues et des tempes chez les Berabras et les Bedjas, ainsi que les coupures irisées des Bantetoehs ou *scratched faces* (du Loango), jusqu'aux élégantes guirlandes qui ornent les Niam-Niams, les femmes de Hammedj, Matambué, Makondé, Mangandja et Machinga. L'usage de diverses peintures se pratique chez les Baris avec de la terre de pipe, chez les Beruns et les Bertas avec de l'ocre rouge, chez les Monbuttus avec du bois rouge ou du jus noir de gardénia.

L'Africain aime à s'enduire de graisse, pour rendre sa chevelure souple et élastique et pour conserver à la peau sa flexibilité. Ces applications onctueuses guérissent aussi les piqûres des insectes ou des vers, et remédient à la rudesse de la peau, causée par l'ardeur du soleil et les variations de la température. Il se sert, à cet effet, de graisse de mouton, de beurre, d'huile de



Fig. 46. — Pincettes des femmes bongos.

ricin, d'huile de palmier, du beurre végétal de schi, et même chez les tribus cannibales du luxe rare de la graisse humaine. La graisse des serpents et des autruches est plus usitée comme médicament (dans les refroidissements, les rhumatismes), celle des termites et des larves de coléoptères pour les aliments. Le musc des crocodiles, la valériane celtique, la griotte, le bois de sandal, la civette, etc., etc., servent à parfumer la graisse, qui, sans ces ingrédients, répandrait l'infection. J'ai toujours remarqué que le Berabra et le Nigrilien, qui se lavent et se baignent plus fréquemment, sont plus propres que le Fellah égyptien.

V

LES ARMES.

On trouve aujourd'hui des armes à feu, non seulement chez les Berbers mahométans, mais encore chez beaucoup de peuples

de l'ouest, du sud et de l'est de l'Afrique. A l'intérieur, ces armes sont très rares. Au commencement de notre siècle, on se contentait, en Afrique, de mousquets à platine que l'on ornait d'anneaux métalliques, de kauris, de lanières de cuir, de cheveux humains, de poil d'animaux, de grigris, etc., etc. Aujourd'hui

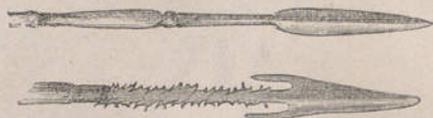


Fig. 47. — Fers de lances de Betchuanas.

l'on recherche les armes de fabrication plus moderne. Sur les côtes de la Guinée, à l'est, et dans la Caffrerie, etc., etc., on trouve à présent un grand nombre d'armes à feu; les agents anglais, par pur instinct de commerce, débitent des milliers de mousquets dont ils tirent beaucoup de profit. Les gouvernements de la république des Boers, de la république d'Orange et de

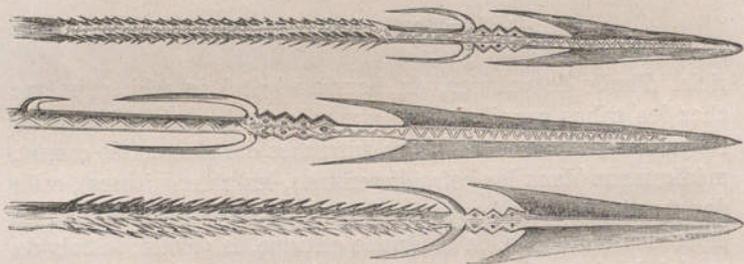


Fig. 48. — Lances des Bongos.

celle de Transvaal reprochent à bon droit aux Anglais d'avoir pourvu d'armes aussi dangereuses les indigènes toujours hostiles aux blancs. Il est vrai que les uniformes anglais ont eu beaucoup aussi à souffrir, dans les guerres de Caffrerie, des balles vendues à ces sauvages par leurs compatriotes, et tout récemment le roi Cettiwayo l'a fait sentir bien vivement aux Anglais.

Les Abyssiniens sont restés fidèles à leurs vieilles armes lourdes, qu'ils chargent avec des morceaux de fer arrondis.

La principale arme nationale de l'Africain est la lance; elle

sert à piquer et à porter des coups. La pointe varie à l'infini, depuis la lance dentelée, en forme de poinçon, dont se servent les Denkas, la lance plate des Galas du sud jusqu'à la lance allongée et étroite des Nuers (fig. 47 et 48). Le croc du fer de lance, surtout de ceux qui se replient comme les dents d'un râteau, est de formes diverses. Sur chaque surface de la lance s'étend un tube de fer en sens longitudinal, et quelquefois dans une direction opposée, pour servir à l'écoulement du sang. La hampe, faite de bambou ou d'autre bois dur, est ornée de spirales en fer, de fils de cuivre et de laiton, de cheveux et de plumes. Les Zoulous combattent en colonnes serrées, et s'avancent en phalanges, lance abattue, sur l'ennemi que le choc met en désordre. Les Masays font la guerre de la même manière. Le dard perd son utilité à quelque distance.

Beaucoup d'Africains, tels que les Berabras, les Bedjas, les Funjés, les A-Bantus, se servent aussi du bâton et du gourdin,

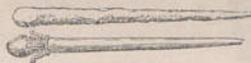


Fig. 49. — Massue des Denkas.



Fig. 50. — Hache d'armes des Bassoutos.

en guise d'armes. Ces instruments sont très variés de forme et de longueur, tantôt droits et tantôt recourbés, tantôt noueux, tantôt unis, ou terminés par un croc; ils servent à porter des coups ou à lancer, et leurs effets ne sont pas très considérables.

La massue, au contraire (fig. 49), est une arme dangereuse dans la main du Nigritien, soit celle des Denkas qui est longue, unie ou noueuse, soit celle des autres tribus du Nil Blanc qui est plus courte, plus pesante et faite de bois d'acacia ou d'ébène. Au sud des grands lacs et chez les A-Bantus, on se sert du kerri ou induku, sorte de massue courte, terminée par une boule et semblable à la drague de notre ménage.

La hache d'armes (fig. 50) est aussi une arme nationale; ordinairement elle est formée d'un manche en bois, dont le bout le plus large est traversé par une lame de fer, pointue à une extrémité qui est droite ou recourbée, et large de l'autre extrémité qui sert particulièrement à porter les coups. Ces haches sont quelquefois élégamment ornées; ce sont des armes

très efficaces, que l'on trouve surtout chez les peuples du sud de l'équateur et chez les tribus de la Guinée.

Outre cela, l'Africain aime une foule d'instruments tranchants, parmi lesquels l'épée tient le premier rang. Au nord de l'Afrique, on se sert d'une épée longue, large, droite, dont la poignée est en croix et le fourreau de cuir (voy. fig. 41, p. 93). Cette arme est aussi pittoresque que sûre. Les Touaregs se servent pour la plupart d'une épée droite dont la poignée est analogue à la précédente (fig. 51). Les Abyssiniens portent un long sabre dont la lame à deux tranchants, recourbée à l'angle, paraît brisée.



Fig. 51. — Targi.

Beaucoup de peuples de l'Afrique orientale, entre autres les Masays, ont une épée dont la lame, sur une mince tige de fer, s'élargit brusquement en forme de flèche. La plupart des Nigritiens portent de courtes épées de diverses formes, dont la lame est droite ou recourbée, large ou étroite comme une lancette. Chez les Balondas et d'autres tribus au sud de l'équateur, la lame de l'épée est crénelée au bord. Entre les entailles ou les crénelures, le tranchant est convexe à l'extérieur. Les lames des épées, chez les Fans, sont à crochet à l'extrémité supérieure et en forme de langue à l'extrémité inférieure. Rarement l'épée est nue; le plus souvent elle est renfermée dans un fourreau de

cuir, de peau, d'ivoire, de corne ou d'écorce, plus ou moins artistiquement orné (fig. 52).

Les poignards et les couteaux sont aussi de formes bien diverses. Chez les Berabras, ils sont larges et en forme de lancette (fig. 53); chez les Bedjas, recourbés; les Somalis, les Danakils et les Galas se servent d'un couteau à deux tranchants, large et recourbé; les Fans ont des couteaux courts, larges, dont la lame gigantesque est semblable à un grattoir; les Niam-Niams et les Monbuttus ornent la poignée de leurs couteaux d'étroits cercles de fer. Presque toutes les armes de cette espèce ont leur fourreau ouvert pour les lames recourbées, afin de rengainer et dégainer plus facilement. Beaucoup d'Africains portent leur couteau au bras gauche, par exemple les Bedjas (fig. 41, p. 93);

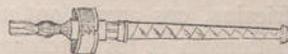


Fig. 52. — Épée du Cordoufan.



Fig. 53. — Couteau des Berabras.



Fig. 54. — Trumbasch des Niam-Niams.

d'autres l'attachent à la ceinture ou le bouclent à la hanche à l'aide d'une bandoulière particulière (fig. 51). Les armes désignées par les noms de trumbascht (fig. 54), kulbeda, schangermanger, etc., le plus souvent en fer, rarement en cuivre, forment un appareil de guerre particulier. Elles servent à frapper et à lancer, et elles sont usitées chez les Tedas, les Touaregs, les Funjés, les Marjis, les Kanoris, les Nobas, les Niam-Niams, les Monbuttus et les Fans. La kulbeda des Funjés est un instrument en fer, long et pesant, dont la poignée est couverte de cuir, et dont la forme est allongée, ondulée, ou recourbée et pourvue de pointes. Chez les Monbuttus, cette arme est courbée comme la faux ou le sabre (voy. fig. 11); chez les Niam-Niams, elle présente des parties plus larges, comme la hache. Cette espèce de faux des Monbuttus figure dans la main des Pharaons, sur les monuments des anciens Égyptiens; on la retrouve chez les Musgus, les Margis, etc., etc., ainsi que chez les Funjés; celle des Touaregs a la même forme que celle des Niam-Niams; la poignée,

enveloppée de ficelle, porte une lame pourvue de pièces tranchantes ayant la forme d'un bec, d'une spatule ou d'une langue.

L'arc et les flèches sont très usités chez les Schiirs, les Baris, les Somalis, les Beruns, les Aschantis, les Kanembus et d'autres Nigritiens du Soudan central, les Waruas, les Dokos, les Abongos, les Akkas, les Buschmans, les Hottentots, etc., etc. L'arc des Baris est long, recouvert de peau de lézard, faiblement recourbé et pourvu de cordes solides (fig. 56).

Les flèches sont longues, le plus souvent terminées par des pointes de fer des formes les plus diverses, quelquefois aussi par des pointes de bois dur, analogues à des fuseaux. Chaque flèche a une tige en roseau et une garniture à son extrémité libre. On les porte en paquets, ou dans un carquois en peau de chèvre ou de chimpanzé, orné de queues de vache. Les Mandingues, les Bambaras et les habitants de Sangara ont des arcs semblables à ceux des Baris. Chez les Felups de la Sénégambie, les Somalis et d'autres Africains, ces armes ont une forme demi-brisée au milieu. Les Hottentots et les Buschmans portent de petits arcs recourbés en forme d'un grand segment et de courtes flèches, à trois pointes ou dentelées, renfermées dans un carquois ou dans la chevelure. Chez les Hottentots, l'arc a été remplacé en grande partie par l'arme à feu. Les Akkas et les Abongos se servent d'arcs semblables à ceux des Africains du sud, ainsi que de plusieurs tribus de Fulbés.

En Afrique, l'usage d'empoisonner les flèches est très fréquent. Les Baris et les Beruns se servent à cet effet du suc laiteux d'une euphorbiacée dont l'action sur les tissus est corrosive et destructive. On prétend que les Buschmans préparent leur poison avec du suc d'euphorbe, de l'amaryllis, du venin de serpent et aussi le suc d'une larve de coléoptère appelée Ngwa; mais le suc d'euphorbe doit en être l'élément le plus efficace. Il paraît aussi que ce suc était la base du poison par lequel les Fulbés de Mandara se rendirent si redoutables aux Bornus, sous Baraka-Gana et Sidi-Bu-Bakr-Bu-Kallum. Les Fans se servent d'un poison extrait de la graine d'une liane, peut-être d'une asclépiade grim-pante.

L'arbalète des Fans est une arme très intéressante. Longue d'environ 4 pieds et faite de bois dur, elle possède un appareil particulier pour lancer les flèches empoisonnées; les pieds et les

mains sont nécessaires pour tendre les cordes. Bastian pense que le modèle de cette arme a été emprunté aux anciens Portugais.

Les boucliers sont très usités. Celui des Galas orientaux et d'une partie des Somalis (fig. 57) ne couvre que le poing; il est en peau de rhinocéros et très artistement travaillé. Les Denkas se servent d'un bouclier allongé. Les Berabras et les Bedjas (voy. fig. 2, p. 22), préfèrent un bouclier rond en peau de buffle; les

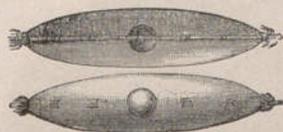


Fig. 55. — Bouclier des Funjés.

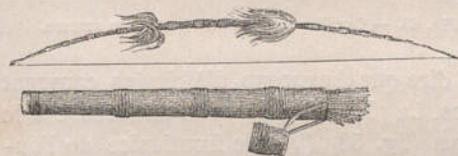


Fig. 56. — Arc et carquois de la côte orientale.



Fig. 57. — Soldat arabe du sultan de Zanzibar avec le bouclier des Somalis.

Funjés, un bouclier allongé, rétréci aux deux extrémités, et soigneusement noirci (fig. 55). Ce bouclier est fait de la peau dorsale de grandes antilopes ou de girafes.

Les Kanembus et les Monbuttus se servent d'un bouclier de bois léger; les Niam-Niams, de boucliers tressés en chaume ou en rattan. On en trouve de semblables chez les Fans, qui en ont aussi de carrés, en peau d'éléphants.

Les Masays se couvrent de rondaches en cuir, les Caffres de grands et larges boucliers de peau de bœuf dont ils laissent à l'extérieur les taches colorées des parties velues. Les Betchuanas ont un bouclier plus petit, recourbé profondément des deux côtés, pourvu d'ailes aux extrémités ou aux parties latérales. On se

sert, pour la fabrication de cette arme, de peau, tantôt soigneusement préparée, tantôt brute. Le plus souvent la partie postérieure du bouclier est soutenue par un support de bois que les A-Bantus ornent capricieusement de plumes ou de queues de mammifères.

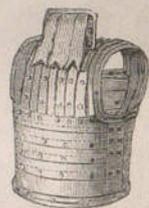


Fig. 59. — Cuirasse des Bornus.



Fig. 60. — Cavalier baghirmi revêtu de son armure.

C'est ici le lieu de dire que beaucoup d'Africains couvrent leurs corps de cuirasses. La plus simple de ces armures est le gilet de cuir des Musgus (fig. 58) (Voir le frontispice de l'ouvrage). A Bornu, on porte de véritables cuirasses faites de bandes de fer blanc (fig. 59); là on se sert aussi de la cotte de maille composée d'anneaux de fil de fer. Les Funjés et les Bedjas portent cette cotte, ainsi qu'un casque couvert d'anneaux et même des bandes sur leur bras.

Ces cottes de maille sont en général fabriquées en Perse; elles sortent des manufactures d'armes de Khorassan, Schiras, etc.

En Sennar et en Baghirmi (fig. 60), on essaie de protéger le cavalier et le cheval par des couvertures de coton, piquées en carreaux réguliers. Cette grossière armure garantit des flèches, des coups de lance et des balles. Les Kanoris et les Funjés couvrent, en outre, les têtes des chevaux de larges bandes de fer.

CHAPITRE IV

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'Afrique fournit une multitude de productions végétales importantes et intéressantes. Beaucoup d'entre elles paraissent être particulières au continent et avoir été transplantées de là en d'autres pays; mais les opinions diffèrent à ce sujet. Malheureusement la place nous manque ici pour traiter ces questions encore discutées; nous nous bornerons donc à citer les faits les plus importants.

I

PLANTES CULTIVÉES ET ARBRES FRUITIERS.

La principale nourriture des Africains est le blé de sorghum, appelé aussi blé de Cafrerie et en arabe durrah. Cette plante, avec ses diverses variétés et ses divers noms, est cultivée dans les terrains assez humides, depuis l'Égypte jusqu'au Cap. A côté de cette graminée se place le dochn (*Penicillaria*) qui croît dans un terrain plus sablonneux, ainsi que le maïs (*Zea Mays*). En Abyssinie et au centre de l'Afrique, on cultive le dagosa ou dagoscha (Éleusine). Le froment est répandu en Égypte, en Magreb, en Nubie et en Abyssinie, et dans ce dernier pays on en cultive, dit-on, jusqu'à vingt variétés. Au nord de l'Afrique et en Abyssinie, on trouve de seize à dix-huit espèces d'orge. Ces pays ainsi que ceux des Galas du centre produisent aussi le tef (*Eragrostis*). La culture du seigle ne se fait qu'en Égypte et en Abyssinie. Le riz est répandu en Égypte, en Magreb, ainsi que dans les pays de l'est et de l'ouest. Ces plantes servent à la fabrica-

tion du pain, de la bière (dont l'orge, le sorghum, le dochn, le dagosa, le tef et le maïs sont les principaux ingrédients) et de l'eau de-vie. La paille sert à nourrir les bestiaux et à couvrir les chaumières (surtout le chaume du sorghum et du dagosa). Parmi les plantes à fourrage, l'Afrique septentrionale produit le trèfle d'Alexandrie (*Trifolium alexandrinum*), la luzerne (*Medicago sativa*), les lupins, les lubies (*Dolichos*), l'avoine (dans l'Abyssinie méridionale), la lysimachie à gousse (*Épilobium*), le halfa (*Poa cynosuroides*); l'ouest fournit l'herbe de Guinée (*Panicum maximum?*); l'intérieur produit le maïs, le sorghum et le dochn, d'innombrables herbes sauvages, et d'autres plantes herbacées et ligneuses, etc.

L'Afrique est riche en plantes oléagineuses, parmi lesquelles on remarque, en Abyssinie, le ricin, le sésame, l'arbre à huile (*Olea*), la noix de terre (*Arachis*), la nux (*Guizotia*), etc.; au centre le kindi (*Hyptis spicigera*), au centre et à l'intérieur; le shi ou arbre à beurre (*Butyrospermum*), le palmier à huile (*Élaeis*). La lophira alata des Monbuttus croît à l'état sauvage. Je ne mentionne pas ici une multitude de plantes inférieures qui fournissent de la graine et qui abondent surtout en Magreb, en Égypte et en Abyssinie.

Les plantes textiles sont le chanvre, le lin, le halfa ou geddim (*Stipa tenacissima*), le coton, le sencha (*Lygeum*), une espèce d'ortie (*Urtica nivea*), une espèce de tilleul cellulaire (*Corchorus textilis*), le rokko, espèce de figuier (*Urostigma*), le palmier à vin (*Raphia vinifera*, de l'ouest), le pandanus, espèce de guimauve (*Hibiscus cannabinus*, de la vallée du Nil et du centre de l'Afrique). Les plantes tinctoriales sont l'indigo, la garance, le henna, le carthame, la gardénia, le bois rouge (*Pterolobium*) et d'autres produits.

Le sorghum se trouve en Sennar, le riz (*Oryza punctata*, en Cordoufan, le ricin en Sennar et en Abyssinie, le palmier à huile et le palmier à vin au centre et à l'ouest de l'Afrique, le coton dans le Cordoufan, le Sennar et beaucoup de contrées entre le Zambèze et le fleuve Orange. Certains naturalistes croient que ces plantes, autrefois cultivées, existent aujourd'hui à l'état sauvage; mais il est difficile de prouver cette opinion. La manière dont la culture de ces plantes s'est répandue est encore inconnue.

On est mieux renseigné pour d'autres végétaux. Le manioc de l'Amérique méridionale (Brésil) est venu par Angola jusqu'à l'intérieur; l'igname, les patates, les racines tuberculeuses de l'*Helmia*, se trouvent dans divers pays des tropiques, et même à l'état sauvage dans plusieurs parties de l'Afrique, où elles paraissent être indigènes.

Le coton de l'Afrique passe pour être excellent; le lin et le chanvre de l'Égypte sont renommés sur tous les marchés du monde; la garance et le carthame du même pays sont aussi fort recherchés des Européens. Mais, d'un autre côté, l'indigo, si activement cultivé en Égypte, en Nubie, au Soudan central et en Guinée, est très médiocre, bien que les indigènes s'en servent beaucoup. Il ne peut soutenir la concurrence avec les espèces que produisent les contrées élevées de l'Inde (Himalaya) et les États de l'Amérique centrale (Costa-Rica, Tehuantepec).

Parmi les arbres à fruit d'Afrique, nous en trouvons un grand nombre dont l'origine est douteuse, et d'autres dont la provenance est connue. Au nombre de ces derniers, sont les bananiers, d'une si grande utilité. Schweinfurth croit que l'origine du bananier cultivé est l'enset des Abyssiniens (*Musa enset*), bananier sauvage qui préfère les contrées montagneuses et que l'on trouve répandu dans les pays africains des tropiques. Heuglin a rencontré de vastes plantations d'enset (cultivé) en Habesch, surtout dans la vallée de Woina, à Sabra et Schoada, près du Bellegas; Harris en a vu à Schoa, Speke à Uganda. Les jeunes pousses de cet arbre forment un légume essentiel en Abyssinie. Les bananiers cultivés (*Musa sapientum* et *paradisiaca*, et surtout le premier) se multiplient prodigieusement dans les régions qui sont particulièrement consacrées à cette culture, telles que Uganda, le pays des Monbuttus, Angola et Benguella, etc., etc.

Le palmier à huile produit en faible quantité une prune douce et grasse propre à la nourriture, et les palmiers sauvages de Deleb (*Borassus Ethiopum*), le palmier à dôme (*Hyphæus thebaica*) et l'argun (*Argun*) produisent, à l'état sauvage comme à l'état cultivé, un fruit encore moins abondant. Sur les côtes tropicales s'élève le cocotier cosmopolite, au nord le dattier, arbres à fruits délicieux. Le dattier produit ses plus beaux fruits à Dongola, à Wargla, Tuggourt et Biled-el-Djerid, et sa culture cesse graduellement à partir du 14^e degré de latitude nord.

Quelques palmiers isolés, mais stériles, décorent encore faiblement les petits jardins de l'intérieur, entre autres la seriba du roi des Funjés, près de la montagne de Gulé; mais ces arbres, autrefois si célèbres, ont perdu leur fastueuse parure. On trouve des palmiers sauvages (*Phoenix spinosa*, *Phoenix reclinata*) dans les forêts du centre et du sud de l'Afrique; et l'on peut présumer que le dattier cultivé du Nord (et dans l'Asie occidentale) est issu d'une de ces espèces.

La figue ordinaire (*Ficus carica*) ne se trouve qu'au nord et dans l'extrême sud; et les sycomores, répandus partout vers le centre, produisent des fruits d'une insipidité qui les fait plutôt rechercher des singes que des hommes. Mais ces arbres magnifiques, dont les immenses branches étendent de tous côtés une ombre patriarcale, sont l'objet d'un soin tout particulier de la part des Africains. Chez les Galas païens, cette production naturelle, que les Abyssiniens appellent worka, est regardée comme sacrée, aussi bien que l'urostigmen dans le pays des Bertas. La pomme à écailles (*Anona senegalensis*), du centre et de l'ouest de l'Afrique, ne donne plus qu'un pâle reflet du fruit superbe qui, sous le nom de gischda, ornait la table des grands de l'Égypte et de Khartoum, et, sous celui de cherimoya, figure dans les festins des riches créoles du Pérou, etc. Les forêts des contrées montueuses de l'intérieur abritent un arbre à pain sauvage (*Artocarpus*) dont les espèces voisines (*Artocarpus incisa*, *integrifolia*), qui sont un bienfait pour les Indiens et les Polynésiens, ne croissent et ne réussissent pleinement que sur la côte de l'est et du sud-est. Le précieux fruit du manguier est étranger sur les côtes de l'Afrique.

D'autres fruits exotiques des tropiques, et les agrumis ou fruits du sud abondent çà et là; mais plusieurs dégénèrent: ainsi les oranges, dans le Soudan oriental, ont un goût fade et aqueux.

Le cactus opuntia est, comme l'agave, un fruit d'Amérique qui s'est acclimaté et prodigieusement multiplié dans les terrains secs du nord et du sud. On dit qu'au sud de l'Afrique le cactus abonde aujourd'hui, et ses feuilles épineuses pénètrent partout. Ses fruits, armés de pointes fines, trouvent place sur les marchés (sous le nom arabe de *Tin schoki*, figue d'épines).

Les forêts de l'Afrique fournissent un grand nombre de fruits

qui, selon quelques voyageurs, ont le goût du pain d'épice et du chocolat. Les fruits du dôme ont, en effet, le goût du pain d'épice, et les fruits du zizyphus des districts de Roseres et de Fazoglo ont celui du chocolat. Les baies des lotos (*Zizyphus spina Christi*, *Diospyros lotos*) sont aigres-douces; celles du schan ou suak (*Salvadora persica*) et du Tundub (*Sodada decidua*) sont douces, et elles ont en même temps le goût du cresson. Le hedjlidj (*Balanites ægyptiaca*) a un goût mélangé de savon, de miel et d'huile rance; le chum (*Strychnos innocua*) a un goût de nèfles et de cresson. Les fruits du deleb rappellent l'ananas. Il y a probablement dans l'intérieur et dans le sud beaucoup d'autres fruits plus ou moins agréables au goût, mais ils sont fort peu connus aujourd'hui. Dans la terre de Natal, on fait une espèce de conserve savoureuse avec les amatungula, dont l'origine me semble douteuse. Les indigènes recueillent ces fruits et les mangent frais, secs ou diversement préparés. Le nebbek, fruit du sidrs (*Zizyphus spina Christi*) sert à faire du pain et des galettes, comme on en fait au Sinaï avec des dattes, et en Syrie avec des abricots (mischmisch).

La vigne sauvage (*Vitis abyssinica*, etc.) grimpe en immenses festons autour des arbres des forêts orientales et méridionales. Les baies de cette plante sont insignifiantes. La vigne cultivée a été l'objet des soins des Égyptiens, qui utilisaient le jus du raisin. Les festins bachiques, avec le jeu et le chant, paraissent avoir été à l'ordre du jour chez les vifs et enjoués Rétus, que des voyageurs superficiels nous ont peints comme un peuple brutal et superstitieux. Aujourd'hui la vigne produit au nord de l'Afrique diverses sortes de raisin médiocre; mais elle est cultivée avec le plus grand succès au Cap, et elle réjouit de ses excellents produits l'humanité civilisée.

L'Afrique n'est pas aussi riche en épices que d'autres pays des tropiques, tels que les Indes orientales et occidentales. Sur la côte orientale, on a implanté le giroflin, le cannellier, le muscadier, etc., etc., qui y réussissent parfaitement. Sur la côte occidentale, il y a aussi des plantations de ce genre. L'Afrique même produit des épices indigènes, telles que les anomacées, encore peu connues au nord-est et à l'est, le poivre de Malaguetta (*Xilopia æthiopica*), le poivre d'Aschanti (*Cubeba chusii*), etc., etc. Le poivre rouge, en arabe schideda (*Capsicum*

frutescens, conicum), l'ache, le coriandre, la corne-de-bœuf, le cumin noir et la moutarde sont cultivés à l'est.

L'Afrique produit beaucoup de légumes. Dans les pays tempérés du nord sont cultivés avec succès diverses espèces de choux, le cresson, la salade, la laitue, les épinards, l'oseille, le radis, la betterave, le pourpier, la méluchie (*Corchorus*), les endives, etc., etc. On trouve au Cap tous les bons légumes européens. Les haricots, le lablab, les lubies (*Dolichos lablab, nilotica*), les lupins, les fèves, les lentilles, les pois, les pois chiches, les artichauts, les tomates, les prunes de Damas, la guimauve (*Hibiscus esculentus*, en arabe Bamie) sont cultivés avec plus ou moins de succès, même dans quelques régions équatoriales. Toutes les espèces de courges se trouvent en abondance en Afrique; à côté de notre courge commune, on voit au nord-est la savoureuse chate, le dudaim, la karakuse; la courge douce, la pastèque, la calebasse sont très répandues, et la dernière surtout avec de grandes variétés. La pastèque se trouve à l'état sauvage dans beaucoup de régions sèches. Les déserts du sud, tels que les Kalihari, sont riches en melons sauvages dont la chair savoureuse rafraîchit les animaux errants, même le lion, et les tribus nomades. Malheureusement on n'a pas encore essayé de cultiver et de perfectionner ces cucurbitacées, dont on pourrait recueillir beaucoup d'avantages.

Nous devons mentionner enfin quelques plantes résineuses qui, sans être l'objet d'une culture en règle, sont au moins soignées et exploitées d'une certaine manière. Telles, sont au nord-est l'arbre papyracé (*Boswellia papyrifera*), dont la résine, en arabe kafal ou liban, sert à fabriquer des vases et à fumer; au nord du pays des Somalis, le vrai encens (*Boswellia carterii*), ainsi que des espèces inférieures formant les diverses sortes de boswellia. J.-M. Hildebrandt, à qui nous devons les renseignements ci-dessus, croit, en s'appuyant sur Lepsius, que « punt », des inscriptions égyptiennes, désigne le pays des Somalis; beaucoup de circonstances militent en faveur de cette opinion.

La culture des forêts en Afrique se borne à certains arbres des forêts voisines des établissements des tribus, arbres qu'on exploite selon certaines règles et qu'on protège contre les dommages extérieurs. Ainsi l'on surveille le baobab (*Adansonia digitata*), dont on emploie l'écorce comme filasse, les feuilles

comme légume, et les fruits comme rafraîchissement ou médicament. Il en est de même du rokko (*Urostigma kotschyianum*), qui donne une écorce aux Wagandas, Wanyoros, Monbutus, etc. Schweinfurth croit que l'arbre de rokko a été implanté dans le pays des Monbutus.

Les Schilluks et beaucoup d'autres Nigritiens ont coutume de cultiver à proximité de leurs villages des palmiers de l'espèce des delebs et des dômes. Des crataeva et des figuiers gigantesques sont, dans le nord-ouest, l'objet d'un soin général, et j'ai vu dans les villages de jeunes garçons nègres dépouiller les troncs blancs des *sterculia hartmanniana* des termites qui s'y étaient attachés. On ne sait pas si ces mesures de protection ne doivent pas être considérées comme une culture en règle de ces productions sauvages. Il est difficile de résoudre ici cette question.

II

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE.

Le principal instrument de labourage, c'est la charrue, qui, en Abyssinie (fig. 61), en Égypte et en Magreb, affecte encore

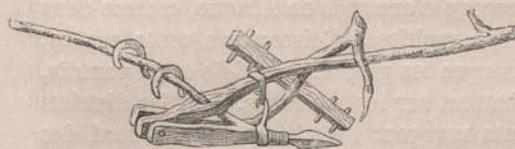


Fig. 61. — Charrue abyssinienne.

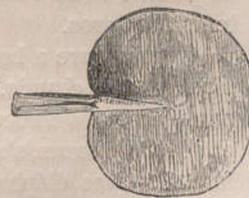


Fig. 62. — Molot ou melot.

une forme primitive grossière. Il est vrai qu'on importe aujourd'hui la charrue américaine perfectionnée et la charrue à vapeur, à côté de beaucoup d'autres charrues européennes traînées par des bœufs, etc., etc. Au-dessous du 14° degré de latitude septentrionale, la charrue est remplacée par la pioche à manche court ou long, et pourvue de fer de diverses formes.

Chez les tribus plus sauvages ou plus misérables, telles que les Bedjas, les Nigritiens dispersés, un bâton pointu et quelquefois durci au feu fait le même usage. Dans le Soudan central et oriental, on se sert du melot ou molot, espèce de bêche qui est en même temps un article de commerce (fig. 62). Les Funjés préfèrent nos instruments à manche court, les Bassoutos des outils à manche long.

Pour faucher, on emploie nos faux, ou un fer recourbé en faux. Beaucoup de plantes basses s'arrachent avec les mains. On cueille les capsules à coton et divers fruits. En Égypte, on se sert du traîneau à battage, tiré par des bœufs, usité aussi en Syrie et dans diverses parties de la péninsule ibérique. Dans d'autres contrées, le grain est foulé par des hommes, des bœufs ou des chevaux; on l'extrait à coups de bâton ou de pierre. Les masses de dochn, de maïs ou de sorghum sont coupées, séchées dans des magasins, conservées dans des pots ou des paniers, ou suspendues à l'air libre, à des arbres, pour être employées au besoin. En Nubie et en Sennar, on couvre les capsules de coton de chaume de sorghum en paquets, tels que les emploient les portefaix des Pagazi de l'Afrique orientale. L'Africain n'aime pas à faire des provisions; il ne vit que pour le présent, et il n'amasse que la quantité nécessaire de farine, de sésame, de ricin, etc., etc. Il en est autrement dans les pays où l'on prépare des produits pour l'exportation, comme dans les fabriques d'huile de palmier et de coco à l'ouest et à l'est; là on travaille naturellement en gros.

L'agriculture a beaucoup d'ennemis en Afrique, comme dans tous les pays chauds. Une multitude d'oiseaux de toute espèce, parmi lesquels on remarque les grues de Numidie et du paradis, et des passereaux, s'abattent sur les moissons. Dans les districts forestiers, les éléphants ravagent les champs, et au bord des fleuves et des lacs les hippopotames détruisent les récoltes. Les plantations sont encore infestées par les rhinocéros, les zèbres, les antilopes et des essaims de rongeurs. Les singes ne sont pas les ennemis les moins dangereux des agriculteurs; une armée de babouins affamés ravage en peu de temps un champ de sorghum. Outre cela, il y a un grand nombre de petits ennemis, parmi lesquels on remarque les diverses espèces de fourmis blanches ou termites, qui sont très avides, très intelligentes et

d'une ténacité inébranlable. Elles construisent partout, et en peu de temps, leurs galeries souterraines et leurs tuyaux faits de salive et de terre. Il y a encore d'autres espèces de fourmis (*Formica maculata*), des coléoptères, des charançons, ainsi que de nombreuses chenilles et sauterelles. Parmi les sauterelles, on distingue l'avidie *acridium peregrinum* du nord et le robuste *acridium devastator* du midi, qui fournissent de puissants contingents, et dont les essaims forment une des plus terribles plaies d'un pays. Les fruits de la terre sont attaqués aussi par les hérissons, les souris, les rats, les coléoptères, les termites, les fourmis, les teignes, les mites, etc., etc. L'Africain emploie contre eux

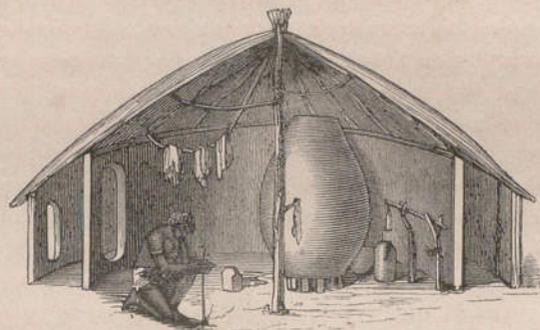


Fig. 63. — Chaumière des Bassoutos avec vase d'argile.

toutes sortes de précautions qui les garantissent aussi contre les intempéries, les effets de l'humidité, etc., etc. Il tâche de chasser les oiseaux par la frayeur, les cris; les éléphants, les hippopotames, les rhinocéros, etc., etc., par des incendies, des sons de trompe, de tambour, etc. Contre les insectes, il se sert d'énormes pots d'argile (fig. 63); ainsi font les Berabras, les Bedjas, les Funjés, les Bassoutos, les Betchuanas, etc. Dans beaucoup de pays nigritiens, on construit des greniers très bien disposés et reposant sur des poutres qui servent à défendre les récoltes contre les insectes et à sécher les divers produits de la terre (fig. 64). A cet effet, on dispose aussi très ingénieusement les blés. Les Berbers construisent des silos ou fosses couvertes de pierres ou d'un enduit solide.

Les plus terribles ennemis de l'agriculture sont, en Afrique, la chaleur et le manque d'eau, qui occasionnent de fréquentes

disettes, des émigrations de tribus, des guerres et des détresses. L'Algérie, la Nubie, le pays des Baris, les territoires des Betchuanas, etc., etc., ont été souvent visités par de telles calamités, accompagnées quelquefois de dépopulation et de cannibalisme. Dans les pays du Nil, une faible élévation des eaux cause des inquiétudes.



Fig. 64. — Grenier à blé des Niam-Niams.
(Extrait de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

Les Africains ont pris toutes sortes de dispositions pour arroser leur sol. Le Magreb a ses puits artésiens, l'Égypte et la Nubie ont leurs schadufs et leurs sakiés. Le schaduf est un seau qui s'élève et s'abaisse sur un levier. La sakié est une roue sur les rayons de laquelle s'abaissent et s'élèvent des rangées de seaux. Ces arrangements sont aussi anciens que la colonisation de la vallée du Nil; on s'en sert aussi en Chine et en Espagne. Au nord-est de l'Afrique, on se borne à répandre sur les champs

le contenu de seaux ou d'outres. On a recours aussi à des citernes, à des fossés, des écluses et des canaux artificiels. Pour enclos, on se sert, dans les endroits les plus exposés, de haies d'épines, de palissades, de bordures d'euphorbiacées ligneuses, d'aloès, de buissons épineux, etc., etc.

III

LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Waitz a émis cette sentence puérile : « que l'on ne peut rien dire de l'élevage des bestiaux chez les nègres; que l'on ne voit presque nulle part les indigènes se livrer avec prédilection à cette occupation; qu'il n'y a point parmi eux de peuples pasteurs proprement dits; que la vie pastorale, quand on la rencontre chez eux, est d'origine étrangère; » et d'autres énonciations analogues, tirées des livres. Plusieurs de ses successeurs peu judicieux ont jugé à propos de copier cette sentence.

Dans aucun pays de la terre on ne s'occupe plus qu'en Afrique de l'élevage des bestiaux. Les indigènes s'y livrent avec activité, bien que le mauvais air des forêts de plusieurs contrées de l'ouest et du centre empêche les animaux de prospérer et qu'ils soient exposés à des épizooties endémiques et épidémiques et à la piqûre de la mouche de tsetsé (*Glossina morsitans*). L'élevage des bestiaux et l'agriculture paraissent se donner la main dans beaucoup de pays, tels que l'Égypte, la Barbarie, l'Abyssinie, la Nubie, le pays des Funjés, des Baris, des Berris, des Balondas, des Bassoutos, des Angolais, des Benguellans, etc. Les tribus de pasteurs sont les Bedjas, les Somalis, les Galas, les Denkas, les Fulbes, beaucoup des Maures du Sénégal, une grande partie des A-Bantus. Autrefois les Hottentots s'adonnaient à l'élevage des bestiaux que favorisaient les immenses déserts, les steppes herbeux et les vastes forêts. Nous devons à l'aptitude des Africains non seulement un grand nombre de plantes importantes, mais aussi des animaux qu'ils ont su domestiquer. Nous avons parlé en détail des plantes de l'Afrique. Parmi les animaux que les Africains paraissent avoir domptés sont l'âne, le mouton à crinière, le lévrier, le chien paria, le chat domestique, le cochon de Sennar, le furet, la pintade. L'âne provient

de l'âne sauvage qui erre dans diverses parties du nord et de l'est de l'Afrique, et qui a une raie longitudinale dans le dos, une raie transversale sur les épaules et souvent d'autres raies transversales aux jambes. L'âne sauvage est un proche parent du kulan ou gurkur, répandu sur une grande partie de l'Asie. Dans le steppe nubien, on prend encore aujourd'hui l'âne africain pour le domestiquer et pour régénérer par lui l'âne apprivoisé. On ne voit nulle part ailleurs que dans l'Afrique septentrionale et dans l'Asie occidentale les plus beaux représentants de la race de ces animaux domestiques.

Le mouton à crinière du nord et du centre de l'Afrique, qui comprend aussi l'espèce à longues jambes de l'est, de l'intérieur et de l'ouest, est considéré par beaucoup de naturalistes comme un descendant apprivoisé de l'andou ou mouflon à crinière (*Ovis tragelaphus*), que l'on trouve dans les districts rocaillieux du nord et du nord-est de l'Afrique; mais cette opinion n'est pas suffisamment fondée. Le lévrier, d'après plusieurs naturalistes, descend du grand chien-loup des montagnes de l'Abyssinie, le kabberu ou walga (*Canis simensis*), dont les jambes sont hautes et la tête longue et étroite; cette opinion est vraisemblable. Le chien paria qui parcourt les rues de l'Égypte et de la Nubie paraît avoir été aussi primitivement un chien-loup apprivoisé (*Canis lupaster*, *canis anthus*), qui est tombé à l'état de vagabondage, à cause de la loi intolérante de l'islamisme. D'autres races plus petites semblent être issues du chacal; tels sont les chiens des Baris et des Buschmans, qui ressemblent au renard.

Le chat domestique, autrefois sacré chez les Égyptiens, était un descendant direct du joli chat sauvage, à courtes pattes (*Felis maniculata*), du nord et de l'intérieur de l'Afrique. Les Berabras, les Bedjas et les Nigritiens l'apprivoisent encore pour le mêler avec le chat domestique.

Les Funjés, les Bertas, les Nobas, etc., etc., apprivoisent un petit cochon sauvage ou sanglier (*Sus sennariensis* de Fitzinger) qui habite les districts situés entre le Sennar et le Sénégal. On croit que ce n'est là qu'une petite variété de l'espèce de sanglier domestique du Magreb, de l'Égypte et de l'Asie occidentale (*Sus scrofa ferus*).

Le furet (*Mustela furo*) du nord-ouest, que l'on emploie chez

nous pour la chasse aux lapins, est, selon H.-O. Lentz, une forme albino du putois (*Mustela foina*) répandu en Barbarie, et il doit être considéré comme un animal domestique.

La pintade qui, aujourd'hui, se trouve en si grand nombre dans nos basses-cours, vient de l'intérieur et du nord-ouest de l'Afrique et c'est un produit absolu de la domestication.

L'origine de notre chèvre domestique, de notre mouton et de notre bœuf est encore douteuse. Les Berbers, les Bedjas et les Nigritiens élèvent beaucoup de races de chèvres et de brebis. Parmi les chèvres, on distingue la chèvre monumentale de Thèbes qui a de longues jambes, de grandes oreilles, un front convexe et une mâchoire inférieure proéminente dans les races à cornes et sans cornes, et qui est très commune à l'intérieur. On trouve en Nubie, en Abyssinie et au centre une autre espèce de chèvre dont les jambes sont moins élevées, le museau plus droit, les cornes plus fortes, les poils et la barbe plus longs, et une charmante chèvre naine qui habite plus vers l'ouest (*Capra reversa*) et dont les diverses races sont fort communes.

Les moutons se groupent, selon leur forme, en diverses espèces : les gros moutons, à nez de bélier, à grandes oreilles et à queue forte, ceux qui ont la partie postérieure très grosse et une petite queue de pourceau, ceux dont la queue est longue. Au nord-est, au-dessus du 18° degré de latitude nord, et à l'ouest, au-dessous du 20° degré de latitude nord, les moutons de toute espèce perdent ordinairement leur laine et ils ont un poil plus ou moins long. Au sud du fleuve de Vaal, le mouton paraît reprendre sa forme primitive. Le commerce de laine africaine entre à présent en concurrence avec celui de l'Europe, ainsi que celui de la république Argentine et de l'Australie. On s'est demandé récemment, sous l'influence d'un pessimisme irréfléchi, si l'Europe en général et l'Allemagne en particulier gagnaient à essayer de soutenir la concurrence des pays étrangers pour la production des laines. Si nous y renoncions, ce serait jeter trop vite le manche après la cognée et nous priver bien frivolement d'une partie de notre richesse nationale.

Les anciens Égyptiens avaient des bœufs à croupe puissante et à cornes formidables, tandis que les habitants du Magreb n'en possédaient que de médiocres. La belle race des bœufs égyptiens, que j'ai encore trouvée florissante en 1860, a été

depuis anéantie par une épizootie. La race de Dongola et de Barbarie est identique, mais elle ressemble parfois aussi aux antilopes. Depuis le 17^e jusqu'au 18^e degré de latitude sud, on rencontre le zébu, dont la croupe a plus ou moins de développement, selon les conditions de race et d'alimentation. Une bonne nourriture le développe prodigieusement. On distingue facilement en Afrique une foule de races de zébus, dont quelques-unes se montrent çà et là, tandis que d'autres présentent une certaine couleur locale. On peut classer les zébus en deux races : une plus puissante à courtes cornes qui ressemble au zébu indien des bramines, et une race plus élancée avec des cornes gigantesques, représentée par le *sanka* ou *sanga* d'Abyssinie et des pays des Galas. Il y a cependant des formes dans lesquelles les qualités des deux races sont assez marquées. Dans le sud de l'Afrique, c'est-à-dire au sud du Zambèze, ainsi qu'à Angola et Benguella, on trouve une race de bœufs robustes à croupe puissante et à protubérances gigantesques. Cette race méridionale fournissait aux anciens Hottentots leur fameux *Bakkeleyes* ou bœufs de combat. Ainsi que la grande race égyptienne, ils paraissent être des rejetons du zébu dont je ne puis séparer l'espèce de celle du bœuf. On ne connaît pas avec certitude l'origine du zébu, mais on lui attribue une patrie asiatique. L'opinion de Frantzius, qui croit que l'Afrique est la patrie primitive du bœuf domestique, me paraît tout à fait sans fondement. Il pourrait y avoir des rapports de parenté entre les bœufs à courtes cornes du nord de l'Afrique et ceux à forme de brachycéros de l'Europe.

On trouve des fossiles de cheval dans diverses contrées qui n'en ont pas d'indigènes, telles que l'Amérique. En Afrique, il y a des races qui paraissent être des produits du sol, telles que la numidique, celle des Galas, des Dingolais, des Komras ou le petit cheval de Futatoro et d'autres parties du Soudan occidental. Peut-être leur importation remonte-t-elle à des temps très anciens et se sont-ils transformés d'une manière particulière sous l'influence des pays où ils se sont acclimatés. Les anciens Égyptiens tiraient leurs chevaux d'Asie; l'élevage des chevaux s'est si bien développé chez eux qu'ils ont pu en fournir à la Syrie et à la Palestine. Plus tard ils en ont reçu encore de nombreux envois d'Arabie et de Syrie. L'Égypte, la Nubie, le

Magreb, l'Abyssinie et les pays septentrionaux des Galas, le Darfour, Bagpirmi, Waday et Bornu sont favorables à l'élevage des chevaux, qui ne réussissent pas dans le Sennar, le Soudan intérieur et les pays de l'équateur. Même au sud de l'Afrique, les diverses formes de la maladie des chevaux font un grand nombre de victimes.

On a introduit en Égypte, en Algérie et dans les colonies beaucoup d'animaux domestiques étrangers qui y prospèrent plus ou moins, entre autres les races de chiens européennes, le chat domestique européen, les chevaux hollandais, anglais, américains, brésiliens et indiens, les ânes espagnols, italiens, syriens et brésiliens; les mulets, les cochons indiens, les chèvres de Madeira, les moutons anglais, les bœufs hongrois, anglais, hollandais, brésiliens, indiens, etc., etc.

Les pigeons se trouvent partout. Les Nigritiens ont toutes les espèces de poules, parmi lesquelles on remarque quelques races très belles, entre autres celle de Rosères, près du Nil Bleu. Les canards, les oies et les dindons se voient çà et là, comme des étrangers. Les oiseaux de luxe n'y sont pas aussi répandus que chez nous et en Amérique.

Ce que nous entendons par l'élevage rationnel des animaux ne se voit qu'en Égypte, en Algérie et dans les colonies européennes. Il n'y a pas chez les indigènes d'organisation méthodique. Les Bedjas, les Nigritiens et les Hottentots ont au moins le soin de faire parquer les animaux domestiques, pendant la nuit, dans un enclos, appelé en arabe *Zeriba* et *Murach*, et dans l'Afrique méridionale, *Kraal* (du portugais *Corral*). Les animaux favoris trouvent un asile dans la chaumière même. Quand ils mettent bas, on leur prête un secours manuel en règle, selon la routine. La nourriture se donne dans des endroits déterminés, et elle est exclusivement végétale pour les ruminants et les solipèdes; on connaît fort peu l'alimentation par le poisson, les déchets, les substances équivalentes. On laisse aussi paître les animaux et l'on s'occupe de remplacer l'herbe quand elle a été brûlée accidentellement. Les chiens et les porcs sont livrés à eux-mêmes, et ils errent sans maître. Dans les pays musulmans, les chiens parias sont une véritable plaie publique.

Beaucoup d'Africains aiment leurs bestiaux; les peuples pasteurs des Bedjas, des Denkas, des Fulbes et des A-Bantus poussent

jusqu'à la puérilité leur attachement pour les animaux domestiques. Si un Denka perd sa vache, toute la famille la pleure. On donne des noms de tendresse aux meilleures bêtes du troupeau, et on ne se lasse pas de les contempler et de les caresser. Beaucoup de langues nigritiennes abondent en mots pour désigner les divers degrés de l'âge et du sexe, les diverses couleurs, etc., etc.

Le bétail africain ne manque pas d'ennemis. Les épizooties règnent partout, et particulièrement pendant la saison pluvieuse. Des bêtes féroces, telles que le lion, le léopard, le guépard, l'hyène, font des incursions continuelles au milieu des troupeaux. Les ennemis des volatiles sont la belette, la civette, l'ichneumon, la martre, le putois, le cerval, le lynx, les gros lézards, le boa et d'autres serpents, etc., etc. Le crocodile guette sa proie au bord des fleuves; la tique, la punaise (*Reduviade*) et le taon causent de terribles plaies. La mouche de tsetsé (*Glossina*) produit aussi de funestes effets dans le sud, l'ouest et l'intérieur de l'Afrique; mais on ne connaît pas suffisamment la vie de cet insecte. La puce des sables ou bicho-do-pé (*Pulex penetrans*) a été récemment importée du Brésil en Guinée.

IV

ALIMENTS ET BOISSONS.

En Afrique, la nourriture est en partie végétale, en partie animale. Chez les peuples pasteurs, on tue rarement les animaux domestiques; mais on mange la chair de ceux qui succombent par accident, et l'on fait une grande consommation de lait doux ou caillé. On aime partout le gibier, et on le mange rôti à la broche ou cuit sur des pierres chaudes, etc., etc. L'Abbyssinien et le Gala ont de la prédilection pour la viande crue, arrosée ou non de bouillon de poivre. L'amrara, l'un des mets favoris des habitants du Soudan oriental, est le foie cru du bœuf ou du mouton, etc., etc., accompagné de bile fraîche et saupoudré de sel, de poivre, si possible de cumin (*cuminum*) et d'oignons. Ils ne dédaignent pas non plus la langue et les boyaux. Le pied de l'éléphant est recherché autant que la bosse

du zébu et celle du taureau et de l'antilope-élan (*Oreas canna*). On engraisse et l'on mange les chiens au Magreb, chez les Mittus et les Niam-Niams. Schweinfurth dit qu'il y a du vrai dans l'opinion de l'abbé Saint-Pierre qui prétend que manger des chiens, c'est faire le premier pas vers le cannibalisme. Je puis affirmer seulement que cela se pratique aussi dans nos grandes villes européennes et que beaucoup de nos prolétaires vantent la graisse de chien comme un remède infailible contre la phtisie, etc., etc. On estime beaucoup la chair du lion et du léopard, mais il n'en est pas de même de l'hyène. On mange beaucoup d'oiseaux. Les souris, les rats d'eau et d'autres rongeurs sont très appréciés dans certaines régions. On regarde comme des morceaux délicats le chimpanzé, le fourmilier (*Orycteropus*) et les tatous (*Manis phatagés*); mais on aime surtout les pigeons, les poulets, et ces derniers ne manquent à aucun festin. Parmi les gallinacés sauvages figurent la pintade et le dindon; parmi les échassiers, l'outarde et l'autruche. Diverses espèces de palmipèdes constituent aussi des mets africains; on estime particulièrement quelques espèces d'oies et de canards. On fait bouillir aussi des tortues, des crocodiles et d'autres espèces de gros lézards. Les poissons sont également au nombre des substances alimentaires; on les prend à l'hameçon, au filet, au harpon, dans l'eau empoisonnée, etc., etc. Les tribus pauvres, telles que les Bongos, les Dobos, les Abongos, les Buschmans, etc., etc., se contentent aussi de lézards, de serpents, de grenouilles, d'araignées, de termites, de larves, de scarabées, de chenilles et de toutes sortes de vers. Mais les sauterelles sont dévorées en masse par d'autres tribus africaines plus aisées. Le miel, dans tout le continent, sert d'assaisonnement à toutes sortes de mets. L'anthropophagie est pratiquée surtout par les tribus les plus civilisées des Nigritiens.

La nourriture végétale est plus répandue que la nourriture animale. Ce que j'ai dit de l'agriculture et de la récolte des fruits sauvages nous montre la diversité des produits que le monde végétal fournit à toutes les tribus de l'Afrique. En Égypte et en Magreb, le menu des repas contient bien des mets compliqués dont les principaux ingrédients sont, outre le poisson et les viandes, la farine de froment, le riz, le maïs, le sorghum, les haricots, les pois, les lentilles, les lupins, les wekas ou fruits de guimauve, les choux, les navets, les racines de colocassia et les

citrouilles, les dattes, les tomates, les prunes de Damas, ainsi que toutes sortes d'épices. Le pilaw et le kouscoussou sont les mets renommés de ces pays. Les palais délicats des Européens ne dédaigneraient pas le kebab, c'est-à-dire de l'agneau farci de riz, de pistaches ou de raisins de Corinthe, ainsi que d'autres douceurs, telles que le kunafe, le rachlet-el-gum, le saucisson de dattes et le *mischmisch*, mais le zebibi et le kuschaf ont un goût bizarre. Les mets nationaux des Berbers et des Bedjas sont la luchine et l'assida, c'est-à-dire la bouillie de durrah avec du beurre fondu, des oignons, du poivre ou du mellach qui est une sauce faite avec du weka, de la viande sèche broyée, du beurre, du sel et du poivre. La luchine est accompagnée de lait, et l'assida de poulet ou de mouton bouilli.

Le Nigritien mange de la bouillie de durrah, de sorghum, de maïs, ainsi que des légumes, des tubercules et des fruits diversément préparés. Au centre et à l'ouest de l'Afrique, l'igname, les patates, les tubercules d'helminia, les racines du colocassia, le manioc ou mandioca, les bananes, etc., etc., fournissent des aliments inconnus à l'est. On se contente de mâcher la canne à sucre. Les Bertas et les Bongos acidulent leurs mets avec les calices d'une espèce de guimauve qu'ils cultivent à côté de leurs champs de sorghum; les Bertas, entre autres, se servent aussi du fruit du *Detarium senegalense*; beaucoup d'Africains de diverse origine emploient l'enveloppe de la graine du jaquier et l'ardeb ou le fruit du tamarin comme rafraîchissement, à cause de leur goût acide. Une espèce de câprier fournit un légume analogue au cresson (*Polanisia*), et une plante, le corchorus, ressemble à l'épinard.

Les Bantus consomment beaucoup de sorghum (*m'abelè*) et encore plus de maïs (*u'mbila*). A cela ils joignent, ainsi que les peuples du nord-est, de la racine de colocassia (*m'usumban*), du jus de viande, des citrouilles et du lait doux (*u'bis*) ou caillé (*m'as*)¹.

L'Africain supporte longtemps la faim, et en temps de disette il se contente de peu. J'ai vu des Bedjas, pendant de longues marches de toute une journée, se rassasier avec deux ou trois poignées de grain de durrah cru. Des Funjés, qui nous servaient de

1. Ces mots proviennent de la langue des Zoulous.

guides pendant des voyages d'un jour, étaient très heureux de trouver, dans la chaleur accablante de la saison pluvieuse, le fruit du dôme, une fade orange, un petit morceau de biscuit sec et une gorgée d'eau. On prétend, en exagérant beaucoup, il est vrai, que les Tedas peuvent se passer de nourriture pendant cinq à six jours, et de boisson pendant deux jours. Je crois plus volontiers une autre relation d'après laquelle ces peuples, en temps de disette, se soutiennent avec du sang de chameau, adroitement tiré, auquel ils mêlent de la farine d'os pulvérisés, des sandales brûlées et d'autres objets en cuir. Quelques tribus de l'intérieur et de l'est saignent méthodiquement les bœufs et commercent avec le sang.

Lorsque l'Africain, naturellement léger, trouve une bonne nourriture, il se livre à la dissipation la plus insensée. Si l'on abat à Taka ou en Sennar un buffle, un rhinocéros, un hippopotame ou un éléphant, les Bedjas, les Berbers et les Nigritiens accourent en foule pour se délecter de viande fraîche. Ils se jettent sur le corps comme des oiseaux de proie pour le découper, le gratter, le taillader, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un atome de muscle. Ils n'abandonnent pas même les tripes, ni le contenu infect de l'estomac et des intestins. Un commencement de putréfaction ne les effraie pas. Le missionnaire Kaufman nous raconte ce qui suit : « Si le Bari a réussi à conserver son blé jusqu'à la maturité, son plus heureux temps est celui de la moisson. Toute la famille aide à porter dans des corbeilles les riches épis qui sont conservés dans des réservoirs disposés à cet usage et qu'on appelle *gugu*. Le blé n'est point battu aussitôt, on le bat à mesure qu'on en a besoin, et ce travail est fait par les femmes. L'homme se repose alors pendant quelques semaines, et jouit de sa récolte avant de songer à une seconde culture. Près du Nil Blanc, les Baris sont les seuls peuples qui labourent deux fois leurs champs; mais la seconde fois ils ne travaillent pas aussi activement que la première, ils plantent moins de durrah, car cette céréale rend avec usure; mais ils cultivent des haricots et du tabac, et cette seconde récolte se fait à la fin de novembre. A cette époque, ils ont presque entièrement consommé la première, et la seconde, beaucoup moins abondante, dure fort peu. On peut dire qu'au nouvel an la plupart des Baris ne possèdent plus que la quantité de grain nécessaire pour ensemen- cer leurs

champs, et beaucoup même n'en ont plus rien. Alors commencent les jours mauvais où les Baris sont plus intraitables et plus méchants que jamais. Après la première moisson, ils sont assez généreux et prodigues; mais pendant et après la seconde ils se livrent à la guerre et au pillage durant plusieurs mois. Au bout de trois mois, le dernier grain de durrâh est consommé, et le Bari, si fier auparavant, erre affamé; il devient mendiant et voleur. Celui qui autrefois se régalaît de grain à demi mûr, jusqu'à s'en rendre malade, est maintenant réduit par la faim à l'état de squelette. Un grand nombre, soit enfants, soit adultes, meurent de faim; beaucoup sont tués et jetés dans le fleuve. Les mères elles-mêmes y précipitent leurs enfants, ne pouvant plus les nourrir. On n'entend plus parler que de rapines, d'effractions, de vols et de meur-

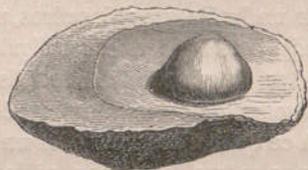


Fig. 65. — Merhaka.

tres. C'est le droit du plus fort qui règne. La faim fait mal, disent-ils; et plutôt que de mourir de faim ils osent tout. »

En Égypte et en Magreb, on se sert de simples moulins à main tels que ceux de nos ancêtres; vers le sud, on emploie la dalle à broyer, appelée *merhaka* dans le Soudan oriental, sur laquelle on écrase avec une pierre conique (*ibuel-merhaka*) le grain détrempé et amolli dans l'eau (fig. 65). On retrouve ces ustensiles jusqu'au Cap. En Abyssinie et dans le Soudan occidental, on fait usage aussi de mortiers en bois ou en pierre. Aussitôt le grain broyé, il est transformé en galettes dans la poêle enduite de graisse. Les Abyssiniens font ces galettes de tef, les Soudanais de froment, de sorghum et de dochn. On en trouve de minces et d'épaisses, de douces et d'aigres, et l'on s'en sert en même temps comme de serviettes. Les Européens mêmes les mangent avec plaisir quand elles sont encore à moitié chaudes et saupoudrées de poivre rouge, de sel et de cumin, ou trempées dans une sauce faite avec de la graisse, des oignons et du poivre.

A Habesch, dans les festins, on aime à couvrir les tables cylindriques, faites d'osier, de montagnes de pain de tef que l'on accompagne de jus fortement poivré, de viande crue et d'hydromel ou de bière servie dans d'énormes *wontchas*, c'est-à-dire des cornes à boire.

Les Caffres préparent avec le maïs des monceaux de pollenta qu'ils partagent avec le fer de lance et consomment souvent sans autre assaisonnement.

Les Africains ne manquent pas de boissons nationales fermentées. L'islamisme, avec ses prescriptions, ne suffit pas à proscrire les convoitises de ses sectateurs. Quand un croyant veut se délecter d'arraki ou d'eau-de-vie, il use de toutes sortes de faux-fuyants qui servent à l'excuser, et, au pis aller, il prétend que l'eau-de-vie lui sert de médicament. Je puis affirmer que, parmi les mahométans du nord-est de l'Afrique, se trouvent un grand nombre de buveurs d'eau-de-vie et de bière. Dans les régions du Nil, on distille une mauvaise eau-de-vie de dattes et l'atroce eau-de-vie de durrâh qui sent le brûlé. Dans d'autres contrées de l'Afrique, on en fabrique avec du sucre, de la noix de coco, etc., etc.

L'Abyssinien fait son hydromel avec du miel. Dans le Soudan oriental, on fait de la bière avec le sorghum, et cette bière, appelée *merisi*, *bilbil*, *kabs-el-tor*, a le goût de la bière blanche tournée. Pressé par la soif, on peut se contenter de cette boisson. Dans le pays des Niam-Niams, on fait avec le dagosa une bière amère dont Schweinfurth vante beaucoup les qualités. Dans l'Afrique orientale, et en Guinée, on s'entend à tirer des bananes et des palmiers une liqueur fermentée. Le Cafre désigne par le nom de *u'schwalla* toutes les boissons enivrantes; et c'est avec le sorghum qu'il fabrique sa bière (*u'schimmian*).

Les eaux-de-vie étrangères sont importées aussi en Afrique. On prétend que chaque année on y introduit une quantité immense de rosoglio, de mastiche, de rhum, de cognac, de cachassa, d'ago ardente, de canna, de genièvre, de gin, etc., etc. Le Nigritien peut en supporter beaucoup et ne s'en prive pas. En Guinée, chez les Palavers, on boit des flacons entiers de rhum, etc., etc. Les immigrants s'y ruinent souvent par leurs excès de boisson. Dans les bonnes maisons, on préfère le vin à l'eau-de-vie. S'il faut en croire la renommée, souvent maligne, maint scheik ou turban

haut et même maint mollah du nord et de l'est de l'Afrique se livrent à leur goût pour le vin.

Il y a en Afrique beaucoup de boissons plus inoffensives que les Arabes désignent par le nom général de *scharab*, *scherbet*, etc., etc., et dont le nombre est infini. On y boit des limonades faites avec toutes sortes de fruits, de l'eau sucrée, du rosoglio mêlé d'eau, etc., etc. Le thé et le tschay se boivent dans le sud, et le café est recherché partout. L'Afrique en produit d'excellent à Kafa, Enarya, Fasoglo, dans le pays des Bertas, à l'intérieur et à l'ouest (Libéria). Les préjugés et le manque de courage ont seuls empêché jusqu'à présent le café d'Afrique de figurer avec avantage sur les marchés du monde.

Le poivre d'Aschanti (*Cubeba Clusii*) croît à l'état sauvage dans l'Afrique centrale et occidentale; il peut remplacer le poivre noir. Le poivre de Malaguetta (*Xilopia æthiopica*), qui a donné son nom à la côte de la Guinée septentrionale, est également très répandu, et Schweinfurth prétend qu'il était considéré dans le moyen âge comme une précieuse épice. On trouve dans les mêmes pays la noix de Kola ou de Guru (*Sterculia acuminata*) que le commerce répand partout et dont la chair, dure et amère comme celle du marron d'Inde, fournit un excellent remède analeptique.

Le sel est extrait de la terre dans diverses parties de l'Afrique, et recueilli aussi par l'évaporation des eaux et le lavage des terres. Le sel minéral est l'objet d'un grand commerce. Cette production naturelle est, comme partout ailleurs, un assaisonnement important, et son manque cause chez les Africains de longues maladies qui ressemblent à quelques-unes des maladies de nos animaux domestiques. Au besoin, on remplace le sel par le natron, par des végétaux salins, par l'urine de bœuf, etc., etc. Il y a souvent de violents combats pour la possession de sources salines, d'étangs salés ou de mines de sel. Les tribus qui ont dans leurs terres des mines de sel ou des eaux salées jouissent, pour la plupart, d'une puissante influence commerciale et politique.

CHAPITRE V

INDUSTRIE ET COMMERCE.

I

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

Les anciens Égyptiens se distinguaient par l'activité de leur intelligence qui avait besoin de créer. Quel autre peuple de l'antiquité pouvait montrer des édifices plus remarquables par leurs dimensions colossales et la hardiesse de leurs constructions? Qui a surpassé les Rétus dans l'art de travailler les pierres, longtemps avant l'art raffiné des Grecs? Les autres centres de la civilisation antique, tels que Babylone, Ninive, l'Inde, Kmers, la Chine, Anahuac et le Pérou, ne possédaient pas ces merveilleuses voies de transport, ces écluses, ces canaux, ces chaussées, et toutes ces institutions d'utilité publique, connues seulement des Grecs et des Romains.

Les Égyptiens étaient même très avancés dans l'industrie proprement dite. Leur industrie textile pourrait servir de modèle à bien des concurrents; il n'y avait rien de plus beau que leur lin. J'ai tenu moi-même entre les mains des ceintures et des linceuls de byssus (lin) d'une incomparable finesse et d'une élasticité merveilleuse. Leurs nattes, leurs ouvrages en bois, les mille productions de leurs petites industries de chaque jour, tout, depuis les trônes, les sarcophages, les escabeaux, les tables, jusqu'aux poteries, aux sandales et même aux poupées articulées des enfants, décelait leur goût artistique et leur sens pratique. Si la direction actuelle de notre esprit nous fait choisir pour modèles bien des objets gracieux exécutés depuis des milliers d'années

par les Rétus, quelle ne devait pas être la supériorité industrielle de ce peuple ?

On sait que la civilisation de la Nubie ancienne, de Napet et de Méroé n'a été qu'une copie de la civilisation égyptienne. Mais elle a porté les fruits d'une industrie éthiopienne particulière : c'est ce que nous prouvent les découvertes de Ferlini¹. Nous voyons, sur un tableau thébain appartenant à la dix-huitième dynastie, une princesse éthiopienne, de la Nubie supérieure, une Kentaki, Candace, qui ressemble à une Sittina, Merem des Djaalin ou Funjés actuels; elle est richement parée; elle porte sur sa tête de grandes plumes; elle est ornée d'une collette de verre filé de diverses couleurs et de vêtements de lin diaphane; elle est assise sur un char à deux roues traîné par des bœufs sans cornes, richement caparaçonnés. Les pays du Nil supérieur fournissaient alors de la poudre d'or et du saphir enchâssé dans des anneaux grossiers, des peaux de chat et de léopard, des plumes d'autruche, du bois d'ébène, des défenses d'éléphant, des bœufs dont les cornes étaient bizarrement ornées, des lions apprivoisés, des antilopes, des girafes, des singes, des chiens de chasse, des chevaux roux et des esclaves. Ceux-ci se présentent avec les mêmes particularités physiques, les mêmes coiffures, les mêmes ceintures de peaux de bêtes que l'on remarque encore aujourd'hui chez les peuples des pays du Nil.

Les sculptures et les fresques de Napet et Méroé (Bedjeraie) témoignent d'un certain faste dans les costumes et le mobilier de leurs possesseurs. Nous y remarquons des types foncièrement égyptiens, avec des éléments de l'est et de l'intérieur de l'Afrique, des modèles qu'on retrouve encore aujourd'hui chez les Abyssiniens, les Bedjas, les Funjés et les Soudanais du centre. Il en reste malheureusement peu de traces depuis la décadence qui a suivi la conquête des Funjés, surtout depuis l'invasion des Turcs, dont le pied fait sécher l'herbe.

Si nous essayons de passer rapidement en revue les cos-

1. Ferlini a trouvé, dans les ruines de Méroé, des objets précieux qui ont appartenu à l'une des plus puissantes Candaces, représentée aussi sur les anciens monuments de Ben-Naga. Ces bijoux, confectionnés d'après des dessins que l'on voit encore aujourd'hui dans le Sennar et l'Abyssinie, se trouvent actuellement au musée égyptien de Berlin.

tumes, les ustensiles actuels et les produits de l'industrie de l'est et de l'intérieur de l'Afrique, nous y reconnaissons bien des modèles de l'Égypte ancienne. Mais tant que ces modèles, ces dessins ne seront pas retrouvés dans d'autres pays anciens, il sera inutile de prétendre que la civilisation de l'Égypte et de la Nubie anciennes est une civilisation étrangère qui n'a pas pris naissance sur le sol africain.

II

LES ARTS ET MÉTIERS.

Les Berabras et les Bedjas actuels manifestent décidément plus d'originalité industrielle dans leurs charmants travaux de tissage, de filature d'or et d'argent que les Fellahs et les Coptes. Sauf leurs belles poteries, ceux-ci n'ont que des industries dirigées par des étrangers et perfectionnées par les mécaniques européennes: filatures, teinture, manufactures de savon, raffineries de sucre, etc. L'Abyssinien teint les tissus et les cuirs à l'aide de substances végétales nées de son sol; il tanne parfaitement, il fabrique des armes, de la poudre; il tisse des étoffes de coton plus ou moins fines et les mélange même de soie; il tresse de charmants ouvrages. Les Funjés et les Nobas travaillent bien le fer, et les premiers même les métaux précieux. Tous ces peuples se servent de tans indigènes, tels que le garrad, les gousses du mimosa nilotica, l'hymenocardia heudelotii, le modus, le tertus (*Hydnora abyssinica*), etc., etc. Les peuples du nord-est fondent leur fer dans des fosses garnies de bronze et de fer magnétique, avec du charbon de bois d'acacia et quelquefois du sable. Les Bongos (fig. 66), les Balondas, etc., etc., se servent de grands fourneaux d'argile d'une construction ingénieuse. On obtient ainsi, comme chez les A.-Bantus du sud, un fer doux, peu cassant (au froid), dont les fragments sont employés, dans diverses contrées, à la fabrication d'une espèce de damas qui paraît très solide. L'or s'obtient par le lavage, mais l'argent est un article d'importation, sous la forme de monnaies ou de barres. Le cuivre se trouve dans les colonies portugaises de la Guinée inférieure, etc., etc., à l'état primitif ou bien en exploi-

tation. Schweinfurth vante beaucoup la magnificence qu'on déploie chez les Monbutus dans les ouvrages de cuivre. Là où l'industrie propre est insuffisante, on y supplée par l'importation. Le laiton, le plomb et le zinc viennent de l'étranger.

Dans le pays de Magreb, Tunis et Maroc se distinguent particulièrement par les produits variés, originaux et élégants de leur industrie dans le tissage, la préparation des cuirs, etc., etc. Ces produits, même imités ou falsifiés (et dans ce cas on recon-

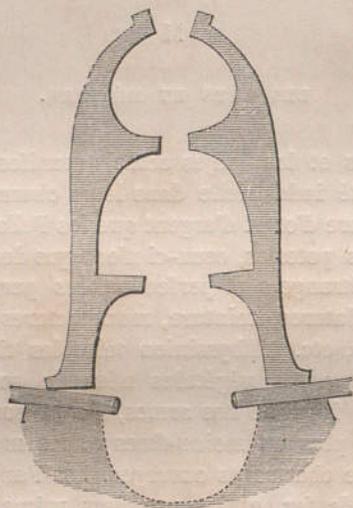


Fig. 66. — Fourneau de fonte des Bongos. (Extrait de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

naît toujours l'origine des modèles), trouvent aujourd'hui leur débit sur les marchés européens aussi bien que les produits analogues des Japonais et des Chinois, lesquels sont plus pratiques, mais moins agréables aux yeux.

Les tribus du Nil Blanc fournissent peu de produits industriels remarquables. Au centre du Soudan, on fabrique de bons manteaux ou *tobés*. Les Hausas travaillent très bien les cuirs. Les étoffes de coton, de feuilles et de fibres végétales, les vanneries, les ouvrages sculptés sur bois et sur ivoire que fabriquent les Africains de l'ouest, ainsi que les bijoux des Aschantis, méritent d'être appréciés. On retrouve rarement dans ces produits les éclatantes couleurs des Bedjas, des Abyssiniens et des Funjés;

ils varient du jaune terne au brun en passant par les diverses nuances de noir, de rouge et de vert. Ceux qui prétendent que le sentiment des couleurs manque aux Nigritiens seront convaincus du contraire en contemplant les ravissantes combinaisons des couleurs de leurs produits. L'industrie des Africains du sud



Fig. 67 à 69 — Vases sculptés des Niam-Niams. (Extrait de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

ne fournit rien de remarquable outre les paniers à l'épreuve de l'eau, qui sont en usage chez les Cafres, les ustensiles artistement travaillés sur bois et sur corne, et les broderies à perles.

L'Afrique étant très riche en bois précieux, ses habitants, et en particulier les Nigritiens, s'appliquent à la sculpture sur bois et confectionnent des lits de repos, des vases, des bancs, des chaises,



Fig. 70. — Tabouret des Niam-Niams.



Fig. 71. — Écorce de citrouille ornée par les Batokas.

des tabourets (fig. 67 à 70), des pipes, etc. Nous avons déjà parlé de leur habileté à orner l'écorce des citrouilles (fig. 71).

Dans cette partie du monde, les métiers sont souvent divisés par castes. Chez certains peuples conquérants, quelques industries, considérées comme inférieures, sont abandonnées aux vaincus, qui sont répartis en classes et en castes. Dans d'autres pays africains, cette classification des industries remonte à la plus haute antiquité, et l'on en peut retracer l'origine avec précision. Les ouvriers en fer sont considérés comme une espèce de parias. On les regarde comme nécessaires, mais on a pour eux un senti-

ment de crainte et de haine comme pour des magiciens. Dans divers pays, les forgerons nomades forment une corporation intéressante. On en rencontre beaucoup le long du Nil Blanc (fig. 72) et dans les villages du Sennar. Ils se dirigent vers le Sennar septentrional, où le bey les reçoit avec bienveillance, pourvu qu'ils soient capables de lui réparer une chaîne, un fourreau de sabre, ou d'autres objets lui appartenant. Le peuple accuse ces gens inoffensifs de se transformer la nuit en hyènes ou autres monstres

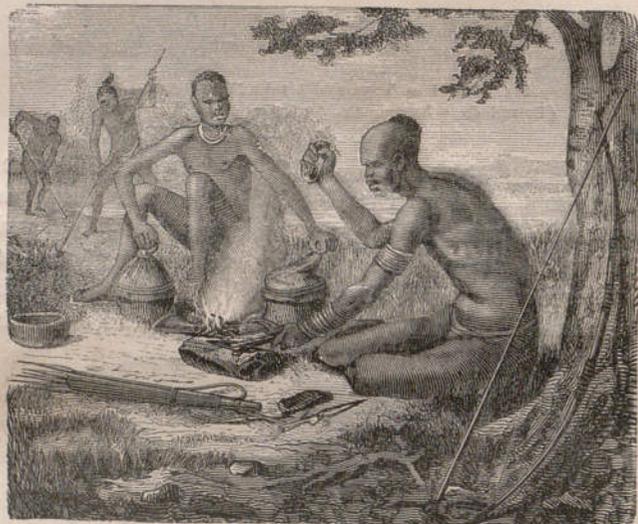


Fig. 72. — Forgerons nomades et laboureurs nègres du Nil Blanc.

pour commettre les plus atroces excès. Les forgerons sont des individus trop singuliers pour que nous ne nous en occupions pas quelques instants. Ils se recrutent surtout dans les districts riches en fer, tels que le Sennar méridional, le pays des Baris, dans les montagnes de Belenia et de Kerek. Leurs instruments sont bien simples; ils se servent, en guise de marteau, d'une lourde masse de fer et d'une pince solide au lieu d'enclume. Leur soufflet grossier consiste en deux tuyaux de cuir par lesquels l'aide-forgeron presse l'air à travers des orifices d'argile. Ce que ces artisans savent exécuter avec des moyens aussi simples fait honneur à leur adresse et à leur routine. Au lieu

de salaire, les forgerons reçoivent les aliments nécessaires au soutien de leur vie (fig. 72).

Le tissage se fait à l'aide d'un métier couché d'une excessive simplicité. On trouve, chez les Ischoggos de Guinée, des métiers droits qui ressemblent à ceux des Égyptiens ou des Européens préhistoriques tels que nous les représente le professeur Worsaa¹. D'ailleurs on remarquera, parmi les bijoux, les ustensiles et les autres produits de l'industrie africaine, bien des créations analogues, par leur style et leur forme, à celles du temps de bronze et de fer. A cet égard, une visite dans un musée archéologique-ethnologique est excessivement instructive. On peut s'éclairer aussi en comparant les œuvres de Worsaae, de Hans Hildebrand, de Montelius, de Lorange et d'autres archéologues éminents du nord, avec les gravures contenues dans de récents ouvrages de voyages.

III

LES FOIRES ET LES MARCHÉS.

Les Africains de diverses nationalités paraissent nés pour le commerce. Les Égyptiens, les Magrebins, les Bedjas, les Abyssiniens, les Nigritiens, réunissent tous la ruse, la persuasion et la ténacité, qualités indispensables pour acquérir l'intelligence des affaires. Le Fellah connaît aussi bien que le Djaali la valeur de l'argent, et le marchand de babouches marocain sait aussi bien éprouver les monnaies européennes que le Suaheli du Zanzibar éprouve les guinées, les roupies et les toman. Dans beaucoup de pays de l'Afrique, il n'y a point de monnaies, et l'on se sert pour trafiquer d'objets offerts en troc, et souvent sans valeur. Mais tous, le Pullo comme le Kanori, le Fiodt comme le Funjé, le Monyamezi comme le Zoulou, ont l'intelligence de ces sortes d'échanges. Ils sont tous après à la possession, escrocs et avides de bénéfices. L'Africain aime à marchander; il se sert de toute son éloquence, il prodigue son temps et ses paroles lorsqu'il

1. Le professeur Worsaa, de Copenhague, a fait représenter au musée de cette ville un métier primitif de tisserand, du temps des Faroés.

s'agit d'engager, de continuer ou de terminer une transaction commerciale. D'ordinaire, les Africains ne commercent qu'en détail; mais il y a aussi parmi eux des marchands en gros, dont le commerce est très étendu et la fortune royale; on les trouve surtout dans les pays dont les produits, très recherchés sur tous les marchés de l'univers, sont l'or, l'ivoire, l'huile de palmier, la gomme arabique, les plumes d'autruches, les peaux, etc., etc. Dans bien des pays, les chefs sont les premiers et même quelquefois les seuls négociants de la tribu; ils monopolisent complètement certains articles de commerce. Chez d'autres peuples, les marchands forment une classe particulière. Dans d'autres tribus encore, tout le monde s'occupe de commerce à son gré. Il n'y a pas à cet égard de règles fixes. Dans certaines localités, on procède avec ordre; dans d'autres, tout est confusion.

Le commerce était florissant dans l'Égypte ancienne; les négociants y formaient une classe nombreuse et active. Le pays envoyait beaucoup de ses produits sur les marchés étrangers et recevait aussi beaucoup de marchandises exotiques. Les Pharaons faisaient un immense butin dans leurs expéditions guerrières; les inscriptions mentionnent entre autres des bois précieux, des baumes, des huiles, du beurre, le saphir, l'émeraude (surtout celle de Babylone), l'airain, le plomb, le natron, des vases précieux, des armes, etc., etc. Les marchands faisaient aussi de grandes expéditions commerciales, particulièrement pour chercher l'encens dans le pays des Somalis. Napet, Méroé, Myos-Hormos, Adulis, etc., etc., semblent avoir été des empires importants par leur commerce avec le sud. Le contrôle officiel ne manquait pas chez les anciens habitants du Nil qui tenaient beaucoup aux institutions bureaucratiques et chez lesquels les clercs et les scribes jouaient un rôle éminent. Les voitures publiques marchaient avec la plus grande exactitude; les poids usités, sous la forme de têtes d'animaux et d'autres corps naturels, étaient confectionnés avec le plus grand soin. Le commerce d'eau et de terre se faisait par le moyen de la navigation maritime et fluviale, des canaux, des routes, de grandes voitures de transport, des ânes et des mulets, des portefaix, etc., etc. Il y avait de grandes foires annuelles, comme on en voit encore aujourd'hui.

D'autres pays de l'Afrique ont aussi leurs marchés et leurs

foires. On y remarque la plus grande animation et l'on y trouve tous les articles possibles. Nous avons vu à la foire de mai de Hellet-Idris, principale résidence des Funjés près de la montagne de Gule, des minerais de fer, de la poudre d'or, des parures d'or et d'argent, des anneaux en ivoire, des défenses d'éléphant entières ou en fragments, des défenses d'hippopotame, des morceaux de peau d'éléphant pour servir de boucliers, des morceaux de peau d'hippopotame pour faire des cravaches, des cornes de rhinocéros, de la civette, du musc, de la valériane celtique, du bois de sandal, de l'huile de géranium, du poivre indien et abyssinien, du sel minéral, du café, du cumin, des clous de girofle, des noix muscades, du macis, de l'ingwer, des plantes médicinales (telles que le couso, la mousse d'Islande, etc., etc., etc.), des plumes d'autruche et de marabout, des substances tinctoriales, telles que l'indigo, la garance, le curcuma, le carthame, le fermambouc; des bois, tels que le babanus (bois d'ébène de *Dalbergia melanoxylon*), l'acacia mellifera, le sidr, le kedjlidj, les bambous, des peaux de bœufs abyssiniens tannées en rouge, des cotons d'Amérique, des tobés, des indiennes, des mouchoirs, des colliers de diverses sortes (verre, ébène, résine), des nattes, des paniers, des tabatières renfermant du tabac à priser ou du fard pour les paupières, des miroirs encadrés de papier ou de carton à diverses couleurs, des ouvrages en cuir, des armes, des crochets, des pinces pour épiler les cheveux, etc., etc., du durrah, du dochn, du sésame, de la cire, du miel, du sucre brut, des bestiaux, des montures, des animaux vivants (des singes, des chats, des porcs-épics, des hérissons, des perroquets, etc., etc.).

Une grande partie de la vie nationale africaine se concentre dans les marchés et les foires. Les entreprises commerciales satisfont le désir de voyager, le besoin de changement, chez les habitants du continent africain. On voit des négociants nigritiens, parcourant de vastes étendues pour faire un médiocre commerce, acquérir de nouveaux articles dans le but de les revendre. Les Berberis et les Nigritiens mahométans profitent du *hadj*, c'est-à-dire du pèlerinage à la Mecque, pour faire des spéculations commerciales. Le Coran ne le leur défend pas. En première ligne, on voit les Djaalins qui vendent, non seulement les objets de la petite industrie, mais aussi les drogues et les médicaments.

Les marchés plus réguliers du Soudan central nous ont été suffisamment décrits par MM. Park, Lyon, Caillié, Denham, Clapperton, Oudney, Barth, Beurmann, Rohlf, Nachtigal, etc. Les marchés de l'ouest aussi ont leurs règlements qui sont généralement suivis, en faisant abstraction des actes arbitraires de quelques chefs despotes. Chez les Funjés et dans le Soudan intérieur il y a des scheiks des marchés et des négociants. A Kanno, un des principaux marchés de l'intérieur de l'Afrique, le scheik du marché, d'après Clapperton, loue les boutiques à tant par mois, et ce prix de location forme une partie des revenus du gouverneur. Un autre fixe le prix de toutes les marchandises, sur lesquelles il reçoit une bagatelle, 50 whyda ou coquillages de kauris sur chaque vente s'élevant à 8,000. Le vendeur remet à chaque acheteur une certaine partie du prix, comme devant porter bonheur. Clapperton vante les kauris comme petite monnaie, parce qu'ils ne peuvent être imités, et, vu l'habileté de ces marchands, ils sont un moyen commode de calcul facile et rapide. Les diverses marchandises ont leurs places déterminées, etc., etc. Beaucoup de marchés de la Guinée sont richement pourvus; tels sont ceux de Coumassie, Agbomé, Whyda, Bonny, etc. D'après Magyar, il y a dans les marchés de Kimbunda des tarifs très réguliers. D'après H. Koeler¹ à qui nous devons une intéressante petite monographie de ce pays, les Bonnys du delta du Niger sont une nation éminemment marchande, à qui le commerce seul permet de subsister sur leur côte aride. Ils servent de marchands expéditeurs aux blancs dont ils transportent les marchandises avec un grand profit à l'intérieur, d'où ils tirent du maïs et des ignames. Bien que la condition matérielle de leur pays les ait forcés de chercher, dans le commerce, leurs moyens de subsistance, on peut dire qu'ils se sont parfaitement pliés à cette nécessité qui leur est devenue une douce habitude pratiquée avec amour. Le commerce a éveillé en eux le goût de la spéculation, grâce à laquelle ils sont devenus vifs, actifs, et plus doux de mœurs que les tribus voisines. Ils ont appris aussi de cette manière la ruse et la dissimulation qui leur sont si utiles dans leurs rapports avec les blancs, et ils se sont accoutumés au mensonge et à la tromperie. Entre eux, ils trafi-

1. Notice de Koeler sur Bonny (Iéna, 1843).

quent sans cesse, et le couteau ou le mouchoir qui appartient aujourd'hui à l'un sera demain entre les mains d'un autre qui



Fig. 73. — Marché de Kaweleé. Extrait de Cameron *A travers l'Afrique*.

cherchera à en tirer parti. Cameron nous décrit le marché animé de Kawele en Udjji (fig. 73), qui est fréquenté par les peuplades d'Ughas, d'Uwiras, d'Urundis et beaucoup d'autres habitants du bord du lac de Tanganika. Ils y portent de la farine, des

topinambours, des ignames, des fruits du palmier à huile, des bananes, du tabac, des tomates, des courges, des poteries, du vin de palmier, des poissons, des viandes, des chèvres, des cannes à sucre, des filets, des bois pour l'arc et les flèches, de la toile de filasse de lin, du blé, des rames, du fil de chanvre, des ustensiles de fer, du sel et de l'huile de palmier. Chaque marchand a sa place fixe; quelques-uns se construisent des huttes avec des branches de palmiers. Dans la foule des acheteurs et des vendeurs, il y en a qui viennent des pays étrangers pour vendre des esclaves et de l'ivoire; et tous criant autant que possible, le bruit de ces marchés est étourdissant. Là tout se paie avec des perles appelées *sofi*, qui sont semblables à des fragments de tuyaux de pipe. Des individus dont la besace est pleine de ces perles les troquent, au commencement du marché, à ceux qui veulent faire des acquisitions, et les reprennent après le marché, avec quelque profit, comme les changeurs d'argent.

Dans tous les pays musulmans de l'Afrique, le *dellâl*, sorte de commissionnaire des enchères, joue un rôle important, sinon honnête, pour toutes les opérations d'achat ou de vente. Dans les pays païens, il y a des médiateurs analogues; et cet emploi paraît être nécessaire à tout commerce régulier. Cette espèce d'agioteur naît en quelque sorte sur le marché même; on le trouve aussi bien dans le rancho ou le wigwam des Indiens que dans la chaumière du Buschman.

IV

L'ORGANISATION COMMERCIALE.

Un commerce tout particulier se développe dans les pays de la côte occidentale ou des bords des fleuves d'où l'on exporte l'huile de palmier. Les marchands européens qui achètent ce corps gras demeurent sur les hulks ou bateaux à huile, navires dégradés de construction européenne qui servent à la fois de marchés et de magasins. Ces factoreries mouvantes sont ordinairement disposées avec quelque confort et préférées aux habitations marécageuses et malsaines de la terre. On comprendra facilement que là se trouvent mille articles de trafic pour les noirs.

Au sud de l'Afrique, ceux qui voyagent pour le commerce se servent d'immenses chariots à quatre roues qui sont des magasins roulants d'où ils font leur trafic avec les Hottentots, les Cafres et les Betchuans.

A l'est du Soudan, les Berabras louent leurs services aux marchands qu'ils accompagnent armés. Ce sont les intelligents intermédiaires avec l'aide desquels l'Égypte a conquis soit pacifiquement, soit par la force, une immense étendue de pays au centre de l'Afrique.

Dans le nord de l'Afrique, jusqu'au 10° degré de latitude nord, on fait le commerce par les caravanes et les chameaux. Dans le Soudan oriental, les scheiks des chameaux, c'est-à-dire les chefs des tribus qui élèvent les chameaux, ne conduisent pas volontiers leurs bêtes vers le sud au delà du 13° degré de latitude nord, pendant la saison des pluies qui correspond à notre été et où ces bêtes de somme sont exposées aux taons, aux tiques, à l'humidité et à une nourriture malsaine. Sur la côte orientale, on élève le chameau jusqu'au delà de l'équateur, vers les fleuves d'Adzi et de Duna.

Dans ces pays, le commerce des caravanes est parfaitement réglé. La direction, la discipline, les impôts, etc., etc., sont soumis à un contrôle sévère, soit par les marchands eux-mêmes, soit par les autorités des pays parcourus par ces expéditions commerciales.

Au sud de l'Afrique, on se sert, pour le transport, de chariots traînés par un grand nombre de bœufs vigoureux. Dans les autres pays de l'Afrique, on emploie des hommes, appelés à l'est *Pagazi*. On les recrute dans diverses tribus. Ils portent leurs fardeaux sur la tête, et leur charge ordinaire est de 50 livres. Pour protéger ces caravanes, on engage, dans le Soudan oriental et à l'est de l'Afrique, des soldats appelés *asaker* (au singulier *askeri*) ou *faruch* (singulier *farucha* ou *basingir*). Les tribus les plus propres à ce métier sont les Berabras, les Denkas, les Bongos, les Niam-Niams et même les Béloutchis indiens. Cameron a rencontré un millier de ceux-ci dans le seul pays d'Unyanymbé.

Les factoreries des marchands sont, à l'intérieur, entourées de haies et de palissades. On les appelle *zeriba* dans les pays du Nil. De 1845 à 1868 s'est établi un commerce infâme dans

les zéribas du Nil Blanc et du fleuve des Gazelles. Son siège principal était Khartoum. Des marchands européens, turcs, arabes, coptes et nubiens envoyaient leurs barques remplies d'hommes armés pour voler de l'ivoire et des esclaves qu'ils échangeaient dans d'autres tribus ou même dans les tribus dépouillées par eux. De vastes étendues de pays furent ravagées, pour plusieurs générations, par le pillage, l'incendie et le meurtre. Diverses maisons européennes, celles des Vaudey, des de Bono, des Poncet, des A. de Malzac, etc., participaient à ces actes honteux. Les bandits commettaient des cruautés auxquelles les noirs répondaient par de sanglantes représailles. Ces atrocités attirèrent enfin l'attention des autorités égyptiennes; bien qu'elles n'aient pas entièrement disparu aujourd'hui, elles ont diminué parce qu'un grand nombre des coupables, les Ghattas, les Abdes-Sammat, les Bisellis et d'autres sont morts de la fièvre, ont été massacrés et dévorés par les cannibales nigritiens, ou bien enchaînés par les Égyptiens¹.

On sait que le commerce des esclaves a été depuis les temps anciens une des principales branches du commerce des Africains. Nous n'en parlerons pas ici, car tout a été dit sur ce maudit trafic et sur les malheurs indescriptibles qu'il a causés sur le continent des noirs. Grâce à Dieu, il appartient aujourd'hui, en grande partie, à l'histoire, bien qu'il n'ait pas entièrement disparu dans les possessions égyptiennes, dans le Magreb turc, en Maroc, ni sur les côtes orientale et occidentale, et que le pharisaïsme impur de certains ethnologues essaie de l'excuser.

L. Magyar nous donne les détails les plus intéressants sur le commerce des caravanes dans les pays d'Angola et de Benguella. « Parmi les grandes ni les petites caravanes (*ambakkas*), dit notre voyageur, qui arrivent sur les côtes, par divers chemins

1. A l'égard du vol d'esclaves pratiqué à Khartoum et tant de fois signalé par moi avec indignation, G. Lejean écrit en 1862 : « Cette note était imprimée quand l'auteur a eu communication d'un très important travail, paru dans le *Journal géographique de Berlin*, par le Dr R. Hartmann. J'applaudis de tout mon cœur à cette expression d'une indignation loyale contre un crime permanent, qui brave à la fois les lois de l'Europe et celles de l'Égypte elle-même, et je regrette seulement que l'auteur ait restreint à quinze pages un sujet qui eût mérité un volume. La chronique du Bahr-el-Gazal eût pu lui fournir bien des épisodes qu'il n'a pas connus, etc. » (*Annales des voyages*, 1862, I, 268.)

de l'intérieur, se distingue celle de Bihé, non seulement par son nombre et sa force armée, mais aussi par la valeur de ses marchandises qui sont l'ivoire, les cornes de rhinocéros, la cire. Cette caravane vient ordinairement deux fois par an à Benguella où elle échange ses produits contre ceux de l'Europe. Elle consiste en 3,000 hommes, dont la moitié sont armés; comme il n'y a pas là de bêtes de somme, toutes les marchandises, même dans les contrées les plus éloignées, sont transportées par les hommes. L'avant-garde de la caravane arrive ordinairement deux ou trois jours à l'avance, pour annoncer aux marchands la venue de l'expédition. Alors on se prépare à recevoir les hôtes, et l'on rassemble les vivres nécessaires et les articles d'échange. La caravane vient par petites troupes plus ou moins nombreuses; les divisions se rendent avec leurs marchandises chez leurs connaissances pour y prendre leurs quartiers. Ceux qui apportent des marchandises à vendre se parent d'habits neufs et passent les premiers jours à boire et à manger. Ensuite commence le trafic, qui dure six jours; enfin les marchandises troquées sont emballées et réparties entre les porteurs.

« On transporte à l'intérieur beaucoup de marchandises diverses; et il faut beaucoup d'adresse et de routine pour les emballer et les répartir également, afin qu'elles ne souffrent pas d'un long voyage et qu'elles ne soient pas endommagées par la pluie ni d'autres accidents. Si l'on charge trop les porteurs, on risque de les voir succomber sous leur fardeau qu'ils laissent dans le désert. Un porteur de Bihé a une charge de 64 livres, mais il porte en outre ses armes, sa nourriture, sa vaisselle et la natte qui lui sert de couche, de sorte que sa charge est de 90 à 95 livres. » Magyar fait remarquer aussi que chaque caravane a son chef (son *ambakka*), chaque voyageur a des domestiques dont l'un, appelé *kissongo*, veille à la sécurité de son maître qui l'adopte pour ainsi dire¹.

Il y a dans les diverses contrées de l'Afrique de nombreux établissements commerciaux, sous la protection des possessions

1. L. Magyar, sur le commerce de Bihé, dans son ouvrage souvent cité : *Voyages dans l'Afrique du Sud*, 1849-1857. Traduit du hongrois en allemand par J. Hunfalvy (Pesth et Leipzig, 1859), I, 265 et suiv.

turques et des colonies européennes. Ces établissements pourvoient eux-mêmes à leur sécurité. Une société hollandaise très active, appelée l'Union commerciale africaine, a déjà acquis beaucoup de terrain et une puissante influence dans le Congo et sur la côte de Loango.

Une grande quantité de monnaies européennes, américaines et indo-britanniques circulent aujourd'hui dans le nord, le sud et sur les côtes de l'Afrique; plusieurs États mahométans frappent leur monnaie propre. En Abyssinie, l'écu de Marie-Thérèse n'a pas perdu sa valeur, et l'écu espagnol a cours dans le Soudan oriental. En Sennar et dans la Nubie supérieure, on se sert, en guise de petite monnaie, de grains de durrah, de kauris, de fausses perles, de graines, de pièces d'étoffes et de fers de pioches. Il y a tant d'espèces de perles fausses que leur nomenclature remplirait les pages d'un livre.

Les étoffes qui servent de monnaie comprennent diverses espèces de tissus, de fibres végétales, d'herbes, d'écorces ou de coton. Ce sont les marchés anglais, indiens et américains qui fournissent un merveilleux choix de cotons, les merikanis ou malekamis, les kanikis, fazendas, etc., etc. On les coupe en morceaux de diverses étendues pour les faire servir de petite monnaie. On emploie au même usage le dowla, étoffe de soie inférieure, fabriquée dans l'Inde. Les coquillages de kauris (*Cypræa moneta*), à cause de leur forme gracieusement arrondie et de leur ressemblance avec la porcelaine, servent aussi de parure. Au nord-est de l'Afrique, le sel minéral abyssinien remplace la toute petite monnaie

V

LA NAVIGATION.

La navigation est presque insignifiante chez les Africains d'aujourd'hui. Les anciens Égyptiens parcouraient non seulement le Nil, mais aussi la mer avec beaucoup de succès; leurs puissantes galères ont combattu à Salamine et à Actium. Au temps de Nécho, les navires égyptiens ont entrepris des expéditions lointaines sur les côtes de l'Afrique. Le Nil était couvert

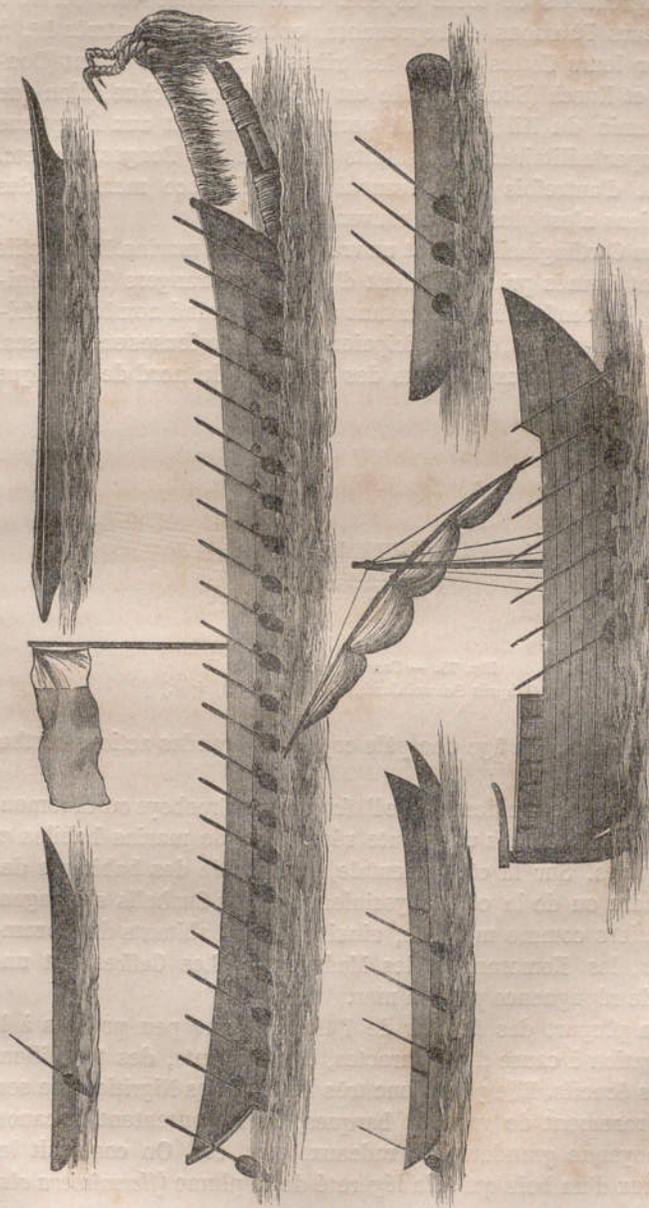


Fig. 74. — Canots africains. (D'après Stanley, A travers le continent noir.)

d'embarcations de toute espèce. Cette immense voie servit à plusieurs Pharaons entreprenants, entre autres Toutmès 1^{er}, à diriger leurs flottes contre les tribus noires de To Chont (Don-gola) et Kusch (Soudan). Elle est aujourd'hui déchue, bien que le chemin du Nil Blanc ait permis récemment aux Égyptiens d'occuper militairement les États des Baris, des Bongos, etc., etc. L'éclat d'autrefois s'est évanoui; la puissance maritime des Égyptiens n'est plus qu'un souvenir.

Les Carthaginois étaient un vrai peuple de marins. Bien qu'ils fussent formés principalement d'éléments étrangers (les Phéni-ciens), ils renfermaient pourtant aussi un grand nombre d'Afri-cains, de Berbères, qui participaient à leurs glorieuses entreprises. Les audacieuses expéditions des corsaires du nord de l'Afrique

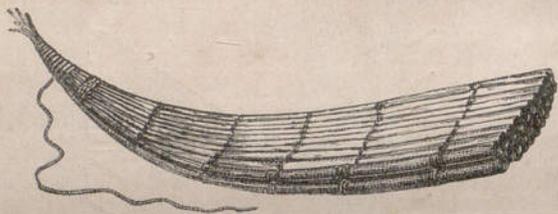


Fig. 75. — Canots de bois d'ambadj.
(D'après Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

ont été au moyen âge une pâle copie des grandes actions cartha-ginoises.

Sur la côte occidentale de l'Afrique, les Crooboy ou Croomen, les Krus, ont acquis une haute réputation de marins habiles et intrépides. Sur la côte orientale, une partie des habitants des Samhara ou de la côte abyssinienne et les Suahelis s'engagent volontiers comme matelots, ainsi que les habitants du Mozam-bique, les Komorans et les Madegasses. Les Caffres ont une grande répugnance pour la mer.

La plupart des fleuves de l'Afrique sont peu propres à la navigation à cause des cataractes, des courants, des tourbillons et des écueils. Elle y est donc très bornée. Les Nigritiens se servent rarement de grandes barques, ils se contentent de canots de moyenne grandeur, de radeaux, etc., etc. On construit les radeaux d'un bois qui a la légèreté de la plume (*Herminiera ela-*



Fig. 76. — Bataille navale, près du cap Nakaranga. (Extrait de Stanley, *A travers le continent noir.*)

phroxyton), dans les pays du Nil Blanc, et d'écorces de citrouilles dans le pays des Bornus; mais ils ne servent que pour les petites distances (fig. 74 et 75).

Les immenses lacs de l'équateur offrent à la navigation un vaste domaine. Les Nigritiens qui s'y sont établis construisent de magnifiques embarcations, capricieusement ornées, à bord desquelles ils livrent les combats navals les plus acharnés. Stanley nous représente très vivement de tels événements. Il n'y a pas de scène plus émouvante que la grande bataille navale entre les Wagandas et les Wawumas, près du cap Nakaranga (fig. 76).

En somme, les Nigritiens ne manquent pas d'art pour utiliser les voies navigables; mais la nature leur suscite des obstacles difficiles à surmonter.

CHAPITRE VI

MOEURS ET COUTUMES

I

LES ENFANTS.

A quelque nationalité qu'ils appartiennent, les enfants africains sont généralement beaucoup plus agréables, plus intelligents et plus aimables que les adultes. On trouve des personnalités attrayantes parmi les rejetons des Bedjas, des Funjés et des Nigritiens purs. Ce n'est pas dans le premier âge, où il y a souvent disproportion entre la physionomie et les formes du corps qui ne s'harmonisent pas comme chez les enfants européens du même âge. La plupart des enfants africains sont dans toute leur grâce de 5 à 7 et de 12 à 13 ans. Dans l'adolescence surtout, les jeunes garçons sont charmants. Ils réunissent alors l'élégance des formes, le regard ouvert, la vivacité de l'esprit, le jugement précoce, l'expansion caressante et les manières affables. Aussi, parmi les très jeunes filles, trouve-t-on des créatures ravissantes : elles sont en général plus tranquilles, plus modestes et plus réservées que les garçons. La gaieté est innée chez la plupart des Africains; les théâtres des jeux de leurs enfants sont témoins des plus joyeux ébats, et retentissent de leurs cris et de leurs éclats de rire. D'après ma propre expérience et celle de mes amis, je ne puis douter que la jeunesse africaine ne soit aussi heureuse que la nôtre. Les enfants des Indiens, des Mongols, des Malais et des créoles sont en général plus graves et même plus taciturnes que ceux des Européens, des Polynésiens et des Africains, surtout des Nigritiens.

Les jouets des enfants nigritiens sont les fruits, les graines, les petites pierres, les bâtons couverts de plumes, les petites maisons en osier, les animaux en bois, en terre, etc., etc.; ils s'amuse aussi à construire des kraals dans le sable et à folâtrer avec des animaux apprivoisés.

Cette brillante image a bien aussi ses ombres. Dans les pays mahométans, la naïveté de l'enfant est souvent troublée par la crainte insensée du mauvais œil; et les superstitieux parents, pour défendre leurs rejetons contre l'envie des voisins, les laissent croître dans la malpropreté et l'ignorance. Là où règne le fanatisme religieux, comme chez les Bambaras, les Fulbés et beaucoup de Berbers de Djaalin, etc., etc., le marabout qui remplit les fonctions d'instituteur exige dès le jeune âge, de ses talibés ou écoliers, la plus entière soumission et la plus profonde dévotion. Les rapports affectueux peuvent subsister entre le maître et les disciples; mais le plus souvent la candeur de la jeunesse est détruite par un ascétisme frénétique. Ces enfants deviennent les saints combattants avec le concours desquels les faux prophètes, fanatiques ou ambitieux, les Danfodio, les Hadj-Omar, les Mohammed-el-Amini, etc., ont soutenu leurs guerres destructrices contre les empires existants.

Chez les peuples païens, l'enfance est souvent empoisonnée par la crainte stupide des fétiches. Quelquefois même les plus charmantes fleurs de la jeunesse sont brisées par l'odieux commerce des esclaves ou sacrifiées à une religion atroce ou à un fanatisme sauvage.

Il est vrai aussi que, dès le jeune âge, les mauvais côtés du caractère se développent quelquefois chez les enfants africains: le penchant à la paresse, à la dissipation, au mensonge et à la cruauté. Les jeunes princes nigritiens deviennent parfois de terribles tyrans; et, dans les tribus guerrières, les jeunes filles sont de bonne heure d'affreuses mégères.

Chez beaucoup d'Africains, le passage de l'enfance à l'adolescence est célébré par des cérémonies solennelles, et ces coutumes varient selon les tribus. La circoncision se pratique chez la plus grande partie des Nigritiens. Il est probable que, de là, cet usage s'est répandu chez les Juifs et les mahométans par les anciens Égyptiens. On admettrait difficilement qu'il eût pris un chemin opposé, puisqu'il est pratiqué aussi dans le cœur de

l'Afrique, même chez les A-Bantus. Chez les tribus musulmanes, la circoncision se fait selon le rite bien connu du Coran. Au lieu de la circoncision qui, avec certaines restrictions, a lieu aussi pour le sexe féminin, on pratique une autre coutume chez les Denkas, les Hereros et d'autres nations nigritiennes: c'est l'extraction des dents incisives moyennes de la mâchoire inférieure, et cet acte sert à marquer la transition de l'enfance à l'adolescence. Les tribus guerrières des Amazoulous tenaient beaucoup à faire élever leurs fils pour le métier des armes; une fois circoncis, on les plaçait dans les camps fortifiés ou *engandas*, où ils étaient complètement dressés pour la carrière militaire.

Les mêmes usages se retrouvent chez les Betchuanas. Les garçons y sont placés à la *koma*, ou école de la circoncision; là ils sont endurcis par toutes sortes de tortures physiques et initiés aux mystères de la virilité; il est inutile de dire qu'ils sont circoncis comme chez tous les A-Bantus. Ce procédé est appelé *pollo* chez les Bassoutos. Tous ceux qui ont subi l'opération forment une *choëra* ou une corporation. Les jeunes filles y sont également soumises. On leur enseigne à plonger, à labourer la terre, à chanter et à danser. Pendant toute cette période, elles se livrent à toutes sortes d'espiègleries et de méchancetés. Les garçons et les jeunes filles soumis au *pollo* sont rigoureusement séparés, (ENDEMANN).

Les jeunes gens des Bedjas et des Nigritiens sont dressés pour la garde des bestiaux, la chasse et le service militaire. Chez certaines tribus des deux Guinées, ils n'ont pas encore accès au *palaver*, conseil municipal, qui n'admet que les hommes mûrs et les guerriers expérimentés. Les jeunes filles, avant leur mariage, secondent le personnel domestique féminin.

II

LES FEMMES ET LE MARIAGE.

Les cérémonies des mariages musulmans et chrétiens chez les Africains, sauf quelques particularités nationales, sont si bien connues, que nous n'avons pas besoin de les mentionner ici. La honteuse immoralité de marier des enfants qui ne sont

pas nubiles et de livrer ainsi toute la tribu à la dégénérescence s'est transmise, de l'Égypte et du Magreb, chez les Berabras, les Bedjas et les Nigritiens, où elle est cependant beaucoup plus rare; Magyar accuse les Kimbundas de cette immoralité. Dans ces tribus, on attend en général, pour conclure les mariages une certaine maturité physique que ces peuples n'acquièrent pas aussi rapidement que le prétendent les voyageurs.

La femme est considérée généralement comme une marchandise que l'on achète des parents pour un prix quelconque. Malgré cela, on apprécie, dans certains cas, l'inclination réciproque, ou celle de l'un ou l'autre des contractants. L'Africain qui aime sa fiancée est obligé de se conformer à l'usage en achetant, au prix convenu, le droit de la prendre pour femme. Nous savons que, dans notre Europe hypocrite et raffinée, la mode est aujourd'hui de trafiquer honteusement pour obtenir une femme chargée de tant et tant de mille écus. Mais nous ne disons cela qu'en passant. L'amour n'est pas exclu des mariages africains. Chez les Galas et les A-Bantus, des femmes achetées ont préféré la mort au déshonneur d'un pacte auquel leur cœur n'avait pas adhéré.

Il est rare que l'Africain paie son élue aux parents avec de l'argent sonnanti; on emploie plus communément à cet usage des objets matériels, des étoffes, des céréales, des bestiaux, de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la gomme, de l'huile de palmier, des esclaves et d'autres articles de commerce, des armes, des ustensiles, etc.

Le Denka (habitant du Nil Blanc) ordinairement ne songe pas à se marier avant l'âge de vingt ans. Il choisit rarement une jeune fille ayant moins de seize à dix-huit ans. Le prix d'achat se règle alors selon la fortune des parents. Pour une jeune fille aisée, on offre 20 à 30 bœufs et vaches, ou du fil de cuivre et de laiton et des perles fausses. Pour fêter la noce, on organise un pique-nique de lait; on tue une vache et un chevreau et l'on mange des épis de durrah à demi mûrs. Les choses se passent de même chez les autres peuples du Nil Blanc et du centre de l'Afrique.

D'après Kaufmann, le Bari aime encore plus la polygamie que le Denka. Notre intelligent apôtre missionnaire raconte que les Baris qui veulent faire les choses en grand prennent chaque année une nouvelle femme. Ainsi le célèbre chef Nigilla, de

Gondokoro, possédait plus de vingt femmes. Quelques-uns en ont moins pendant la disette; mais ils reprennent leurs femmes après la moisson et souvent alors ils en ajoutent une à leur nombre.

Ces exemples suffisent à montrer comment se concluent les mariages chez la plupart des Nigritiens païens.

Chez les Betchuanas, les choses sont plus compliquées. Un ami du prétendant demande l'élue; le prétendant s'adresse alors directement aux parents de la jeune fille, et avec le consentement de ceux-ci il consulte son père. Celui-ci envoie des femmes au kraal habité par la jeune fille pour la voir. Après cela, d'autres femmes font une espèce de proposition. Le père de l'élue envoie ensuite des gens au prétendant pour le sommer de faire sa demande. La mère de la fiancée envoie en même temps au village natal une tabatière bien remplie et brodée de perles; le futur beau-père convoque ses parents et cherche à réunir au palaver le bétail nécessaire pour le prix d'achat imposé au fiancé. Le bétail est amené dans le kraal de la fiancée, où se rendent le fiancé et ses amis pour y festoyer. De retour chez lui, le fiancé, après un délai de plusieurs semaines ou même de plusieurs mois, renouvelle sa demande en l'accompagnant d'une nouvelle expédition de bétail. Enfin l'on tombe d'accord.

Quand les parents de la fiancée ont reçu leur paiement, la jeune fille est conduite par le fiancé dans sa demeure avec des festins et des cérémonies; en chemin, la fiancée et celles qui l'accompagnent cherchent encore à se faire donner des cadeaux. La jeune femme retourne ensuite au kraal natal pour y chercher de la bière de sorghum, de la farine, du blé, des haricots, du tabac, des couvertures, des peaux, etc., etc. Au retour de ce voyage, il y a des fêtes et des réjouissances dans le nouveau ménage. Puis cette longue comédie arrive à sa fin! Le directeur des missions, Wangemann, à qui nous devons cette description originale d'un mariage chez les Bassoutos, accompagne son récit de paroles qui caractérisent sa profession: « A l'égard des excès de table et d'autres coutumes, il en est de même chez nos chrétiens. Mais chez les païens l'usage immodéré de la nourriture et de la boisson est la moindre partie de la fête, car, dans toutes ses coutumes, le paganisme vise aux convoitises charnelles, au mensonge, au sortilège, à la cupidité et à la cruauté, et il ne

recouvre ces ossements et cette pourriture que d'un voile qui leur donne l'apparence de la joie, de la courtoisie et de la bienveillance¹. »

Puisque les femmes coûtent de l'argent ou au moins sont à prix d'argent en Afrique, elles sont souvent l'occasion de guerres dans les tribus nigritiennes de l'intérieur. C'est ce qui a surtout lieu quand la famille ou la tribu d'une femme séparée refuse de restituer le prix d'achat. En général le sort de la femme n'est pas heureux en Afrique. Acquises à prix d'argent, les femmes forment la partie de la population exclusivement vouée au travail manuel, tandis que les hommes assistent au conseil, boivent la bière, vont à la guerre, à la chasse, à la pêche, se donnent des loisirs et se font servir par leurs femmes. Chez quelques tribus seulement, telles que les Funjés, les Schilluks, les Nuers et les Baris, l'homme aide la femme dans les travaux du labourage et dans la garde des troupeaux.

Cà et là les femmes ont certains privilèges. Ainsi l'on a constaté la polyandrie au centre de l'Afrique. Chez les Hasanies, tribu de Bedjas du steppe situé au sud-ouest de la Nubie, la femme peut se réserver le troisième jour de chaque semaine et accorder ce jour-là sa faveur à un étranger. Chez quelques peuplades nigritiennes, il y a des amazones qui sont aussi une classe privilégiée. Dans les pays du Nil Blanc, les femmes sont respectées en temps de guerre.

La polygamie étant répandue dans toute l'Afrique musulmane et païenne, l'épouse est forcée de supporter ses rivales. Il en résulte tous les funestes effets de la polygamie qui ont été tant de fois décrits. Chez certaines nations, telles que les Aschantis, les Dahomés, les Balondas et les A-Bantus, les princes ont un grand nombre de femmes. Il y a probablement parmi elles quelques favorites; mais la plus affreuse immoralité y règne avec ses tristes conséquences. Il ne manque pas non plus de concubines et même d'esclaves pour satisfaire aux caprices des despotes. Les effets de la polygamie sont en quelque sorte adoucis quand chaque femme a son ménage séparé; c'est ce qui arrive dans le Sennar. Chez les Caffres, selon Merensky, chaque femme a sa maison, sa cour, son jardin et son mobilier.

1. Voyez Dr Wangemann, *Tableaux du sud de l'Afrique* (Berlin, 1871), p. 12 et suiv.

La séparation se pratique partout et pour les causes les plus puérides. La 65^e surat du Coran dit que, toutes les fois que les tentatives de réconciliation sont inefficaces, la séparation est permise. Alors le Coran prescrit aux maris « de laisser leurs femmes habiter où ils habitent, de leur donner tout le bien-être possible, de ne pas leur faire de mal; et si elles sont en état de grossesse, de leur accorder tout ce qui leur est nécessaire jusqu'à leur délivrance; et si elles allaitent leurs enfants pour eux, de leur donner un salaire et de les traiter selon l'équité ». En Égypte, le mari peut se séparer deux fois de sa femme et la reprendre sans autre formalité (sauf quelques légères exceptions légales). A la troisième séparation, la reprise de sa femme est plus difficile. Le mari peut répudier sa femme sans autre forme de procès; il suffit qu'il en donne avis et, dans ce cas, il faut qu'il restitue à la femme répudiée une partie du trésor de la fiancée et des objets qu'elle a apportés en mariage. La femme n'a pas tant de facilités; pour obtenir sa séparation, il faut qu'elle puisse prouver que son mari l'a maltraitée et qu'il la néglige brutalement; outre cela, elle doit s'en rapporter à la sentence du juge. Telle est la législation de l'islamisme dans tous les districts africains qui reconnaissent la Sunna d'Iman Schafey. Il y a aussi certaines prescriptions locales, comme celles de Dongola et de Sennar; mais elles sont sans importance pour le tout.

Dans les pays païens, la séparation est aussi facile. Au Nil Blanc, chez les Denkas, la femme répudiée conserve sa maison, l'habite avec ses enfants et est pourvue par son mari de nourriture, surtout de lait. Chez les Baris, les liens du mariage sont fort relâchés. D'après Kaufmann, les femmes quittent le domicile conjugal quand la pauvreté frappe à la porte, en temps de disette. Pechuël Loesche, au contraire, nous décrit des mariages indissolubles chez les habitants du Loango. Chez les Kimbundas, la femme ne peut demander sa séparation qu'après deux ans de mariage stérile, si elle peut prouver l'impuissance de son mari. En cas de séparation, les enfants suivent leur mère, qui peut se remarier aussitôt après. Chez les Betchuanas, le mari a toute facilité pour se séparer de sa femme; mais il faut qu'il pourvoie à sa subsistance, si elle n'est pas reconnue coupable et qu'elle ne se remarie pas; de plus, il est obligé de renoncer au

prix d'achat. Si la femme s'enfuit, le mari est en droit de réclamer ce prix. Si la séparation a lieu, les enfants restent avec la partie non coupable. (ENDEMANN.)

En Aschanti, le cabocir ou chef a seul le droit de vendre sa femme. Une femme qui prétend que son mari lui déplait ou qu'il la maltraite peut se séparer de lui, à condition de restituer la moitié du trésor de la mariée et de ne pas contracter de nouvelle union. La femme qui, pendant trois ans, reste sans nouvelles de son mari peut se remarier; et son deuxième époux a plus de droits que le premier. Les enfants du second lit sont regardés comme la propriété du premier mari, qui peut les mettre en gage.

Dans les pays musulmans de l'Afrique, les conditions des successions sont réglées par la loi; dans les pays païens, il y a diverses coutumes qui tiennent aux traditions. Pour en donner une idée à mes lecteurs, je vais leur faire connaître les coutumes des principaux peuples païens.

Chez les Denkas, où la femme est l'esclave de son mari, celle-là ne peut hériter de rien, mais elle fait partie de la succession. Le père, avant sa mort, règle la part de ses fils, pour éviter les discussions du partage. Les femmes et les filles du défunt vont chez le fils aîné qui jouit des droits et accomplit les devoirs de chef de famille. Il reçoit des vaches pour les sœurs qui demeurent chez lui lorsque celles-ci se marient; mais il faut qu'il soutienne sa mère et même ses belles-mères si celles-ci n'ont pas de fils qui puissent leur donner asile. Si les enfants du défunt sont très jeunes, ils sont confiés au plus proche parent, chez lequel ils restent jusqu'à ce qu'ils soient élevés. Alors les fils prennent possession de l'héritage paternel, et près de la tombe de leur père ils élèvent un murach ou un kraal pour les bestiaux. S'il ne reste que des filles, elles n'héritent de rien, mais elles font partie de la succession qui passe au plus proche parent. (KAUFMANN.)

Dans d'autres pays nigritiens de l'intérieur, rien n'est réglé par la loi, et très souvent, après la mort du père, les jeunes enfants et même leurs mères sont réduits en esclavage par les chefs ou par les parents. En Aschanti, le roi hérite de tout l'or de ses sujets. En Loango, ce sont les femmes qui héritent, et le prétendant s'adresse, non au père, mais à la mère de sa bien-aimée, ou au chef maternel de sa famille.

D'après Hildebrandt, on avantage les fils chez les Wamasays. Le fils aîné hérite des armes de son père. A la mort d'une femme, ce sont ses enfants et, à défaut, ses frères et sœurs qui héritent. Chez les Wakambas et les Wanikas, les descendants féminins sont exclus de l'héritage. D'après Endemann, c'est l'aîné des enfants qui est seul héritier chez les Bassoutos, excepté dans le cas où cet aîné est une fille mariée à l'étranger; et comme la plupart des filles se marient, c'est le fils aîné qui est ordinairement l'unique héritier et le tuteur de ses frères et sœurs.

III

LES FUNÉRAILLES.

En général l'Africain est fataliste et indifférent à la mort. Dans les pays où l'on offre encore des sacrifices humains, où l'on massacre les prisonniers et où l'on se livre au cannibalisme, les victimes vont à la mort avec une froide résignation.

Dans les pays mahométans, on pratique la coutume du *wuhwal*, c'est-à-dire des pleurs funèbres, bien que le Coran les désapprouve. Cette démonstration bruyante est faite soit par les parents du défunt, soit par des pleureuses mercenaires. Dans la Nubie et le Sennar, ce sont les parents et les amis qui remplissent cet office avec les pleureuses, mais il y a des pauses dans leurs cris. De pareilles scènes font une pénible impression sur les voyageurs européens. On lave le corps des mahométans africains, et on l'ensevelit dans un linceul appelé *lalach* ou *kefn*, qui est fait d'un tissu de coton. Les pieux musulmans le portent sur eux en voyage, sous la forme d'un turban, car la coiffure représente le kefn roulé. Le Coran prescrit pour ce kefn une longueur de 7 aunes; mais les fanatiques cachent quatre à six kefns dans leurs turbans. Cette enveloppe de la tête est quelquefois d'une dimension surprenante chez les Ischans ou les scheiks dévots, chez les mollahs et les pèlerins du centre de l'Asie, ainsi que chez les Kourdes bigots, même dans la classe des guerriers. On ne comprend pas qu'une tête humaine puisse supporter, par la chaleur et la poussière, un poids tel que celui des martials Kourdes, qui portent encore avec cela tout un arsenal. En Afrique,

le turban est plus petit, mais le fanatisme l'agrandit aussi parfois.

En Égypte et en Magreb, le corps est enveloppé dans le kefn, puis placé sur une bière recouverte de draps, de shawls ou de tapis, et porté à la mosquée pour y être béni, enfin dans le caveau. En chemin, on chante, on prie, on pleure, on crie au pas de course. Dans le Soudan, on porte le corps sur une espèce de lit appelé *angareb*. On y prend moins de soin du tombeau qu'en Égypte, où on le fait en voûte; on dépose le corps dans une fosse souvent très peu profonde, et l'on prend rarement la peine d'y mettre des briques. L'hyène et le blaireau mellivore peuvent y exercer leur ruse. Les pieds sont tournés toujours dans la direction de la Mecque. On élève sur la tombe une colline plate et allongée, en cailloux blancs et coquillages, ou, près de la mer, en corail. Les passants consolident de leurs propres mains cette construction que le vent ébranle; ils y ajoutent quelques petites pierres, en murmurant une *fatcha* (commencement d'un chant du Coran), etc., etc.

Je n'oublierai jamais l'impression que produisirent sur moi deux jeunes Funjés de belle taille, qui étaient venus de loin, dans le pittoresque cimetière de la montagne de Djerebin (ou Gerebin), pour saluer les esprits de leurs parents défunts, par les paroles les plus douces et les plus mélodieuses. Il y a encore chez ces peuples bien des coutumes païennes à l'égard des morts.

On élève aux musulmans riches des mausolées construits et ornés dans le beau style oriental. Mais dans les pays plus pauvres de l'Afrique musulmane on a placé sur les tombes de quelques scheiks bénis ou de quelques saints de simples monuments funéraires qui servent quelquefois de lieux de pèlerinage, d'ablutions et de prières, comme les *topes* ou *tepes* de l'Asie occidentale et centrale. Dans les parties les plus désolées des rivages du Nil Bleu, qui, en général, abondent en vieilles forêts, on aperçoit des *kubbat*, de forme conique, c'est-à-dire des coupoles qui sont les tombeaux des scheiks.

Chez les peuples païens de l'Afrique, on ensevelit les corps dans la terre en les étendant ou en les repliant, tantôt nus, tantôt vêtus, avec ou sans dons; ces dons consistent en aliments, en boissons, en fruits, en armes, en ustensiles, etc., etc. Je ne crois pas qu'on fasse usage, chez les Nigritiens, de tombeaux sur pilo-

tis, comme dans l'Amérique septentrionale, l'Australie, etc., etc. Mais dans certaines tribus, chez les Niam-Niams par exemple, on enveloppe les corps dans des peaux, des cordages, des écorces, etc., etc., ou dans des troncs creux. On recouvre aussi les tombes de bûches de bois, ce qui produit une espèce de séparation qui rappelle ce que nous dit Schweinfurth des prescriptions de l'islamisme. Les Niam-Niams sacrifient à leurs morts leur chevelure qu'ils entretiennent soigneusement. En Guinée, on dessèche les corps des rois sous l'action lente du feu, puis on les dépose dans des bahuts analogues à des bières et qui sont faits de bois, de pierre ou de maçonnerie. En Sénégambie, on enterre les bardes, les chanteurs publics (*griots*) dans les troncs creux des jaquiers (*Adansonia*). La température élevée de ces pays dessèche rapidement les corps les plus gras. En Nigritie, on orne les tombes des riches de crânes, de tas de pierres, de poutres votives, de fétiches, de têtes d'hommes ou d'animaux grossièrement sculptées (fig. 77), d'urnes en terre, de coquillages, de cornes, de drapeaux, de pièces d'étoffe, etc.

Chez quelques tribus nigritiennes, les complaints funèbres commencent dès le moment de la mort, et, lorsqu'il s'agit d'une personne de quelque importance, on répand le sang des esclaves et même de certains individus libres, soit qu'on veuille honorer le mort et assurer son existence supérieure en arrosant son tombeau de sang humain fraîchement répandu, soit qu'on se propose de lui fournir une escorte de serviteurs suffisante pour sa nouvelle vie. Outre les hommes, on égorge aussi toutes sortes d'animaux; dans certains pays, on n'immole même que des animaux. On espère, par ces sacrifices sanglants, se réconcilier avec les dieux, apaiser les ombres des morts ou bien exprimer une douleur sincère. Il arrive même qu'à la mort d'un mari ou d'un maître aimé, les femmes, les enfants, les esclaves et les serviteurs s'égorger eux-mêmes ou se laissent immoler volontairement. Bahodu, roi de Dahomé, fit égorger, aux funérailles et même longtemps après la mort de son père Gezo, un nombre immense de victimes. Ce Bahodu était en même temps un puissant marchand, très recherché de nos marchands d'esclaves, d'ivoire et d'huile, sur la côte occidentale. Le son de l'argent comptant dans ces sauvages districts étouffe les cris des victimes agonisantes qui tombent pour honorer les despotes. Le

redoutable Bahodu accorde bien des privilèges commerciaux en échange d'étoffes, de perles fausses, d'armes, de poudre, de cuirs, etc., etc. Ainsi faisaient les rois d'Aschanti, de Benin et d'autres points de l'Ouest. D'après la relation de Fynn, une foule immense, parmi laquelle se trouvaient les légions guerrières du despote, suivit le convoi d'Umnanda, la mère de Tchaka, roi des Zoulous, morte de la dysenterie. On y entendait

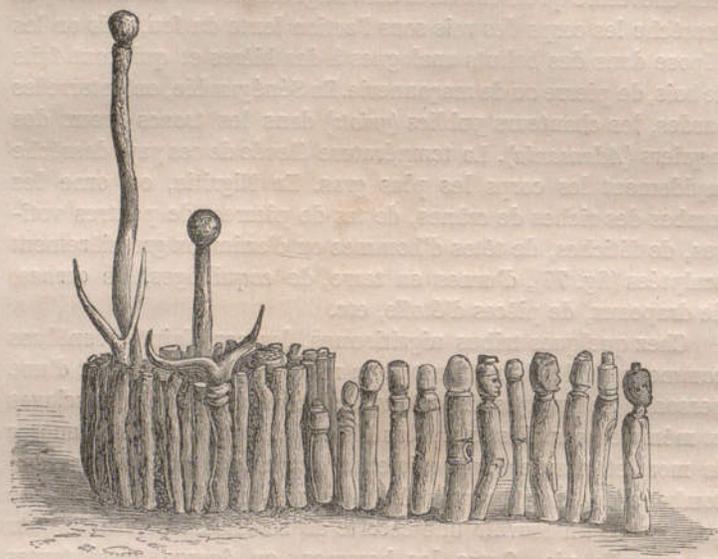


Fig. 77. — Figures en bois du tombeau d'un Bongo.
(Extrait de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

des cris indescriptibles et de féroces chants de guerre; on y voyait immoler de nombreuses victimes et des légionnaires exaltés se mutiler eux-mêmes avec une sorte de désespoir bestial, jusqu'à ce que 7,000 d'entre eux eussent jonché le sol. Ensuite le corps de la vieille femme fut déposé dans une fosse ouverte où dix des plus jolies jeunes filles furent ensevelies avec elle toutes vivantes. Le tombeau fut gardé pendant toute une année par 12,000 légionnaires. Tous ceux qui n'avaient pas assisté aux obsèques d'Umnanda furent poursuivis et massacrés ainsi que tous les enfants nés pendant la première année du

deuil, avec la plupart des parents. Il ne s'en fallut pas de beaucoup que le féroce despote, dans sa folie césarienne, n'immolât tout son peuple à sa mère.

IV

LA POÉSIE ET LA MUSIQUE.

Les peuples primitifs de l'Afrique sentent le charme des formes poétiques. Le naturel enjoué, expansif, du Nigritien se manifeste souvent par un langage qu'on ne peut pas appeler toujours poétique, mais qui ne manque pas d'expressions caractéristiques et de combinaisons originales. Le nègre improvise assez habilement; il choisit, à cet effet, un langage plus fleuri que celui dont il a l'habitude de se servir.

Les Égyptiens et les Berbers, dès l'antiquité, ont fait preuve d'aptitudes poétiques. Ce que nous racontent les monuments de la vallée du Nil est pompeux, mais saisissant et énergique. Ceux qui voudraient étudier de plus près ces incomparables documents pourront se renseigner dans l'histoire d'Égypte, par Brugsch. Cet éminent savant a l'art de conserver, dans ses traductions allemandes des inscriptions des anciens Rétus, les traits originaux, inspirés par le souffle purement africain, tel qu'il se ait sentir sur les sommets des montagnes abyssiniennes, dans les palavers des nègres du Loango et dans les *pitso* ou conseils des Betchuanas. Je regrette de ne pas retrouver les mêmes traits dans les romans si curieux de G. Ebers, dont le style, inspiré par la tendance matérialiste de notre temps, me semble d'un allemand trop fade.

Si l'on étudie les œuvres poétiques des Rétus, l'on n'hésite pas à placer au premier rang le poème héroïque de Pentaur, lequel glorifie les grandes actions du divin Ramsès II, l'une des plus nobles personnalités de l'histoire de l'humanité. On prétend que chez les Berbères de l'Ouest on trouve bien des églogues simples et gracieuses. Les Touaregs ont leurs chants de guerre. Duveyrier nous communique l'une des créations sauvages mais frappantes de ces vaillants enfants du désert. C'est

un poème satirique contre leurs ennemis, la peuplade débauchée des Schambaas ¹.

L'art poétique des Arabes a produit en Afrique aussi des fleurs gracieuses. Là où retentit l'idiome sémitique du Berr-el-Arab, les jeunes et les vieux écoutent avec plaisir les récits fantastiques des créateurs de légendes. Les bateliers du Nil accomplissent leur pénible labeur en déclamant d'ingénieuses improvisations. Mainte cassidah s'élève des lèvres du cavalier bédouin dans le léger éther du désert. Abd-el-Kader nous a transmis les beaux vers par lesquels les nomades algériens célèbrent le cheval.

On est ému des accents solennels du simple chant funèbre des sauvages Baris, rendant à la terre la dépouille de leur bien-aimé missionnaire apostolique don Angelo Vinco, enseveli à Gondokoro. On aime à entendre aussi, dans le profond silence des *Wadys* de Dongola, les courtes et simples mélodies des Berberins. Le chant du soir des cavaliers bagaras de Roseres est mélancolique, ainsi que l'hymne des peuples du Cordoufan à la mémoire du vaillant eunuque Msallim-el-Makdum, tombé dans la bataille sanglante et décisive de Bara, laquelle a entraîné l'assujettissement de leur patrie par les Egyptiens ².

Au centre et à l'ouest de l'Afrique, il y a des bardes publics. Schweinfurth nous fait connaître les traits caractéristiques de l'un de ces « Nsangas » des Niam-Niams avec leur ridicule plumet, leurs ornements bizarres, consistant en racines et bois d'un effet merveilleux, en objets de toute sorte, en productions animales, telles que les portent les uechaschawakonns indiens de Dakota, c'est-à-dire les charlatans. On trouve aussi ces bardes à la cour des Monbuttus. Clapperton nous communique le chant sauvage qu'il a entendu réciter à la louange du gouverneur de Katagoum. En Sénégambie, on connaît depuis longtemps les griots ou bardes. On les estime d'ailleurs aussi peu que dans l'intérieur de l'Afrique, où ils sont considérés comme des êtres inférieurs. On leur refuse même les honneurs funèbres en usage dans ces pays.

1. Duveyrier, *les Touaregs du Nord* (Paris, 1864), p. 450 et 451.

2. La chanson peut se traduire ainsi : Maudit soit le Cordoufan où un soldat (du vice-roi égyptien) tua le misallim (eunuque et général) à la bataille de Bara.

Quelquefois ces scaldes ou ces bardes de l'intérieur de l'Afrique s'égarèrent jusqu'à Alger ou Tunis, même jusque dans l'Égypte, à Djidda et à Constantinople, où on les voit errer, en mendiant, dans des costumes formés de lambeaux bigarrés (fig. 78). Mais en Égypte et en Magreb il y a aussi des bardes indigènes que les Arabes appellent haschasch ou arlequins. Nous avons rencontré



Fig. 78. — Bardes nègre errant à Constantinople.

plusieurs de ces individus extravagants à Syount et à Esneh dans la Haute-Égypte.

Les derviches tourneurs et danseurs, ainsi que divers autres ordres de « moines musulmans » (comme les appelle H. Vambéry), ressemblent aux haschasch par leurs ridicules coutumes. Les plus dégoûtants d'entre eux sont les derviches rifaa qui dévorent des serpents crus.

Les Caffres ont aussi leurs épanchements poétiques. D'après Holden, chacune de leurs tribus a son poète, chaque chef, son chantre. Et des amis de la terre de Natal m'assurent que les productions poétiques de ces peuples ne manquent ni de rudes sail-

lies ni de traits frappants. Endemann nous fait connaître de gracieuses chansons énigmatiques et des mélodies dansantes des Bassoutos. Parmi les plus intéressantes productions, on remarque les fables répandues dans toute l'Afrique, depuis Cordoufan jusqu'au Cap, et dans lesquelles les animaux eux-mêmes jouent un rôle. Nous ne croyons pas que ces fables aient pu être importées d'Europe : elles doivent être indigènes.

En se livrant à ses occupations quotidiennes, le Nigritien se divertit par des improvisations dont la naïveté et la puérilité rappellent les babillages de nos enfants.

La musique n'est pas plus développée en Afrique que les autres arts, et pourtant le Nigritien ne manque pas d'aptitudes musicales. Nous ne croyons pas que cet art ait dépassé chez les

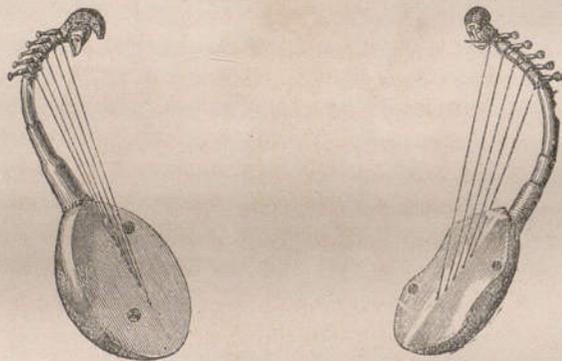


Fig. 79 et 80. — Harpes des Niam-Niams.
(Extrait de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

anciens Egyptiens le degré qu'il a atteint aujourd'hui chez les nègres de l'ouest et de l'intérieur. Il est facile d'en juger par les instruments usités chez les Rétus; c'étaient la flûte, le chalumeau, la cymbale, la timbale, la harpe, le luth, une espèce de tympanon, le cor, la crécelle et le sistrum. Chez les Égyptiens modernes, on voit une espèce de mandoline, appelée *kanoun*, la kemange ou le violon, l'ud ou la guitare, le naj ou la flûte; mais ces instruments ne servent qu'à la musique perfectionnée. Le peuple joue du tar ou rikka, du tambourin, de la timbale, du tambour et du chalumeau. Chez les Berberins, les Bedjas et les

Funjés, on trouve le luth, la timbale, le tambourin, diverses espèces de flûtes et le corne de vacher. Ce dernier instrument a des sons plaintifs qui rappellent ceux de nos gardes de nuit annonçant un incendie. Les grands scheiks des Bedjas et des Funjés se servent d'une timbale en cuivre, comme signe de leur puissance. Les Niam-Niams ont une harpe semblable à celle des anciens Égyptiens, des Abyssiniens et des Wagandas (fig. 79 et 80). On trouve aussi chez ces peuples, comme chez les Monbuttus et les tribus de l'Ouest jusqu'à l'Atlantique, des cloches en fer et en bois (fig. 81 et 82), rappelant la forme de celles des Gabuns,

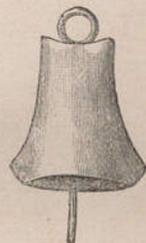


Fig. 81. — Cloche de fer.



Fig. 82. — Cloches de bois
des Niam-Niams.

(Extrait de Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique.*)

ainsi que des cors en ivoire formés parfois d'une défense entière d'éléphant, c'est-à-dire longs de cinq à sept pieds. Ces cors amincis présentent vers le milieu des orifices par lesquels on produit des hurlements et des beuglements terribles. Les plus courts ont de 1 à 3 pieds et sont ornés de sculptures caractéristiques souvent pleines d'humour. Les principaux instruments de cette nature sont fournis par les Fiodhs de la côte de Loango. Ils servent surtout de signaux. Dans Aschanti, ils sont ornés d'or, de mâchoires d'ennemis morts, de glands de soie, etc., etc.; et, d'après Bowdich, tous les cabocirs ou chefs ont pour leurs cors des mélodies particulières, adaptées à de courtes sentences connues de tout le monde, et répétées dans les rues par les Aschantis, alors même que les cors sont assez éloignés pour qu'on les entende à peine. A Bornu et dans d'autres États du Soudan central, on produit, à l'aide de trompettes de bois (fig. 83), des sons larges et plaintifs. Dans la partie supérieure du Nil Blanc et dans l'inté-

rieur et l'ouest de l'Afrique, on se sert de grandes timbales sur lesquelles on frappe avec des maillets.

Tous ces instruments imparfaits ne peuvent produire qu'une musique chromatique, en général sauvage et assez riche en discords. On l'accompagne tantôt d'un chant doux, tremblant, nasillard, tantôt de glapissements et de beuglements, en battant des mains avec mesure. Je ne crois pas me tromper en supposant que la célèbre musique des temples de Dendera,



Fig. 83. — Danse nocturne des Baris, avec accompagnement de musique.

de Thèbes et d'Edfu, chez les anciens Égyptiens, ne devait pas être plus mélodieuse qu'un concert chez les rois des Monbutus ou des Aschantis actuels (fig. 83). Les peuples de l'intérieur, de l'ouest et de l'est de l'Afrique jouent de la marimba. Cet instrument est bien construit chez les Balondas, qui le manient avec le plus d'habileté. Il consiste en deux barres de bois, légèrement recourbées, sur lesquelles on place de 15 à 20 tablettes de bois, en adaptant à chacune d'elles une écorce de citrouille ouverte en guise de table d'harmonie. L'épaisseur des tablettes est proportionnée au degré de gravité des sons que l'on veut produire. Cet instrument que l'on touche avec des maillets produit des sons agréables.

Un autre instrument, appelé *wissandschi* par les Kimbundas et *sansa* par les Betchuanas, est usité chez les peuplades du Loango. Il se compose de petites tiges de fer ou de roseau, fixées sur une planche ou sur le fond d'une écorce de citrouille et



Fig. 84. — Sansa.

dont les doigts touchent alternativement les bouts libres. Il produit tantôt des carillons, tantôt des bourdonnements (fig. 84).

Un autre instrument national des Africains du sud est le goubou des Zoulous, ou le bucumbumba des Kimbundas, espèce d'arc en bois pourvu d'une corde qui, à l'une de ses extrémités, a une petite écorce de citrouille, en guise de table d'harmonie. D'une main, on tient le goubou, convenablement tendu, et de l'autre on touche la corde avec un maillet, ce qui donne des sons sifflants ou bourdonnants (fig. 85).

Le chalumeau affecte les formes les plus bizarres depuis l'Égypte jusqu'au Cap. Il est simple, double ou multiple, tel que la flûte de Papageno que Livingstone a retrouvée chez les Batokas.

V.

LES FÊTES.

Le chant, la musique et la danse sont l'élément de l'Africain, en général enjoué et avide de plaisir. Comme dans la plupart des pays austraux, c'est la nuit qu'on se livre à ces divertissements. On allume des feux, on prépare le rhum, la bière, la calabasse et l'hydromel, et l'on fait des libations. Les timbales, les flageolets, les guitares, les cors et tous les autres instruments retentissent (fig. 83). Les danseurs s'avancent en parure de fête, souvent peints et ornés bizarrement; les hommes seuls exécutent les danses de chasse et de guerre; mais les deux sexes participent à toutes les autres danses qui ont lieu en soli, ou par couples,

par groupes, par essaims ou par files. Il ne faut pas s'attendre à trouver en Afrique les effets chorégraphiques de notre valse, de notre contredanse, de notre cotillon, de notre cracovienne, de notre mazurka, czardas, fandango, tarentelle, etc., etc., dont les gracieuses figures plaisent à l'œil. Les danses africaines sont en général monotones : on y remarque surtout une mimique éro-

tique analogue au cancan, au zambacueca des créoles, etc., etc.; mais elle est exécutée sans la passion ni la grâce de ceux-ci; elle est plutôt brutalement indécente et lourde. Souvent on imite les mouvements des bêtes féroces; souvent aussi on se contente de faire des rondes disgracieuses et des sauts irréguliers. Les spectateurs battent des mains pour accompagner la musique et le chant; les danseurs sautent et frappent du pied la terre qui est ébranlée. L'effet est complet quand le chant, la musique, les battements et les trépignements s'exécutent avec un certain rythme; on dit même que le nom de Hottentot provient des trépignements rythmiques pendant la danse (fig. 83, p. 166, et fig. 86.)

L'Africain, qu'il soit Fellah, Bedja, Londa, A-Bantu ou Hottentot, peut passer plusieurs nuits à de tels divertissements sans se fatiguer. A mesure qu'il danse, chante et boit, il s'excite davantage. Malheureusement il commet souvent, dans l'ardeur du plaisir, des excès qu'il regrette amèrement plus tard, quelque rude, vaillant et audacieux qu'il soit.

Outre la musique et la danse, les Africains aiment les processions pompeuses et les festins. Les peuples musulmans célèbrent de cette manière les fêtes prescrites, et surtout celle du grand Bairam. En Égypte se sont conservées les fêtes des anciens Pharaons, celles de la crue du Nil et du percement des digues, bien qu'elles n'aient plus le même éclat que du temps de Méhémet-Ali. Au Caire, on attache une signification particulièrement solennelle aux jours de départ et d'arrivée de la caravane



Fig. 85. — Joueur de goubou chez les Zoulois.

de la Mecque, de la présentation du chameau sacré, sur le dos duquel le pompeux baldaquin est porté à la Mecque (symbole de la magnificence du vice-roi d'Égypte). A cela, il faut ajouter les foires, etc., etc.

L'Abyssinie chrétienne ne manque pas de jours de fêtes solennelles et inférieures. Beaucoup sont des fêtes religieuses, telles que Tœmketa-Kræstus, le baptême de Jésus; Bala-arba, la



Fig. 86. — Danse des Alias.

fête de la purification de Marie; Bala-Bekab, qui a lieu entre Pâques et la Pentecôte, etc., etc. On célèbre aussi dans ce pays les couronnements et les victoires. Les prêtres exécutent diverses danses dont quelques-unes rappellent le zikr, l'exercice de piété des derviches danseurs.

Dans l'Afrique nigritienne, les époques des fêtes rappellent des idées religieuses; ainsi l'on y célèbre la nouvelle lune, les fétiches, etc., etc. On y fête aussi le premier de l'an, les anniversaires des naissances, des morts, des victoires et surtout les moissons. Dans une grande partie du continent africain, la maturité du principal aliment, le sorghum, est l'occasion de réjouissances bruyantes. Dans Aschanti, on fête aussi par des divertissements extravagants la récolte de la racine de l'igname (*Dios-*

corea). Malheureusement on répand le sang des esclaves dans l'Afrique occidentale. La musique, le chant, la déclamation, la danse, les festins, etc., etc., constituent les principaux divertissements de toutes les fêtes. On a aussi l'habitude, à cette occasion, de fermer les yeux sur toutes les aventures amoureuses.

Même dans l'âge mûr, l'Africain a ses jeux. Les anciens Égyptiens jouaient aux dés, aux osselets, aux échecs, aux cerceaux et aux anneaux. Ils faisaient des armes et des joutes. Les Égyptiens modernes jouent aux échecs, aux dames, au mangala; ils ont aussi un jeu compliqué, se pratiquant avec des dés et



Fig. 87. — Jeu de mangala chez les Niam-Niams.

des jetons, ensuite le pugilat, les luttes à cheval avec le djerid ou la tige de palmier. D'après Schweinfurth, le mangala (fig. 87) a passé du centre de l'Afrique en Nubie et en Égypte. Ce jeu est connu aussi des peuples du fleuve des Gazelles, des Montbutus, des Wolofs, des Mandingues, des Kadjés et des Fulbés, qui le nomment *uri*. Il consiste en une planche oblongue et épaisse, percée de douze trous chez les Nubiens et de seize chez les Niam-Niams. Chaque joueur a vingt-quatre petites pierres qui sont placées alternativement dans les trous. Au lieu de planche, on peut se servir aussi de cavités creusées dans la terre. Les Kimbundas ont un jeu analogue, appelé *tyela* ou *tschela*, que nous décrit Magyar. Les trous sont au nombre de quarante, disposés en deux rangs égaux. On emploie, à cet effet, des objets arrondis, le plus souvent les noyaux des fruits sauvages, dont chaque joueur tient trois, qu'il jette, en guise de dés, sur une élévation placée au milieu de la planchette; les noyaux roulent avec plus ou moins de vitesse dans les cavités de l'une ou l'autre ligne. De là dépend le gain ou la perte. Les noyaux tombés dans les cavités de l'un ou l'autre des joueurs lui appartiennent.

CHAPITRE VII

RELIGIONS.

LES MUSULMANS

Ce n'est pas ici le lieu de parler des doctrines fondamentales de l'islamisme, qui embrasse la plus grande partie de l'Afrique septentrionale. Nous nous bornons à dire que les missionnaires musulmans, depuis le temps des premiers califes, ont su poursuivre leur œuvre de conversion avec un zèle extraordinaire, une hardiesse intrépide et une opiniâtre énergie. En cela, ils se sont montrés supérieurs aux apôtres chrétiens, et le succès a été constamment de leur côté. D'ailleurs les principes relâchés de l'islamisme conviennent mieux aux mœurs rudes des païens africains que les préceptes plus sévères du christianisme. Ainsi le Coran autorise la polygamie répandue chez les païens nigritiens; la foi musulmane unit les hommes de toute nationalité, de toute condition; elle établit une sorte de familiarité entre les supérieurs et les inférieurs, et les Africains primitifs tiennent beaucoup à ces libres relations. Ils ne peuvent critiquer rationnellement certaines prescriptions du Coran qui ne supportent pas notre raisonnement; car la logique de la plupart des Nigritiens est trop peu développée. Beaucoup des idées superstitieuses que nourrit l'islamisme trouvent de l'écho dans les absurdités du fétichisme, et la perspective des jouissances matérielles du paradis éveille les désirs et les convoitises de l'Africain sensuel converti au Coran. D'ailleurs l'islamisme a beaucoup influé sur l'histoire de la civilisation africaine. C'est cette religion qui a

réuni des peuplades, auparavant disséminées, en grands corps d'États dans lesquels s'est développée une civilisation particulière. Là où s'étaient conservés, comme en Égypte, en Numidie et en Mauritanie, d'importants restes d'une grandeur passée, l'islamisme avec ses attributs, avec la sagacité sémitique, la riche imagination des Arabes et l'esprit poétique des Iraniens, a donné une puissante impulsion à laquelle s'est jointe l'influence byzantine dans les arts et les sciences. Ces éléments régénérateurs de civilisation, que les propagateurs de l'islamisme transplantèrent en Afrique, y trouvèrent un sol favorable dans la race des Berbers, cultivée et douée des plus grandes aptitudes intellectuelles; c'est alors que nous voyons fleurir la civilisation arabe, surpassée et étouffée vers la fin du moyen âge seulement par la culture occidentale.

Même dans les États nigritiens du Soudan, tels que Darfour, Waay, Bornou, Sonray, Melle, etc., etc., dont nous avons déjà raconté brièvement la fondation et la décadence, l'islamisme a imprimé à la civilisation un mouvement assez considérable, bien que restreint, et ce mouvement est dû à ses prêtres et leurs disciples les talibés.

Les Égyptiens, les Magrebins, les Soudanais de l'est et du centre, ne sont pas en général des musulmans fanatiques, comme on en trouve dans diverses peuplades et sectes du Soudan occidental, chez les Tekarins et les Tougoules, les Bambaras et les Fulbés ou Fellatahs. Dans les régions des déserts intérieurs et orientaux, les Snussis, secte nouvelle et bigote, font beaucoup parler d'eux.

Malgré tous les bons effets de l'islamisme, il se produit aussi, depuis plusieurs générations, une grande stagnation dans la masse de ses partisans. Les progrès modernes des lumières ne sont plus d'accord avec les préceptes d'une religion exclusive.

II

LES CHRÉTIENS.

Les Coptes et les Abyssiniens sont d'anciens chrétiens. Les Coptes, opprimés par les musulmans d'Égypte, et perdant de

plus en plus l'usage de leur ancien idiome¹, qui est la langue de leurs livres liturgiques, sont dégénérés politiquement, civilement et moralement; même sous le régime actuel, qui est plus tolérant, ils n'ont pas la force de se relever. Mais il faut rendre hommage à l'opiniâtreté avec laquelle ils sont restés fidèles à leur ancienne croyance, malgré toutes les secousses qu'ils ont eu à supporter.

L'Abyssinie est, depuis plusieurs générations, dans des conditions politiques et économiques déplorable. La morale publique ne trouve plus de véritable abri dans les belles et riches vallées des régions montagneuses de l'Éthiopie. Le christianisme abyssinien n'a pas progressé pour le bonheur des habitants dégénérés. Prêtres et laïques vivent toujours dans la même ignorance grossière, la même impureté d'actes et de sentiments. Le rite chrétien ne s'est jamais élevé, dans ce pays, au-dessus d'un vide formalisme. On peut cependant espérer quelques progrès à Schoa, dont la population intelligente, mêlée de Gallas et d'Amharas, est gouvernée par un Menilek d'après les principes plus libéraux de ses ancêtres.

Nous n'avons rien de bien satisfaisant à dire jusqu'ici des Africains récemment convertis au christianisme par les missionnaires catholiques romains ou protestants. Nous rendons hommage au dévouement et aux excellentes intentions de ces messagers de la foi, dont beaucoup ont souffert un véritable martyre. Nous reconnaissons aussi qu'il y a de louables exceptions parmi les néophytes nigritiens, hottentots et berbères, dont quelques-uns sont devenus des membres utiles et honnêtes d'une communauté civilisée. Mais en général les succès des missions dans le continent africain ont été jusqu'ici peu considérables. Je ne crois pas que le Nigritien païen ni même musulman ait atteint la maturité morale nécessaire au christianisme et aux exigences de la civilisation moderne. Il m'en coûte de dire ce que je suis forcé de reconnaître, savoir que, malgré ses gros-

1. La religion des Coptes est le monophysisme. Le chef de l'Église est le patriarche d'Alexandrie qui a sous ses ordres les évêques, les archiprêtres, les prêtres, les diacres et les moines. Les règles sont très sévères; elles prescrivent de fréquentes prières, et l'hypocrisie est à l'ordre du jour. V. E. W. Lané, *Mœurs et coutumes des Égyptiens modernes*. Diverses éditions. Édition allemande de Th. Zenker (Leipzig).

sières erreurs, l'islamisme paraît en général mieux convenir que le christianisme aux adorateurs de fétiches en Afrique. Le sentiment et le simple bon sens se révoltent à l'idée d'inventer une confession chrétienne particulière qui tolérât toutes les particularités de la race nigritienne. Le christianisme doit être transmis dans toute sa pureté aux païens africains, par des missionnaires capables, sincères et dévoués, qui s'intéressent en même temps à la prospérité politique de leurs néophytes. Peu importé d'ailleurs que le mouvement vienne de telle ou telle confession chrétienne. Malheureusement nous ne pouvons attendre que de l'avenir des résultats que les vrais amis de l'humanité voudraient pouvoir réaliser dans le présent. Si, en observateur impartial, je préviens des illusions prématurées et peut-être dangereuses qui pourraient être suivies d'amères déceptions, je n'ai cependant pas l'intention de blâmer les efforts des apôtres enthousiastes et philanthropes, car là ce sont les œuvres qui décident et non les opinions.

III

LE PAGANISME DANS L'AFRIQUE CENTRALE.

Le paganisme en Afrique se présente à nous sous des formes bien diverses. Le fétichisme proprement dit est très peu développé au nord-est, où il touche à l'islamisme et au sabéisme sur plusieurs points. Ainsi le voyageur belge E. de Pruyssenaere a assisté, près de la montagne de Gulé, à des réjouissances où l'on se servait, malgré l'islamisme des Funjés qui dominent dans ce pays, de fétiches phalliques et d'un autel en argile introduits par des musulmans tièdes ou plutôt des païens. A la fête de la moisson, ceux-ci exposent une idole représentant une figure humaine sculptée sur bois. Ils se servent aussi de l'amulette favorite des Bertas, c'est-à-dire du charançon sacré (*Ateuchus Ægyptiorum*, beau scarabée vert que l'on trouve au sud du Sennar).

Les Hamedjs de Roseres et les Djebelauins de Fazoglo ont des coutumes particulières, au temps de la moisson. Quand le durrah est mûr, le prince du pays est porté en dehors du vil-

lage sur un angareb ou une litière, par quatre ministres ou conseillers. A l'un des pieds de la litière, on attache un chien qui reçoit de chaque habitant un coup de verge. Buchère croit que cette coutume est un souvenir confus du culte d'une divinité incarnée dans un chien, culte qui remonterait à la plus haute antiquité¹.

A l'époque de la nouvelle lune, les Bertas dansent autour de grands arbres qu'ils regardent comme sacrés; ils se livrent à la débauche et se rapprochent comme les animaux. C'est là tout ce qu'on connaît jusqu'à présent de leur religion.

Les Gallas adorent un être invisible, appelé Woka ou Waka, vers lequel ils étendent les bras dans l'attitude du fameux jeune homme en prière, lequel se trouve au musée de sculpture à Berlin. Les Imomattas implorent Waka qu'ils appellent aussi Bana, seigneur, pour qu'il leur envoie de la pluie. Ce peuple a des prêtres nommés, d'après Krapf, *lubas* et *kalidchas*; les premiers gardent les augures, les autres chassent les mauvais esprits des malades et s'adonnent à la médecine. New parle d'un mauvais esprit appelé Ekeru, dont les Gallas ne paraissent avoir que des notions vagues.

D'après Hildebrandt, les Wakambas croient en un Dieu appelé Mlungu, auteur du bien, et en un diable, auteur du mal. Ils sacrifient à leur Dieu dans leur détresse, et ils lui offrent aussi par reconnaissance des aliments et des boissons, toutes les fois qu'ils mangent et boivent. Ils se défendent contre le diable par des amulettes.

Dans les contrées tropicales de l'Afrique, où chaque goutte d'eau est un bienfait, la pluie est un véritable don de la nature; et beaucoup de peuples, tels que les Gallas, les Masays et les Wakuafis, adorent en leur divinité la dispensatrice de la pluie. Les nuées qui enveloppent les sommets des Kenia et des Kili-mandjaro sont des signes visibles de la présence de cette divinité, Ennyay. Dans toutes les parties du continent africain, on voit et on entend prier pour la pluie. Le prêtre qui fait venir la pluie, le *kodjur* des Denkas, le *bunit* des Baris (et ces attributs peuvent passer aussi à des femmes), joue, parmi ces nations,

1. Voyez dans le *Journal d'ethnologie* des détails donnés par Hartmann sur le culte rendu aux chiens dans diverses parties de l'Afrique, 1870, p. 136-140.

surtout les Wakambas, etc., etc., un des principaux rôles. Si la pluie tombe, quand le magicien cherche à la produire (il suffit quelquefois pour réussir d'observer un peu le temps), il y a une joie universelle : le kodjur est honoré et reçoit en dons des bestiaux, des céréales et d'autres choses. Mais si la pluie ne tombe pas, le magicien est tué sans autre forme de procès. On lui ouvre même le ventre, penant qu'il vit encore, pour y chercher la pluie qu'on le soupçonne d'y tenir cachée. Il n'est pas étonnant que des idées religieuses s'attachent au fleuve qui traverse des contrées arides, où la vie végétale et animale dépend de son influence. La fable d'Osiris chez les Égyptiens symbolise la crue, l'inondation annuelle et l'action bienfaisante du Nil, tandis que le frère ennemi d'Osiris, Typhon, représente la sécheresse, le *khamsin*, c'est-à-dire les effets du climat brûlant du désert. C'est encore pour la même raison que le Niger, le Gabon, l'Ogowé, le Congo, etc., etc., sont les principaux fétiches de certaines tribus nigritiennes.

Chez les Wagandas, on adore Muzimu, esprit domestique que l'on tient renfermé dans une toute petite hutte carrée, et auquel on offre des coquillages, des boules d'argile, des mélanges de végétaux, du genièvre, un morceau de corne d'antilope pourvu d'une pointe de fer et fixé dans le sol. Les contemplations religieuses de ce peuple paraissent se borner à ces esprits, à ceux des morts et aux sortilèges. Les Schilluks du Nil Blanc adorent Nyekomm qu'ils regardent comme leur souche. Ils prétendent qu'il se montre quelquefois sur les arbres, sous la forme d'un gracieux petit animal. On l'invoque pour la pluie et d'abondantes moissons. Le Nil est sacré pour le peuple. Les esprits des défunts sont supposés demeurer autour des vivants.

Les Denkas rendent hommage à Deng-det qui est pour eux le créateur du monde et l'idée du bien. Leurs magiciens, les *tiit*, non seulement font la pluie (*dëng*), mais ils conjurent aussi les *dijoks* ou mauvais esprits, qui sont surtout ceux des défunts. Les *tiits* sont jongleurs et ventriloques.

Schweinfurth nous dit que les Bongos, comme les autres nègres des pays visités par lui, n'ont pas de culte religieux proprement dit. L'idée indépendante de la divinité ne se trouve pas dans leur langue. *Loma* désigne aussi bien le destin, le bonheur ou le malheur, que l'être suprême invoqué par les

musulmans qui sont en rapport avec les Bongos. Ils redoutent surtout les esprits, les *bitobos*, qui ne se manifestent que pour leur faire du mal, et particulièrement les esprits des forêts, les *rongas*. Ceux-ci leur apparaissent sous la forme d'animaux singuliers, mais non nuisibles, tels que certaines chauves-souris, l'*otolicnus*, les hiboux, etc., etc. Ils cherchent à s'en garantir par des herbes douées de propriétés merveilleuses. Les médecins-magiciens sont appelés chez eux *belomas*. Pour conjurer les maladies, etc., ils font venir d'adroits magiciens de chez les Denkas. Les vieilles gens sont soupçonnés de sorcellerie, et leur existence est menacée par cette odieuse superstition autant que l'était celle des malheureuses victimes de l'ignorance du moyen âge.

La croyance aux sorciers est généralement répandue en Afrique. Même dans les pays mahométans du nord-est, et surtout dans Sennar et dans l'Abysinie chrétienne, on croit aux *sachars* ou *buddas*, c'est-à-dire à des êtres malfaisants qui ont le pouvoir de se changer en hyènes la nuit. A Famaka, fort de la frontière égyptienne, on me montra des soldats noirs du vice-roi auxquels on attribuait le pouvoir de se transformer la nuit en hippopotames pour traverser le Nil Bleu et commettre sur l'autre rive des impudicités avec des femmes demi-païennes. Cette croyance a pénétré dans l'intérieur et même jusque dans le sud de l'Afrique. Les *aba-takatis* ou *ama-tagatis* (magiciens) des Amazoulous sont redoutés et détestés autant que les magiciens de l'ouest de la Nigritie. C'est précisément cette superstition qui donne lieu en Afrique à de si atroces ordalies, confiscations et boucheries. On comprendra facilement que, sous prétexte de sorcellerie, on satisfait aussi les inimitiés, les vengeances personnelles ainsi que la cupidité.

Les farfadets se trouvent dans toutes les épaisses et sombres forêts. Les légendes du Mandel de certaines forêts de l'Allemagne du sud-est et du Hackelberg dans le Harz, ainsi que celles de Jurupira et de Caypora des Indiens du Brésil, trouvent des échos lointains dans le centre de l'Afrique, en particulier chez les Waus qui redoutent les esprits malfaisants des forêts.

Les Niam-Niams, dans les actions importantes, consultent un augure qu'ils appellent *borru*. Ils passent une cheville de bois humectée dans l'eau, comme avec un rabot sur la surface unie

d'un escabeau en bois. Si la cheville glisse facilement en tous sens, c'est d'un bon augure; si au contraire les surfaces humides adhèrent, c'est un mauvais pronostic. Ils ont encore d'autres augures. Ils font boire à une poule du breuvage fétiche : si elle en meurt, le malheur est à la porte; ou bien ils plongent pendant quelque temps dans l'eau la tête d'un coq vivant : si la bête, étourdie, revient de ce trouble, tout ira bien. Uando, roi des Niam-Niams, ne tenta aucune attaque contre Schweinfurth et sa caravane, parce que le breuvage avait tué une poule consacrée aux augures.

Les Monbuttus, qui pratiquent la circoncision, n'ont pu être étudiés plus à fond par Schweinfurth, sous le rapport religieux. Il est digne de remarque qu'on a traduit le mot *Allah*, Dieu, par *Noro*, qui désigne aussi Dieu dans le dialecte berberin des Mahas.

IV

LE FÉTICHISME SUR LES CÔTES DE L'ATLANTIQUE.

Le fétichisme le plus grossier règne à Ulloa, dans l'ouest, dans le Sénégal et sur toute la côte de l'océan Atlantique. Le mot *fétiche* vient du portugais corrompu, *feitisso*, qui signifie magie, sorcellerie.

Dans Aschanti, on a le vague pressentiment d'un Dieu suprême, d'un Créateur appelé Jan Kompuné. Au-dessous de celui-ci, il y a des divinités fétiches inférieures qui habitent les fleuves, les forêts ou les montagnes. Au temps de Bowdich, les fleuves de Tando, Kobbi et Odirri étaient les fétiches favoris de la nation. Après leur mort, le roi et les classes dirigeantes passent une vie de débauche avec la divinité suprême. Quand un riche meurt, des hommes et des femmes se tuent à ses funérailles pour participer, comme serviteurs du défunt, aux joies du paradis. C'est dans la même intention que se font les sacrifices humains aux funérailles des principaux personnages. Ces nègres ont leurs temples fétiches, les *himmas*; leurs prêtres fétiches forment une caste héréditaire qui acquiert beaucoup d'influence. Chaque prêtre dispose d'un petit temple et d'une pierre sacrée, principal symbole de la divinité. Ces pierres sont des météorites, et, à dé-

faut de celles-ci, des aimants natifs trouvés sur le sol, et que les rusés bonzes ramassent quelquefois au milieu du tonnerre et des éclairs. Les autels en sont ornés. Chaque fils de prêtre, destiné à devenir aussi prêtre, doit posséder une telle pierre. Le costume de cette caste est blanc; ils laissent pousser leurs cheveux autant que possible, mais ils tondent leur barbe. Une espèce de prêtres supérieurs habitent Coumassie; mais ils exercent peu d'influence. Il y a aussi, dans ces pays, des magiciens errants qui n'ont pas le droit de porter sur eux des pierres sacrées. Ils n'ont qu'une courroie à laquelle ils fixent des amulettes et de petites pierres magiques. C'est à l'aide de ces talismans qu'ils disent la bonne aventure. Il y a aussi parmi eux des femmes qui jouissent d'une grande considération. Les sacrifices dans les *himmas* sont généraux. Il y a des sectes qui diffèrent par la nature de leur nourriture animale, par leurs sacrifices d'animaux de diverses couleurs et par la célébration des jours de fêtes.

Dans Achanti et d'autres États de la Guinée, certaines pierres jouent un grand rôle; on prétend qu'elles proviennent de Benin; elles sont estimées à l'égal de l'or et vendues au poids. Elles sont tantôt unicolores, bleues, jaunes, vertes ou rouges, tantôt multicolores et dans ce dernier cas souvent très gracieusement formées; quelques-unes font l'effet d'une belle mosaïque.

Celles que j'ai vues moi-même me rappelaient les monnaies des îles de Palau, dans l'océan Pacifique, décrites par Kubary avec une grande précision, et les perles trouvées dans les fouilles égyptiennes ou indiennes, même dans celles de la vieille Europe. Ce sont des argiles durcies au feu, des substances vitrifiées devenues peu à peu fusibles, ou bien aussi de véritables pierres, telles que des variétés de quartz, d'agates, de jaspes, etc., etc.; ces pierres portent bonheur. Les enfants qui sont de riches héritiers sont enduits d'une poudre provenant de ces pierres broyées, pour favoriser leur croissance, etc., etc. Les Achantis et d'autres peuples païens de la Nigritie et des deux Guinées tiennent beaucoup aux formules magiques des Arabes, aux versets du Coran dont l'inscription leur est faite à grands frais d'argent par les musulmans qui séjournent parmi eux. Ce sont ordinairement des Berbères nomades qui tirent de grands profits matériels de cet art de tracer l'écriture des Arabes; car dans toute l'Afrique on trafique avec succès de ces extravagances musulmanes.

Dans le Dahomé, on pratique surtout le culte des animaux. Le principal fétiche est le léopard, qui est aussi un grand fétiche, dans le Loango. Bastian prétend que le tigre y est de nature royale parce qu'il triomphe du buffle plébéen. Je crois que c'est plutôt du petit buffle, *Bos brachyceros*, qu'il s'agit ici.

Dans beaucoup de contrées, quelques espèces de serpents sont les principaux fétiches nationaux. A Whyda ou Juida, sur la côte de Dahomé, siège d'un commerce actif en partie européen, il y a un temple de serpents, où un chirurgien de la marine française, le docteur Répin, a vu apprivoiser un grand nombre d'ophidiens venimeux, de la famille des pythons et de celle des leptophis. Le peuple rend à ces animaux malfaisants de grands honneurs divins. On est exposé à la vengeance publique si, même sans intention, il vous arrive de tuer par hasard une de ces divinités. Bien des Européens établis en Guinée, qui ont eu un tel malheur, ne sont parvenus à se soustraire à la fureur du peuple que par les plus grands sacrifices d'argent. Dans toute l'Afrique tropicale, on trouve les variétés d'un serpent boa (*Python sebae*, *Python natalensis*), dont nous voyons des images assez fidèles dans les tombeaux des rois de Thèbes, etc., etc. Ce serpent a joué son rôle dans le culte des anciens Égyptiens, ainsi que le serpent à lunettes (*uræus ou haje*), dont la morsure produit quelquefois une mort subite, et qui était le symbole de la puissance des rois pharaons.

Krapf prétend que les Gallas rendent un culte au serpent (*Python*) parce que ce reptile représente pour eux la mère du genre humain. Comme les Abyssiniens avant leur conversion au christianisme ont adoré un grand serpent, Krapf présume qu'il y avait certains rapports entre le culte des anciens Égyptiens et celui des anciens Éthiopiens. Chez les Caffres aussi on trouve le culte du serpent. Ils croient que les Amachlosis ou Isidutas, c'est-à-dire les esprits des morts, habitent le corps des serpents : les esprits des chefs demeurent dans une espèce, et ceux du commun du peuple dans une autre espèce; les femmes, dans une troisième espèce différente. Si un serpent pénètre dans une chaumière en rampant et qu'il y demeure, c'est un Itongo, un pénate; si au contraire il s'en éloigne, c'est un être étranger à l'habitation. Si l'on tue un serpent venimeux ou supposé tel, l'esprit qui l'habite apparaît en rêve à ceux

qui l'ont tué. Si l'on tue un serpent servant de demeure à l'esprit d'un chef, on l'enterre, on suspend son squelette à la porte de l'habitation et l'on offre un sacrifice expiatoire. Merensky, à qui nous devons ces renseignements, ajoute que chez les Bassoutos on ne trouve pas la croyance à l'incarnation des esprits dans les serpents. Mais ces reptiles jouent un rôle chez bien des peuples mahométans de l'Afrique, et les anciens psyllés s'en servaient pour leurs jongleries : on peut donc présumer que ce culte du serpent est un reste du culte fétiche rendu à cet ophidien dans une grande partie de l'Afrique.

Des esclaves nigritiens ont apporté ce culte d'Afrique en Amérique; il est ressuscité aussi sous le nom de culte de Wodu, dans l'île de Taïti et diverses contrées de la Louisiane et de la Floride, parmi des communes nigritiennes qu'on était en droit de supposer plus éclairées et plus humaines.

Dans l'Aschanti et même au delà du sud de Benguela, l'homme ignorant et superstitieux craint les mauvais esprits. Le Jan Kom-puné des Aschantis dispense aux hommes les biens et les maux. Au-dessous de lui, il y a encore des démons qui se livrent au mal. Dans d'autres pays de la Guinée, les méchants démons sont les bourreaux des nègres. Tout le mal qui arrive aux individus ou à la communauté est l'œuvre d'un mauvais esprit qui a quelquefois ses représentants vivants dans certains hommes, tels que les sorciers et les sorcières appelés dans le Loango *endoxes*. Pour découvrir ces êtres malfaisants, on a fondé l'institution des ogangas ou prêtres fétiches. Ces hommes fourbes se vendent au plus offrant et désignent comme endoxes, selon leur bon plaisir, soit par vengeance, soit par convoitise, ou simplement pour fournir une victime et acquérir de l'influence, toutes les personnes qu'ils veulent perdre. Si elles ne succombent pas à un jugement de Dieu, elles n'échappent pas à la fureur populaire qui les martyrise avec la cruauté la plus raffinée. Falkenstein nous raconte qu'en Loango, à la mort d'un homme de condition élevée, on orne son corps d'un collier de perles, et l'oganga lui demande s'il veut rechercher lui-même l'auteur de sa mort; si le mort répond oui par la bouche du prêtre, on promène le corps dans une machilla ou un hamac, à travers les villages voisins, on l'arrête à une chaumière désignée d'avance que l'on détruit après avoir sacrifié ses propriétaires. Après la mort d'un des meilleurs

interprètes et commissionnaires de l'expédition du docteur Gussfeldt dans le Loango, diverses personnes furent livrées au jugement de Dieu et brûlées sur un bûcher.

Les jugements de Dieu consistent à faire absorber au prévenu des breuvages aqueux ou des poudres de graine de calabar (*Phy-sostigma venenosum*) ou du *nkassa*, c'est-à-dire de l'écorce de l'*Erythrophlæum guineense*. S'il subit cette épreuve, c'est-à-dire s'il vomit le poison qui produit la paralysie du cœur, il reçoit une indemnité de la partie plaignante. Ceux qui gardent le breuvage ou la poudre, et n'en meurent pas, sont tués. Parfois l'accusateur et l'accusé sont soumis au jugement de Dieu, qui peut frapper même l'oganga. Si celui-ci est soupçonné de tromperie, il est sacrifié à la fureur populaire. L'oganga peut disposer l'ordalie de manière qu'elle devienne funeste dans un cas et inoffensive dans un autre; il peut aussi administrer des vomitifs. Le bon plaisir, la cupidité, la vengeance peuvent être là aussi les mobiles de ses actions; ordinairement, il décide en faveur de la partie qui lui fait les offres les plus considérables.

Cameron parle aussi du *waganga* ou médecin des Warnas (appelé *tanganika* à l'ouest). Il en a vu un qui était vêtu d'une robe ample; il avait au cou un collier de morceaux de citrouille, de crânes d'oiseaux et de figures en bois sculpté; sa chevelure était maintenue par un ruban large, brodé de perles et surmonté d'un plumet; le visage, les bras et les mains étaient peints avec de la terre de pipe; il portait sur le dos une masse de sonnettes de fer coniques qui tintaient constamment pendant qu'il traversait majestueusement le village. Son escorte se composait de deux femmes, dont l'une portait une idole dans une citrouille creuse, l'autre sa natte pour s'asseoir, et de deux jeunes garçons chargés des autres objets qu'il possédait. Aussitôt qu'il se montrait, toutes les femmes sortaient en hâte de leurs demeures et couraient vers la chaumière du diable, devant laquelle elles faisaient des prières en courbant profondément la tête, en battant des mains et en proférant des sons plaintifs et inarticulés. Bientôt arrivèrent d'autres wagangas, vêtus de même et suivis de la même escorte (fig. 88). Quand ils furent cinq, ils organisèrent une procession générale et s'arrêtèrent sur une place du village. Ils y étendirent leurs nattes, s'y assirent en rang et exposèrent leurs idoles et leurs ustensiles magiques. La

première personne qui les interrogea fut la femme d'un chef qui leur avait offert en don une demi-douzaine de poules; elle paraissait très heureuse en s'éloignant, parce que le chef des

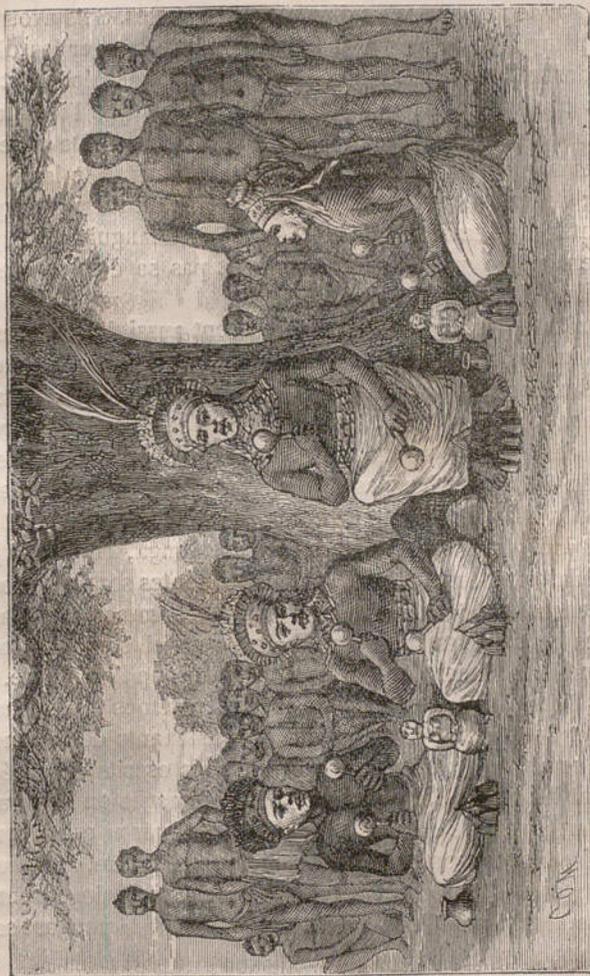


Fig. 88. — Wagangas chez les Warnas. (Extrait de Cameron, *A travers l'Afrique.*)

wagangas lui avait fait l'honneur de lui cracher au visage, et lui avait fait cadeau comme talisman d'un fétiche sous la forme d'une bombe; elle rentrait précipitamment dans sa chaumière pour

y placer son trésor en sûreté. Les wagangas se mirent alors à la disposition du peuple pour répondre à ses questions, dont plusieurs furent résolues facilement, tandis que d'autres semblaient leur présenter de grandes difficultés, qu'ils cherchèrent à vaincre par toutes sortes de discours et de gestes. S'ils avouaient ne pas pouvoir donner de réponse, il fallait interroger les dieux, et l'un des prêtres fétiches, qui était ventriloque, répondait aux pauvres gens trompés, qui étaient convaincus que l'idole avait parlé. Plus l'oracle était payé, plus il était favorable. De cette manière, les wagangas furent très satisfaits du résultat de leurs prophéties; deux d'entre eux y trouvèrent même un tel plaisir qu'ils revinrent le lendemain. Mais alors les affaires languissaient, probablement parce que le peuple ne veut pas se donner tous les jours le luxe de consulter l'oracle.

D'après Magyar, les Kimbundas adorent aussi des fétiches, et surtout des animaux qui sont pour eux les symboles de la divinité; ils reconnaissent aussi un être suprême, Suku-Wanange (ce nom rappelle le Waka des Gallas), qui cependant s'intéresse peu à la destinée des hommes. Ils croient, en outre, à l'existence des Kilulu-Sandés ou bons esprits, et des Kilulu-yangolo-apessere ou mauvais esprits. L'âme est immortelle, et après la mort elle descend dans un monde souterrain, le Kalunga, où il fait jour quand il fait nuit sur la terre, et où il y a toutes sortes de jouissances sensuelles. Selon qu'ils ont vécu, les hommes sont classés parmi les bons ou les mauvais esprits; ceux-ci sont plus nombreux que les premiers et tourmentent beaucoup l'humanité. Cependant Suku-Wanange effraie de temps en temps les méchants esprits par le tonnerre et frappe les plus méchants de la foudre. On offre souvent des sacrifices aux mauvais esprits; les médiateurs sont les idoles domestiques, dont les images en bois ou en argile sont exposées dans la chapelle de la maison et ornées de cornes d'antilopes, remplies de charbon et de graisse. On allume ce mélange et l'on s'enfume en enfumant les idoles, dont le maître de la maison et le sacrificateur ou *kimbanda* peuvent seuls s'approcher.

Au commencement de la saison sèche et de la saison pluvieuse, on organise des processions en l'honneur des bons esprits. On confectionne une poupée de grandeur naturelle, que l'on transporte sous un baldaquin, au son de la musique, de village

en village; des hommes en habits de fête dansent autour de l'idole qu'ils célèbrent par leurs chants. Les *kimbandas* ou prêtres qui suivent le cortège demandent de l'argent aux propriétaires, qui espèrent, par leurs dons, se rendre les bons esprits favorables et faire prospérer leurs entreprises. Ordinairement, on ne sacrifie des animaux et des hommes qu'à l'avènement des princes et dans les temps de sécheresse. Les jugements de Dieu existent aussi dans ces pays.

Une partie des fétiches de l'ouest et de l'intérieur de l'Afrique sont des figures en bois, debout ou assises, aux traits gro-



Fig. 89. — Fétiches de Ruanda.
(Extrait de Cameron, *A travers l'Afrique*.)

tesques, pourvues de divers attributs phalliques (fig. 89). Ces figures sont peintes en blanc, en noir, en rouge ou en diverses couleurs et ornées de cheveux, de plumes, de cornes, de dents, de coquillages, de fragments de glaces, de perles, de morceaux d'étoffes et de toutes sortes d'objets bizarres. La musique des fétiches se fait avec des cymbales, des tambours, des chalumeaux et d'autres instruments. On bâtit aux fétiches de grands temples, de petites chapelles ou de simples abris non clos (fig. 90); les ornements de ces temples, souvent élevés dans des sites pittoresques des forêts, sont très divers. Beaucoup de fétiches voyagent pour donner des consultations de malades. Ainsi, d'après Bastian, l'idole des Kabindas, Mangaka, fait ses voyages dans une tipoia ou litière. Les superstitions et les jongleries les plus ab-

surdes trouvent leur place dans le fétichisme. Beaucoup d'idoles sont inoffensives; mais il y en a qui sont aussi sanguinaires que le Huitzilipochtli des Aztèques. Si le fétiche ne fait pas ce qu'on



Fig. 90. — Hutte de fétiches à Lowale. (Extrait de Cameron, *A travers l'Afrique.*)

désire, on le bat, on l'insulte, on le jette, et l'on se fait une autre idole. Le christianisme a eu peu d'influence jusqu'à présent sur cette superstition profondément enracinée.

LE SUD DE L'AFRIQUE.

Différents voyageurs disent que, chez les A-Bantus, il n'y a point de religion. Merensky s'élève avec raison contre cette assertion. Les Betchuanas croient en un être suprême, Modimo, Morimo ou Morinno, qui a créé le monde, qui donne la vie et la mort, le bonheur et la prospérité. On ne s'adresse directement à lui qu'en certains cas. Son nom se trouve déjà dans l'ancien écrivain portugais de Barros, et il est aussi dans la bouche des magiciens actuels, sur lesquels les colons blancs et les missionnaires ont eu une bien tardive influence. C'est pourquoi Me-

rensky n'attache aucune valeur aux indications fournies par ceux-ci sur Modimo. Les Amazoulous, les Amasvazis et d'autres tribus des côtes parlent d'un être suprême qu'ils appellent Itongo; les Badimos et les Amatongos agissent sur eux comme des dieux, avec une puissance surhumaine et surtout par les songes. Chez les Zoulous, les esprits des chefs défunts deviennent des Amatongos ou des dieux; ils distinguent, outre Itongo, un être suprême, U'kulunkulu, qui forma les hommes de la fange, et U'mchlanga, d'où il est sorti lui-même. Chuboane (le Mossouto) créa les hommes de U'mchlaka, eau bourbeuse. Il y a chez les A-Bantus diverses légendes cosmogéniques que nous ne pouvons énumérer ici. Chez les Zoulous, il y en a d'autres sur les esprits des défunts, Amachlosis ou Isidutas. Nous avons déjà parlé de leurs relations avec les serpents. Les Badimos ou Elohim, esprits, dieux des Bassoutos, habitent sur les montagnes, dans les cavernes et les endroits écartés. Les âmes des chefs défunts sont considérées comme les gardiennes de la famille et même de la tribu; on leur offre en sacrifice des animaux, dont les cris sont d'un bon augure. Chez les Caffres, en cas de maladie, on met de la chair et du sang d'une victime, d'un bœuf par exemple, dans une chaumière bien nettoyée que l'on ferme la nuit, afin de donner ainsi aux Amachlosis l'occasion de flairer et de lécher la chair qui, après cela, est partagée et mangée. Chez diverses tribus, on brûle les os des animaux sacrifiés. Chez les Bassoutos, on sacrifie seulement les animaux des chefs, à la mort de ceux-ci.

Dans les calamités qui atteignent le peuple ou la famille royale, on immole un bœuf noir sur les tombeaux des chefs. Les Bagananoas parlent d'anciens lieux de repos auxquels on a pratiqué des ouvertures (extérieurement dissimulées) pour y introduire de la bière, comme libation, jusqu'au crâne du mort. Les Bassoutos croient aussi à la présence des Seritis, c'est-à-dire des âmes des défunts. D'après Merensky, on voit des traces de sacrifices humains dans l'histoire du roi des Zoulous Tchaka et du prince des Bapedis, Sekwati. Une petite tribu des Matabélés pratique encore ouvertement les sacrifices humains, et fait passer les jeunes garçons soumis au pollo à travers la fumée des victimes consumées. Le chef de ces sauvages s'enduit le corps de graisse humaine, etc., etc. Dans le pays des Bassoutos, il y a

des montagnes, des pierres, des sources, des arbres sacrés. Ce peuple regarde aussi comme sacrés le crocodile et l'ibis. Celui qui été mordu par un crocodile est jugé indigne de faire partie de la communauté de la tribu. Il est défendu de tuer l'ibis, dont la mort peut détourner ou empêcher la pluie. On ne sait pourquoi les Caffres dédaignent de se nourrir de poissons, d'œufs, de poulets, de bêtes féroces, d'oiseaux de proie et de cochons. Les Gallas, les Somalis, les Djaggas, les Wakikujus, les Wakambas et les Wataitas ne mangent ni les oiseaux, ni leurs œufs, ni les volailles, ni les poissons. Seuls les habitans des côtes se nourrissent de poisson. Chez les tribus septentrionales, des racines, des os, des dents, etc., etc., lancés par la main de l'homme fétiche, deviennent des talismans portant bonheur. Les Bachalakas rendent hommage à un tubercule qui croît même par la plus grande sécheresse.

Les prêtres des A-Bantus ou les magiciens, qui se rapprochent des wagangas du nord, forment une classe à part. Chez les Caffres, ils exercent une grande influence sur le peuple. Il y a aussi des magiciennes qui guérissent les hommes et les bestiaux, aident à découvrir les voleurs et les sorciers, prédisent l'avenir, font des augures et produisent la pluie. Elles s'ornent de plumes, de cheveux, d'os, de dents, de cornes, de perles, de serpents vivants, etc., etc., selon la coutume fantastique des Gangas. Les personnes suspectes de sorcellerie (les Aba-Takatis ou Ama-Tagatis des Zoulous), presque toujours innocentes et inoffensives, sont cruellement massacrées. Il est vrai qu'il y a des individus qui cherchent à nuire à leurs semblables par des breuvages ou des poisons, et ceux-ci sont justement frappés par la sentence qui les atteint.

Au dire des missionnaires, les docteurs des Bassoutos sont moins barbares et moins agressifs que ceux des Caffres. Ils prédisent l'avenir à l'aide de dés faits avec des os de bœufs. Chez les Betchuanas, on redoute beaucoup les *balois* ou sorciers qui errent la nuit sans vêtements, et commettent toutes sortes de mauvaises actions pour lesquelles ils se servent de singes apprivoisés.

Les anciens Hottentots sont singulièrement arriérés dans leurs notions religieuses. Un homme célèbre, Heitsi-Eibrib ou Tsui-Coab, paraît avoir mérité chez eux des honneurs divins,

comme les Pharaons, fils du soleil, chez les Égyptiens, ou les héros, les demi-dieux, chez les Grecs. Ils avaient aussi une idée confuse du bon Gunnia-Tiquoa ou Tuquua, dieu des dieux, créateur de toutes choses; et de Tutuqua, dieu du mal. Comme d'autres tribus africaines, ils rendaient un certain culte à la lune. Un insecte leur était sacré : c'était la *mantis*, dont une espèce commune dans l'Europe méridionale est appelée *religiosa*, à cause de son attitude, qui est celle d'une personne en prière. Les Hottentots se laissaient conduire par leurs magiciens, ainsi que d'autres païens de l'Afrique. Plus tard, le christianisme a effacé la plus grande partie des superstitions de ces peuples. Le nouveau nom par lequel ils désignent la divinité, U'tixo, a été aussi introduit chez les Caffres par les Hottentots et leurs missionnaires.

CHAPITRE VIII

ORGANISATION POLITIQUE

I

LES ÉTATS DE LA RÉGION DU NIL.

Le sultan de Turquie et l'empereur de Maroc exercent une autorité nominale sur les musulmans d'Afrique. Le sultan de Constantinople est le souverain titulaire de l'Égypte, de Tripoli et de Tunis. L'Algérie est une colonie française, le Maroc est indépendant. En Égypte règne le khédivé; en Tripoli, le pacha (en arabe bascha); en Tunisie, le bey. L'Égypte s'est récemment agrandie vers le sud; elle a étendu le gouvernement général de Beled-Soudan sur les pays de Darfour, les territoires des Schilluks, des Denkas, des Baris et des Bertas, jusqu'à Fadassi. Elle ne tardera pas à annexer aussi les régions équatoriales et maritimes d'Unyoro et d'Uganda. Ce khédivé étend aujourd'hui sa domination sur les pays de la côte de la mer Rouge; ses desseins contre l'Abyssinie ont échoué, mais ses projets sur Waday ne sont qu'ajournés. Il cherchera aussi à s'emparer des pays des Niam-Niams et des Monbutus.

La loi politique turque régit l'Égypte, où un décret du sultan turc a changé radicalement, en 1866, l'ordre de succession au trône. Le pays est tenu de payer à la Porte un tribut annuel; les contributions sont perçues au nom du padischah, dont les monnaies portent le monogramme. L'Égypte, ainsi que les autres possessions de la Porte en Afrique, est régie par la Tanzimati-Cherieh de Gulkhaneh, l'ancienne loi turque modifiée, qui règle les rapports des musulmans avec les peuples des autres

croyances religieuses. Tous ces pays reconnaissent aussi le Coran avec la Sunna, c'est-à-dire les commentaires et les interprétations, les lois fondamentales et les institutions traditionnelles turques, ainsi que les dispositions spéciales émanant des gouverneurs du sultan.

Ces institutions politiques, dans les pays africains soumis à la Porte, ont un caractère particulier en rapport avec les conditions locales. Bien que nous ayons l'habitude de considérer ces États comme des provinces turques, ils jouissent en fait d'une grande indépendance, et il s'y passe des choses peu conformes aux vœux et aux décrets du pouvoir suzerain. Là où les fonctionnaires et les princes vassaux n'ont pas obtenu directement le droit de vie et de mort, ils l'exercent de fait ou ils l'usurpent par des violences cachées ou d'artificieuses conventions. En 1859 et en 1860, aucune sentence de mort ne devait être prononcée et exécutée dans le Soudan égyptien sans la ratification expresse du gouvernement du Caire; mais personne n'avait égard à cette loi. Le bey de Khartoum décapitait aussi bien que les beys de Taka et du Cordoufan; le grand scheik des Schukries faisait exécuter des sentences de mort aussi bien que celui des Abu-Rofs ou les meliks (rois) des Funjés. Tous les commandants égyptiens du sud agissaient de même. Il n'était pas alors question d'en appeler à de plus hautes juridictions, et les choses ne paraissent pas avoir changé aujourd'hui.

Les princes musulmans indépendants agissent en souverains absolus; ils ont tous leurs conseillers temporels et spirituels, mais ce ne sont là que les dociles instruments de leur despotisme, qui ne connaît nul frein. Le medjlis ou conseil, composé de fonctionnaires ou d'autres notables et convoqué dans un but politique ou commercial, est le plus souvent privé d'influence et ne sert qu'à discuter les questions proposées. Bien peu de despotes plus éclairés que les autres écoutent de temps en temps un bon conseil. Les grands scheiks des Bedjas, des Furauas et des Funjés, tributaires des Égyptiens, n'en sont pas moins directement soumis, comme les Berabras nubiens, à leurs nasirs, leurs mamurs, leurs mudirs, etc., etc., et ils exercent une assez grande autorité sur leurs sujets, bien qu'ils soient responsables envers les gouverneurs de toutes leurs affaires, surtout de la paix et de la guerre. Leurs wekiles ne sont pas seulement

des représentants, mais surtout des fonctionnaires qui ont sous leurs ordres un grand nombre d'autres employés, tels que les scheiks des marchés, les commandants des armées, les inspecteurs des esclaves, les eunuques, les arbitres des étrangers, les chefs de districts, etc., etc. La plus profonde barbarie règne encore dans les pays nouvellement soumis des Schilluks, des Denkas et des Baris, chez lesquels le pouvoir est faiblement exercé par des chefs placés sous la surveillance des autorités égyptiennes.

D'après Stanley, la population d'Uganda est formée en grande partie de paysans kopis, dont notre éminent voyageur nous a retracé d'une manière charmante la vie simple et pastorale. Au-dessus des kopis sont les wakungus ou gens aisés, ensuite les watongolehs ou chefs de second rang. La plus haute position est celle de katekiro ou premier ministre. Stanley a vu Mtesa conduire en guerre contre les Wawumas environ 250,000 soldats sous 13 wakungus ou généraux et 154 watongolehs ou chefs supérieurs. Mtesa, le kabaka ou empereur, chef suprême de divers pays considérables gouvernés par des rois, est entouré de ses femmes, de ses intendants, de ses pages, de ses messagers, de ses musiciens et de ses bourreaux. Long-Bey nous fait de ces derniers, Marsalas au regard sauvage et à la barbe longue, une peinture bien sombre : vêtus bizarrement, ils ont offert des sacrifices humains sous les yeux et en l'honneur du khédive, dont cet Américain était le serviteur. Ces sacrifices sanglants paraissent avoir été abandonnés au temps de Stanley (1875). Mtesa et sa cour, en devenant musulmans, avaient tant soit peu adouci leurs mœurs. Malgré ce changement de religion, les chefs des Wangandas sont restés à moitié païens; parés de brillantes couleurs, ils marchent au combat en suivant leurs magiciens. Amin-Bey (docteur Schnitzler de Neisse?) a de nouveau mentionné la barbarie du despote Mtesa que Stanley se flattait d'avoir converti au christianisme. Ce voyageur nous décrit d'une manière saisissante les actes de violence et de cruauté du kabaka envers ceux des wakungus qui sont tombés en disgrâce; il laisse dévorer leurs biens par ses nouveaux favoris qui s'approprient également les noms des victimes du souverain. Un jour cependant, l'orgueilleux et puissant kabaka, devenu simple scheik toléré des Wagandas, mendiera la faveur de ses maîtres devant le divan de Ras-el-Tin; il verra

avec stupéfaction la garde noire des casernes de Kassr-el-Nil, écraser à coups de canons ses 100,000 soldats. Si le gouvernement du Caire était meilleur, nous pourrions souhaiter, par humanité, de voir ces événements s'accomplir.

La nation populeuse des Schilluks était gouvernée par un roi jusqu'à l'époque où Ali-Bey, le kourde officiel, marchant sur les traces du glorieux bandit Mahomet-Cher, soumit définitivement ce pays de nègres à la domination égyptienne. Ce roi résidait à Denab, sur le Nil Blanc, et, d'après Pruyssenaere, il habitait un village particulier formé par les tugulés de ses femmes, de ses enfants et de ses esclaves; il ne quittait jamais sa demeure pour se montrer à son peuple. Il ne se peignait point, il avait les bras et les jambes ornés d'anneaux d'or et d'argent, et la poitrine couverte de perles; il tenait toujours une ou deux lances à la main. Dans son village, il réunissait environ cent cinquante de ses fils et autant d'esclaves, tous armés pour veiller à sa sûreté. Ceux de ses fils qui étaient trop jeunes pour porter des armes étaient élevés en dehors du village royal, où le prince avait encore un nombre considérable d'esclaves pour garder ses troupeaux. Tous les jours il se montrait de loin aux plus éminents chefs, qui le contemplaient en se prosternant avec respect. Il aimait à recevoir les Bedjas et les Berabras, établis ou nomades, parce qu'ils lui offraient des cadeaux. Il s'est refusé longtemps obstinément à voir des blancs (1859).

Ses revenus consistaient en quantités considérables de durrah que lui fournissaient les villages agriculteurs; il avait de plus les deux tiers de l'ivoire que ses sujets conquéraient à la chasse. Ceux qui tuaient un éléphant étaient tenus de porter les deux défenses au roi, qui remettait au chasseur le tiers de l'ivoire ou sa valeur. Le roi recevait aussi tout le musc des crocodiles abattus, ainsi que la queue des girafes tuées; ce dernier objet a beaucoup de prix chez les nègres comme parure. Celui qui avait des relations avec une jeune fille sans y être autorisé était forcé de payer une amende. Le roi recevait aussi des cadeaux des marchands en échange de la liberté du trafic. Ce roi avait trois ministres, dont l'un commandait les rares expéditions guerrières auxquelles le chef ne participait pas en personne. Les ministres nommaient dans chaque village un ou deux chefs supérieurs qui avaient sous leurs ordres d'autres chefs d'un rang inférieur.

En général, la régularité et la justice de l'administration étaient dignes d'éloges. Les Égyptiens ont soumis le dernier roi des Schil-luks, comme tant d'autres princes nigritiens, et ils ont établi un gouvernement que le plus servile partisan du divan actuel ne pourrait prétendre aussi régulier ni aussi juste que l'ancien gouvernement national.

Le Darfour était gouverné avec une espèce de rigueur patriarcale, un certain despotisme tempéré; et c'est une ancienne dynastie, celle des belliqueux Gondjaras, qui exerçait ce pouvoir. L'administration du pays était très simple. Le sultan tenait sa cour à Tendelty, dans une enceinte de chaumières, analogues par toute leur organisation à celles des U'nkundjlowes des rois zoulous. La ville principale était Kobbé, la plus peuplée et la plus commerçante, grâce aux caravanes étrangères.

Dans l'état voisin de Waday, le sultan réside aussi dans une chaumière entourée de haies, à Wara. Cet État renferme, outre de nombreuses tribus bedjas, qui sont nomades, des tribus nigritiennes dont les particularités anthropologiques sont encore inconnues. Ce pays, comme celui de Darfour et ceux de l'Ouest, est gouverné despotiquement, d'après les lois de l'Islam. Le sultan a sous ses ordres une foule de dignitaires dont les emplois sont en partie d'origine islamite, et en partie nés sur le sol africain. Le Soudan occidental subit encore de violentes agitations politiques, telles que les luttes de Timbouctou, Hamdallahi et Sansandi dans lesquelles plusieurs tribus, les Kuntas, les Fulbés, les Bambaras, etc., se disputent la prédominance.

Pour donner une idée de la vie des cours du Soudan central qui rendent hommage à l'Islam, nous choisirons celle de Bornu, qui a été visitée plusieurs fois par des voyageurs allemands. La dynastie des Kanemins y règne aujourd'hui. Cette dynastie est issue des intendants de la dynastie précédente, celle des Sae-fuas. Le sultan ou *mai*, qui est aujourd'hui le célèbre Omar-el-Kanemi, y exerce un pouvoir absolu. Ses principaux fonctionnaires sont le *digma* ou premier ministre, qui règle les affaires intérieures, le *mala* ou trésorier, le *jurama* ou chef des eunuques, le *mistrema* ou surveillant des femmes, le *sintalma* ou grand échanson, le *mainta* ou chef de cuisine, le *marma-kullobe* ou surveillant des esclaves. Sous le *digma* se trouvent le *siggi-bada* ou directeur ministériel et l'*ardjinoma* ou secrétaire intime.

Le *fugoma* ou chef des bourreaux est le gouverneur de Ngornu, le *kasalma* ou *kadjelma* est celui de Jo. Le *mai* tient tous les matins son conseil, auquel sont convoqués ses frères, les fonctionnaires supérieurs et les *kognauas* ou conseillers du prince. L'héritier présomptif (le fils aîné du mai) est nommé *Tschiroma* ou *Yerima*. Le fils de la sœur aînée du sultan est appelé *Kabiskema*. Les ennuques jouissent là d'une grande considération, comme à la cour de Fur et à celle de Baghirmi; ils s'élèvent même quelquefois au rang d'hommes d'État et de chefs de troupes.

D'après Schweinfurth, les Sandés ou Niam-Niams sont soumis à divers princes indépendants, appelés *bjens*, qui exercent un pouvoir absolu; ils s'entourent des forces armées de leur pays, déclarent la guerre, concluent la paix, prélèvent sur le produit de la chasse une contribution de moitié, et monopolisent l'ivoire, comme beaucoup de princes nigritiens. Dans quelques pays occidentaux, les impôts consistent aussi en esclaves. Le bjen tire de ses terres les produits végétaux nécessaires à sa subsistance, et il fait cultiver ces terres par ses esclaves ou même par ses femmes. Chacun de ces princes a une garde du corps. Notre voyageur fait un grand éloge de la fière attitude et de l'élégante tournure de ces princes, dépourvus de toute pompe royale. Ils sont eux-mêmes les exécuteurs de leurs sentences de mort. On prétend que plusieurs d'entre eux ont des accès de frénésie, qu'ils simulent parfois aussi, pour choisir dans la foule leurs victimes et les égorger en inspirant la terreur et le respect de leur pouvoir de vie et de mort. Ces faits rappellent les convulsions brutales des despotes de Dahomé, d'Aschanti, de Benin, etc., etc.

Le même éminent voyageur nous décrit en détail la pompe barbare de la cour du roi des Monbuttus, Munsu. Ce roi avait accueilli avec bienveillance Schweinfurth et ses compagnons; il succomba en 1870 dans une lutte honorable contre le brigand égyptien Gattas. Munsu ne se bornait pas au monopole de l'ivoire; il percevait aussi des contributions en fruits de la terre. Outre sa garde du corps, il avait autour de lui des satellites, un grand nombre de fonctionnaires et de gouverneurs locaux. On choisissait les chefs subalternes parmi les nombreux frères du roi; et cinq principaux fonctionnaires de l'État formaient un pou-

voir suprême; c'étaient : 1° l'intendant des armes; 2° celui des cérémonies et fêtes; 3° le pourvoyeur de la cour royale; 4° l'intendant des femmes du roi; 5° l'interprète pour les relations avec les étrangers et les princes voisins. Munsa avait un grand nombre de femmes; d'après la coutume, il héritait de celles de son prédécesseur auxquelles il joignait les siennes. Toutes les fois qu'il quittait sa demeure privée, pour rendre de nuit visite à ses femmes, on entendait résonner les cymbales et les cors de ses satellites. Il avait une foule de musiciens, de trompettes, d'eunuques, d'ordonnateurs de fêtes, de bouffons, de chanteurs et de danseurs qui servaient à ses divertissements et rehaussaient l'éclat de sa cour. L'habitation privée de Munsa consistait en un groupe de chaumières dont chacune avait sa destination particulière. Le tout était entouré de palissades et planté d'arbres touffus. Les femmes présidaient, à tour de rôle, à la cuisine du roi. Celui-ci avait coutume de manger seul; personne ne pouvait voir le contenu de ses plats, et tout ce qu'il laissait était enterré. Ce qu'il avait touché était regardé comme sacré; on ne pouvait enlever un charbon du feu qui brûlait devant lui; de tels délits étaient punis de mort. Schweinfurth a vu la disposition intérieure des appartements du roi; la garde-robe de Munsa occupait plusieurs pièces: dans l'une se trouvaient les coiffures à plumes, dans l'autre des paquets de queues de civette, de girafe, etc., des colliers de dents de lions et d'autres animaux. Le lieu secret du roi était disposé comme chez les Orientaux plus civilisés, ce qui, vu l'indécence des Égyptiens et des Nubiens ordinaires, indiquait un degré plus élevé de culture. Dans les salles d'armes, il y avait en abondance des armes de toute espèce; des faisceaux de deux à trois cents lances étaient destinés aux hommes du ban, en temps de guerre; il y avait des monceaux de ces sabres de forme bizarre qui sont usités chez ce peuple; on y voyait aussi des armes de parade que l'on exposait aux portiques royaux, les jours de fêtes; c'étaient d'immenses lances bien polies dont la garde était en cuivre pur. Les dépôts de provisions et les magasins de céréales se trouvaient sous des toits bien charpentés et à l'épreuve de la pluie. Munsa y passait une grande partie du temps qu'il consacrait aux affaires publiques, et il en surveillait lui-même les dispositions.

Je ne sais pas quel est aujourd'hui l'aspect de la cour des

Monbuttus. Ce que Schweinfurth nous apprend sur Munsa prouve que les coutumes de ce pays merveilleux rappellent souvent ce qui se passe dans le Soudan intérieur et dans les grands États nigritiens. Schweinfurth lui-même nous fait observer que l'empire de Muata Yamvo, considéré longtemps comme un mythe, et dont l'influence s'étendait jusqu'au pays des Monbuttus, a servi de modèle dans l'organisation de ceux-ci. Je me rends à ce jugement sur Muata Yamvo, puisque les notes du docteur Pogge sur ce grand prince des Balondas n'ont pas encore été livrées à la publicité. Sur la cour du vice-roi, Muata Kazembé, nous avons les intéressantes descriptions des majors portugais Monteiro et Gamitto. La pompe grossière qui caractérise les grands chefs de l'intérieur de l'Afrique se retrouvait à la cour de Muata Kazembé Kireka qui, en 1831, résidait à Mussumba Lunda et dont le portrait rappelle celui de Munsa. Il était entouré de ses femmes, de leurs servantes, des *kilolos* ou grands dignitaires, des *vambires* ou dignitaires inférieurs, de musiciens, de bouffons, de soldats, etc., etc. Les *kilolos* supérieurs comprenaient l'héritier présomptif du trône et les autres parents du *mambo*, le *kazembé ampata* ou le chef suprême de l'armée et le *fumo-ansewa* ou inspecteur des chemins. Au-dessus d'eux sont les *fumos* ou les employés qui gardent le trésor du *mambo*, ensuite les musiciens et les architectes. Le *kakata* est le directeur général de la police: ses subordonnés, les *katas*, ou gens de la police, portent le *pokué* ou la courte épée et une corde comme insigne de leur emploi. Le *katamata* ou bourreau est aussi subordonné au *kakata*. Chaque rue a son juge des petites affaires qui porte comme insigne de sa fonction une longue pioche. Les *muizas* forment le peuple. Les *kilolos* et les *muizas* appartiennent au *mambo*. En 1868, Livingstone a trouvé les successeurs de Kireka bien dégénérés.

Magyar nous conduit à Kombala-n-Bihe, dans la résidence fortifiée du *soba* ou souverain des Kimbundas, Kajaga-Kajangola, le « lion rugissant » de Bihe. La description de cette cour nous rappelle vivement aussi celles du Soudan et d'autres pays du centre de l'Afrique. Les tribus des Kimbundas appartiennent aux Balondas, et parlent la même langue, le *bunda*. A l'avènement des princes, on offre des sacrifices humains, et l'on célèbre des festins cannibales. On choisit les victimes parmi les prisonniers de guerre. Il y a deux classes de nobles, celle des *erombé ya*

soma, comprenant les princes, et celle des *erombé ya sekula*, renfermant les anciens du peuple; la première forme une noblesse héréditaire; la seconde, une noblesse élue. Celle-là fournit les chefs d'armée ou *soma-n'-ukan-djamba*, ainsi que les conseillers et autres fonctionnaires du prince ou *soba*. Celui qui régnait au temps de Magyar avait confisqué au peuple le droit électoral, pour ériger à son gré ses favoris en *sekulas*. Cette classe se distingue d'ailleurs par ses richesses, ses possessions, ses terres et ses troupeaux; elle défend le peuple contre le prince et son pouvoir arbitraire, ainsi que contre ses partisans militaires; aussi elle jouit de la considération et de l'affection du peuple. Bien que les *sekulas* ne soient pas à l'abri de la tyrannie du *soba* et des premiers nobles, ils possèdent un certain sentiment d'indépendance et ils comprennent parfois les abus de pouvoir des *sobas* qui meurent pour la plupart de mort violente. Tout homme libre, parvenu à la virilité, est maître de sa personne, de sa famille et de ses propriétés. Les chefs de famille d'un même village ou district s'unissent étroitement par des alliances offensives et défensives. Leurs affaires privées sont celles qui concernent la protection de leurs propriétés, ainsi que le châtement des injures personnelles. La commune ne juge que les affaires générales. Les soldats se recrutent par l'obligation universelle du service. Les *kimbandas* sont prêtres, prophètes, médecins et juges. Ils jouissent d'une grande considération et se conduisent comme les autres magiciens et prêtres fétiches des diverses nations africaines.

II

LES ÉTATS DE L'OUEST ET DU SUD.

La Guinée n'appartient qu'en partie à des princes puissants. Les gouvernements y ont pour la plupart un caractère feudo-monarchique qui doit être attribué surtout à leur origine, due à des guerres victorieuses. Des généraux heureux se sont faits rois; leurs subalternes ont formé la noblesse, et leurs soldats le peuple. Le plus solide de ces royaumes est celui des Aschantis, qui semble se relever peu à peu des coups que les Anglais lui ont portés. Il a été fondé par Say Tutu, qui était un chef victo-

rieux. Les soutiens du gouvernement sont le roi et quatre descendants de ces cabocirs (du portugais *cabeceira*, le premier, le chef de famille, etc., etc.) qui ont contribué à la fondation du royaume des Aschantis. Le titre de cabocir est donné non seulement aux hauts fonctionnaires, mais aussi aux particuliers riches et considérés. Il est héréditaire, et le roi peut le conférer en récompense d'un acte de bravoure. Si le nouveau chef est dépourvu de fortune, le souverain lui fait une dotation en rapport avec son rang. Le roi choisit ses ministres parmi les cabocirs; et le conseil d'État est formé par les ministres, les commandants militaires, les rois inférieurs et les gouverneurs; de plus, les sœurs, le beau-frère et aussi la mère du roi; quelquefois on y admet quelques riches Maures. Le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif appartiennent au roi et au conseil d'État; parfois le roi convoque des États, c'est-à-dire une assemblée de notables composée de cabocirs; mais cette assemblée ne se réunit que pour régler les affaires très importantes. Ces notables assistaient aux négociations avec les délégués anglais; ils prenaient même part aux discussions par des discours, des marques d'approbation ou de désapprobation. Quand le roi et les cabocirs se montrent en public, ils déploient une pompe extrême, dont la sauvagerie originale n'a pas sa pareille; on y voit briller en abondance les bijoux, l'or, l'ivoire, les soieries, les sculptures précieuses, les parures de fourrures et de plumes.

Bastian nous rapporte que les petits États indépendants des Tschenus, près du Congo ou Zaïre, furent réunis sous un même sceptre par Nimia Luquem, qui prit alors le titre d'empereur du Congo. Par ses conquêtes, il posa les fondements du système féodal qui florissait encore à l'époque des découvertes des Portugais, et ne fut détruit que par des guerres postérieures. Ses puissants vassaux transformaient peu à peu leurs bénéfices en possessions héréditaires. Le premier empereur bâtit la capitale, Banza-n-Kongo (Ambassi ou Sao-Salvador) dans le lit desséché d'un lac qui couvrait autrefois le plateau d'une montagne. La forêt d'où descendait la famille souveraine de Batta fut plus tard sacrée pour le peuple. Un des descendants de Luquem se fit baptiser par les Portugais sous le nom de Dom João 1^{er}. Sous son successeur Dom Affonso 1^{er}, la Banza fut remplie d'églises et de monastères. Bastian croit que les missionnaires portugais avaient

introduit dans ce pays une loi régulière d'hérédité de père en fils, mais que le peuple retourna plus tard à ses anciennes coutumes, d'après lesquelles les assemblées nationales élisaient le successeur du roi défunt parmi ses neveux, fils de ses sœurs. Au roi et à sa famille succédaient par ordre de rang, les princes du sang, ensuite les époux des princesses, puis les vassaux, les courtisans, les marchands et les esclaves. Les princesses possédaient autrefois de grands privilèges; elles pouvaient choisir parmi les grands du royaume leur époux, qui se préparait à son élévation par une solitude d'un mois et devenait leur esclave docile. La vue d'une autre femme causait la mort de celle-ci et du prince, devant lequel on portait un tam-tam toutes les fois qu'il quittait sa maison, afin que le son de cet instrument avertisse les femmes et leur donnât le temps de s'éloigner. Ce prince esclave ne pouvait être affranchi que par la mort de sa femme, et il jouissait alors de tous les droits d'un prince royal.

Après la décadence de l'immense empire du Congo, il se forma sur ses débris un grand nombre de petits États, parmi lesquels on distingue celui de Sonho, fondé en 1570 à l'embouchure du Zaïre. Caongo était considéré par le Congo comme un État tributaire, et pourtant son chef, Mani, réclamait le titre et le rang de roi de Congo. Les chefs des divers États, dont quelques-uns portent le titre portugais de *marquez* et sont restés rebelles à l'influence des missionnaires, veillent sur le maintien de leurs droits avec une inquiète jalousie. Ce sont eux et leurs subalternes qui, par leur mesquine cupidité, entravent la marche des savants voyageurs européens sur la côte située entre le cap Lopez et les possessions portugaises d'Angola.

L'organisation des États des A-Bantus paraît solide pour la plupart. Celle des Zoulous a une base militaire. Le chef Dingiswayo forma d'abord une armée, composée de plusieurs grandes divisions. Il institua par testament l'un de ses hommes, Tchaka, pour son successeur. Celui-ci continua l'organisation de l'armée de Dingiswayo; ses légions ou régiments étaient formés des *amapagatis* ou vieux soldats; des *isimportlos* et *izinsizwas* ou plus jeunes soldats, et des *amabutus* ou *kimbutus* ou soldats du train. Les Zoulous, dans leurs expéditions guerrières, dispersaient une foule de tribus d'A-Bantus plus faibles, dont ils incorporent les hommes dans leur armée. Dans la bataille, les ama-

pagatis formaient la ligne principale des assaillants, c'est-à-dire les *umbalabala* ou « invincibles »; derrière ceux-ci se trouvaient les *umbalabios* ou « égorgeurs », première réserve formée par les plus jeunes *isimportlos*. A l'arrière-garde étaient les *umtugusus* ou « cachés », composés d'*isimportlos* et d'*amabutus*, qui servaient d'éclaireurs, de tirailleurs; ils couvraient les flancs de l'armée comme seconde réserve. A la tête de chaque légion se trouvait l'*induna*, guerrier expérimenté. Les soldats étaient réunis par légions de 600 à 1,000 hommes dans les *engandas*, espèces de camps formés de chaumières entourées de haies. Dans ces camps, on s'efforçait d'endurcir le corps à la fatigue et l'on se formait au service militaire. Les soldats ne pouvaient pas se marier; mais ils avaient le droit d'entretenir des concubines. Les enfants nés de ces unions étaient presque toujours massacrés. C'est seulement après un long et honorable service que les soldats pouvaient contracter mariage et fonder une famille.

Avec ses légions qui lui étaient soumises jusqu'au fanatisme, Tchaka envahit les pays appelés dans la suite terre de Natal, pays des Bassoutos, république de Transvaal et république du fleuve Orange. Tout ce qui refusait de se soumettre fut égorgé sans pitié. Un nombre immense de victimes succombèrent sous les coups de ce féroce et sanguinaire conquérant qui renouvela toutes les terreurs de l'ancienne domination des Djanggas.

Tchaka faisait périr toutes les femmes qu'il avait rendues enceintes; mais deux de ses frères, U'dingaan et U'mpanda, furent épargnés par sa cruauté. Le premier, U'dingaan, après avoir fait massacrer Tchaka dans sa capitale (Mussumba), devint roi des Zoulous, et fut un tyran aussi cruel que son prédécesseur. Il eut à soutenir des luttes difficiles et malheureuses avec les colons hollandais, les Boers du pays du Cap, qui lui enlevèrent la terre de Natal. Il fut assassiné, et son frère U'mpanda, qui lui succéda, eut un règne paisible et laissa vivre ses enfants. Deux de ses fils, U'mbalazi et Cetewayo, se disputèrent, même de son vivant, les droits d'héritier présomptif. Après des combats meurtriers, U'mbalazi et ses partisans succombèrent en 1856. Après la mort d'Umpanda, en 1872, Cetewayo, qui avait été destiné au trône par les Anglais établis dans Natal depuis 1842, fut couronné solennellement roi des Zoulous, avec l'assistance d'une délégation britannique. C'est lui qui vient de conduire la na-

tion des Zoulous dans une guerre sérieuse contre la puissance anglaise, guerre où il a échoué d'ailleurs, mais non sans avoir d'abord remporté des succès qui ont eu un grand retentissement en Europe. Il est aujourd'hui prisonnier au Cap.

Les Amatabélés, tribu analogue à celle des Zoulous, ont fondé un grand État au sud du Liambye. Leur noyau primitif était le tribu des Abazansis, originaires de Natal; ceux-ci soumièrent un certain nombre de tribus de Bassoutos, dont les débris dispersés ont donné naissance aux Abanchlas. D'autres tribus, Betchuanas par leur nationalité et nommées Amaholis dans leur ensemble, ont été confondues avec les Abazansis et les Abanchlas dans la nation des Amatabélés proprement dits, par le roi U'mselekatsi, remarquable par ses talents militaires et sa puissante énergie. Ce roi a été, ainsi que celui des Zoulous, la terreur des peuplades plus faibles des A-Bantus qui habitent entre le Zambèze, le Limpopo et le lac de Nyami. L'organisation militaire qu'il a donnée à son État est tout à fait analogue à celle des Zoulous. U'mselekatsi a été récemment remplacé par U'lopengula qui est moins belliqueux.

Les Caffres des côtes du pays d'U'mzimwubu sont, pour la plupart, soumis aux Anglais, comme les Amafengus ou Fingos, c'est-à-dire les débris des États de Natal dispersés par les Zoulous.

D'après Merensky, les Betchuanas sont commandés par des chefs héréditaires, qui descendent des familles les plus considérables. Chacun de ces chefs cherche à mériter par les actes de son gouvernement l'approbation des personnes éminentes; il a droit de vie et de mort; ses jugements sont sans appel; ses revenus sont des droits minimes perçus sur les produits de la terre, ceux de la chasse et de la guerre, les possessions confisquées, les dons volontaires des plaideurs, les présents des voyageurs, etc. Le peuple a beaucoup de respect et de considération pour son chef, qu'il regarde comme le premier des magiciens, l'auteur de la pluie, des bonnes récoltes, etc., etc. Parmi les plus célèbres chefs des Betchuanas de notre siècle, on compte Sebitoane, Sekeletu, Moschesch, Sekwati et Sekukuni qui tous ont assumé le rôle de fondateurs d'États ou du moins de réorganiseurs et y ont déployé beaucoup d'aptitudes naturelles.

III

LES RÉPUBLIQUES AFRICAINES.

A côté des États monarchiques, il existe en Afrique un grand nombre d'autres États qui affectent la forme républicaine. Les Kabyles de la Barbarie vivent sous une constitution toute démocratique. Chaque village forme une commune autonome qui nomme ses chefs, qui vote et modifie ses lois et s'administre elle-même. La réunion de plusieurs villages forme une tribu, et la réunion de plusieurs tribus une confédération ou *takebilt*. Il est rare que plusieurs takebilts concluent des alliances défensives et offensives. Quand ces associations ont atteint leur but, elle se dissolvent. C'est seulement lorsque résonne l'appel à la *guerre sainte* que toutes les tribus se réunissent; mais leur union perd alors son caractère berbère pour devenir musulman. (HANOEAU et LETOURNEUX).

Les Touaregs, mazyes d'Hérodote, se partagent en deux grandes branches, celle de l'Est ou des Azdjers, celle de l'Ouest ou des Ihogares. Ils rentrent dans les catégories des nobles ou souverains, et des sujets ou imrads dont nous avons déjà parlé. Il y a même des tribus entières de marabouts, telles que les Ifogas, les Ihehanes, dont les membres ou *inslimes* assument dans ces pays, privés d'un gouvernement régulier, les fonctions importantes d'arbitres et d'instituteurs. Il y a environ deux siècles qu'un *amanokal*, ou sultan de la famille ihogare des Imanans, gouvernait la monarchie féodale des Touaregs; mais renversés par une révolution les Imanans sont retombés dans la condition de simples nobles. Le titre d'*amanokal*, encore usité chez eux, n'a plus aucune signification. Les confédérations aristocratiques des Azdjers et des Ihogares reconnaissent aujourd'hui l'autorité des Amgars, ou scheiks héréditaires. Les nobles seuls possèdent le pouvoir politique; ils discutent les intérêts des tribus dans les *miads* ou assemblées. Le gouvernement et l'administration sont entre les mains d'un seul membre de la tribu qui exerce son pouvoir avec ou sans le concours de ses compagnons. Ordinairement les nobles font la police inté-

rieure, ils veillent à la sécurité des routes, protègent les caravanes de leurs clients, observent l'ennemi et, en temps de guerre, commandent les imrads; leurs occupations sont très nombreuses. Duveyrier, aux excellents travaux duquel nous empruntons cette description, dit d'une manière très caractéristique : « L'immensité du désert dévore la vie des nobles. » Les marabouts sont des nobles qui ont renoncé à toute influence politique pour exercer un plus grand pouvoir spirituel; ils sont les prêtres, les juges et les instituteurs du peuple; ils n'exercent le pouvoir judiciaire que par la considération individuelle qui s'attache à leur personne. Tandis que les instituteurs arabes attendent leurs élèves à domicile, les marabouts vont au-devant d'eux, et font à cet effet de longues et lointaines excursions. Les serviteurs, les sujets ou *imrads* nourrissent les nobles qui ne les exploitent pas trop. Il y a des imrads presque aussi riches que leurs nobles. Duveyrier énumère les redevances des imrads. Chaque homme doit fournir annuellement un peigne, un pot de beurre et le lait de dix chèvres ou brebis. De plus, les imrads gardent les bestiaux des nobles, qui recrutent ces serviteurs parmi les débris de tribus touaregs conquises, ou d'autres familles de Touaregs endettés ou déchus, ou bien encore parmi les esclaves nigritiens affranchis. On rencontre les mêmes coutumes sur tout le continent africain, à divers degrés et avec certaines modifications. On peut donner les imrads ou les léguer en héritage, mais non les vendre: c'est là seulement ce qui les distingue des esclaves.

On trouve en Abyssinie des institutions politiques particulières. C'est là que régnait, depuis l'antiquité, un empereur, *negus*, ou comme on dit dans ce pays, en style de courtisan, *negus nagast za A'ithiopia* (le roi des rois d'Éthiopie) dans le *gimp* ou la forteresse royale élevée par les architectes portugais, à Gondar ou Amhara. La généalogie des empereurs d'Abyssinie remonte jusqu'à la reine Makada de Saba et jusqu'au sage Salomon. Inutile de citer ici la plus récente légende de cette origine présumée. C'est un fait trop certain que Habesch, après avoir détruit le culte du serpent dominant en ce pays, a bientôt adopté un christianisme défiguré par de nombreuses coutumes païennes et judaïques, et que le peuple abyssinien tient encore opiniâtrément à toutes les superstitions grossières aux-

quelles cette religion a donné lieu. On peut supposer qu'un chef rusé et énergique a élevé sa dynastie au milieu des tempêtes permanentes, des guerres civiles qui ont agité ce pays pendant des siècles. L'envie et l'intolérance ecclésiastique ont effacé rapidement les vestiges de l'empire gréco-éthiopien d'Axoum. Toutes ces glorieuses constructions et décorations ont disparu comme les jardins de Montézuma et les palais du Soleil à Cuzco. La dynastie de Salomon, qui se perd dans la nuit mythologique, a fait place à une autre qui descendait des Falaschas, celle des Agaus, proches parents des Bedjas¹. On a coutume d'appeler cette dynastie juive, ce qui nous semble une absurdité ethnologique².

La dynastie des Sagies a remplacé celle des Falaschas. Parmi les souverains de cette famille, on distingue Lalibala qui est en odeur de sainteté à cause des églises qu'il a fondées. Plus tard, il y eut une espèce de compromis entre les Sagies et les descendants présumés de la dynastie de Salomon, laquelle a occupé le trône de Gondar jusqu'à nos jours. Il est vrai que son sang a perdu sa pureté dans bien des intrigues de harem attestées par des témoins vivants. Après avoir joui longtemps d'une grande prospérité, l'empire est devenu une ombre de pouvoir comme le puissant sultanat des Funjés de Sennar et la dynastie des Saefuas de Bornu. Parmi les merveilleux épisodes de l'histoire de l'empire d'Abyssinie, on compte l'incursion des mahométans sous leur chef Danakil Mahomet Guerandj (main gauche), plus tard l'heureuse immigration portugaise, l'influence des missionnaires catholiques et même des jésuites. Malgré les efforts des zéloteurs mahométans et chrétiens, la suprématie est restée à la nationalité abyssinienne, qui se développe avec une grande indépendance et une énergique opiniâtreté, et au christianisme monophysite qui convient tout particulièrement à la nature du peuple.

Après l'empereur venaient les *detschas* ou *dajasmatsch*, espèce de ducs qui gouvernaient les provinces et dont quelques-uns occupaient des positions éminentes. Ainsi le *wag-schum* de Lasta n'était qu'un homme subordonné qui se distingua, à certaines époques, par sa puissante influence politique. Le

1. Voyez les *Nigritiens*, sur la dynastie de Salomon.

2. Voyez les *Nigritiens*, sur les Juifs abyssins ou Falaschas.

bacharnegasch régnait sur les côtes du Habesch qui tomba plus tard sous le joug des Turcs. Maint *detscha* ambitieux, habile et audacieux, sut se rendre indépendant de l'empire de Gondar et gouverner à son gré le district qui lui était confié. Quelques-uns prenaient le titre de *ras*, chef, prince. Il y eut parmi eux des hommes éminents tels que Ras Ali, Ras Ubie, Ras Sabagadis, Ras Maria, Ras Mikail, Ras Berru-Goschu, etc., etc. Les gouverneurs de Schoa s'étaient rendus entièrement indépendants de Gondar et, véritables maîtres de leurs États : ils gouvernaient en nagast, en rois. Le roi actuel, Sefa-Selasie, avec l'épithète usitée de *menilek*, est, d'après l'auteur de cet écrit, le neuvième des souverains indépendants de Schoa qui se glorifient encore de descendre de Salomon. Sous les *detschas* étaient les *schums* ou gouverneurs de plus petites provinces ou de localités. Les *likas* formaient le conseil d'État de l'empereur, quand cette dignité avait encore quelque signification. A Schoa, il existe des dignités qu'on retrouve rarement dans le reste de l'Abyssinie. Telle est celle du *wælasma* ou vice-roi, *mæslana* ou sous-gouverneur, de l'*abogas* ou gouverneur des frontières. Aito désigne partout un homme de rang, un dignitaire; ce titre précède le nom.

Le chef de l'église d'Abyssinie, l'*abuna*, est nommé à Alexandrie par les patriarches coptes, comme une sorte d'archevêque. L'*abuna* oint l'empereur et confère les ordres aux prêtres. L'*alaka* répond à peu près à notre surintendant; à côté de lui l'*itschege*, en même temps grand prieur du couvent Debra-Læbaenos, a la surveillance des moines. Les *bebteras* sont les scribes, ils savent écrire et interpréter les livres et servent d'instituteurs, etc. Ils ne sont pas subordonnés aux prêtres, mais ils font le plus souvent bande avec eux. Il y a aussi divers titres et emplois militaires. Le *lika-moenkwas* par exemple est le confident intime du roi dont il porte à la bataille le costume et les armes pour détourner les regards de l'ennemi de la personne sacrée du souverain et les attirer sur lui-même. Bien des *lika-moenkwas* ont ainsi donné leur vie pour leur *negus* ou *ras*. La reine et la reine mère portent le titre d'*itegé*. Pour éviter les discussions relativement à la succession au trône, les parents mâles de l'empereur ou les *detschas* étaient condamnés à une détention perpétuelle.

Les Denkas ont une sorte de constitution républicaine. Leurs chefs jouissent de peu de considération et ils ont peu d'attributions; cependant on écoute leurs avis et l'on se soumet à leur commandement en temps de guerre. Le Bengdid des Nuwers a une situation analogue.

On prétend que les Baris du nord ont eu autrefois une constitution monarchique; plus tard ils dégénérèrent en une espèce de commune. Chaque propriétaire aisé devenait *matat*, c'est-à-dire capitaine; mais il n'avait que la position honorable d'un homme considéré. Le *matat* pouvait aussi produire la pluie. En cas de guerre, ils réunissaient tous leurs hommes valides en une association, appelée *Ulibari*, alliance des Baris. Les *kimaks* (pluriel de *matat*) décrits par Baker, les légés ou logés d'Elliria et les *komros* de Latuka avaient plus de pouvoir et d'influence que les *kimaks* de Gondokoro et de Libo. Depuis que le pays des Baris est sous la domination de l'Égypte, les *kimaks* dépendent du bey qui commande à Lado (au lieu de Gondokoro ou Ismailia, résidence principale des Égyptiens).

Les Bedjas, comme nous l'avons indiqué déjà (p. 33) ont leurs *scheiks* à la tête des petits groupes, et leurs grands *scheiks* qui gouvernent les plus grandes divisions des tribus. Nous avons décrit déjà ce pouvoir dont l'origine est arabe, et nous en avons fait connaître en détail les attributions et les actes. Il est inutile de dire que ces *scheiks* sont, pour la plupart, tributaires du gouvernement égyptien. On trouve, parmi les parents des Bedjas, les tribus des Afers ou Danakils et des Somalis, la division en clans présidés par un *akil* (*wakil*) ou *makabantu* qui est analogue au *scheik* et qui n'a pas plus d'autorité que le premier venu des *scheiks* bedjas. Les Afers du nord obéissent jusqu'à un certain point au *naïb* d'Arkiko, tributaire des Égyptiens; ceux du sud au sultan de Tadjura ou Tedjuri qui est aussi vassal des Égyptiens. Les Somalis reconnaissent en partie la dignité de divers sultans, *djerads*, qui ne possèdent que peu de pouvoir. Le *djerid* des Somal-Medjertes (voy. fig. 5) prend le vingtième des récoltes et des chameaux, le dixième des chèvres, un impôt personnel et un droit de transport. Les tribus demeurant en face de Zanzibar rendent hommage au sultan de cet État, aussi loin que peut atteindre la mousqueterie de ses gardes arabes, nègres ou Beloutchis. Chez les Somalis, il y a une sorte

de division en castes; les Somalis proprement dits descendent par leurs pères des purs Arabes. Les Sabbs au contraire ont un père arabe et une mère noire. Les Tunnés paraissent être les descendants d'esclaves abyssiniens; les Kuddams sont issus d'esclaves nigritiens affranchis. Chez les Wersingellis, les castes inférieures sont celles des midgans ou forgerons, des tomals ou pasteurs et serviteurs et des jibbirs ou jongleurs et docteurs errants. Les ouvriers en fer (voy. p. 134), ont une condition subordonnée dans divers pays nigritiens. Les tomals rappellent les imrads des Touaregs; les jibbirs, les gadjares ou bohémiens du Magreb, qui pratiquent la magie, disent la bonne aventure, domptent les serpents, apprivoisent les singes, et parcourent le pays en récitant des contes, en chantant et en dansant. Ce sont les psyllés des anciens.

IV

LES VILLES DE L'OUËST ET LES TRIBUS DU SUD.

A l'ouest de l'Afrique, les intérêts commerciaux ont donné naissance à plusieurs villes qui ont une constitution presque entièrement républicaine. Le chef élu parmi les habitants, héréditaire quelquefois, n'a qu'un pouvoir limité. Quand nous entendons parler de l'application de lois usuelles, le principe dirigeant, dans ces villes, n'est pas l'arbitraire du despote, mais la coutume traditionnelle. Le chef n'y est que le fonctionnaire exécutif du droit public. La riche et populeuse ville de Ilori jouit de diverses franchises, bien qu'elle soit tombée entre les mains des Fulbés. Déjà la ville d'Ibadan, qui prend un puissant essor, exerce son influence civilisatrice sur les pays voisins (Yoruba). D'autres villes florissantes sont Bonny, Brass et Ibara. Une ville libre, d'une récente célébrité, mérite un intérêt particulier : c'est celle d'Abbeokuta, située dans l'industriel pays de Yoruba, à quinze milles de la côte, sur le fleuve Orange et au pied de la montagne de Porphyre, Olumo. Cette ville a été fondée en 1825 par des esclaves fugitifs auxquels se réunirent des hommes libres, appartenant surtout à la tribu des Egbas ou Wegbas. D'abord ils s'établirent dans des villages isolés au pied

d'Olumo; ensuite ces villages furent réunis sous un même gouvernement, et l'on y donna accès aux missionnaires chrétiens (parmi lesquels se trouvaient des Allemands) et aux voyageurs européens. On entoura la ville de remparts. Florissante par le commerce et l'industrie, cette ville fut entraînée dans diverses guerres avec des voisins jaloux. La plus difficile de ces guerres fut soutenue contre le roi de Dahomé qui, le 3 mars 1851, fit attaquer Abbeokuta par une armée de 16,000 combattants où se trouvaient des divisions entières de vaillantes femmes. Mais après une lutte longue et acharnée, l'attaque du féroce despote fut repoussée par les habitants victorieux, dont le courage avait été animé par les missionnaires. Depuis cet événement, la prospérité de l'intrépide cité n'a fait que croître.

Parmi les peuples pygmées dont nous avons déjà parlé, les Dokos et les Abongos sont privés de gouvernement proprement dit et même de vie civile; les Akkas au contraire paraissent avoir des chefs. Adimoku, Akka prisonnier de Munsa, dit à Schweinfurth que les hommes libres de sa nation obéissaient à neuf chefs, et lui cita même les noms de quatre d'entre eux. Les Buschmans se réunissent çà et là en troupes; mais, bien qu'ils suivent l'avis de leurs compagnons plus vieux et plus expérimentés, ils n'ont pas de véritable organisation politique.

Un ancien peuple pasteur, celui des Hottentots, a des chefs qui n'exercent qu'un pouvoir limité. Ces chefs dépendent des assemblées des anciens au sein desquelles les opinions sont quelquefois très énergiquement discutées. D'ailleurs, là comme partout ailleurs, l'influence des chefs dépend de leur valeur individuelle; celle-ci, prévaut même dans nos républiques et nos monarchies constitutionnelles, quelque libérales qu'elles soient. Les Griquas eux-mêmes, Hottentots bâtards qui habitent au confluent du Vaal et du fleuve Orange, sous le 29° degré de latitude australe, ont des chefs parmi lesquels Adam Kok et Andries Waterboer se sont distingués par leur courage et leur prudence.

Nous croyons utile de parler plus en détail de l'assemblée qui se tient dans beaucoup de pays africains, et qui est un fait très caractéristique en face du pouvoir absolu des rois et des chefs. A l'ouest de l'Afrique, cette assemblée porte le nom de *palaver* (du portugais *palavra*, mot, langue). Le Nigritien y parle

avec une grande abondance de détails, souvent même avec beaucoup d'éloquence. Le palaver, en fioid *mkanu*, en portugais *fundamento*, est, d'après Günfeldt, le trait saillant de la vie publique des peuples de la côte de Loango. Ils discutent par la parole ce que les tribus plus sauvages décident par l'épée, et ils s'efforcent de faire reconnaître leurs droits par des luttes parlementaires devant l'assemblée des grands du district. Bastian a vu quelque analogie entre le palaver et le thing des anciens Germains, dont l'institution s'est faite dans les mêmes conditions. Ce voyageur fait observer très judicieusement qu'une nation, dont les formes ne sont pas encore solidement établies par des lois écrites, est obligée de discuter chacune de ses affaires, grandes ou petites, par la parole vivante de l'assemblée. Il est vrai qu'en Afrique la libre manifestation n'est possible que là où le souverain exerce un pouvoir moins absolu et ne peut imprimer à l'avance le sceau de sa volonté irrévocable. Ainsi, à l'est de l'Afrique, le makabantu, — dans le fema et le tschaouri, correspondent au palaver de l'ouest, — est forcé, par son gouvernement plus tempéré, de se conformer à la volonté du peuple beaucoup plus que cela n'arrive dans la plupart des États despotiques de la Nigritie.

V

LES TRIBUNAUX CHEZ LES MUSULMANS.

Nous avons déjà parlé dans les chapitres précédents de l'administration de la justice dans les tribus africaines; nous ne présenterons donc ici qu'un aperçu sommaire de cette partie si importante de la vie humaine.

Dans les pays mahométans, c'est le Coran qui est la loi suprême, avec les interprétations et les compléments déjà mentionnés. Les muftis ou jurisconsultes y interprètent la loi, et les cadis ou juges l'appliquent. On a récemment introduit en Égypte, à Tripoli et à Tunis des dispositions qui portent l'empreinte de l'esprit moderne. Elles ont particulièrement rapport à l'administration de la justice et peuvent être considérées comme des compléments du Coran. Elles sont, à la vérité, contraires au principe

même de l'Islam, qui s'oppose à toute innovation; et pourtant elles sont censées être destinées à mettre en vigueur les préceptes de cette révélation surannée. Par ces innovations, toutes les anciennes relations des musulmans avec les non musulmans ont été sensiblement modifiées, et les droits civils et privés de ceux-ci ont été garantis au milieu des croyants. Beaucoup de vieilles et sévères prescriptions ont été, soit totalement abolies, soit affaiblies ou du moins transformées dans un sens plus large. On a mitigé des pénalités prévues par l'ancienne loi, et aggravé d'autres pénalités à peine mentionnées dans l'ancien rite. En Égypte, on a créé même un nouveau code pénal civil et militaire, et institué un tribunal d'appel et de cassation. L'État participe à l'administration de la justice plus directement qu'il ne l'avait fait du temps des muftis et des cadis qui exerçaient le principal pouvoir judiciaire, tandis que la foule des ulémas ou savants jurisconsultes leur faisait chorus. Aujourd'hui on voit figurer dans les tribunaux des messieurs basanés, en bottes vernies, qui ont étudié le droit en Europe. Déjà, du temps de Méhémet-Ali, le gouverneur ou grand scheik avait l'habitude de consulter, dans ses sentences, les convenances politiques plutôt que ses convictions juridiques et d'avoir peu d'égards pour les jugements prononcés par les muftis et les cadis. Il arrivait que maint gouverneur de province annulait leurs sentences au profit du divan, gouvernement du vice-roi, et les remplaçait arbitrairement par ses propres arrêts. Appuyé sur son épée, entouré de ses guerriers, le despote local, digne représentant du gouvernement militaire des Turcs, se riait des interprètes de la loi et des juges. Il en était souvent ainsi quand il s'agissait de justifier les actes de vassaux ambitieux, inquiets et despotes, qui étaient favorables au divan du vice-roi, ou bien de punir ceux qui lui étaient hostiles et dont il redoutait l'influence.

Dans les États mahométans d'Afrique où l'esprit moderne d'examen n'a pas encore pénétré, on continue à rendre la justice d'après la manière patriarcale du Coran et de ses interprètes. Nous n'avons pas l'intention de défendre ici cette simplicité primitive tant vantée par les voyageurs. Là aussi la justice est parfois fort longue et ennuyeuse. Malgré cela, nous croyons que cette manière vivante de rendre la justice peut effectuer beaucoup de bien, et que, d'ailleurs, elle est en rapport avec la con-

dition sociale du Nigritien. C'est là précisément qu'est l'avenir de l'Islam en Afrique. On parle aujourd'hui souvent et bien légèrement de la décadence de la religion de Mahomet; il est vrai que les fermentations ne manquent pas à la constitution intérieure de l'Islam, à cause de son contact avec la civilisation orientale. Mais ces agitations ne se manifestent que parmi les lettrés, et ne se font nullement sentir dans les couches ignorantes du monde musulman. Bien qu'il ait perdu son éclat intellectuel d'autrefois, l'islamisme forme encore un solide ciment national et religieux entre des peuples très divers, depuis la Roumélie jusqu'au désert de Gobi, depuis les ruines d'Utique jusqu'aux lacs de l'Afrique équatoriale.

S'il y a aujourd'hui des lacunes dans le système musulman de l'Asie intérieure, il faut s'en prendre, non pas à la décadence de l'islamisme, présumée par H. Stephan et d'autres, mais plutôt aux lances du général-adjutant Kaufmann 1^{er} et de ses cosaques, ou aux baïonnettes des régiments de Sa Majesté l'impératrice des Indes. Dans les pays tropicaux et subtropicaux de l'Afrique, on voit encore flotter en paix l'étendard de Mahomet et de ses successeurs. Il est vrai qu'il est beaucoup question de la situation critique des premiers pays mahométans et de leur décadence matérielle et intellectuelle, telle que nous la voyons en Mésopotamie, en Arabie, etc., etc.; mais d'autres religions nous présentent des conditions analogues. Le christianisme ne souffre-t-il pas actuellement de l'oppression de l'orthodoxie papale et de l'extravagance du socialisme politique? Le judaïsme et le bouddhisme ne sont-ils pas aussi dans une situation critique? Et, malgré cela, ces religions continuent à exercer leur influence prédominante.

Hanoteau et Letourneux, ces éminents historiens des Berbers, nous rapportent que, dans chaque village kabyle, existe une règle, une loi, un tarif pour les droits, les impôts, les amendes infligées à ceux qui tombent sous le coup du code pénal ou *ada*, et du code civil ou *arf*. Cette loi contient, en outre, des prescriptions de droit civil non sanctionnées par des amendes : ce ne sont, pour la plupart, que des modifications locales de la loi commune. Tous les Kabyles sont soumis à la même loi civile. Les étrangers peuvent acquérir, moyennant un droit d'entrée, l'autorisation de s'établir dans un village quelconque et

tous les privilèges civils des indigènes; il leur est facile aussi de se faire recevoir membres de la Djemaa. Les droits des femmes sont bien limités; dans quelques communes, elles ne peuvent pas même rendre témoignage devant la justice. Les hommes jouissent de leurs pleins droits dès l'âge de la puberté. L'esclavage, dans ce pays, est adouci, bien que l'esclave soit sous le pouvoir absolu de son maître. Les nègres restent esclaves, alors même qu'ils se sont convertis à l'Islam; mais les renégats blancs deviennent libres.

D'après Duveyrier, les Touaregs ont une loi écrite selon le traité du grand jurisconsulte Sidi-Chalil. Ils se passent de juges et, dans les cas graves, ils se soumettent aux sentences des cadis rat, radamis et insala. Les marabouts interviennent toutes les fois qu'ils le peuvent. A défaut de cadis, les chefs de tribus ou de familles exercent les fonctions de juges. La police intérieure est entre les mains des chefs de tribus qui infligent les amendes, la bastonnade et les chaînes. On ne décrète jamais chez les Touaregs la prison et la peine de mort. Les assassins et les meurtriers subissent la peine du talion qui est appliquée dans toute l'Afrique. Les pays soumis à l'Islam obéissent aveuglément au Coran qui dit : « Nous leur avons prescrit de donner vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent, blessure pour blessure. Mais le coupable qui offre sa réparation en aumônes doit être considéré comme quitte. » Le paiement du prix du sang est permis partout, et il est exigé en cas de mutilations faites avec intention. S'il s'agit d'un membre unique, comme du nez, le prix est aussi élevé que pour un meurtre. Il en est de même de la privation d'un sens, d'une blessure qui met en danger de mort, d'une mutilation irréparable du corps. On n'exige que la moitié du prix pour un membre double, tel que l'une des extrémités, et la dixième partie pour un doigt ou un orteil. La mutilation d'une femme ne coûte que la moitié de l'amende exigée pour celle d'un homme. Si un homme libre tue un esclave, il paie au maître une somme fixée d'après le prix d'achat. Si l'amende n'est pas payée ou qu'elle soit refusée par haine ou par fierté, la revanche est préparée d'une manière dramatique. La querelle se transmet de génération en génération et souvent elle entraîne des tribus entières dans une guerre acharnée qui fait de nombreuses vic-

times et dont les horreurs projettent de sombres lueurs sur les habitants à demi sauvages du continent africain. Chez les Touaregs le meurtrier dont on a refusé de payer la rançon, est exécuté de la manière la plus cruelle, en présence de témoins, sous les yeux de ses parents et de ceux de sa victime.

VI

LA JUSTICE EN ABYSSINIE.

En Abyssinie, le pouvoir judiciaire est entre les mains des souverains et de leurs agents subalternes. Excepté le samedi et le dimanche, les princes écoutent chaque jour en personne les plaintes de leurs sujets, et rendent la justice à leur gré, sans prendre l'avis d'aucun courtisan. Ils appliquent les peines les plus sévères et les plus cruelles, telles que la prison, le servage, la bastonnade, les mutilations et la mort précédée des tortures les plus raffinées. Ils condamnent surtout à la mort lente par la faim. Ceux qui offensent la majesté du prince, par exemple, en se mordant le pouce en sa présence, sont battus jusqu'à ce qu'ils tombent morts. L'Église, qui exerce une grande influence dans l'État, inflige aussi ses peines; l'interdit est prononcé contre ceux qui ne peuvent pas expier leurs fautes en payant une forte amende. Les différends peu importants sont réglés par arbitrage. On choisit de préférence pour arbitres des personnes haut placées, même des souverains qui refusent rarement cette mission. Les criminels ont la vie sauve en se réfugiant dans un couvent ou une église. Plus d'une victime de l'arbitraire de ses puissants ennemis a trouvé aussi un asile inviolable sous les discrets genévriers.

Dans l'Abyssinie septentrionale, dans les communes presque républicaines des Agaus, des Mensas, des Bogos, etc., il y a des nobles ou *schumaglies* et des vassaux ou *tigries*, *gulfares*. On y observe une espèce de droit naturel qui n'est pas écrit et qui sert de loi traditionnelle. Il s'exerce d'abord dans la famille. Le pouvoir judiciaire est entre les mains de l'ancien de la famille; s'il ne peut opérer de conciliation, l'affaire est déférée au consul national ou *mohabber*. Au besoin, on demande l'arbitrage

de la tribu et même celui d'un chef ou d'un prince étranger. La peine du talion est usitée dans ces pays.

L'administration de la justice est puissamment influencée par le despotisme des rois et des chefs, par les pratiques superstitieuses et la croyance à l'infailibilité des jugements de Dieu, dans beaucoup de contrées de l'Afrique équatoriale, en Guinée et chez les A-Bantus où les individus sont plus ou moins exposés aux odieuses machinations d'impudents magiciens. C'est là un des côtés les plus sombres de la vie des Nigriliens, et il faudra bien des années encore pour établir dans ces pays une justice régulière qui mette fin au mensonge, à l'astuce, à la barbarie, à la cruauté et à la superstition. Nous savons par expérience ce qu'il a fallu d'efforts et de luttes pour substituer chez nous des notions de droit logiques aux tribunaux de l'Inquisition et de sorciers, avec leur fausse science. Comment pourrait-on s'étonner de l'insuffisance des idées politiques et juridiques des Nigriliens de l'ouest? Pendant longtemps, ils n'eurent de relations qu'avec la bande criminelle des marchands d'esclaves et avec de grossiers colons; et ils viennent seulement d'entrer en rapport avec d'honnêtes négociants et de savants voyageurs. C'est à la renaissance de la civilisation, au développement du système municipal des anciens Germains, au sentiment inné de nos droits perfectionné par l'influence des institutions juridiques des Romains, que nous devons l'affranchissement intellectuel qui jusqu'à présent n'a pas encore pu éclairer et réchauffer de la même manière les enfants de la Nigritie.

VII

LES LOIS CIVILES CHEZ LES ASCHANTIS.

On trouve dans le royaume des Aschantis, à côté d'autres institutions qui prouvent une demi-culture assez avancée, un véritable code civil, assez intéressant et assez caractéristique pour que nous en citons les principales parties d'après Bowdich.

Les fils de rois et d'autres membres de la famille royale ne sont pas exécutés d'une manière sanguinaire; en cas de crime

capital, ont les fait noyer dans le fleuve Dah par un cabocir particulier. La lâcheté manifeste est punie de mort. Chaque individu peut défricher dans une forêt sans donner aucune contribution au roi comme propriétaire foncier; il paye seulement un impôt au propriétaire voisin dont la plantation lui sert de passage. Les relations commerciales avec une puissance ennemie sont interdites aux marchands. A l'intérieur, ils sont libres d'acheter et de vendre sur les marchés qui leur plaisent. Il est défendu sous peine de mort de ramasser de l'or sans l'ordre exprès du gouvernement. On punit d'émasculatation le vol pratiqué aux dépens du souverain et les intrigues d'amour avec les esclaves du roi. Celui qui commet adultère avec la femme d'un homme ainsi puni subit la peine de mort. Les intérêts de l'argent sont de $33 \frac{1}{3}$ pour 100 pour 40 jours; le créancier non remboursé à l'époque de l'échéance, peut garder comme esclave son débiteur ou l'un des membres de sa famille jusqu'à ce qu'il ait été intégralement payé. Celui qui accuse de trahison un innocent encourt la peine de mort: on peut ainsi empêcher les délations inspirées par l'envie ou la méchanceté. L'accusé n'est informé du nom de son accusateur qu'après avoir répondu aux questions qui lui sont posées par les interprètes du roi, sorte d'avoués politiques. Les questions litigieuses restent quelquefois suspendues pendant des années, pour faire monter les indemnités. Il en est de même des procès de haute trahison. Ces délais ont pour but de faire croire aux accusés que les principaux témoins sont morts. Le meurtre d'un esclave n'est point puni; celui des femmes et des enfants est poursuivi. Celui qui tue l'esclave d'un autre doit en restituer le prix. Si un grand tue un homme de sa condition, on lui permet de s'exécuter lui-même. Le meurtre d'un homme de condition inférieure se rachète par une somme d'argent de la valeur de sept esclaves. La destruction d'une pierre agraire coûte aussi le prix de sept esclaves. Pour les vols peu importants, dans diverses localités, le délinquant est exposé. Pour les vols graves, la famille du coupable est responsable de l'objet volé, et elle peut tuer le voleur si elle le juge incorrigible. Si un homme et une femme sont surpris en relations criminelles en dehors de leur maison, ils deviennent les esclaves de ceux qui les ont surpris; mais ils peuvent être rachetés par leur famille. Il est défendu de vanter la beauté de

la femme d'un autre. Si une femme soutient un procès, c'est sa famille et non son mari qui est responsable des frais. Les personnes suspectes de magie sont torturées jusqu'à la mort. Un esclave maltraité par son maître peut se donner en propriété à un autre homme libre, à son choix.

D'après Magyar, les Kimbundas, ainsi que d'autres tribus nigritiennes, sont assez enclins à faire des procès. Ils ont ce penchant en commun avec beaucoup de nos compatriotes illettrés qui, dépourvus du sentiment du droit et disposés à se plaindre toujours, se laissent trop facilement influencer par l'activité chicanière et tortueuse de certains avocats qui les entraînent à des procès difficiles à soutenir. Chez les Kimbundas, le peuple stupide et querelleur devient la proie des nombreux *olombangos*, ou avoués, et des hypocrites *kimbandas*, ou prêtres de Baal, qui le dévorent comme des loups affamés. On poursuit ceux qui ont commis quelque vol, qui ont fait des injures, soit par leurs paroles, soit par leurs actes, qui sont coupables d'adultère, de magie ou de commerce secret avec les esprits. D'après Magyar, la procédure est très compliquée (contrairement à ce qu'elle est dans la plupart des autres pays africains); mais elle est conforme à certains principes juridiques. Les amendes, soit volontaires, soit obligatoires, sont de diverses espèces et considérables.

VIII

LA LOI DE LYNCH DANS L'AFRIQUE CENTRALE.

Dans plusieurs contrées de l'intérieur et de l'ouest de l'Afrique, il y a de singulières associations secrètes, des institutions de la justice populaire, de la loi de Lynch, telles que la logique des commandants de squatters a pu les établir. Ainsi l'on a vu se former au XVI^e siècle, chez les Kimbundas, une association secrète dans le but de s'opposer au cannibalisme du peuple, entretenu par des prêtres sanguinaires et leurs *quixilles* (lois) barbares, et par la dégénération des mœurs inaugurée par la conquête des Djaggas. Cette association était celle des Empacasseiros qui imposait à ses membres un secret inviolable. Ils

cherchaient à se distinguer en abattant un buffle (*empacasso* ou *pacasso* — *Bos caffer* et *Bos brachyceros*). Les membres de l'ordre étaient choisis parmi les plus vaillants guerriers, initiés peu à peu à tous les mystères de l'association et admis seulement après avoir subi trois difficiles épreuves. Le cannibalisme fut aboli; aux mœurs farouches des chasseurs et des pasteurs on substitua les mœurs plus douces des colons. L'association des Empacasseiros prit beaucoup d'extension, mais elle fut entraînée à des luttes incessantes avec les Djaggas et leurs partisans. Les membres dévoués à leur soba émigrèrent au sud-ouest; ils traversèrent le Coanza, soumièrent une multitude de tribus, et, sous Bihé, ils occupèrent le pays ainsi nommé actuellement. Leur association qui, dans le principe, remplissait une mission patriotique et civilisatrice, paraît s'être perpétuée, je ne sais dans quel but, à Angola, Benguella et diverses autres contrées. D'après Bastian, les Empacasseiros à Mekono sont les soldats du roi. Tams les a trouvés employés comme troupes régulières chez les Portugais de São-Paulo de Loanda, etc., etc.

Les Sindungos forment une autre association décrite par Bastian et répandue dans diverses localités d'Angoy, de Matamba, de Mekono et de Chinsasa. La qualité de membre se transmet de père en fils. Les novices ne sont admis définitivement qu'après des cérémonies compliquées. A la tête de l'association est le kuwukuta-kanga-asabi, fonctionnaire public, qui convoque les membres dans une forêt et leur distribue les masques en bois peint et les habits de feuillage qui servent à les déguiser. Après cela, le chef est renvoyé dans sa demeure, avec force coups, comme signe symbolique de l'abolition temporaire de la loi et de l'entrée en fonction de l'association. Rendus méconnaissables, les Sindungos parcourent le village, enlevant tout ce qui leur convient, et se réunissent la nuit dans une place découverte pour produire de la pluie avec le concours d'un fétiche. Dans ces cas, les habitants du village abandonnent leurs demeures; car si, par un bruit quelconque, ils troublaient le silence nocturne, ils seraient massacrés par les Sindungos qui assiègent leurs maisons. Quiconque veut faire rentrer des créances s'adresse au kuwukuta-kanga-abasi, qui délègue un de ses Sindungos déguisé pour enlever au créancier inexact son bétail, ses bananes mûres et toutes ses autres propriétés. Si, après leur mission

accomplie, ils sont reconnus, ils savent justifier leur absence de la manière la plus innocente.

Les Sousous du Rio Nunez, entre la Sierra Leone et le cap Monte, ont l'association des Purras dont les membres se réunissent en petits et grands cercles qui tiennent leurs assemblées dans le mystère des forêts et reçoivent les ordres de leur chef Simo, inconnu à ceux qui ne sont pas initiés. Pour faire respecter ses lois, le Purra ordonne le pillage et d'autres châtimens.

Dans les régions du haut Sénégal, de la Gambie et plus vers le sud, le Mumbo Djumbo n'exerce son activité que pour punir les femmes méchantes et impudiques. Le mari ou l'un de ses amis se présente déguisé à l'endroit où l'on réunit les femmes de la localité, fait lier à un arbre celle qui doit être punie, la roue de coups au milieu des insultes de l'assistance et rentre dans la forêt sans se dépouiller de son masque.

Il y a une foule d'autres associations analogues à l'intérieur et à l'ouest de l'Afrique, et la plupart sont fort peu connues. A Gabon, il y a même des associations de femmes. Toutes ces sociétés secrètes sont nées dans des temps de troubles et de barbarie, par la nécessité de faire observer la loi et de rétablir l'ordre. Elles rappellent souvent les institutions des tribunaux secrets de l'Allemagne du moyen âge et les coalitions formées au temps de la chevalerie par les agriculteurs pour défendre leurs possessions contre les pillards. Certaines sociétés secrètes de la Nigritie ont un caractère éminemment politique; tantôt elles remplissent des missions humanitaires et surtout patriotiques, tantôt poursuivent des buts égoïstes, ambitieux, tels que nous les voyons dans le clan des Ku-Klux, formé par des Yankees dégénérés; même quelques sociétés secrètes qui doivent leur naissance au fanatisme religieux rappellent l'influence terrible des Thugs ou des Plansigars de l'Inde, adorateurs frénétiques de la sanguinaire déesse Bowani, parce que, comme eux, ils poursuivent secrètement l'anéantissement de la vie humaine.

CHAPITRE IX

GUERRES.

Le système militaire des Égyptiens avait déjà une puissante organisation. La caste des guerriers formait une classe séparée dont les divisions principales étaient les hermotybiens et les kalasyriens. Tous leurs descendants étaient soldats. Ces divisions comprenaient tous les hommes d'un certain nombre de districts; tous étaient nobles et, comme tels, ils avaient leurs privilèges; chacun recevait de 11 à 12 arpents de terre qu'il pouvait cultiver exclusivement. La garde du roi se composait d'un millier d'hermotybiens et d'autant de kalasyriens. Les gardes du corps recevaient, outre les terres, une certaine quantité de pain et de viande pour leur nourriture quotidienne. Les jeunes guerriers étaient dressés par des maîtres d'armes. L'armée était commandée par un général; mais les rois belliqueux allaient eux-mêmes en guerre. Les soldats combattaient, soit sur des chars, soit à pied, d'après les sculptures et les peintures antiques; les fantassins combattaient en divisions bien ordonnées. La musique militaire ne manquait pas. Les sièges avaient leur tactique aussi bien que les campagnes; pour assiéger une forteresse, on se servait des *tesdudos*, si estimés dans l'antiquité, des échelles, etc., etc. Dans la bataille, les mouvements étaient exécutés avec beaucoup de précision, selon les ordres du commandant; les archers mêmes opéraient de cette manière. Dans les campements, la discipline était sévère. Une espèce de garde avait pour mission de veiller à la sûreté des camps; quand ces patrouilles se rencontraient, leurs chefs s'entendaient au moyen de signes convenus. A la tête d'une armée si bien organisée, il était possible à des Pharaons entreprenants de conquérir la moitié du monde connu. La colo-

nisation des guerriers égyptiens a contribué au bien public, car l'invasion des Hyksos ou peuples pasteurs de Syrie avait dépossédé la caste des guerriers de ses terres et, en forçant les soldats de s'adonner à d'autres professions moins estimées, elle avait affaibli le système de défense du pays. Fort de ses privilèges, le soldat se sentait le courage de défendre vaillamment sa patrie à la culture de laquelle il était intéressé, dans un temps où régnait l'esprit de caste. Plus tard, les sultans des Aloas et des Funjés de Sennar faisaient coloniser leurs troupes. Il en était de même chez les anciens Djaggas, les Wamasays, les Kimbundas de Bihé, les Amatébélés et les Amazoulous. Tous ces peuples s'occupaient de colonisation et exerçaient systématiquement leurs hommes au métier des armes. Aussi, grâce à leur puissance militaire dont l'organisation était aristocratique, ils avaient facilement raison de leurs adversaires mal exercés et mal disciplinés. Nous avons déjà fait remarquer que les succès des féroces Amazoulous étaient dus à leur manière de combattre en colonnes serrées, armées de lances. Ce qui les rend capables d'opposer aux Anglais une forte résistance, c'est leur ancienne organisation militaire, grâce à laquelle ils peuvent se servir avantageusement des armes à feu.

C. von der Decken nous rapporte que les Wamasays, armés de grands boucliers et d'énormes lances, s'avancent en colonnes serrées, se baissent rapidement pour éviter les flèches et la mousqueterie de leurs adversaires, puis s'approchent de ceux-ci pour leur porter un violent choc qu'ils accompagnent de cris sauvages. Cette manière de combattre rappelle celle des Amazoulous. On prétend que diverses tribus des Gallas du Sud font ainsi la guerre, mais qu'ils sont dépourvus de grands boucliers.

D'autres Gallas au contraire, les Somalis, les Abyssiniens, les Bedjas, les Bertas, les Nigritiens du Nil Blanc, ceux du centre et de l'ouest de l'Afrique, combattent sans ordre, bien qu'ils ne manquent pas de courage individuel et qu'ils attaquent avec feu, avec témérité et sans craindre la mort. Ils manient avec une adresse incontestable la lance, l'épée, le trumbasch, le couteau, la hache d'armes et la massue. Le robuste Nigritien fait de graves blessures, mais il a rarement des desseins prémédités. Sauf quelques exceptions déjà citées, ses colonnes d'attaque sont trop inégales, tantôt épaisses, tantôt clair semées; elles marchent sans ordre, au bruit effroyable des timbales, des tambours, des cha-

lumeaux et des cors, auquel se joignent encore les cris sauvages, les hurlements et les plaintes des combattants. Les Africains de l'Est, surtout les Bedjas et les Abyssiniens, attaquent avec violence, même avec leur cavalerie à dromadaire et à cheval. Il faut à leurs adversaires beaucoup de sang-froid et de courage pour soutenir un tel choc; mais s'ils le repoussent le découragement se met dans les rangs des assaillants. Dans leurs luttes de tribu à tribu, les Nigritiens s'attaquent sans ordre, avec férocité, comme des bouledogues. Mais leurs combats durent peu et finissent ordinairement par la fuite du parti qui a perdu le plus de combattants. Les guerres longues et sanglantes sont rares, mais elles sont soutenues avec un épouvantable acharnement. Les Abyssiniens, les Somalis et les Gallas ont l'affreuse coutume d'immoler leurs ennemis morts ou blessés; ils mutilent aussi les femmes et même les petits enfants, et emportent chez eux en triomphe ces horribles trophées. Il en était de même chez les anciens Égyptiens, qui coupaient aussi les mains et les oreilles aux vaincus tombés en leur pouvoir. Plusieurs tribus de Gallas étendent sur leur main gauche la peau du prépuce de leurs ennemis et l'y laissent sécher. Ils coupent les autres parties en morceaux qu'ils enterrent avec de grandes imprécations.

Les Africains ne se servent pas bien des armes à feu. On prétend que quelques tribus des Berabras, les Faruchs, les Zoulous et les Aschantis, ont acquis une certaine adresse dans l'usage de ces armes; mais tous ces peuples manient beaucoup mieux les armes blanches.

Les troupes indisciplinées des Berbers, des Bedjas, des Abyssiniens et de beaucoup de tribus nigritiennes ont rarement résisté à des soldats disciplinés d'après le système européen. Malgré leur audace, elles succombent à un feu dirigé avec sang-froid et précision, ainsi qu'à l'attaque meurtrière des archers. Nous en avons pour preuves les combats victorieux des Égyptiens à Bara et à Manawatschi contre les Furés, à Belenian et à Masindi contre les Baris et les Wanyoros, ceux des Anglais à Arogi contre les Abyssiniens et à Prah contre les Aschantis, ainsi que les nombreux engagements des guerres de la Caffrerie. Mais il arrive quelquefois aussi qu'une armée disciplinée succombe à l'attaque d'un ennemi plus nombreux, poussé par un fanatisme féroce; c'est ce que nous voyons dans les défaites des Anglais, sous sir

Charles Maccarthy, par les Aschantis à Adamprah, par les Zoulous à Sandschwan (nommé à tort Isandula), ainsi que dans les défaites des Égyptiens à Gundet et à Gura par les Abyssiniens.

Le Fellah égyptien, le Berber algérien et le Nigritien, revêtus d'un uniforme, convenablement exercés, armés et dirigés, forment des soldats dociles, tempérants, braves et très propres à la guerre agressive. C'est ce qu'on a reconnu même à l'étranger. Les turcos se sont vaillamment conduits dans la guerre franco-allemande, ainsi que les Fellahs en Syrie et dans l'Asie Mineure (1829 à 1841) et dans la première guerre du Danube (1854 à 1855), les Nigritiens dans les guerres des Hollandais aux Indes orientales et les bataillons du Soudan dans la campagne de Louis-Napoléon au Mexique. Tous les observateurs compétents s'accordent à dire que les troupes régulières des Nigritiens demandent à être traitées avec beaucoup de tact. Il faut leur témoigner de la bienveillance et de la confiance, sans se relâcher d'une juste sévérité. Les chefs de ces soldats doivent être des hommes de fer qui ne craignent pas de brûler de la poudre. Il faut éviter de les traiter injustement et avec dureté, car le sang ardent de ces enfants de l'Éthiopie les entraîne facilement à la révolte. J. Pallme, qui connaît à fond l'Afrique du nord-est et la juge judicieusement, nous dit « que le Nigritien, grandi dans la liberté, se présente à son chef pour demander ses ordres qu'il exécute ponctuellement si ces ordres n'offensent pas son honneur ni son indépendance. Mais malheur au chef qui oserait contraindre ses soldats par des paroles dures ou de mauvais traitements! car sa vie serait en danger, et toute la troupe pourrait être poussée à la révolte ». Ayant eu affaire à beaucoup de soldats noirs, je ne puis que confirmer les assertions de Pallme. Les insurrections terribles des soldats nigritiens excités à la révolte par la mauvaise foi du gouvernement égyptien, celles de Tamanjat (1844) et de Taka (1862), prouvent combien ces hommes sont dangereux lorsqu'on les irrite et les maltraite.

Les Africains et particulièrement les Nigritiens sont surtout excellents dans la guerre défensive. Avec quel héroïsme se sont défendues les troupes peu nombreuses des Bertas et des Nobas mal armés, contre les Égyptiens bien munis et bien disciplinés, lorsque ceux-ci ont essayé de prendre d'assaut leurs montagnes!

Ils avaient mis leurs familles et leurs bestiaux en sûreté sur la montagne où ils s'étaient établis et qui, formée de granit et d'autres pierres primitives et couverte de roches de diverses dimensions, était devenue, à l'aide des travaux des Bertas, une véritable forteresse naturelle. Chacun des braves défenseurs était à son poste toutes les fois que les canons des Égyptiens retentissaient dans les montagnes, et que l'infanterie ennemie, avide de proie, s'efforçait d'escalader les pentes. Des lances empoisonnées étaient jetées sur les assaillants, qu'on essayait de repousser aussi avec des pierres, des troncs d'arbres et de l'eau bouillante. De longs et terribles combats ont été soutenus ainsi; du haut de leurs montagnes, les libres Nigritiens ont défait bien des assaillants qu'ils ont vus s'enfuir couverts de blessures.

Dans leurs guerres, les Africains, d'après la coutume barbare, pillent et dévastent les pays conquis. Ils emmènent leurs prisonniers qu'ils dévorent ou offrent en sacrifice; bien plus souvent encore, ils les réduisent en esclavage.

La principale cause des guerres qui ont désolé l'Afrique a été le désir d'acquérir des esclaves. L'abolition complète de l'esclavage pourra seule modérer l'ardeur belliqueuse des chefs et des peuples africains, leur inspirer du goût pour les occupations pacifiques et frayer le chemin à la civilisation dans ces riches contrées.

Il serait intéressant d'étudier de plus près les faits qui se passent dans les grands États nigritiens en temps de guerre. Lorsque la guerre éclate dans le royaume des Aschantis, le roi confirme le cabocir à la tête de l'armée en lui remettant une épée dont la garde est d'or et en lui en frappant trois fois la tête. Le cabocir prête alors le serment de rapporter cette arme rougie du sang des ennemis. En même temps il nomme un orateur, chargé d'accompagner l'armée, de conduire les négociations après la victoire et de conclure la paix. Au moment de la bataille, le chef suprême se tient derrière l'armée. Entouré de porteurs d'éventails, de soldats et de musiciens, il s'efforce d'en imposer à ses guerriers par une feinte indifférence et une confiance imperturbable, en se livrant, au milieu du tumulte, à quelque jeu avec d'éminents cabocirs; il reçoit ainsi les têtes des ennemis tombés et les foule aux pieds. Les premiers des

cabocirs après le commandant général repoussent de leur épée les fuyards au milieu des combattants et massacrent ceux qui leur résistent. Les commandants inférieurs sont à la tête des combattants; ils envoient décharge sur décharge en avançant toujours sur leurs adversaires. Enfin l'on s'efforce de triompher de l'ennemi par une lutte corps à corps. Chaque cabocir ayant sa mélodie particulière pour servir de signe de ralliement pendant le combat, tous les soldats de l'armée connaissent exactement la position de leurs chefs dans la bataille, soit qu'ils avancent, soit qu'ils reculent. C'est ainsi qu'on produit une certaine unité dans les mouvements des divers corps d'armée. Chaque armée est accompagnée d'un certain nombre de prêtres fétichistes servant d'aumôniers à ce peuple demi-barbare; ces prêtres arrachent le cœur des ennemis, et en fabriquent, avec divers ingrédients et des herbes consacrées, une sorte de philtre épouvantable à l'usage de ceux qui n'ont pas encore tué d'ennemis, pour apaiser les mânes des adversaires frappés. Le roi et ses grands se partagent le cœur d'un ennemi illustre; et ils emportent sur eux les petits os et les dents des princes qu'ils ont abattus. Comme dans le Dahomé, on orne les tambours des crânes et des mâchoires inférieures des ennemis vaincus. Le général qui revient victorieux attend deux jours aux portes de la capitale qu'il plaise au roi de le saluer et de l'autoriser à faire son entrée triomphale. Les généraux célèbres recevaient autrefois des surnoms d'après la manière, toujours brutale, dont ils exécutaient les prisonniers de guerre. Ceci rappelle les procédés usités dans les anciens États assyriens, si vantés pour leur civilisation. Il paraît que de nos jours cette coutume des Aschantis s'est adoucie d'une manière assez sensible, grâce à l'influence de quelques princes élevés en Europe et à celle des missionnaires mahométans.

Une armée d'Aschantis en campagne ne porte avec elle que la quantité de farine de sorghum et de maïs nécessaire à chaque individu: pour la consommer, on la mélange avec de l'eau. Outre cela, les soldats mâchent la noix de guru ou de kola, connue pour ses propriétés analeptiques. On retrouve la même sobriété chez un grand nombre de tribus nigritiennes dont la guerre est encore la passion. Il est défendu aux troupes en campagne d'allumer du feu pour faire cuire leurs aliments, de

peur d'attirer l'ennemi. Chaque armée emmène avec elle un certain nombre de jeunes soldats, chargés spécialement de dépouiller et de tuer les ennemis blessés. Il en est de même chez les Djaggas, les A-Bantus et d'autres tribus nigritiennes.

Quand les Kimbundas vont en guerre, ils appellent sous les armes, non seulement les *Mukan Djambas* ou les *Fils des Éléphants* qui ordinairement entourent, comme les Zoulous, leur soba dans ses palissades; mais ils font encore la levée des milices. Les Fils des Éléphants se recrutent parmi les éléments inquiets et déçus de la population, et parmi les réfugiés étrangers.

Les soldats servent sans recevoir ni solde ni vêtements; mais ils ont la moitié du butin; aussi se livrent-ils à de continuelles rapines. Leurs armes consistent en fusils longs, en zagaies, poignards et courtes massues de bois; celles-ci, appelées *hunyas*, ont beaucoup d'analogie avec les massues des A-Bantus. Un tel corps se plaît aux attaques violentes, au pillage, à l'incendie. Les soldats kimbundas se divisent en *hokas* de 200 à 400 hommes; chacune de ces hokas est commandée par un *soma katito* ou chef qui obéit lui-même au *soma-n'-ukandjamba* ou généralissime, choisi parmi les plus proches parents du soba. Leurs expéditions guerrières contre les peuples voisins — d'après Magyar, ils ne les entreprennent que pendant la saison sèche — ont toujours pour but la rapine et sont faites le plus souvent sous les plus mauvais prétextes, tels que l'imputation d'avoir détourné la pluie, appelé la famine ou l'épidémie par quelque maléfice, etc., etc. Le soba fait connaître alors sa décision à la noblesse, qu'il appelle à la guerre et somme d'être prête au lieu du rendez-vous avec ses hokas respectives. Il est vrai que les nobles ne répondent pas toujours à ces convocations, surtout quand ils n'espèrent pas un butin considérable. Dans ces cas, le prince fait contre mauvaise fortune bon jeu et ne punit pas les récalcitrants. Quand les troupes armées sont rassemblées au lieu désigné, elles sont divisées en hokas; chacune de ces hokas a sa bannière en étoffe rayée et son *soma-katito*. Opérant avec une grande promptitude, ils surprennent l'ennemi, et, en cas de résistance, lui livrent une sanglante bataille. Après le combat, ils tuent les enfants et les vieillards, enchaînent tous les prisonniers capables de travailler et les

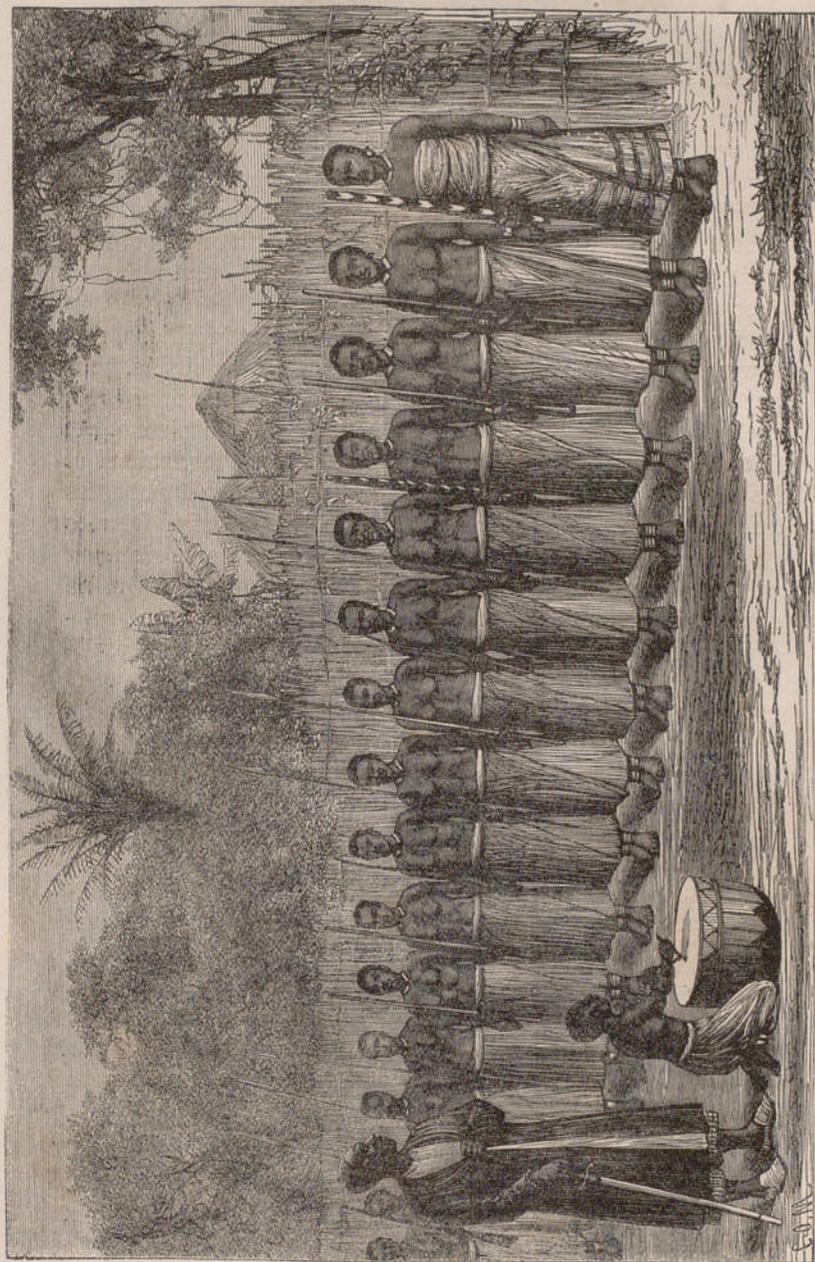


Fig. 91. — Amazones de l'empereur Mtesa. (Extrait de Stanley, *A travers le continent noir.*)

emmènent en esclavage. Tout ce qui est transportable est enlevé, le reste est livré aux flammes. Après cela, ils se hâtent de retourner dans leur pays, présentent le butin au commandant et rentrent dans leur famille avec la part qui leur échoit; ils y sont reçus avec des félicitations, et leur gain promptement dissipé en réjouissances et en festins en l'honneur des vainqueurs. Souvent les soldats dissimulent une partie du butin qu'ils ont fait; mais, pour un tel délit, eux et toute leur famille sont réduits à l'esclavage.

La femme africaine, particulièrement chez les Nigritiens, sort souvent de la sphère d'activité que la nature lui a assignée, pour participer aux actes de la vie publique. Outre les reines et les chefs féminins qui, dès l'antiquité égyptienne et éthiopienne, ont fait parler d'elles — je me bornerai à rappeler ici les femmes et les filles des Pharaons, les Candaces, les Tem-Bana-Dumba, les Anna-Xinga, etc., — il y a un grand nombre d'obscures femmes guerrières qui passent leur vie à faire la guerre et s'adonnent avec un fanatisme cynique à cette sauvage profession. Qui ne se souvient des troupes d'amazones des rois du Dahomé, subdivisées en régiments et bataillons, et employées aux expéditions les plus dangereuses des guerres perpétuelles de conquêtes. Ces amazones sont recrutées pour la plupart parmi les esclaves d'un certain âge, et fanées; mais il y en a aussi de jeunes et gracieuses. Elles sont parées de bois d'antilopes, de bonnets de diverses couleurs, de tuniques rayées, etc., etc., et armées de poignards et de gourdins d'une forme antique. Elles ne le cèdent à aucune troupe masculine pour l'excitation martiale et les instincts sanguinaires. « Nous t'avons détruit Attapam, donne-nous donc Abbeokuta! » ainsi vociféraient les amazones devant leur chef Gezo lorsqu'elles connurent ses desseins contre la florissante ville d'Abbeokuta. Chacun sait comment ces troupes de femmes se conduisirent sous les remparts d'Abbeokuta.

Stanley a vu aussi la garde d'amazones de l'empereur Mtesa à Uganda. « Elles sont toutes gracieuses et brunes, avec un beau sein virginal. Mais ce qui nous a le plus étonné, c'est l'influence de la discipline. Les regards timides et vigilants qu'elles dirigent sur leur monarque pour deviner ses plus secrets desirs prouvent que, quel que soit leur dévouement, elles ont assisté à d'autres scènes que celles de l'amour (fig. 91). »

CHAPITRE X

CHASSE ET PÊCHE

Peu de pays de la terre sont aussi riches en gibier que l'Afrique, patrie des principaux types des familles de singes, de chats, de ruminants, de pachydermes, d'oiseaux rapaces et d'échassiers, de reptiles, etc., etc. Dans les vastes steppes et les clairs taillis du continent africain s'assemblent certains mammifères et certains oiseaux qui y vivent en troupes et qui, aux changements des saisons, entreprennent en commun de lointaines migrations. De nos jours encore les plaines verdoyantes du gouvernement du Cap sont couvertes d'antilopes, de solipèdes zébrés, d'autruches, etc., etc., qui y vivent en société; ils remplissent nos voyageurs d'étonnement et leurs lecteurs d'admiration.

Quand le prince Albert visita le Cap en 1860, les Boers de ce pays organisèrent en son honneur une chasse dans laquelle une tribu de Caffres, qui fournissait aussi les chasseurs, avait réuni de vingt à trente mille antilopes. Aujourd'hui ces beaux temps sont passés pour les amateurs de chasse, et il faut s'avancer dans les Kaliharis, au delà des pays compris entre le 24^e et le 17^e degré de latitude méridionale, pour trouver de grandes réunions d'antilopes. Mais d'autres régions de l'Afrique offrent encore de vastes étendues riches en gibier.

Sous les Pharaons, la chasse était une noble passion. Les ornements de sculpture des Rétus représentent de nombreux et charmants tableaux de chasse; à Thèbes, par exemple, on remarque une description de chasse dans laquelle figurent des antilopes, des gazelles, des difasas, des bouquetins, des lièvres, des hérissons, des chacals, des hyènes femelles avec leurs petits, des autruches, etc., etc. On aimait aussi les chasses aquatiques

où l'on se servait, contre d'innocents palmipèdes, du palet encore usité aujourd'hui en Nubie. On donnait aussi la chasse à l'hippopotame dans le Nil égyptien, où l'on n'en trouve plus depuis des siècles.

Au temps des califes s'était répandue de la Perse et de l'Asie Mineure en Égypte et en Magreb la coutume de la chasse au faucon, à laquelle quelques grands se livrent encore aujourd'hui, et, en particulier, l'aimable et intelligent prince Halim-Pacha. Dans l'antiquité, on dressait déjà à cet effet le sakr-el-hor (*Falco tanypterus*), importé de l'Asie occidentale et très rare en Égypte, le sakr-schahini (*Falco sacer*) et le faucon voyageur (*Falco peregrinus*). On fait ainsi la chasse aux gazelles, aux lièvres et aux oiseaux; c'est seulement faute de mieux, et pour ainsi dire par résignation, qu'on lance le faucon sur les ichneumons et les lièvres.

Dans le Delta égyptien et le Magreb, on chasse aussi le sanglier, dans divers districts de la Barbarie, à Cyrénaïque, Constantine, etc., etc., le lion, la panthère, l'hyène et le chien loup (*Canis luposter, anthus*). Là fleurissent encore les temps héroïques de la chasse, et les hommes tels que J. Gérard, Zill, E. Tissot, etc., etc., ne sont pas morts.

Le gibier abonde dans les savanes boisées et les montagnes hautes et moyennes de l'Abyssinie. On y voit en foule d'énormes singes, escaladant les rochers à pic, tandis que le *hasama*, espèce de porc, fouille les feuilles tombées du bananier sauvage, et que l'antilope, le buffle et le rhinocéros paissent l'herbe des savanes. Malheureusement l'Abyssinien n'est pas chasseur, et il est rare que des gens hardis de la nation des Agaus, armés de leurs lourds fusils à mèche, chassent avec succès le roi des forêts.

Il y a encore d'immenses terrains favorables à la chasse dans les pays de l'Atbara supérieur et de ses affluents, et dans les steppes environnant les montagnes des Fundj et situés entre le Cordoufan et le Darfour. Là habitent les Tekarins, les Fundjés et les Bedjas qui s'adonnent à la chasse. Parmi les Homrans et les Bagaras, il y a toujours un certain nombre d'agagirs ou de chasseurs à glaive décrits par Baker et chargés d'attaquer les éléphants, les rhinocéros et les buffles avec leurs longues épées du Soudan. Ils se servent de cette pesante arme, soit d'une main et du haut de leur cheval ou de leur dromadaire, soit de deux

main et à pied. Dans ce cas, ils enveloppent d'étoffe ou de cuir la partie inférieure de la lame qu'ils tiennent de la main droite, tandis qu'ils saisissent la garde de la main gauche et portent leurs coups avec la partie nue de la lame, bien aiguisée et enduite de graisse. Ordinairement les agagirs partent en nombre pour la chasse; ils montent à cheval tout nus, ou revêtus seulement sur les hanches de leur incommode ferdah, avec ou sans selle. Si l'on fait la chasse à un éléphant, un agagir le rend furieux par des paroles et des gestes; il se précipite alors sur son ennemi; les autres cavaliers poursuivent le colosse de près, et, dans cette course forcenée l'un des agagirs saute à bas de son cheval et coupe à l'éléphant le tendon d'Achille. Souvent il faut frapper plusieurs coups sur ce point vulnérable. L'animal blessé ne peut alors quitter la place et il est facilement abattu. Les agagirs des Bagaras se servent rarement de l'épée; ils sont plus souvent armés d'une lance à large pointe que l'un des cavaliers pousse dans la partie située entre l'organe sexuel et l'anus, et dont la peau est plus tendre. Il n'est pas étonnant que dans ces chasses téméraires les agagirs courent de grands dangers.

L'éminent botaniste et voyageur Th. Kotschy, dans le journal qu'il nous a transmis, a peint sous de vives couleurs les grandes chasses qui ont lieu chaque année dans les steppes de Kadzia, déjà mentionnés. Avant et aussitôt après la saison pluvieuse, les tribus nomades qui séjournent en ce pays organisent une grande chasse qui s'étend jusqu'à trois journées de terrain. Tous les chameaux, chevaux et bœufs disponibles sont montés et chargés d'outres remplies d'eau. Les hommes commencent à pousser le gibier sur le lieu de destruction; on tend des pièges jusqu'à 10 lieues dans la vallée et l'on en dissimule les interstices avec du bois, de sorte que les animaux ne peuvent passer que par d'étroits défilés. Derrière la vallée, des Bédouins à cheval tuent les animaux pris avant qu'ils puissent déchirer les filets. Le dernier jour est celui de la plus grande réjouissance. La moitié des pièges est quelquefois entraînée par les plus gros animaux qui parviennent même à s'échapper; mais plus souvent les cavaliers les poursuivent, leur poussent les dards dans les flancs ou leur coupent pieds de derrière. Le gouvernement est averti que, dans un seul jour, on a abattu plus de 300 pièces de gibier. Les nomades paient leurs contributions aux Égyptiens par de grandes outres

de peau d'antilope. Tous ces immenses sacs de cuir que l'on voit au Caire et à Alexandrie — un chameau n'en peut porter que deux — proviennent de cette contrée; ils ont été importés, soit par des négociants, soit par le gouvernement. Les animaux tués dans les steppes de Kadzia sont pour la plupart des antilopes de diverses espèces, des bouquetins, des gazelles et des buffles. Le scheik Ismail et le bey d'El-Obed (Cordoufan) ont confirmé les assertions de Kotschy en nous montrant de grandes provisions d'autres apportées par les nomades de leur contrée¹.

La chasse se pratique de la même manière chez les Abu-Rofs, les Funjés, etc., etc. Plusieurs grandes espèces d'animaux, tels que les oreas, les oryx, les damalis, les kobus et les agoceros, se défendent d'une manière désespérée quand ils sont blessés.

Pour la chasse aux petites antilopes, les Bedjas nomades se servent de pièges qui, d'après Rueppell, sont ainsi disposés : sur le sentier suivi par les gazelles, on enfouit dans le sable un grand nombre de tissus circulaires, de 8 pouces environ, avec un orifice au milieu et des nervures convergentes plus solides. On étend sur ces tissus un lacet avec des nœuds épais. Aussitôt que l'un de ces innocents animaux marche sur un tissu, les nervures entourent le pied qui s'enfonce, et s'il essaie de le soulever le lacs se ferme sur lui. Dans sa fuite, le nœud lui coupe les jambes et les chiens l'atteignent. Les chiens que les anciens Égyptiens employaient à la chasse des lièvres, des mouflons, des porcs-épics, des singes et des antilopes, appartiennent à la race des lévriers qui ont souvent les oreilles droites et la queue roulée sur elle-même. Les Berbers du nord de l'Afrique se servent aussi des lévriers parmi lesquels on trouve de beaux types et d'excellents preneurs.

En Nubie, il y a une caste de chasseurs, appelés en berbère hauait et adonnés comme les woëtos abyssiniens à la chasse à l'hippopotame et au crocodile. Cette caste avait plus d'importance au temps où les hippopotames abondaient dans le Nil nubien; mais la méthode employée pour les prendre autrefois est encore pratiquée dans le Sennar et à Taka. On se sert d'un harpon dont la pointe, en forme de spatule, et très tranchante, est

1. Voyez Hartmann sur la distribution géographique des mammifères vivants à l'état sauvage au nord-est de l'Afrique, *Journal de la Société géographique de Berlin*, III, 267.

pourvue de crocs; cette pointe est emboîtée dans une hampe de bois et correspond par une lanière en cuir avec une corde qui supporte un morceau de bois léger. Des canots ou des rivages on lance le harpon sur l'animal, la hampe se détache de la pointe aussitôt que celle-ci a pénétré dans le monstre épouvanté qui plonge dans les profondeurs de l'eau. Le bois qui surnage indique l'endroit où il se cache dans les flots; on tire la corde, on lance de nouveaux harpons, et ce n'est souvent qu'après un combat acharné que l'animal rendu furieux succombe devant ses agresseurs qui lui piquent de leurs lances l'épine dorsale. Les Bedjas sont transportés de joie s'ils ont pu abattre un éléphant, un rhinocéros ou un hippopotame; vieux et jeunes accourent pour le dépecer et dévorer sa chair tout à fait ou à moitié crue. Ils se jettent sur son corps comme des loups affamés et en laissent à peine un vestige de muscle.

Les Nigritiens, à la chasse, se servent d'armes à feu, d'arcs et de lances, et rarement de la hache à longue hampe, appelée banyay, qui est employée aux mêmes usages que l'épée chez les agagirs. Dans divers districts de la Guinée, chez les Niam-Niams et les Manyemas, on fait une chasse active aux gorilles et aux chimpanzés. Dans ces pays où l'on trouve diverses variétés de ces singes, les chasseurs nigritiens, et particulièrement les Schekianis, tirent sur eux avec des mousquets pour satisfaire aux demandes des marchands de curiosités naturelles et des directeurs des jardins zoologiques de l'Europe. Ces animaux, malgré leur force, peuvent rarement résister à une attaque hardie. La férocité et la vigueur du gorille sont très grandes, mais elles ont été exagérées par l'aventurier du Chaillu. Les Niam-Niams prennent le mandjaruma (variété de chimpanzé décrite par Schweinfurth) dans les arbres avec des filets et des lances; ils le tuent par plaisir et pour sa chair. Dans le Manyema, on traite de même le soko, autre espèce de chimpanzé.

Les Nigritiens prennent les antilopes, les girafes, les buffles, les éléphants et les rhinocéros dans des fosses couvertes, au fond desquelles ils ont disposé des pieux pointus où se blessent les animaux tombés. Parfois aussi des lions, des hyènes et d'autres animaux carnassiers tombent dans ces fosses; s'ils sont jeunes et peu blessés, on les en retire vivants, sinon on les achève avec des lances.

Dans les pays des Kimundas, ainsi que chez les Niam-Niams et d'autres peuples du centre de l'Afrique, on organise aussi de grandes chasses, pendant les mois de sécheresse, quand l'herbe est desséchée et peut être facilement brûlée. Les habitants de diverses localités se réunissent au jour fixé avec des armes et des arcs; on brûle l'herbe sèche, qui produit un violent incendie. Tout l'espace enflammé est entouré de chasseurs qui abattent le gibier effrayé et fuyant le feu. Mais il arrive aussi que les bêtes féroces, telles que les lions et les léopards, rompent le cercle de feu, et, dans leur terreur et leur furie, déchirent leurs adversaires.

Parfois les Wakongos qui dirigent la chasse élèvent un *mundo* ou haie, haute d'une toise, où ils pratiquent des ouvertures et des pièges. Ceux-ci sont disposés de la manière suivante : on appuie contre un arbre planté droit un grand et pesant morceau de bois, à plan incliné, qu'on y fixe avec une cheville de bois à laquelle on adapte une ficelle mince, tendue en travers sur l'ouverture de la haie. L'animal qui y pénètre touche la ficelle qui se tend, arrache la cheville et fait tomber le bloc de bois qui abat la victime. Cette méthode rappelle celle qui se pratique dans les *mundoes* des fleuves brésiliens, et qui nous a été décrite par le prince Max de Neuwied. Peut-être a-t-elle été importée au Brésil par les Portugais et leurs esclaves noirs.

Dans l'Afrique australe, on prend les hippopotames dans des fosses, ou on les tue avec des harpons dont le bois est pourvu d'une pointe empoisonnée.

Livingstone nous rapporte que les Bakuenas, qui font partie des Betchuanas, sont très adroits à prendre des mammifères avec ce qu'ils appellent le *hopo*. Il consiste en deux abattis d'arbres ou de buissons disposés en forme de V et très épais vers le sommet de l'angle où, au lieu de se toucher, ils forment un passage d'environ cinquante coudées à l'extrémité duquel on a pratiqué une fosse de 6 à 8 pieds de profondeur et de 12 à 15 pieds de largeur. On dépose des troncs d'arbre sur les bords de la fosse et surtout près de la place où les animaux pourchassés sautent dans le trou et sur l'endroit opposé où ils s'efforcent d'en sortir; les troncs sont si peu consolidés sur le bord, que la fuite est presque impossible. Le tout est recouvert avec soin de joncs courts et verts. Les buissons sont disposés sur une longueur

d'un mille anglais environ, et ils sont éloignés d'autant l'un de l'autre; une tribu répandue sur une circonférence de trois à quatre milles autour de la fosse peut donc prendre une grande quantité de buffles, de zèbres, de girafes, d'antilopes, de gnus, de rhinocéros, etc., etc. Ceux-ci sont poussés avec de grands cris vers la partie étroite du *hopo*, et les hommes qui s'y tiennent cachés lancent des javelots sur la troupe consternée, qui s'approche toujours davantage de l'ouverture pratiquée à l'endroit où les buissons se rejoignent. Les animaux épouvantés tombent dans la fosse, qui s'emplit jusqu'au bord. Beaucoup d'entre eux échappent en montant sur les autres. C'est un épouvantable spectacle; les chasseurs, excités jusqu'à la frénésie, massacrent avec un plaisir sauvage de charmantes créatures. Accablées par les morts et les mourants, un grand nombre de ces pauvres bêtes sont étouffées, et, dans leurs derniers efforts pour se soulever, rappellent les mouvements d'un flot qui monte et descend.

Les indigènes d'Afrique trouvent aussi une abondante proie dans le monde des oiseaux qui, dans cette partie du monde, renferme des espèces remarquables par leurs formes, leur plumage et leurs mœurs. Ils font surtout la chasse aux diverses espèces de pigeon sauvage, aux pintades, aux dindons, aux outardes, aux oies et aux canards. L'autruche est recherchée partout à cause de ses plumes, qui, à toutes les époques de la civilisation, depuis les temps des Pharaons jusqu'à nos jours, forment une des parures les plus nobles et les plus pittoresques. Dans le nord et l'est de l'Afrique, on poursuit l'autruche à cheval ou à dromadaire, et on la tue à coups de bâton quand elle est épuisée. Les Danakils la poursuivent à pied, l'attirent au son du chalumeau et la tuent avec des flèches empoisonnées. Les Wanderobos et d'autres peuples de l'Est placent des flèches empoisonnées entre les œufs de ces oiseaux à l'endroit où se fait la ponte, et les recouvrent légèrement de sable. Les autruches (les mâles et les femelles couvent alternativement) se blessent et meurent après quelques convulsions. Les Buschmans, qui sont d'adroits et courageux chasseurs, se couvrent la tête d'une peau préparée avec des plumes d'autruche; puis, imitant les mouvements de l'oiseau dont ils excitent la curiosité, ils l'attirent pour le tuer aussi avec des flèches empoisonnées. Les crocodiles sont harponnés. De gros lézards sont dépistés par des chiens, les

boas sont tués à coups de bâton. On mange la chair des crocodiles et de divers lézards, on se sert du musc comme parfum, et l'on utilise la graisse et la peau des serpents.

La pêche se pratique beaucoup dans diverses contrées de l'Afrique. En Abyssinie, on essaye d'étourdir les poissons par des poisons végétaux introduits dans l'eau, pour les prendre ensuite facilement. Leur chair n'est pas envenimée par ce procédé, et peut être mangée sans danger. On fait de même dans les Guyanes, au Brésil, au Pérou et dans divers autres pays. Les poissons dont les glanis fournissent de très grandes variétés, sont pêchés à l'hameçon, au filet; on les harponne sur le Nil Blanc, du haut d'un canot ou d'un radeau. Quelques tribus sauvages et misérables, telles que les Dokos, les Abongos, les Buschmans, etc., etc., font même la chasse à des animaux que nous ne pouvons classer parmi le gibier.

CHAPITRE XI

ESCLAVAGE

L'institution de l'esclavage, qui est très ancienne, ne s'appliquait d'abord qu'aux prisonniers de guerre. On se vendait aussi soi-même pour acquitter des dettes contractées ou pour échapper à la misère. La vente d'enfants ou d'autres membres de la famille par leurs parents ou par les chefs n'est que l'extension de cette institution odieuse qui ravale l'homme en le privant de toute volonté et de tout droit. Si l'on en juge d'après les plus anciens documents du temps des Pharaons, l'Afrique a toujours été, plus que toute autre contrée, la terre de l'esclavage. J'ai déjà dit plus haut que ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir une discussion sur le trafic des esclaves. Je me propose seulement de considérer l'esclavage dans ses rapports avec la vie privée et la vie publique des habitants du continent nigritien.

L'Islam autorise l'esclavage. L'Égypte musulmane regorge d'esclaves blancs, abyssiniens et noirs. Il n'y a pas bien longtemps qu'il y avait encore des marchés de jeunes filles blanches des pays du Caucase, de jeunes filles abyssiniennes des tribus des Gallas et des Soedamas, et de négresses du Soudan oriental et central. Nous avons déjà dit que ce commerce n'a même pas entièrement disparu aujourd'hui. E.-W. Lane rapporte que de jeunes Égyptiennes sont quelquefois vendues par leurs parents comme des esclaves provenant de pays lointains. On prétend que c'est de leur libre consentement, et sur la promesse de recevoir des habits magnifiques. On leur fait dire que, arrachées dès leur plus tendre enfance à leur terre natale, elles ont oublié leur langue maternelle et ne savent plus que l'arabe. Cette supercherie est praticable, grâce à la ressemblance frappante entre les

jeunes filles fellahs et les habitantes des provinces abyssiniennes et gallas. Je défie le plus fin connaisseur en race africaine de distinguer à l'autopsie une jeune Fellah d'une Galla ou Soedama.

L'esclave du musulman doit embrasser l'islamisme; et souvent la religion du Prophète a trouvé ses plus zélés et plus fanatiques apôtres parmi les esclaves. Le concours de ces esclaves bigots et belliqueux a plus contribué aux succès des califes que l'alliance des tribus de Syrie, de Nedsched, etc., etc., qui sont de leur race. Les Guss ou Mamelouks, qui ont tenu si longtemps les rênes du gouvernement dans la vallée du Nil, ont été autrefois des esclaves blancs et de fervents croyants. La caste guerrière des yasakis ou des janissaires était même primitivement formée d'esclaves chrétiens et de descendants des rajass ou sujets chrétiens de la Porte, recrutés par la violence. L'histoire nous apprend ce qui a été accompli par le fanatisme de ces troupes féroces et vaillantes.

Dans les pays musulmans, l'esclave est en général bien traité. Il se considère souvent comme l'enfant de la maison, se permet toutes sortes de libertés et regarde avec dédain les serviteurs gagés. Le misérable Bedja lui-même traite bien ses esclaves, auxquels il abandonne le soin de ses terres et de ses troupeaux, tandis qu'il s'adonne à la guerre et à la chasse.

On sait que chez les mahométans l'immoralité de la polygamie, le système du harem et le cynisme des passions ont donné lieu à la création et au trafic des eunuques. Ces êtres contre nature et dignes de pitié jouissent d'une grande considération dans certains pays de l'Afrique musulmane; ils y obtiennent des emplois, des dignités, et deviennent quelquefois les appuis solides des gouvernants. Quelque détestable que soit cette création, quelque peu disposés que nous soyons à attendre du bien de ces êtres incomplets, difformes et capricieux, il faut pourtant reconnaître que, des rangs des eunuques de l'Afrique centrale, sont sortis quelques guerriers d'une vaillance éprouvée, tels que le vaincu de Bara, le brave Misallim-el-Machdum.

Chez les Nigritiens de l'Afrique orientale et centrale, l'esclave est un objet de trafic, ou bien il est employé à des occupations domestiques. Il n'est pas rare qu'il soit sacrifié aux divinités ou qu'il devienne victime du cannibalisme. Dans ces pays aussi, l'esclave établi depuis quelque temps dans la famille y est bien

traité en général. Même chez les féroces païens, ils deviennent quelquefois membres de la famille, où leur orgueil se manifeste comme chez les mahométans. Cependant chez ceux-ci on fait exception pour les pagazis ou portefaix qui, à défaut de bêtes de somme, font le transport des marchandises à l'intérieur de l'Afrique. Sous les coups de maîtres cupides, ces malheureux sont soumis aux plus grandes fatigues, et, quand ils tombent épuisés, ils sont l'objet des plus cruels traitements.

La condition des esclaves est la même dans les États païens de la Guinée. Là aussi on cite des traits de bienveillance de maîtres envers leurs esclaves. Les Wolofs ou Jolofs donnent chaque soir à un esclave ou à un homme pauvre libre la part de souper destinée symboliquement à l'un de leurs parents mort récemment. Il arrive assez souvent qu'on donne pour femme à un esclave méritant la propre fille de la maison ou l'une des proches parentes; et il n'est pas rare que des esclaves s'élèvent à la dignité de chefs ou de princes. Dans plusieurs pays de la Guinée, on permet aux esclaves maltraités de se choisir d'autres maîtres. Ils peuvent travailler pour eux-mêmes pendant un certain temps, et les punitions qu'on leur inflige pour leurs négligences sont en général douces. S'ils commettent un délit grave, on peut les vendre ou les tuer. Le meurtre d'un esclave a quelquefois les mêmes conséquences que celui des hommes libres. Beaucoup d'affranchis restent si attachés à leurs anciens maîtres, qu'ils entretiennent avec eux les rapports les plus affectueux, comblent de présents les femmes et les enfants, avec le prix de leur travail, et nourrissent la famille du produit de leur labeur si elle tombe dans la misère. Il arrive même que des esclaves s'offrent volontairement en sacrifice pour leurs maîtres.

Mais grâce à la superstition qui demande de nombreuses victimes, surtout dans les royaumes d'Aschanti et de Dahomé, beaucoup d'esclaves trouvent en mainte occasion une mort sanglante, et, dans ces cas, la férocité du Barbare invente les supplices les plus raffinés.

Dans les pays si intéressants des Kimbundas, visités par Magyar et si merveilleusement décrits par lui, les *dongos* ou esclaves sont la propriété absolue de leurs maîtres. Il n'en est pas ainsi chez les Fukas ou Hafukas, qui ne sont la propriété de leurs créanciers que jusqu'à leur acquittement. Les *dongos*, qui

sont très nombreux, ne sont pas seulement des prisonniers de guerre, mais aussi des étrangers et même des indigènes. « Car chez ces peuples cupides, envieux et disputeurs, la moindre faute, la moindre parole inconsiderée qui est contraire à leurs sottises coutumes devient un crime, puisqu'ils n'ont pas de loi écrite, que le droit commun est interprété arbitrairement par les puissants aux dépens des faibles, et qu'il n'y a pas de proportion entre la gravité de la faute et la punition qui consiste presque toujours dans une amende. Nous ne pouvons donc nous étonner que la moitié de la nation soit l'esclave de l'autre. Heureusement, la condition de l'esclave n'est pas très dure. Les maîtres exercent une autorité paternelle sur leurs esclaves, qu'ils traitent avec douceur et auxquels ils laissent le temps de veiller à leurs propres affaires. En outre, les esclaves épousent des femmes libres, mènent une vie assez aisée, et leurs enfants, qui appartiennent à la mère, deviennent des hommes libres. Mais les esclaves femmes sont, pour la plupart, les concubines de leurs maîtres, et, comme telles, des membres de la famille. »

Magyar nous dit aussi que, dans ces pays, les esclaves peuvent se soustraire au pouvoir de leurs maîtres par la *watira* ou la *schimbika* et la *tombika*. Par la *watira*, l'esclave s'enfuit en temps opportun et cherche un refuge à l'étranger. Par la *schimbika*, l'esclave mécontent se rend dans une autre maison, choisie d'avance parmi les plus riches et les plus influentes; il y fait volontairement du mal, ou bien il tue un bœuf du troupeau de son nouveau maître, fait cuire pour lui un morceau de sa chair et se déclare, comme « esclave », responsable du délit commis. La fuite de *tombika* est ordinairement accomplie par des esclaves ayant de la famille. La femme et les enfants suivent le fugitif et deviennent avec lui la propriété du nouveau maître. Même des hommes libres, qui se sont rendus coupables de quelque délit ou qui ont contracté une dette pécuniaire, s'offrent comme esclaves à un homme puissant. L'ancien propriétaire est alors forcé de restituer les habits et l'avoire de l'esclave, surtout si son nouveau maître possède quelque pouvoir. Il est difficile de se faire livrer les fugitifs, et cela ne se fait que par amitié pour les anciens maîtres. Mais il arrive plus souvent que le nouveau maître craint de livrer les esclaves réfugiés chez lui, parce qu'il ne veut point perdre la chance d'en voir venir d'autres, car il est naturel que

ceux-ci soient plus disposés à rechercher un maître respectant leur volonté.

L'esclavage, dans les colonies européennes, est ou totalement aboli, ou considérablement restreint. On sait que, dans ces pays, les esclaves jouissaient sous la protection de la loi de quelques droits qui tempéraient ce qu'il y a d'odieux dans cette condition. Il en était de même chez les Boers hollandais de l'Afrique méridionale



Fig. 92. — Le nain Kimenya. (D'après Speke, *les Sources du Nil*.)

dionale vis-à-vis de leurs esclaves hottentots. La nature flegmatique de ces Boers mitigeait leurs rapports avec leurs esclaves bronzés, qui n'enduraient pas toutes les cruautés attribuées par certains prêtres trop abolitionnistes aux épigones des colonies hollandaises. Aujourd'hui, sous le sceptre britannique, l'esclavage a cessé.

Mais, malgré tous ses adoucissements, nous condamnons l'esclavage, chez les Européens en particulier, comme une odieuse manifestation de l'égoïsme humain qu'aucun sophisme ne saurait atténuer. Cette opinion fait heureusement du chemin dans le monde civilisé moderne, et l'on trouve rarement des esprits assez étroits ou des cœurs assez mauvais pour suivre Charles

Postel (Charles Sealsfield), le plus impudent et le plus boursoufflé des défenseurs de cette dégradation humaine.

Je mentionne, en terminant, que, dans beaucoup de pays africains, des esclaves ou des hommes libres qui se distinguent par quelques particularités ou même quelques infirmités physiques sont regardés par les grands comme des curiosités. Ainsi, dans certaines cours nigritiennes, on a trouvé des albinos nègres, et les chefs de l'ancienne Égypte avaient à leur service des nains ou des êtres difformes. Dans les tombeaux de Beni-Hassan, par exemple, figurent, comme curiosités merveilleuses, des images de nains et de pieds-bots. A la cour du roi Kamrasi d'Unyoro, Speke et Grant ont rencontré le nain Kimenya (fig. 92). Le roi des cannibales, Munsa, plein d'intelligence et de curiosité pour les singularités de la nature, avait de même ses Akkas, par amour des choses bizarres.

CHAPITRE XII

MALADIES ET MÉDECINE

L'Afrique qui, dans sa vaste étendue, renferme plusieurs des contrées les plus insalubres de la terre, développe une foule de maladies dont beaucoup sont mortelles. Je n'en mentionnerai ici que les plus graves, pour faire connaître la manière dont les indigènes traitent de tels maux.

Dans la zone immense, située entre le 17° degré de latitude septentrionale et le 26° de latitude méridionale, entre l'océan Atlantique et la mer des Indes, règnent surtout les fièvres intermittentes qui sont produites par les exhalaisons d'un terrain marécageux, dans lequel il y a beaucoup de substances végétales en décomposition. Ces fièvres tierces, quartes, etc., etc., tourmentent et affaiblissent considérablement ceux qui y sont sujets; souvent même, par leur persistance, elles ruinent entièrement leur constitution. Elles produisent aussi les fièvres ardentes dont les accès sont de plus en plus graves et les fièvres constantes qui mettent la vie en danger. Il y a également surtout dans le Soudan oriental, des cas où le malade succombe à une fièvre de quelques heures de durée. Les symptômes par lesquels ces fièvres se manifestent sont aussi nombreux que leurs diverses complications avec d'autres maladies et leurs effets secondaires qui se localisent dans les différents organes. Les intestins, la rate, le foie, les poumons et le cerveau sont les organes le plus fréquemment atteints. Les complications de pneumonie et de dysenterie ne sont pas rares. Dans ces pays règne aussi la fièvre typhoïde, si bien connue en Europe. On en rencontre souvent une variété en Égypte, la fièvre typhoïde bilieuse, qui a son siège dans le foie et présente beaucoup d'analogie

avec la fièvre jaune d'Amérique. Le typhus causé par la famine a plusieurs fois désolé les provinces les plus pauvres de l'Égypte, de la Nubie, de la Barbarie, de l'Afrique méridionale, etc., etc., dans les grandes calamités de la guerre ou des mauvaises récoltes.

Le choléra aussi a pénétré jusqu'au centre de l'Afrique où il produit les horreurs qui l'accompagnent dans beaucoup d'autres pays.

La peste (celle des bubons), qui désolait autrefois la partie de l'Afrique arrosée par la Méditerranée et particulièrement l'Égypte, paraît avoir disparu depuis de longues années.

Toutes ces maladies se manifestent à l'état soit épidémique, soit endémique, faisant de nombreuses victimes ou n'attaquant que des individus isolés. Souvent elles se confondent au point que le médecin européen le plus savant et plus habile ne saurait se prononcer sur leur caractère distinctif.

Le scorbut règne aussi bien dans l'Afrique tropicale que dans le glacial Nord; il est souvent causé par la misère, l'excès de la marche (surtout en temps de guerre), la mauvaise nourriture, etc., etc.

Il y a encore un grand nombre d'autres maladies qui se localisent, ainsi que la lèpre et la maladie vénérienne, dans des ulcères de la pire espèce, et qui peuvent être considérées comme des maladies constitutionnelles. Elles font beaucoup de victimes. Il est difficile de trancher la question, quant à la syphilis qui peut être une maladie indigène ou bien avoir été introduite par les Européens. Il est vrai qu'on croit avoir reconnu les ravages de cette maladie sur des momies égyptiennes. Moi qui ai vu beaucoup de débris de momies, je n'ai jamais été en état de constater cela, mais je dois m'incliner devant l'avis de personnes plus expérimentées. Je suis cependant disposé à penser que la syphilis a été introduite récemment à l'intérieur de l'Afrique par les marchands d'esclaves et d'ivoire, connus pour leur licence, et aussi par des soldats égyptiens dissolus. A l'ouest et au sud de l'Afrique, c'est-à-dire dans les pays qui ont des rapports intimes avec les Européens parmi lesquels il y a toujours eu des hommes immoraux, cette affreuse maladie s'est implantée depuis plusieurs générations.

La lèpre est déjà très ancienne en Afrique et toutes les

formes connues de cette terrible maladie se manifestent au nord, au sud, à l'est et à l'ouest, sans qu'on ait réussi jusqu'à présent à en déterminer la nature.

L'éléphantiasis ou épaissement de la peau se rencontre çà et là en Égypte.

Les rhumatismes, aussi bien ceux des muscles que ceux des articulations qui sont compliqués de graves maladies de cœur, sont très fréquents, surtout dans le Soudan oriental.

La phtisie n'est pas inconnue en Afrique. Les noirs, amenés de l'intérieur à la côte septentrionale, au Caire ou à Alexandrie, succombent facilement à cette maladie. On ne tient pas compte aussi de quelques cas de guérison d'Européens phtisiques dans ces contrées et aussi au Cap, où beaucoup d'autres trouvent, sinon la guérison, du moins un soulagement à leurs souffrances et une prolongation de leur existence.

Parmi les exanthèmes aigus, les éruptions inflammatoires, la petite vérole fait le plus de ravages. Il ne s'agit pas ici de savoir si l'Afrique est la patrie de cette maladie; je tiens seulement à constater que les Africains des diverses tribus la prennent facilement, et que, là où elle règne, elle les fait mourir en masse.

Une foule d'animaux parasites importunent les Africains. Il y a un grand nombre de vers intestinaux. Aucun pays ne renferme autant de ténias que l'Abyssinie. Ce ver est produit par l'usage immodéré de la viande crue et des viscères crus de bœufs ou de moutons, saupoudrés de poivre, de sel et d'oignons. Mais nul autre pays n'offre autant de remèdes que les montagnes de l'Abyssinie contre le ver solitaire. Je ne mentionne que la brayera ou le kouso, la myrsine ou saoria, la mœsa, et un autre remède consistant en une préparation de racines et fréquemment employé par le roi Théodoros et sa suite avant la ruine de Magdala.

En Égypte, une espèce de ver appelé anchylostoma, en s'introduisant dans les boyaux, occasionne des flux de sang qui causent une maladie analogue à la chlorose. Griesinger, le meilleur connaisseur des maladies égyptiennes, dit: « Nous croyons être très modéré dans notre estimation en admettant que le quart de la population égyptienne souffre de cette maladie; on peut donc évaluer les pertes énormes que subit le pays en force active et en bonheur par la destruction prématurée de tant

d'individus; » et cette maladie se manifeste aussi autre part qu'en Afrique.

On trouve fréquemment dans le sang veineux de diverses parties des intestins un ver qui occasionne des pertes de sang et d'autres souffrances locales. Ce ver est répandu dans une grande partie de l'Afrique. Le plus dangereux des vers est le medina (*Filaria medinensis*) qui se trouve dans les contrées marécageuses de l'Afrique et qui s'introduit dans le corps humain sous l'état d'embryon, ou de cyclope par l'eau qu'on absorbe, ou sous la forme de larve à travers la peau. Ce ver qui se multiplie prodigieusement doit être extrait de la peau par des procédés longs et difficiles. Au Brésil, les nègres se servent à cet effet de dévidoirs soigneusement confectionnés.

Il est facile de comprendre que les maladies de la peau doivent être nombreuses dans des pays où la chaleur produit une transpiration abondante, où la graisse, la poussière, etc., etc., irritent sans cesse la peau.

Mais c'est surtout l'appareil digestif qui souffre le plus du climat, de l'alimentation insuffisante et aussi de la débauche. Parmi les maladies qui affectent les intestins, on remarque particulièrement la dysenterie. Les maladies de foie sont aussi très communes dans toutes les conditions et à tout âge. Les inflammations du foie sont très dangereuses dans ces pays où elles occasionnent des ulcères graves.

Très souvent, sous l'influence de la fièvre, la rate se gonfle, ce qui produit des crevasses spontanées.

Les maladies des reins sont aussi très fréquentes; celle de Bright est quelquefois la conséquence de la fièvre.

Les inflammations des poumons sont nombreuses dans la région des déserts et des steppes; on les attribue surtout au souffle persistant du khamsin. Quelquefois même ces maladies sont épidémiques et mettent la vie en danger.

Les maladies nerveuses atteignent plus rarement les indigènes aguerris que les étrangers. La folie fait de nombreuses victimes, surtout parmi les mystiques religieux. De grandes fatigues physiques sous le soleil brûlant des déserts et des steppes causent une surexcitation nerveuse qui se manifeste par la seconde vue, le délire, les rêves fantastiques, le somnambulisme, etc., etc., ce que les Arabes appellent *ragle*. La somno-

lence si redoutée dans le Loango et le Congo (*Doënssa do somno* des Portugais) n'est peut-être que le résultat de l'inflammation de l'enveloppe cérébrale. Le *delirium tremens* atteint les Européens aussi bien que les indigènes.

Les nombreuses ophtalmies sont causées par l'éclat du soleil, la chaleur, la poussière, la malpropreté, les attouchements imprudents, etc., etc. La plus dangereuse est l'ophtalmie égyptienne, qui est contagieuse. Les ophtalmies persistantes ont une opiniâtreté extraordinaire et entraînent les plus déplorables conséquences soit pour l'œil entier, soit pour une partie de cet organe; mais il y a des ophtalmies aiguës dont les symptômes se manifestent avec une terrible violence et détruisent l'œil après six ou sept jours de maladie. Un grand nombre d'individus ont perdu ainsi l'usage d'un œil et même des deux yeux. L'ophtalmie égyptienne règne depuis la mer Méditerranée jusque dans l'intérieur de la Nubie. Elle se manifeste aussi dans le Magreb et l'on en voit les tristes effets parmi les Berbers du Djurdjura. Aux ophtalmies endémiques se joignent parfois des épidémies qui font de grands ravages à l'occasion des foires, des mouvements de troupes, des transports d'esclaves, etc., etc. Les maladies des yeux sont plus rares dans le Soudan. Dans diverses parties de l'Afrique, ces maladies sont tellement prédominantes que celles des autres organes, de l'oreille, du nez, etc., etc., ne sont plus que des maux secondaires.

Les accouchements sont, pour la plupart, faciles et heureux chez les femmes africaines qui ont atteint leur complet développement, et surtout chez les femmes nigritiennes. Dans ces pays, il arrive parfois que les négresses, à leur terme, accouchent dans les champs et, une heure après, continuent le travail qui leur est assigné dans la plantation. Mais les accouchements sont souvent laborieux chez les Égyptiennes que l'on marie trop jeunes.

Les blessures ne sont pas rares chez les Africains, exposés à de nombreux dangers et presque toujours en guerre entre eux. Il y a des lésions produites par les nombreux arbustes épineux, par les dents, les cornes et les griffes des bêtes féroces, les chutes de cheval, la morsure des serpents, des myriapodes, des scor-

pions, et par la main de l'homme. On remarque surtout les blessures venimeuses que les individus se font mutuellement par des armes empoisonnées. Il est vrai qu'on ne connaît pas encore en Afrique le curare de l'Amérique méridionale, ni le bohon upas des Indes orientales, dont les effets foudroyants sont terribles; mais le suc des euphorbiacées, le poison compliqué des Buschmans, etc., etc., ont aussi leurs effets désastreux.

Beaucoup de blessures, même peu graves, sont accompagnées, dans l'Afrique tropicale comme dans les autres pays tropicaux, du tétanos traumatique. Mais le tétanos idiopathique y est plus rare. C'est une maladie mortelle, dont nul ne peut prévoir l'invasion perfide.

Les lésions par suite d'accidents ordinaires, tels que les fractures, les foulures, etc., etc., sont assez fréquentes. Il est intéressant d'observer chez la plupart des tribus africaines l'insensibilité à la douleur physique même pour les blessures. Excepté dans les cas de syphilis ou d'autres maladies organiques, les blessures des indigènes africains guérissent presque toujours rapidement. Il n'en est pas de même des Européens, dont les blessures amènent des phénomènes douloureux et difficiles à guérir, et qui ont été bien caractérisés par les médecins français sous le nom de « phagédénisme des tropiques ».

Le traitement des malades dans les colonies et dans les pays à demi civilisés est entièrement entre les mains de médecins européens, ou du moins d'indigènes formés selon la science européenne. A côté de ces hommes de l'art, il y a des charlatans de toute espèce, rebut de nos pharmacies et de nos boutiques de barbier, ainsi que des gens sans aveu qui se font passer pour des guérisseurs. Nous avons déjà dit que l'art d'Esculape est pratiqué en Afrique par des magiciens, des marchands de drogues, des femmes jeunes et vieilles. Les indigènes essayent aussi de se guérir eux-mêmes, ou bien ils demandent l'assistance de leurs voisins. Et très souvent ils appellent à leur secours la sorcellerie et la superstition. Nous avons déjà signalé les effets insensés et souvent atroces de telles pratiques. C'est surtout dans le traitement des maladies mortelles et les catastrophes inévitables qu'elles entraînent que l'Africain déploie, sous l'influence de la superstition, les plus odieux traits de son caractère. La

terre lui fournit beaucoup d'excellents remèdes végétaux. Un simple coup d'œil jeté sur un traité moderne de thérapeutique suffit à nous le démontrer. Bien des trésors sont encore inutiles à cause des difficultés et des frais qu'entraînerait leur exploitation. Il en est ainsi du quinquina de l'Afrique centrale (*Crossopteryx*) qui pourrait contribuer largement à soulager l'humanité souffrante, bien qu'il ne paraisse pas contenir une quantité considérable de quinine. Nous ne doutons pas qu'il n'y ait encore bien des graines, des racines ou des herbes salutaires qui végètent, inconnues, dans les forêts du continent africain. Il faut remarquer que bon nombre de médecins indigènes, et même de magiciens, malgré leur charlatanisme, disposent de bons médicaments et se servent de méthodes rationnelles où notre thérapeutique pourrait puiser avec avantage. Ceci paraît paradoxal, mais ce n'en est pas moins vrai.

CHAPITRE XIII

LANGUES

L'espace trop restreint de ce livre ne me permet pas de faire sur la linguistique de l'Afrique un essai approfondi, ni même d'indiquer d'une manière précise les divers idiomes de ce continent. Il n'est pas encore possible d'établir un système des langues africaines, car tout est encore obscur dans ces domaines.

Nos plus éminents linguistes paraissent n'y pénétrer qu'avec crainte, et n'avancent que timidement dans ces régions ténébreuses où tout est confus. S'ils parviennent à faire quelques découvertes sur les idiomes berbères, nigritiens, etc., etc., ils semblent avoir peur de leur propre ouvrage et demandent humblement pardon au corps des érudits d'avoir osé porter leur investigation téméraire sur ce terrain; ils s'efforcent eux-mêmes d'affaiblir et même d'anéantir le résultat de leurs recherches. A mon avis, la raison de cette conduite singulière, qui est funeste aux progrès de la science, est facile à expliquer. La linguistique, ainsi que l'ethnologie de l'Afrique, est entravée par les préjugés de race aryenne et de race sémitique. Comme on prétend que les Somalis, les Gallas, les Abyssiniens, les Égyptiens et les Berbères sont des « Caucasiens », des « Sémites » ou des « Hamites », qu'on spécule même sur l'origine sémitique de la race des Fulahs et des Fulbés, on veut faire entrer de force dans le lit de Procuste de ces opinions dominantes toute la science linguistique de l'Afrique. On ne songe qu'à établir partout des contrastes entre les nègres africains et les Caucasiens africains, et, soit par ignorance, soit par paresse ou par chicane, on ne prend pas la peine de rechercher les liens qui les unissent. Il

est vrai que beaucoup d'éminents linguistes, tels que Steinthal, nient tout rapport entre les idiomes sémitiques et les idiomes africains; mais on exagère trop souvent la valeur des mots d'emprunt. D'autre part, il y a même des hommes qui prétendent faire dériver le sémitique de l'africain; et la plupart de nos philologues et de nos ethnologues ne songent qu'à suivre avec insouciance la bannière qu'ils connaissent depuis longtemps.

Après mûr examen, je suis parvenu à la conviction de l'existence d'un lien intime entre toutes les langues depuis la côte septentrionale de l'Afrique jusqu'au cap des Tempêtes, depuis les embouchures du Niger et du Zaïre jusqu'à celles du Djuba, du Zambèze et du Limpopo. D'autres avant nous ont soutenu la même opinion, mais ils n'ont pas eu la patience de l'établir avec autant de fermeté que l'auteur de ce livre. Il est vrai que ce modeste ouvrage ne suffit nullement à répandre et à défendre cette thèse; il faudrait pour cela une autre et meilleure occasion future. Mais je vais m'efforcer de faire une esquisse préalable des districts qui me semblent se partager les langues africaines. Et, sans renoncer à mes propres idées, je cherche à les mettre d'accord avec celles de Lepsius, Koelle, Bleek et d'autres. Mais, pour éviter toute subtilité trop érudite, je vais essayer de suivre les divisions géographiques générales.

Langues de l'Afrique septentrionale. — Ce groupe comprend l'ancien égyptien, le copte, le tamaschek et d'autres idiomes berbères (la langue de Siwa et des Oases d'autrefois, le schauïa en Algérie, le schelluch en Maroc, etc.), le midab to bedjauïe, la langue des Bedjas, le berberie, le berberin, c'est-à-dire la langue des Berabras du Nil; les langues abyssiniennes (le gees ou ancien éthiopien, l'amharinja, le tigenja, le nerebana, le hamtoenga, ainsi que d'autres idiomes parents de l'agau). Malgré toute notre répugnance à trop prendre en considération les origines présumées sémitiques, nous ne pouvons nier que plusieurs idiomes abyssiniens, entre autres le gees, se rapprochent des langues sémitiques ou syro-arabes. C'est pourquoi, à tort ou à raison, le gees a été directement attribué au sémitique. Cependant la formation et les développements du gees sont encore un problème.

Parmi les *langues de l'Afrique orientale*, nous distinguons d'abord celles des Danakils, des Somalis et des Gallas, qui se ressemblent beaucoup. Le kisuaheli, ainsi que le kinyamesi, le kinika,

le kiyao, le kikamba, le kikuyu, le kidjagga, l'irilaikob (idiome des Masays et des Wakuafis), se rapprochent des langues de l'Afrique intérieure que nous classerons en langues du nord, du centre et du sud de l'Afrique centrale. A la première division appartiennent le nobaui, analogue au berberin; le nobaui, la langue des Nobas du Cordoufan, avec ses dialectes; le kondjari et autres idiomes du Darfour, le maba de Waday, le bagrimma de Baghirmi, le kanori de Bornu, le hausa. Les langues du centre comprennent le funji, le berta, la langue des Denkas, le schilluk, le nuer, le bari, le niambari, qui se ressemblent beaucoup. En outre, le kinyoro et le kiganda, qui ressemblent au caffre; le bongo, analogue au bagrimma; les idiomes des nombreuses tribus des Niam-Niams et des Monbuttus, dont le dernier a de l'analogie avec le berberin et le nobaui. Nous n'avons que des notions très incomplètes sur les langues parlées entre les lacs de Nyassa et de Tanganika, et sur les bords du Congo. Les langues qui forment la transition à celles du sud sont : le kimbunda, parlé dans Angola, Benguella, Loanda, et auquel se rattachent directement l'oty-herero, la langue des Ova-Hereros ou Damaras, et l'owambo. Le groupe du sud comprend : le caffre, le tekeza, parlé depuis le nord du Zouloulant jusqu'au Zambèze; le makua, le senna, le tette et autres dialectes des idiomes du Mozambique; le sechuana (sesuto, serolong, sechlapi, etc., etc.); le matabélé, le batsoetla, le zoulou, le maosu, le matonga, etc., etc.; en outre, les dialectes hottentots, le nama, le kora, le hottentot du Cap, et la langue des Buschmans. On a récemment contesté la parenté de cette langue avec celle des Hottentots; mais les débats ne sont pas encore clos.

Parmi les langues de l'Afrique occidentale, nous remarquons les langues du Congo, qui se rapprochent de celles des Bantus, le fjod (cacongo, loango), le mpongwé, l'okandé et autres idiomes du territoire de Gabon. Et, vers le nord, l'isubu, le dualla, le benga, le dikélé, l'effik, l'ibo, le yoruba, le nupé, l'ewé ou ifé, le machi, le dahomé, l'ueta, l'onfué, l'onglo, le fanti, l'aschanti, le ga ou akkra, l'otji d'Akwapim, le krebo, le kru, le basa, le bulom, le scherbo et le timné, le mandé (mandinga, vey, sousou), le fulfuldé (langue des Fulbés) et le woloff. On connaît très peu les langues des Abongos, des Akkas et autres peuples pygmées.

Beaucoup des voyageurs qui ont exploré l'Afrique prétendent

qu'après avoir traversé quelques milles d'étendue on rencontre des langues foncièrement différentes, que l'on peut considérer comme les débris de plus vastes territoires linguistiques démembrés par les vicissitudes politiques; mais cette différence apparente ne soutient pas un mûr examen.

Les langues écrites en caractères propres sont en Afrique le copte, l'arabe avec ses dialectes égyptiens, soudanais et magrebins, le temaschek, l'abyssinien, le vey. Ces langues sont aussi imprimées avec leurs caractères respectifs. On se sert, pour l'écriture des autres langues africaines, de l'alphabet typique créé par R. Lepsius, Lee et Norris¹ et déjà sensiblement modifié, qui rend des sons déterminés par des signes convenus et qui est le seul moyen d'interprétation. Les travaux des savants linguistes et ethnologues ne peuvent plus se passer aujourd'hui de cet alphabet. Il a d'abord été activement employé par la Société des missions de l'Église anglaise, puis par la Société wesleyenne des missions, la Société des missions de Londres, les Frères Moraves, la Société des missions du Rhin et de Bâle, etc., etc. Parmi les voyageurs privés, l'auteur de ce livre a été en Allemagne un des premiers qui se soient servis de l'alphabet avec une opiniâtreté inflexible, non sans avoir été l'objet des railleries et des attaques de ceux des savants qui considèrent le tout comme une incommode et difficile innovation. Sans se laisser troubler par cette attitude hostile, l'auteur a eu la satisfaction de voir s'augmenter le nombre des voyageurs éminents qui emploient cette écriture. Dans notre modeste ouvrage, destiné à un nombreux public, nous avons évité l'usage de ces lettres peu convenables dans des livres populaires, à cause de leur construction difficile et de leur interprétation compliquée. Mais en nous dispensant de nous en servir nous nuisons naturellement à la précision des noms.

L'arabe, langue du Coran et de ses interprètes, pénètre de plus en plus, comme langue parlée et écrite, dans l'Afrique intérieure dont il devient l'idiome populaire, en se substituant peu à peu à toutes les autres langues. Plusieurs d'entre celles-ci, par exemple les dialectes des Berbers et des Bedjas, le berber

1. C.-B. Lepsin, *Alphabet de convention pour figurer des langues qui ne sont pas écrites et réduire les systèmes graphiques étrangers à une orthographe uniforme, rendue par les lettres européennes*. 2^e édition (Londres et Berlin, 1863).

nubien et le funjé, sont bien près de disparaître de la philologie africaine. Les croyants rougissent déjà de faire entendre leur mélodieux idiome national à côté de la langue plus souple et plus riche des Arabes. En outre, les migrations des peuples, les guerres et les transformations pacifiques substituent souvent en Afrique une langue à une autre, celle de la race conquérante à celle de la race conquise, et il devient parfois impossible de distinguer l'origine de l'idiome qui prédomine pour le moment.

Les meilleurs moyens de s'opposer aux progrès des Arabes en Afrique et de favoriser la conservation des idiomes indigènes seraient de répandre la bible imprimée dans les différentes langues, avec les caractères respectifs, et de fonder des écoles. Mais nous avons déjà signalé les difficultés que rencontre le christianisme dans ces pays; il nous faudra donc assister longtemps encore aux progrès de la langue arabe et du Coran dans les districts africains, où ils accomplissent une mission civilisatrice, dont les résultats ne sont pas encore très remarquables.

CHAPITRE XIV

CONCLUSION

Notre intention, dans les pages qui précèdent, a été d'esquisser rapidement le caractère physique, les mœurs et coutumes des peuples africains. Nous nous étions proposé de considérer ces nations dans leur lien intime entre elles. Mais la condition ethnologique actuelle de l'Afrique ne nous permet pas de répandre cette idée sans des preuves suffisantes; et une telle démonstration exigerait plus de développements que n'en comporte ce volume. D'ailleurs tout lecteur attentif aura remarqué les points de contact que j'ai indiqués en peu de mots. Selon moi, les Africains forment, ethnologiquement parlant, un tout dont les membres s'enchaînent par des transitions infiniment nombreuses. Notre connaissance même incomplète des peuples africains justifie ma conviction. Les caractères physiques, les mœurs et les coutumes, la langue, etc., etc., me prouvent suffisamment que la population africaine n'est pas formée d'éléments hétérogènes, juxtaposés par le hasard, mais que le continent africain avec son monde végétal et animal, symétriquement répartis sur d'immenses étendues, avec d'infinies variétés, il est vrai, renferme une seule grande souche de la famille humaine, diversement démembrée, soit par les modifications naturelles, soit par des fusions, des guerres, des migrations, etc., etc. Dans les mouvements inquiets de ces peuples vifs et disposés au changement, nous voyons depuis des siècles, s'élever et passer des empires et des tribus. Il y a bien, çà et là, une consolidation politique opérée par de robustes et belliqueuses tribus; mais cette organisation est rarement de longue durée. Ce sont les transformations politiques qui, recherchées avec persévérance,

nous montrent le terrain sur lequel se concilient d'apparents contrastes typiques parmi les tribus africaines. Cette conciliation s'opère même à nos yeux quand nous prenons la peine de soumettre les plus frappants de ces contrastes à un examen comparé. Je suis fermement convaincu que nous pourrons ainsi trouver la clef des énigmes ethnologiques, et faire rentrer, sans violence, dans le système des nations africaines, les Monbuttus de Schweinfurth, les Hottentots, les Berbers, les Égyptiens, ainsi que les pygmées proprement dits. Alors aussi, mais seulement alors, nous trouverons le moyen de constater les rapports entre certaines branches extrêmes de la famille africaine et celles d'autres continents, surtout de l'Europe et de l'Asie. Il est vrai que, pour nous diriger à travers les notions confuses de l'ethnologie africaine, il faut faire abstraction de certains préjugés invétérés et renoncer à bien des traditions qui nous sont devenues chères. Il faut mettre un frein aux théories d'immigrations sémitiques, écarter les origines hamitiques comme un bagage inutile, limiter l'élément caucasique à l'Europe et aux Européens, et confiner les Aryens en partie aux inscriptions cunéiformes et aux Indiens; mais, avant tout, il faut sacrifier un fétiche scientifique, je veux dire un nègre fantastique, d'un noir bleuâtre, à tête laineuse et à la nuque carrée. Il faut étudier les Africains chez eux. Mais, pour cela, il est indispensable d'envoyer en Afrique des voyageurs mieux instruits et plus capables que ne l'ont été jusqu'à présent les délégués nationaux et internationaux. Je le déclare franchement même au risque d'être accusé par des confrères demi-savants, de manquer d'indulgence pour des prédécesseurs et des compagnons de lutte sur la terre africaine.

Les recherches ethnologiques rencontrent une difficulté particulière dans les habitants des îles africaines. Les Guanches, anciens habitants des Canaries, ont été reconnus pour être de la nature des Berbers, parents des Imoschach dans un sens plus large. Les Baobis ou Bubis nigritiens, habitants de l'île de Fernando-Po, nous paraissent être des nègres du territoire de Gabon, situés à l'embouchure du fleuve et attirés dans l'île par sa fertilité (fig. 93). Les Bubis semblent avoir dégénéré sous le rapport physique; et ils sont affligés d'une maladie ulcéreuse appelée *yemen*. Dans l'ilha do Principé, à Saô Thomé et Annobon, l'on ne

trouve plus aujourd'hui que des esclaves à côté d'Européens et de gens de couleur. Dans les îles d'Anjoa habite une race qui ressemble aux Wasuahelis et qui est mélangée de Nigritiens, d'Arabes

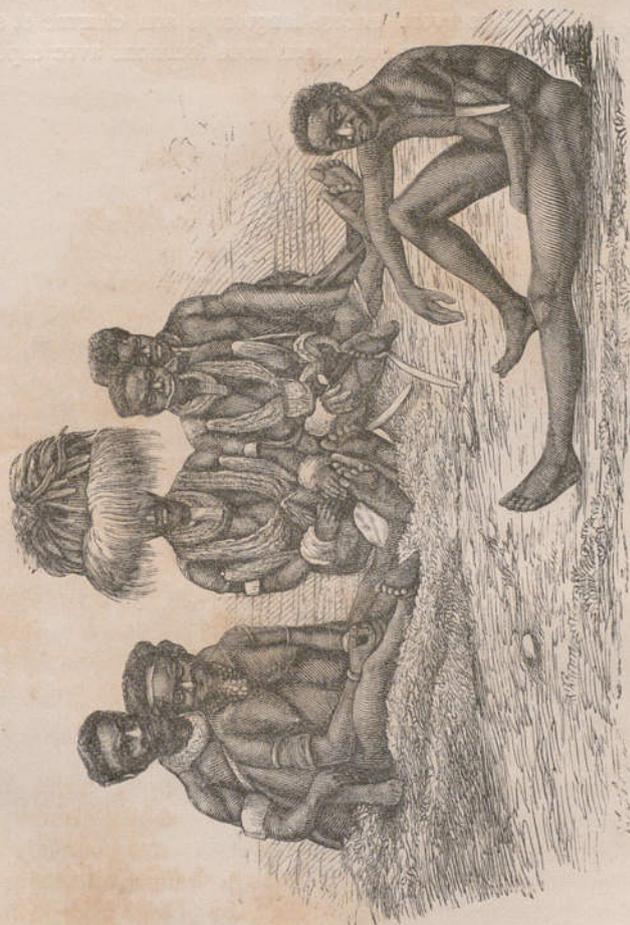


Fig. 93. — Baobis ou Bubis.

et même d'Indiens. L'île de Madagascar reste pour nous une énigme avec ses phénomènes naturels qui rappellent tantôt l'Afrique, tantôt l'Inde et même l'Amérique. On prétend que sa population est en partie malaise, hindoue et africaine. Sommes-nous en présence d'étrangers immigrés qui ont changé de

manière de vivre, ou de débris d'insulaires préhistoriques? La science ne répond pas encore à ces questions d'une manière satisfaisante. Il y a bien à faire à cet égard comme du reste aussi sur le continent. Le vieux dicton avéré: « *Semper aliquid novi ex Africa* » conservera encore longtemps son charme et sa valeur. Peu satisfaits du présent, nous nous tournons avec espérance vers un meilleur avenir.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|--------|
| PRÉFACE..... | 7 |
| INTRODUCTION..... | 9 |
| CHAPITRE PREMIER. — DIVERSES RACES DE L'AFRIQUE..... | 13 |
| I. Égypte et Nubie, 13. — II. Abyssinie. Les Bedjas, 18. — III. Montagnards abyssiniens. Somalis, 22. — IV. Afrique septentrionale. Les Berbères, 26. — V. Sennar. Les Fungés, 35. — VI. Le Sahara, le Soudan, l'Afrique centrale, 38. — VII. Afrique occidentale, 47. — VIII. Afrique australe. Les Cafres et les Zoulous, 50. — IX. Les Hottentots et les Buschmans, 56. | |
| CHAPITRE II. — CONFORMATION PHYSIQUE DES AFRICAINS..... | 61 |
| I. Fellahs égyptiens, 61. — II. Berabras de Nubie, 67. — III. Les Berbères, 68. — IV. Bedjas, Abyssiniens, Somalis, Tedas, Funjés, 70. — V. Nigritiens proprement dits ou nègres, 74. — VI. Hottentots et Buschmans, 81. | |
| CHAPITRE III. — VIE DOMESTIQUE..... | 85 |
| I. Les habitations, 85. — II. Le mobilier, 90. — III. Les vêtements, 92. — IV. Les parures, 94. — V. Les armes, 99. | |
| CHAPITRE IV. — AGRICULTURE ET ALIMENTATION..... | 107 |
| I. Plantes cultivées et arbres fruitiers, 107. — II. Organisation de l'agriculture, 113. — III. Les animaux domestiques, 117. — IV. Aliments et boissons, 122. | |
| CHAPITRE V. — INDUSTRIE ET COMMERCE..... | 129 |
| I. L'Égypte ancienne, 129. — II. Les arts et métiers, 131. — III. Les foires et les marchés, 135. — IV. L'organisation commerciale, 140. — V. La navigation, 144. | |
| CHAPITRE VI. — MŒURS ET COUTUMES..... | 149 |
| I. Les enfants, 149. — II. Les femmes et le mariage, 151. — III. Les funérailles, 157. — IV. La poésie et la musique, 161. — V. Les fêtes, 167. | |

| | Pages |
|---|-------|
| CHAPITRE VII. — RELIGIONS..... | 171 |
| I. Les musulmans, 171. — II. Les chrétiens, 172. — III. Le paganisme dans l'Afrique centrale, 174. — IV. Le fétichisme sur les côtes de l'Atlantique, 178. — V. Le sud de l'Afrique, 186. | |
| CHAPITRE VIII. — ORGANISATION POLITIQUE..... | 190 |
| I. Les États de la région du Nil : l'Égypte et ses dépendances; l'empire de Mtesa; le royaume des Schilluks; le gouvernement de Bornu; les Bjenis des Niam-Niams; l'empire de Munsa; les royaumes des Balondas et des Kimbundas, 190. — II. Les États de l'Ouest et du Sud; empire du Congo; empire des zoulous, 198. — III. Les républiques africaines et les institutions d'Abyssinie, 203. — IV. Villes de l'Ouest et tribus du Sud, 208. — V. Les tribunaux chez les musulmans, 210. — VI. La justice en Abyssinie, 214. — VII. Les lois civiles chez les Aschantis, 215. — VIII. La loi de Lynch dans l'Afrique centrale, 217. | |
| CHAPITRE IX. — GUERRE..... | 220 |
| CHAPITRE X. — CHASSE ET PÊCHE..... | 229 |
| CHAPITRE XI. — ESCLAVAGE..... | 237 |
| CHAPITRE XII. — MALADIES ET MÉDECINE..... | 243 |
| CHAPITRE XIII. — LANGUES..... | 250 |
| CHAPITRE XIV. — CONCLUSION..... | 255 |

SUPPLÉMENT

N° 22. — 1^{er} décembre 1879.

BULLETIN MENSUEL

DE LA LIBRAIRIE

GERMER BAILLIÈRE ET C^{IE}

108, boulevard Saint-Germain

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

Envoi franco de tous les livres portés sur ce Catalogue contre un mandat sur la poste.

Ce bulletin paraît le 1^{er} de chaque mois et sera envoyé régulièrement à toute personne qui en fera la demande.

I. — PHILOSOPHIE

HUME

SA VIE, SA PHILOSOPHIE

Par TH. HUXLEY

Membre de la Société royale de Londres

TRADUIT DE L'ANGLAIS ET PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION

Par GABRIEL COMPAYRÉ

Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse

Un volume in-8..... 5 fr.

TABLE DES MATIÈRES

Préface du traducteur. — PREMIÈRE PARTIE : *Vie de Hume*. — Années de jeunesse : écrits littéraires et politiques. — Dernières années : *l'Histoire d'Angleterre*. — DEUXIÈME PARTIE : *Philosophie de Hume*. — L'objet et le but de la philosophie. — Les éléments de l'esprit. — Origine des impressions. — Classification et nomenclature des opérations mentales. — Les phénomènes de la vie mentale chez les animaux. — Langage. Propositions relatives aux vérités nécessaires. — L'ordre de la nature. Les miracles. — Le déisme. Évolution des idées théologiques. — L'âme. La croyance à l'immortalité. — La volonté, la liberté et la nécessité. — Les principes de la morale.

L'ouvrage tout récent dont nous présentons la traduction au public français a un double intérêt, et d'abord celui d'être une excellente monographie de Hume. Par des citations bien choisies, par de nombreux

emprunts à la correspondance ou aux écrits de son héros, M. Huxley a su donner en peu de pages une idée complète de la vie et de la philosophie du grand penseur écossais. Le politique avisé, l'historien sagace, surtout le philosophe ingénieux et subtil, le sage, aux opinions un peu suspectes, mais irréprochable du moins dans la dignité de sa vie et dans la sincérité de son caractère, Hume enfin tout entier revit dans ce livre sous la plume d'un appréciateur compétent, lecteur assidu du *Traité de la nature humaine*, qui déclare lui-même avoir usé par ses lectures répétées son exemplaire des œuvres de Hume. Mais M. Huxley n'a pas borné ses commentaires à ce qui était nécessaire pour encadrer ou relier ses extraits : il y a joint un grand nombre de réflexions personnelles. L'analyse des raisonnements de Hume a été pour lui une occasion naturelle d'exposer ses propres opinions sur quelques-uns des grands problèmes philosophiques, la nature de l'esprit et l'origine des idées, la différence de l'animal et de l'homme, l'âme et Dieu, la liberté et les principes de la morale.

PROLÉGOMÈNES

A LA

PSYCHOGÉNIE MODERNE

Par PIERRE SICILIANI

Professeur de philosophie théorique et chargé du cours d'anthropologie et de pédagogie à l'université de Bologne

TRADUIT DE L'ITALIEN PAR A. HERZEN

1 vol. in-18. 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — PREMIÈRE PARTIE. **Systèmes anciens et théories nouvelles.** Méthode psychologique et recherche objective. — Méthode physiologique et recherche subjective.
 SECONDE PARTIE. — **Marche à suivre dans l'étude scientifique de la psychologie.** Synthèse de la recherche subjective et de la recherche objective et bases scientifiques de la méthode comparative. — Position du problème fondamental de la nouvelle psychologie. — Conclusion.

ESSAIS DE

PSYCHOLOGIE CELLULAIRE

Par ERNEST HAECKEL

Professeur à l'Université d'Iéna

TRADUIT DE L'ALLEMAND ET PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉFACE

Par M. JULES SOURY

1 volume in-18. 2 fr. 50

EXTRAIT DE LA PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

C'est sur la théorie cellulaire, édifiée dans ses grandes lignes par Schleiden et par Schwann, mais qu'avaient préparée les idées de Bichat sur la constitution des tissus, que reposent, avec l'anatomie, la physiologie et la pathologie modernes, la psychologie et la sociologie, simples provinces de la biologie. La découverte des monères, la constitution du groupe des plastides et du règne neutre des protistes par Hæckel, voilà aujourd'hui les plus solides fondements de cette théorie.

Dans ces Essais, il s'agit surtout de l'aspect psychique de la vie...

Sentir et réagir, voilà le fondement de toute vie psychique. Or la sensation et le mouvement sont, avec la nutrition et la reproduction, les propriétés élémentaires de cette matière vivante si bien nommée par Huxley « la base physique de la vie », le protoplasma. Il y a bientôt un demi-siècle, on le sait, que Dujardin donna le nom de sarcode à la substance demi-fluide, contractile et amorphe, dont est formé le corps des infusoires et des protistes de Hæckel; Hugo de Mohl appela protoplasma la substance semblable des cellules des plantes; Max Schultze démontra l'identité du sarcode et du protoplasma. Des quantités énormes de cette substance amorphe couvriraient le fond de certaines mers. Du moins c'est ce qu'a fait supposer l'examen de cette substance fournie par les dragages du *Porcupine*, et à laquelle Huxley a donné le nom de *Bathybius Hæckelii*.

Si le bathybius existe, il nous présente l'état le plus rudimentaire de la matière vivante qu'il soit possible de concevoir. La morphologie n'est pas née encore; nulle trace d'individuation, comme c'est le cas, au contraire, chez les monères. Mais les pseudopodes lobés des monères, que nous connaissons bien, grâce à Hæckel, servent déjà à ces êtres d'organes de sensation et de locomotion, de mains et de bras. De même, toutes les parties de leur corps, certainement sensibles aux diverses intensités lumineuses, aux ténèbres et à la lumière tout au moins, remplissent indifféremment les fonctions de bouche, d'estomac et d'anus. A un degré de différenciation plus élevée paraît l'amibe, qui peut passer pour le type de la cellule. La matière vivante primordiale s'est déjà différenciée et, si j'ose dire, organisée...

Voilà précisément les états inférieurs de la vie qui nous intéressent ici. Si la cellule est toujours pour nous l'unité morphologique d'organisation, le protoplasma cellulaire, avec la complication déjà extrême de sa structure, le protoplasma ne saurait plus être considéré comme la source la plus lointaine des fonctions physiologiques. La cellule n'est plus l'organisme élémentaire le plus simple, le plus inférieur, le plus ancien. Partant, la psychologie doit descendre plus bas dans les ténébreux abîmes de la vie, afin de saisir, s'il est possible, quelque manifestation psychique encore plus rudimentaire que celles du protoplasma et du sarcode.

La matière vivante des monères et des autres cytodes, la substance plastique ou formatrice par excellence, a été appelée plasson ou bioplasson par Van Beneden. La substance des éléments cellulaires, le protoplasma, est, relativement au plasson, une substance formée.

L'importance d'une étude attentive de cet état de la matière vivante apparaît clairement dès qu'on sait que, en accord avec la théorie phylogénétique, et par un cas très curieux d'atavisme, les cytodes se montrent au cours de l'évolution embryonnaire de tous les organismes, sans en excepter l'homme. Or un cytode, c'est-à-dire un grumeau amorphe de plasson, sans organe ni différenciation apparente d'aucune sorte, soit morphologique, soit physiologique, manifeste déjà toutes les propriétés essentielles de la vie; il se nourrit, il se reproduit, il sent, se contracte

e se meut. Mais pourquoi, dans cette analyse, s'arrêter au plasson? C'est aux molécules de cette substance, c'est aux plastidules qu'il convient de rapporter les propriétés manifestées par le plasson. Les plastidules elles-mêmes peuvent encore être décomposées, mais seulement en atomes de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, d'azote, etc., c'est-à-dire en corps simples, en matière inorganique, s'il est permis de maintenir une distinction aussi artificielle entre les divers états du seul et unique être que nous puissions, je ne dis pas connaître, mais nous représenter idéalement, la matière.

L'abîme creusé jusqu'ici entre l'organique et l'inorganique a été en partie comblé; il le sera tout à fait. Un nombre considérable de propriétés regardées comme particulières à la matière vivante ou animée, la sensibilité elle-même, se sont trouvées appartenir aussi bien, quoique à des degrés fort différents, à la matière brute. De là à croire aux « forces psychiques » et aux « âmes » des atomes et des plastidules, il n'y avait qu'un fossé, encore assez large pourtant; Hæckel l'a franchi; je ne le suivrai pas, de peur d'une chute.

Je ne saurais admettre, en effet, que les atomes possèdent des « forces »; qu'ils éprouvent du plaisir et du déplaisir, des amours et des haines lorsqu'ils se joignent ou se repoussent, qu'ils agissent à distance, sentent et veulent; bref, qu'ils aient une « âme ». Ce dernier vocable revient trop souvent dans ce livre; il étonne; la psychologie de l'avenir sera sûrement une « psychologie sans âme ». Et, comme il arrive, nul n'aura plus contribué à la fonder que l'auteur de la *Psychologie cellulaire*.

Les propriétés du plasson résultent bien de celles des plastidules ou molécules organiques constituantes; et celles-ci ne sont certainement que des agrégats d'atomes de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, d'azote, etc. Que la vie, avec toutes ses manifestations, y compris la pensée, sorte d'une telle combinaison, ce n'est pas beaucoup plus merveilleux que de voir sortir de l'eau d'une combinaison d'hydrogène et d'oxygène. Les propriétés de l'eau diffèrent autant de celles de l'hydrogène et de l'oxygène que les propriétés du protoplasma diffèrent de celles de l'acide carbonique, de l'eau et de l'ammoniaque. Or, comme l'a très bien dit Huxley, si les phénomènes que présente l'eau sont les propriétés de l'eau, les phénomènes que présente le plasson ou le protoplasma sont aussi les propriétés de cette substance; elles n'existaient pas avant la combinaison qui les a produites; elles cessent d'être quand les conditions de leur genèse disparaissent; elles renaissent avec le retour de ces conditions...

Une autre critique que l'on sera sûrement tenté d'adresser au savant naturaliste d'Iéna, comme l'a déjà fait Oscar Schmidt, a trait au privilège dont il gratifie les plastidules de posséder seules de la mémoire. Cette aptitude, dit-il, l'aptitude de se souvenir, la mémoire organique, manque à toutes les autres molécules de la matière inorganique; seules, les molécules du plasson, les plastidules ont de la mémoire. Pourquoi? Hæckel ne le dit pas. Mais ne pourrait-il pas répondre que cette propriété apparaît ici pour la première fois grâce à une combinaison nouvelle de la matière, à la combinaison dont sont formées les molécules du plasson? Cette mémoire inconsciente des plastidules, en déterminant les mouvements caractéristiques qu'elles manifestent, et ces mouvements seulement, est la condition du pouvoir de reproduction des êtres vivants. L'hérédité, que cette mémoire organique explique et éclaire, est la communication ou transmission du mouvement propre des plastidules de la plastide-mère aux plastides-filles (cytodes et cellules). En même temps, les variations organiques résultant de l'adaptation qui se montrent dans la reproduction de tous les êtres, sont ramenées aux modifications du mouvement propre des plastidules sous l'action du milieu et de la lutte pour l'existence. Ces modifications entraînent après elles des qualités et des propriétés nouvelles, et, au bout d'un grand nombre de générations, ces modifications

accumulées peuvent produire des déviations très considérables du type ancestral.

Tel est l'aspect nouveau sous lequel nous apparaissent ici les deux facteurs principaux de la morphologie organique, l'hérédité et l'adaptation. L'hérédité, c'est la mémoire des plastidules; lorsqu'elle domine, les formes organisées demeurent stables. Les influences du milieu modifient-elles les mouvements plastidulaires, les formes varient. « Dans les formes organiques très simples et très constantes, dit spirituellement Hæckel, les plastidules n'ont « rien appris ni rien oublié ». Dans les formes très développées et très variables, les plastidules ont « beaucoup appris et beaucoup oublié ». L'histoire embryologique de l'amphioxus peut servir d'exemple au premier de ces cas, celle de l'homme au second. En somme, avec une force de logique bien rare chez les naturalistes, Hæckel a transporté des animaux et des végétaux polycellulaires aux plastides (cytodes et cellules), et, de celles-ci, aux plastidules, la profonde théorie de l'hérédité des variations de notre Lamarck et les grandioses théories de la sélection et de la concurrence vitale de Darwin.

Quant à la nature du mouvement invisible des plastidules, cette cause dernière du processus biogénétique, ce serait une ondulation rythmique, formant, en se propageant, des espèces de ramifications sans fin. De là le nom de *périgenèse des plastidules* qu'Hæckel a donné à son hypothèse.

Quel que soit le sort que l'avenir lui réserve, cette hypothèse d'Hæckel remplit toutes les conditions d'une hypothèse scientifique. La tendance générale des sciences, qu'il s'agisse de physique, de chimie, de biologie ou de sociologie, n'est-elle pas de réduire tous les problèmes à des questions de physique moléculaire? Les sciences biologiques n'aspirent-elles pas, elles aussi, ainsi que l'a dit notre grand chimiste Berthelot des sciences physiques et chimiques à un vaste système de lois fondées sur l'unité de la mécanique universelle?

L'humanité pensante, on peut aujourd'hui l'affirmer, arrivera tôt ou tard à une conception purement mécanique de l'univers. Cela ne jettera guère de lumière, je le reconnais, sur les problèmes derniers des choses. Mais qui dissipera notre ignorance à cet égard? Avec Dubois-Reymond, je la crois invincible. L'homme n'est pas fait pour connaître les causes, j'entends les conditions dernières et trop complexes des phénomènes. Les phénomènes, pures hallucinations, simples représentations cérébrales, voilà le domaine où sa faible raison se trouve confinée. Si nous ne pouvons rien connaître de la constitution de la matière, comment parlerions-nous de la nature de cet univers? A quoi riment nos idées de beauté, de sainteté et de vérité? Nous croyons à la réalité de ces visions intérieures comme à celle du monde extérieur, voilà tout; c'est un acte de foi qui, comme tous les actes de foi, ne repose que sur une illusion. Plus on diminuera l'empire de celle-ci, plus le monde apparaîtra comme un problème de mécanique. Le grand nombre préférera toujours de voir la tapisserie par l'endroit: il croit aux couleurs qu'elle reflète comme à la lumière du soleil. J'estime qu'il vaut mieux regarder l'envers, suivre par le détail l'agencement de ses fils grossiers, et faire en quelque sorte toucher du doigt l'artifice naïf qui produit l'illusion.

JULES SOURY.

LA PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE

EN ITALIE

ORIGINES - ÉTAT ACTUEL

Par **ALFRED ESPINAS**

Maître de Conférences à la Faculté des lettres de Douai

1 vol. in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*. 2 fr. 50.

TABLE DES MATIÈRES — Introduction. — PREMIÈRE PARTIE : *Les Origines*. De la Renaissance à Romagnosi et à Galuppi; Ausonio Franchi. — École de Romagnosi : Ferrari (1811-1876) et Cattaneo (1802-1869). — DEUXIÈME PARTIE : *L'état actuel*. Méthode et philosophie générale. — Philosophie biologique. — Philosophie sociale.

Ce court exposé est avant tout un ensemble d'informations et un instrument de recherches. Il sera commode aux philosophes de pouvoir s'enquérir en peu de temps de ce qui a été fait en Italie pour chaque ordre de problèmes au sein de l'école expérimentale. Ce travail ne les dispensera pas de recourir aux ouvrages originaux; il leur permettra de décider en connaissance de cause s'il vaut la peine d'y recourir.

DU MÊME AUTEUR :

DES SOCIÉTÉS ANIMALES, 1 vol. in-8°, 2^e édit. 1878. 7 fr. 50

M. LITTRÉ

ET

AUGUSTE COMTE

PAR

ANDRÉ POËY

1 volume in-18..... 3 fr. 50

PREMIÈRE PARTIE. — Une vérité. Une accusation de M^{me} Comte. Ce qu'on voulait M^{me} Comte et M. Littré. Une justice éclatante. L'aide de M. Littré. — Une justification. M. Émile Littré. Nous, les vrais positivistes. La revue Littré-Wirouboff. Notre volume. — M. Littré au tribunal du positivisme. La postérité. La Vierge-Mère. L'imitation de Jésus-Christ. Le triumvirat religieux. La cause psychologique. Le jugement.

DEUXIÈME PARTIE. — Auguste Comte a-t-il changé de méthode? — M. Littré a mal interprété la méthode positive. — La méthode est inséparable de la doctrine. — La méthode est récusable. — Comment l'esprit dirige la méthode. — Le point de vue universel. — Ce qu'est le plan d'un traité de sociologie de M. Littré. Le plan. La sociodynamie. La sociergie. La sociaxie. La sociométrie. La sociotaraxie. Conclusion et déduction.

DU MÊME AUTEUR :

Le positivisme. 1 fort vol. in-18..... 4 fr. 50

II. — SCIENCES ET MÉDECINE

LES

PEUPLES DE L'AFRIQUE

Par **R. HARTMANN**

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN

1 vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique internationale*, cartonné à l'anglaise, avec 93 fig. dans le texte. 6 fr.
Le même en demi-reliure maroquin plats toile, tranches dorées . . . 9 fr.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

Dans ce livre, je présente aux lecteurs de la *Bibliothèque internationale scientifique* l'essai d'une description succincte des peuplades de l'Afrique et de leur genre de vie. Il est vrai que je ne puis en tracer ici que l'esquisse. Malgré cela j'espère, par ce petit volume, non seulement encourager dans ses recherches maint élève en ethnologie, mais encore entretenir un plus nombreux public. Aujourd'hui, surtout, les regards de ceux qui pensent et espèrent sont dirigés sur le mystérieux continent dont les cartes présentent, grâce à l'esprit d'investigation de notre temps, beaucoup moins de ces taches blanches qui étaient autant de désolantes lacunes dans nos connaissances. Mais ma plus grande satisfaction serait de voir quelque voyageur partant pour l'Afrique joindre mon livre à son bagage pour en tirer quelque profit dans ses explorations.

HISTOIRE

DE LA

MACHINE A VAPEUR

Par **R. THURSTON**

Professeur de mécanique à l'Institut polytechnique Stevens de Hoboken près New-York (États-Unis)

REVUE ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

Par **M. HIRSCH**

Professeur de machines à vapeur à l'École des Ponts et Chaussées de Paris

2 volumes de la *Bibliothèque scientifique internationale* avec 140 figures dans le texte et 16 planches hors texte. 12 fr.

On peut dire que l'industrie moderne tout entière dérive de la machine à vapeur, et cependant l'histoire de ce merveilleux engin n'avait pas encore été écrite d'une manière complète. Un des professeurs les plus éminents des États-Unis, M. Thurston, vient de combler cette lacune en donnant à la *Bibliothèque scientifique internationale* une HISTOIRE DE LA MACHINE A VAPEUR, revue et augmentée d'une préface par M. Hirsch, professeur de machines à vapeur à l'École des ponts et chaussées. Cet ouvrage est orné de 16 planches, d'une foule de portraits d'inventeurs, et d'une immense quantité de figures représentant tous les types de machines à vapeur, de bateaux à vapeur ou de locomotives, depuis les premières tentatives de l'antiquité jusqu'aux perfectionnements révélés à la dernière exposition universelle.

LES
MIGRATIONS DES ANIMAUX
ET
LE PIGEON VOYAGEUR

Par **ZABOROWSKI**

1 volume in-32 de 190 pages de la *Bibliothèque utile*. — Broché, 60 cent.
Cartonné à l'anglaise. 1 fr.

TABLE DES MATIÈRES. — La colombe divine. — Le pigeon messager. — Des migrations en général et de l'origine de la faculté d'orientation. — Des déplacements lents et des transports. — Migrations et transports des animaux domestiques. — Migrations actives et périodiques. — Migrations des oiseaux. — Migrations des mammifères et de l'homme.

MALADIES
DES
VOIES DIGESTIVES

LEÇONS PROFESSÉES A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

(SUPPLÉANCE DU COURS DE PATHOLOGIE INTERNE)

Par **F. DAMASCHINO**

Agrégé à la Faculté de médecine, médecin de l'hôpital Laënnec

RÉCUEILLIES PAR LE **D^r M. LETULLE**, INTERNE LAURÉAT DES HOPITAUX

ET REVUES PAR L'AUTEUR

1 fort volume in-8°. 14 fr.

Le propriétaire gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C^e, rue St-Benoît. — 2125

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

108, boulevard Saint-Germain, 108

PARIS



BIBLIOTHÈQUE UTILE

VOLUMES IN-32 DE 190 PAGES

Brochés, 60 c.; cartonnés, 1 fr.

Envoi franco sans augmentation de prix contre timbres ou mandats-poste.

Le titre de cette collection est justifié par les services qu'elle rend chaque jour et la part pour laquelle elle contribue à l'instruction populaire.

Les noms dont ses volumes sont signés lui donnent d'ailleurs une autorité suffisante pour que personne ne dédaigne ses enseignements. Elle embrasse *l'histoire, la philosophie, le droit, les sciences, l'économie politique et les arts*, c'est-à-dire qu'elle traite toutes les questions qu'il est aujourd'hui indispensable de connaître. Son esprit est essentiellement démocratique; elle s'interdit les hypothèses et n'a d'autre but que celui de répandre les saines doctrines que le temps et l'expérience ont consacrées. Le langage qu'elle parle est simple et à la portée de tous, mais il est aussi à la hauteur du sujet traité.

Commencée en 1859, en plein sommeil de l'opinion démocratique, par les membres les plus considérables du parti républicain, cette œuvre de sage et intelligente propagande vient d'atteindre son 52^e volume.

Arrivée à ce point, elle offre maintenant un ensemble de connaissances humaines qui, sans être aussi complet qu'il le deviendra avec le temps, présente néanmoins à l'esprit des lecteurs tout ce qu'il est indispensable d'étudier aujourd'hui.

Dans ces petits livres, la discussion ou plutôt l'exposition des doctrines ne s'écarte point du sincère respect que se doivent entre elles les diverses manifestations de l'intelligence humaine, et le lecteur intelligent peut découvrir et s'approprier les portions de vérité que recèle chacune d'elles.

Ajoutons que la *Bibliothèque utile* mérite les sympathies qu'elle a obtenues, précisément à cause de ce caractère loyalement libé-

CATALOGUE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE UTILE
PAR ORDRE DE MATIÈRES

I. — HISTOIRE DE FRANCE

- LES MÉROVINGIENS, par *Buchez*, ancien président de l'Assemblée constituante. 3^{me} édition.
 LES CARLOVINGIENS, par *Buchez*, ancien président de l'Assemblée constituante. 3^{me} édition.
 LES LUTTES RELIGIEUSES DES PREMIERS SIÈCLES, par *J. Bastide*, ancien ministre des affaires étrangères. 3^{me} édition.
 LES GUERRES DE LA RÉFORME, par *J. Bastide*, ancien ministre des affaires étrangères. 3^{me} édition.
 LA FRANCE AU MOYEN AGE, par *F. Morin*, ancien professeur de l'Université. 4^{me} édition.
 JEANNE D'ARC, par *Fréd. Lock*.
 DÉCADENCE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE, par *Eug. Pelletan*, sénateur. 4^{me} édition.
 LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par *Carnot*, sénateur. 2 volumes.
 HISTOIRE DE LA RESTAURATION, par *Fréd. Lock*. 3^{me} édition.
 HISTOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE, par *Alfr. Doneaud*, professeur à l'École navale.
 HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE, par *Edgar Zevort*, professeur d'histoire au lycée Henri IV.

II. — PAYS ÉTRANGERS

- L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL, par *E. Raymond*. 2^{me} édition.
 HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN, par *L. Collas*.
 LA GRÈCE ANCIENNE, par *L. Combes*, conseiller municipal de Paris. 2^{me} édition.
 L'ASIE OCCIDENTALE ET L'ÉGYPTE, par *A. Ott*. 3^{me} édition.
 L'INDE ET LA CHINE, par *A. Ott*. 3^{me} édition.
 LES RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE, par *Eug. Despois*, ancien professeur de l'Université. 3^{me} édition.
 LES COLONIES BRITANNIQUES, par *H. Blerzy*, ancien élève de l'École polytechnique.
 HISTOIRE DE LA MAISON D'AUTRICHE, par *Ch. Rolland*, 2^{me} édit.

III. — PHILOSOPHIE

- LA VIE ÉTERNELLE, par *Enfantin*. 3^{me} édition.
 VOLTAIRE ET ROUSSEAU, par *Eugène Noël*. 2^{me} édition.
 HISTOIRE POPULAIRE DE LA PHILOSOPHIE, par *L. Brothier*. 3^{me} édit.
 LA PHILOSOPHIE ZOOLOGIQUE, par *Victor Meunier*.
 L'ORIGINE DU LANGAGE, par *L. Zaborowski*.
 PHYSIOLOGIE DE L'ESPRIT, par *Pauhan*.

IV. — SCIENCES

- LE GÉNIE DE LA SCIENCE ET DE L'INDUSTRIE, par *B. Gastineau*.
 TÉLESCOPE ET MICROSCOPE, par *Zurcher et Margollé*.
 LES PHÉNOMÈNES DE L'ATMOSPHÈRE, par *Zurcher*, ancien élève de l'École polytechnique. 3^{me} édition.
 HISTOIRE DE L'AIR, par *Albert Lévy*, ancien élève de l'École polytechnique, physicien titulaire à l'Observatoire de Montsouris (avec fig.).
 INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES SCIENCES PHYSIQUES, par *Morand*. 4^{me} édition.
 HYGIÈNE GÉNÉRALE, par le D^r *L. Cruveilhér*. 6^{me} édition.
 CAUSERIES SUR LA MÉCANIQUE, par *Brothier*. 2^{me} édition.
 HISTOIRE DE LA TERRE, par *Brothier*. 5^{me} édition.
 PRINCIPAUX FAITS DE LA CHIMIE, par *Sanson*, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort. 3^{me} édition.
 MÉDECINE POPULAIRE, par le D^r *Turck*. 4^{me} édition.
 NOTIONS D'ASTRONOMIE, par *L. Catalan*, professeur à l'Université de Liège. 3^{me} édition.
 LES PHÉNOMÈNES DE LA MER, par *E. Margollé*. 5^{me} édition.
 ORIGINE ET FIN DES MONDES, par *Ch. Richard*. 3^{me} édition.
 LES ENTRETIENS DE FONTENELLE SUR LA PLURALITÉ DES MONDES, mis au courant de la science, par *Boillot*.
 L'HOMME PRÉHISTORIQUE, par *L. Zaborowski*.
 LES ANIMAUX VOYAGEURS, par *Geoffroy* (sous presse).
 TORRENTS, FLEUVES ET CANAUX DE LA FRANCE, par *H. Blerzy*, ancien élève de l'École polytechnique.
 LE SOLEIL ET LES ÉTOILES, par MM. le *P. Secchi*, *Briot*, *Wolf* et *Delanay*, astronomes.
 LE DARWINISME, par *E. Ferrière*. 2^{me} édition.
 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, par *Geikie*, professeur à l'Université d'Édimbourg, traduit de l'anglais par *H. Gravez*, ingénieur (avec fig.).
 GÉOLOGIE, par *Geikie*, traduit de l'anglais par *H. Gravez*, avec 47 fig. dans le texte.
 LES MIGRATIONS DES ANIMAUX, par *Zaborowski*.

V. — ENSEIGNEMENT, ÉCONOMIE DOMESTIQUE

- DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, par *Corbon*, sénateur. 3^{me} éd.
 LES DÉLASSEMENTS DU TRAVAIL, par *Maurice Cristal*.
 LE BUDGET DU FOYER, par *H. Leneveux*, conseiller municipal de Paris.
 PARIS MUNICIPAL, ses services publics et ses ressources financières, par *H. Leneveux*, conseiller municipal de Paris.
 L'ART ET LES ARTISTES EN FRANCE, par *Laurent Pichat*, sénateur. 4^{me} édition.
 ÉCONOMIE POLITIQUE, par *Stanley Jevons*, professeur à l'University College de Londres, traduit de l'anglais par *H. Gravez*, ingénieur.

VI. — DROIT

- LA LOI CIVILE EN FRANCE, par *Morin*, 3^{me} édition.
 LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE, par *G. Jourdan*. 3^{me} édition.

Prix de chaque volume, franco par la poste

| | |
|--------------------------------|------|
| Broché. | » 60 |
| Cartonné à l'anglaise. | 1 » |

CATALOGUE PAR ORDRE DE PUBLICATION

(Il suffit, dans les commandes, de donner les n^{os} d'ordre des volumes que l'on désire.)

1. — **Morand**. Introduction à l'étude des sciences physiques. 4^e édition.
2. — **Cruveilhier**. Hygiène générale. 5^e édition.
3. — **Corbon**. De l'Enseignement professionnel. 3^e édition.
4. — **L. Pichat**. L'Art et les Artistes en France. 4^e édition.
5. — **Buchez**. Les Mérovingiens. 3^e édition.
6. — **Buchez**. Les Carolingiens.
7. — **F. Morin**. La France au moyen âge. 8^e édition.
8. — **Bastide**. Lutttes religieuses des premiers siècles. 3^e édition.
9. — **Bastide**. Les Guerres de la Réforme. 3^e édition.
10. — **E. Pelletan**. Décadence de la monarchie française. 4^e édition.
11. — **L. Brothier**. Histoire de la terre. 5^e édition.
12. — **Sanson**. Principaux faits de la chimie. 4^e édition.
13. — **Turek**. Médecine populaire. 4^e édition.
14. — **Morin**. Résumé populaire du Code civil. 3^e édition.
15. — **Zaborowski**. L'Homme préhistorique.
16. — **A. Ott**. L'Inde et la Chine. 2^e édition.
17. — **Catalan**. Notions d'astronomie. 3^e édition.
18. — **Cristal**. Les Délassements du travail.
19. — **V. Meunier**. Philosophie zoologique.
20. — **G. Jourdan**. La Justice criminelle en France. 3^e édition.
21. — **Ch. Rolland**. Histoire de la maison d'Autriche. 2^e édition.
22. — **E. Despois**. Révolution d'Angleterre. 3^e édition.
23. — **B. Gastineau**. Génie de la science et de l'industrie.
24. — **H. Leneveux**. Le Budget du foyer. Economie domestique.
25. — **L. Combes**. La Grèce ancienne. 2^e édition.
26. — **Fréd. Lock**. Histoire de la Restauration. 3^e édition.
27. — **L. Brothier**. Histoire populaire de la philosophie. 3^e édition.
28. — **E. Margollé**. Les Phénomènes de la mer. 4^e édition.
29. — **L. Collas**. Histoire de l'empire ottoman.
30. — **Zurcher**. Les Phénomènes de l'atmosphère. 3^e édition.
31. — **Raymond**. L'Espagne et le Portugal.
32. — **Eugène Noël**. Voltaire et Rousseau. 2^e édition.
33. — **A. Ott**. L'Asie occidentale et l'Égypte. 2^e édition.
34. — **Ch. Richard**. Origines et Fins des mondes. 3^e édition.
35. — **Enfantin**. La Vie éternelle. 2^e édition.
36. — **L. Brothier**. Causeries sur la mécanique. 2^e édition.
37. — **Alfred Doneaud**. Histoire de la marine française.
38. — **Fréd. Lock**. Jeanne d'Arc.
39. — **Carnot**. Révol. française—Période de création. (1789-1792). 2^e éd.
40. — **Carnot**. Révolution française — Période de conservation.
41. — **Zurcher et Margollé**. Télescope et Microscope.
42. — **Blerzy**. Torrents, fleuves et canaux de la France.
43. — **P. Secchi, Wolf et Briot**. Le Soleil et les Étoiles.
44. — **Stanley Jevons**. L'Économie politique.
45. — **Em. Ferrière**. Le Darwinisme.
46. — **Leneveux**. Paris municipal.
47. — **Boillot**. Les Entretiens de Fontenelle sur la pluralité des mondes, mis au courant de la science.
48. — **Edgar Zevort**. Histoire de Louis-Philippe.
49. — **Geikie**. Géographie physique, traduit de l'anglais, par M. H. Gravez.
50. — **Zaborowski**. Origine du langage.
51. — **Blerzy**. Les Colonies britanniques.
52. — **Albert Lévy**. Histoire de l'air.
53. — **Geikie**. Géologie, avec fig.
54. — **Zaborowski**. Migrations des animaux.
55. — **Paulhan**. Physiologie de l'esprit.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C^o, rue St-Benoît.

